TRENTE-SIXIEME ANNEE — Nº 10706 — 36 PAGES — MARDI 3 JUILLET 1979

Les élections à l'Assemblée territoriale

**Les partis indépendantistes sont battus en Nouvelle-Calédonie**

LIRE PAGE 36


# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23


● ESPAGNE

## La « guerre des vacances » se poursuit

### L'ETA vise Madrid et Paris

Après les menaces, les attentats. Après les communiqués et les mises en garde, les bombes. Les deux branches — militaire et politico-militaire — de l'organisation séparatiste basque n'ont pas attendu longtemps pour passer aux actes et déclencher une opération spectaculaire qui vise à frapper au cœur l'économie espagnole et constitue un défi aux autorités françaises.

Les explosions qui retentissent depuis quarante-huit heures sur le littoral méditerranéen de l'Espagne n'ont pas seulement pour objectif d'intimider les millions de touristes français — et étrangers — qui déferlent chaque année dans la Péninsule et de contraindre les dirigeants de Madrid à prendre en considération les requêtes de l'ETA, à commencer par le transfert au Pays basque des prisonniers politiques basques actuellement détenus dans une prison de Soria, en Castille. Elles indiquent aussi que la France est de plus en plus rapidement entraînée dans l'engrenage de la violence, de la terreur et du jusqu'au-boutisme basques.

Les bombes de l'ETA visent Paris autant que Madrid. Tout indique que, parallèlement à la « guerre des vacances » déclenchée en Espagne même par les séparatistes, la tension monte au Pays basque français, où les organisations sympathisantes ou liées directement à l'ETA ne cachent pas leur détermination et leur désir de passer également à l'action. Le mitraillage, dans la nuit de dimanche à lundi, du train Puerta del Sol, qui assure la liaison entre Paris et Madrid, est un indice évident de cette escalade du terrorisme aveugle et fanatique dont le but final, et apparemment utopique, est la création d'un Etat basque indépendant regroupant de part et d'autre des Pyrénées les provinces du « sud » et celles du « nord ».

Le mouvement clandestin Iparretarrak (« Ceux du Nord »), le plus ancien et le plus actif des groupuscules révolutionnaires du Pays basque français, serait responsable de cette action nouvelle et préoccupante.

L'ETA a constamment adapté sa tactique aux circonstances et su choisir ses cibles avec habileté. L'assassinat, en décembre 1973, de l'amiral Carrero Blanco, alors chef du gouvernement de Madrid et chargé par Franco d'organiser la succession, a contribué à bouleverser les plans du Caudillo en écartant brutalement l'éminence grise qui devait superviser l'installation d'une monarchie aux ordres du franquisme. La multiplication depuis un an des attentats au Pays basque espagnol, les assassinats de policiers et de militaires de haut rang à Madrid ou à Barcelone, ont transformé la « question basque » en casse-tête pour le gouvernement de Madrid, pris entre ses bonnes intentions libérales et la crainte de trop mécontenter une armée farouchement attachée au principe de l'intégrité du territoire national. Or le dilemme posé par l'ETA est brutal : l'indépendance ou la lutte à mort. Si la jeune démocratie espagnole semble tout à coup plus fragile, c'est au mal basque qui la ronge qu'elle doit la perte de dynamisme et le désenchantement qui ont gagné tous les secteurs de l'opinion.

Le gouvernement de M. Suarez multiplie actuellement les réserves et les obstacles à l'égard du projet de statut d'autonomie du Pays basque. Ce statut ne saurait en toute hypothèse satisfaire les extrémistes de l'ETA, partisans du tout ou rien. Mais une attitude plus souple ou plus compréhensive de Madrid permettrait peut-être au moins de limiter l'emprise de l'ETA sur la population basque espagnole. De son côté, le gouvernement français s'est contenté jusqu'à présent de demi-mesures, dans un sens ou dans l'autre, et il a tendance aujourd'hui à rejeter sur les autorités espagnoles le soin de veiller sur la sécurité menacée des touristes français. Ces attitudes prudentes risquent d'être rapidement dépassées par les faits.

### Le rapide Puerta del Sol mitraillé près de Hendaye

*Le train rapide Paris-Madrid a été brièvement immobilisé et mitraillé par des inconnus dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 juillet, peu avant le passage de la frontière franco-espagnole.*

*D'autre part, l'organisation nationaliste basque ETA a multiplié les attentats, au cours de la fin de semaine, dans différentes stations balnéaires espagnoles, comme elle l'avait annoncé.*

Une dizaine d'explosions ont déjà eu lieu dans différentes stations balnéaires. Deux touristes belges ont été blessés, dont un assez sérieusement, mais son état n'inspire plus d'inquiétudes.

Dans la nuit du dimanche 1er juillet au lundi 2 juillet, le train rapide Paris-Madrid *Puerta del Sol* a été immobilisé sur la voie, peu avant son arrivée en gare-frontière d'Hendaye, et mitraillé. Cet attentat, dont la responsabilité n'avait pas encore été revendiquée ce lundi en fin de matinée, n'a pas fait de victime. De nombreux impacts ont été retrouvés sur trois des wagons.

Bien que les touristes soient toujours aussi nombreux à franchir la frontière franco-espagnole du côté catalan, on enregistre une forte baisse des passages du côté basque, et les réservations d'hôtel accuseraient une diminution sensible. Le gouvernement espagnol s'efforce, dans sa riposte aux attentats, de ne pas donner un caractère dramatique à la situation, qui pourrait causer à terme un préjudice considérable à l'économie nationale en raison de l'importance du tourisme dans la balance commerciale espagnole.

A Europe 1, dimanche soir, M. François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, a déclaré que Paris « *est intervenu immédiatement auprès des autorités espagnoles* pour que toutes *les mesures soient prises afin que les ressortissants français, les biens français, les représentants officiels de la France en Espagne, soient efficacement protégés* ».

*(Lire nos informations page 6.)*

● NICARAGUA

## Les dirigeants sandinistes rejettent l'offre de médiation américaine

**Les rumeurs continuent à circuler dans la capitale nicaraguayenne à propos d'un départ prochain du président Somoza, mais la réunion de l'Assemblée nationale, au cours de laquelle cette démission devait être annoncée samedi, a été reportée « sine die ». D'autre part, la Junte de reconstruction nationale — le gouvernement provisoire soutenu par les sandinistes — a rejeté la proposition américaine de médiation. Elle entend que les Etats-Unis rompent leurs relations diplomatiques avec le régime du président Somoza et la reconnaissent comme seul représentant légal du pays.**

**Les combats se sont ralentis pendant le week-end, mais semblaient reprendre ce lundi 2 juillet. La garde nationale a recommencé ses bombardements sur plusieurs villes, notamment Sebaco, Leon, Masaya et Matagalpa. La Croix-Rouge nicaraguayenne a annoncé qu'elle allait bientôt être à court de vivres et de médicaments.**

**D'autre part, une bombe a explosé dimanche dans le palais présidentiel, à San-Jose-de-Costa-Rica, ne causant que des dégâts matériels.**

**Notre envoyé spécial à Managua analyse ci-dessous les trois composantes du Front sandiniste.**

### *Les trois visages d'une rébellion*

De notre envoyé spécial

Managua. — Il n'y a pas un Front sandiniste, mais trois, qui jouent habilement de leurs différences pour séduire leur clientèle. Ils sont solidaires dans la lutte armée mais se surveillent sur le plan politique. La prise du pouvoir, si elle survient, laissera sans doute le champ libre aux rivalités internes.

La tendance G.P.P. (Guerre populaire prolongée) est la mieux enracinée. Elle est fortement implantée dans le nord du pays, où elle mène depuis des années, dans les zones de montagne, une guérilla de style traditionnel inspirée du guévarisme. Elle a longtemps privilégié l'action en milieu rural, prônant « *l'accumulation des forces* », c'est-à-dire un long processus de mobilisation des masses. Mais le « marxisme » de la G.P.P. reste assez mal défini.

Les journalistes qui ont visité les villes occupées par des brigades du Front dirigées par cette tendance ont été frappés par la cohésion de leur commandement, par l'impression de solidité qui se dégageait de l'ensemble. Mais cette unité de « phalange paysanne » acquise dans la clandestinité et l'isolement est également un handicap, car la G.P.P. donne l'impression d'avoir des difficultés à dépasser la phase du foyer de guérilla pour élargir son action jusqu'aux centres urbains et à l'ensemble de la population. Or, les ouvriers agricoles, sa clientèle naturelle, travaillent quatre mois par an le café, le coton ou le sucre et résident pour la plupart le restant de l'année dans les « barrios », les quartiers populaires situés à la périphérie des villes. Confinée dans les campagnes, la G.P.P. ne pouvait donc prendre la tête d'un mouvement d'envergure nationale.

La tendance dite prolétarienne, ou « prolé », est la branche du Front dont le marxisme est le plus affirmé. C'est chez elle que l'on retrouve le plus grand nombre d'universitaires. Pourtant, même chez ses représentants, le marxisme est souvent plus une inspiration qu'un dogme. Les chefs actuels du mouvement sandiniste sont d'abord des militants révolutionnaires, accaparés par la solution des problèmes pratiques. Dans ce sens, ils sont très pragmatiques et « collent » à la réalité du Nicaragua. Les « prolé » ont été surtout actifs dans les quartiers où résident les ouvriers agricoles.

ALAIN-MARIE CARRON.

*(Lire la suite page 5.)*

● PROCHE-ORIENT

## Cheikh Yamani prévoit une aggravation de la crise pétrolière si Israël n'évacue pas les territoires occupés

« Il ne faut pas établir un lien trop direct entre les aspects politiques [du pétrole] et les aspects techniques et énergétiques », *a affirmé le 1er juillet M. François-Poncet au « Club de la presse » d'Europe 1. « Je crois, a-t-il ajouté,* qu'il y a dans les données énergétiques du problème une explication qui se suffit à elle-même. »

*Les données énergétiques, cheikh Yamani ne les élude pas dans l'interview qu'il a accordée à Arnaud de Borchgrave, de* Newsweek, *après la conférence des pays de l'OPEP à Genève. Le ministre saoudien estime, en effet, à seulement 800 000 barils par jour le déficit de l'offre par rapport à la demande ; une diminution de la consommation d'un tel montant rééquilibrerait donc le marché. Mais les données politiques du problème paraissent plus importants au ministre saoudien : sans retrait des forces israéliennes sur leurs frontières d'avant 1967, le pire peut arriver, les Palestiniens étant* « de plus en plus désespérés ».

*Cheikh Yamani* « ne serait pas surpris » *de voir les Palestiniens couler des pétroliers dans le détroit d'Hormuz, au sud du golfe, par lequel est évacué l'essentiel du pétrole du Proche-Orient. Comme le colonel Kadhafi, le ministre saoudien demande aux Etats-Unis d'intervenir de façon pressante auprès d'Israël pour éviter une dégradation de la situation.*

Face au déséquilibre actuel entre l'offre et la demande de pétrole, Cheikh Yamani estime que l'Occident devrait, pour être tranquille en matière d'approvisionnement, réduire ses besoins quotidiens de pétrole de 2 millions de barils par jour. S'il veut, en outre, faire baisser les prix du brut, la réduction de la consommation des pays de l'Ouest devrait atteindre 4 millions de barils par jour.

Les menaces politiques semblent tout aussi réelles et plus graves encore à moyen terme au ministre saoudien. Les pays occidentaux, affirme Cheikh Yamani, doivent « *faire très attention* ». Devant l'obstination des Israéliens, « *qui refusent d'envisager l'inévitable* », à savoir la création d'un foyer national palestinien et leur retrait de la Cisjordanie, le ministre saoudien du pétrole affirme à *Newsweek* : « *Les Palestiniens sont de plus en plus désespérés et je ne serais pas surpris qu'un jour ils coulent un ou deux pétroliers géants dans le détroit d'Hormuz.* » Le détroit d'Hormuz n'est, en effet, large que de quelques kilomètres, et c'est pourtant par là qu'est évacué l'essentiel de la production pétrolière de l'Arabie Saoudite, de l'Iran, des Emirats arabes unis, du Koweït et de l'Irak.

Le moindre incident dans cette région amènerait rapidement le baril à 50 dollars. « *De nombreuses usines devraient fermer leurs portes et la dépression serait pire qu'en 1929.* »

Pour Cheikh Yamani, « *soit les Etats-Unis peuvent obliger Israël à se plier à la résolution 242 de l'ONU et à se retirer sur les frontières d'avant 1967, soit ils ne le peuvent pas et s'ils n'en sont pas capables, alors vous devez vous préparer à en subir les conséquences.* ».

Jamais sans doute la menace qui pèse sur les économies occidentales n'avait été plus clairement exprimées.

Le colonel Kadhafi, qui se trouvait le 1er juillet au Koweït, a lui aussi souligné que le gouvernement américain « *devait abandonner son soutien à Israël et prendre conscience de ses intérêts vis-à-vis de la nation arabe* ».

*(Lire nos informations page 4 et page 31 : les conséquences de la crise du pétrole.)*

## Le « triangle d'or » américain

**Aux confins du Laos, de la Birmanie et de la Thaïlande, le « triangle d'or » est une région où la culture intensive de l'opium a donné lieu à un intense trafic de stupéfiants.**

**Le nouveau « triangle d'or » américain, délimité par la Floride et la côte septentrionale de la Colombie, est le domaine réservé des patrons de la Mafia américaine, qui ont organisé le plus important trafic de marihuana et de cocaïne des deux Amériques. Soumis à de fortes pressions des Etats-Unis, inquiets de l'extension de ce fléau, les autorités colombiennes ont engagé sur leur territoire une offensive contre les trafiquants.**

### I. — LA LOI DE LA GUAJIRA

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Santa-Marta. — Le pilote militaire se déhanche, agite frénétiquement la main en direction d'une mince et brève ligne claire dans l'aridité calcinée de la savane de Guajira, 500 mètres en dessous. Une piste clandestine ? Il hoche la tête avec énergie, crie quelque chose qui est emporté par le vent et le rugissement du moteur.

Virage à gauche. Une autre trace faite au bulldozer longe la jolie plage ourlée de rouleaux énormes. En travers de la piste, désarticulée, une avionnette est abandonnée sans aucun indice de vie à proximité. Jusqu'à l'horizon, ruban noir et rectiligne, la route de Santa-Marta à Riohacha semble déserte. Virage à droite : encore trois terrains clandestins se touchant presque. Derrière nous, un hélicoptère de l'armée tourne à l'aplomb des contreforts est de la Sierra-Nevada de Santa-Marta. Mais au sol, rien, le silence, le désert : rien que cette immensité sans cultures visibles et striée d'une multitude de pistes de fortune.

Le décor s'anime la nuit. Alors le ciel de Guajira s'emplit de ronronnements insistants. Des torchères balisent les pistes de terre. Des hommes armés gardent dans l'ombre les camions chargés de ballots bien tassés de marihuana. L'attente des appareils venant de Floride et pilotés par des vétérans du Vietnam ou du Biafra commence. Si tout va bien, pour les « marimberos », les trafiquants, un nouveau chargement de plusieurs tonnes d'herbe quittera avant l'aube Guajira pour les Etats-Unis. Dans le cas contraire... A la une des quotidiens de Barranquilla une photographie illustrait, ce matin, le dernier « incident » : les débris d'un bimoteur immatriculé aux Etats-Unis (lettre N) et qui s'est abattu à court d'essence près d'Aracataca, au sud de la grande lagune. Deux cadavres disloqués : le pilote et une femme. Deux morts de plus sur la longue liste des victimes du plus important trafic de drogue des Amériques. Coïncidence : Aracataca est la ville natale de Gabriele Garcia Marquez. Le cadre de *Cent ans de solitude* est aussi aujourd'hui celui d'une guerre sournoise et impitoyable.

*(Lire la suite page 13.)*



### *AU JOUR LE JOUR*

### Début juillet

*Quand l'ayatollah Khomeiny prévoit l'interdiction des bikinis sur les plages iraniennes cet été, cela signifie tout simplement qu'il faudra se contenter là-bas du bon vieux maillot de bain commençant aux chevilles et finissant sous les oreilles ; pour les autonomistes basques qui plastiquent allègrement le tourisme depuis quelques jours, cela signifie tout simplement qu'il y aura moins d'embouteillages à la frontière espagnole ; que l'on annonce la libération du prix des loyers et des livres, le litre de super à plus de 3 F dès le mois d'août et l'augmentation des tarifs S.N.C.F., cela signifie tout simplement que la vie quotidienne va devenir un luxe.*

*Mais c'est étrange, quand on apprend toutes ces nouvelles à la fois, on a l'impression, cette année, qu'à peine commencées les vacances sont déjà finies.*

BERNARD CHAPUIS.

*DANS SON PROCHAIN NUMÉRO*

**« Le Monde » commence la publication d'un roman d'aventures d'Eugène Sue : ATAR-GULL**

« NABUCCO » ENTRE A L'OPÉRA

## *Une superproduction babylonienne*

M. Rolf Liebermann nous a offert tant de beaux spectacles Verdi que l'on espérait une soirée de haute qualité pour l'entrée de « Nabucco », le premier chef-d'œuvre du musicien, au palais Garnier, cent trente-sept ans après sa création à la Scala de Milan. L'occasion est hélas manquée, malgré le triomphe fait aux artistes par le public de la première.

On se plaint souvent du rôle exagéré joué par le metteur en scène et le décorateur, qui usurperaient la place du compositeur. Force est bien de remarquer que, avec une excellente distribution (en deçà cependant de celles auxquelles l'Opéra nous a habitués), c'est bien cette fois-ci à cause des deux maîtres d'œuvre que la représentation déçoit. L'opéra est devenu, selon sa vocation, un spectacle total ; on a ici la preuve « a contrario » que Strehler, Lavelli ou Svoboda ne sont pas pour rien dans l'intensité dramatique des œuvres que nous aimons, et dans la richesse de l'interprétation des monstres sacrés et des divas qui nous captivent.

*(Lire la suite page 14.)*

JACQUES LONCHAMPT.

Le Monde

# idées

## RÉFUGIÉS

# La clé de la paix

par MADELEINE REBERIOUX (*)
et LAURENT SCHWARTZ (**)

IL y a quelque six mois nous demandions ici même (1) que le gouvernement vietnamien proclame solennellement le droit de ses citoyens à l'émigration. Le Vietnam a reconnu ce droit le 12 janvier 1979, et le haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies a convenu avec lui, le 30 mai, des mesures destinées à faciliter le départ de ceux qui le souhaitent. Pourtant, parmi le peuple immense des réfugiés, les « boat people » qui quittent à l'heure actuelle le Vietnam au péril de leur vie suscitent une émotion profonde et générale, une de ces angoisses qui serrent le cœur et coupent le sommeil. A peine sortis des mains des trafiquants et échappés aux pirates du golfe du Siam et de la mer de Chine, ils sont maintenant refoulés par les pays du premier accueil et voués à la mort si ne sont pas tentés le possible et l'impossible. Nous voudrions nous borner à essayer de cerner les contours de cette *situation dramatique, et à esquisser* quelques suggestions.

Ces hommes, ces femmes fuient le Vietnam. Le gouvernement vietnamien ne peut donc éluder ses responsabilités. Sur deux plans. Les pratiques politiques mises en œuvre au Sud par d'étroits bureaucrates de parti sont en train d'aliéner au nouveau Vietnam non seulement des personnalités patriotes, ouvertes et intelligentes, mais de très nombreux habitants d'Ho-Chi-Minh-Ville, qui ne sont pas tous Sino-Vietnamiens et qui n'ont pas tous servi le régime de Thieu et la C.I.A. D'autres pratiques, plus libérales, permettraient sans doute de freiner un exode qui prend des proportions redoutables, et auquel il devient de plus en plus difficile de faire face. En outre, l'administration vietnamienne n'a pas été jusqu'à présent en mesure d'organiser et d'étaler les départs, malgré le programme mis au point avec le H.C.R. : tantôt ceux qui veulent partir ne reçoivent pas leur visa de sortie, tantôt des mesures de harcèlement auxquelles s'ajoutent les rumeurs entretenant *le mirage occidental* déclenchent la panique et les départs clandestins, sources des plus grands périls et de la corruption la plus dangereuse. Nous prions instamment les autorités vietnamiennes de faire preuve du maximum d'ouverture et de compréhension possible pour éviter la catastrophe.

### La responsabilité de la France et des Etats-Unis

Le Vietnam fait géographiquement partie de l'Asie du Sud-Est. Il a, avec la Thaïlande, la *Malaisie, des soucis et des problèmes* communs. Il a besoin de conserver avec elles de bonnes relations. Or il est certain que les gouvernements de ces pays, où des zones de guérilla importantes existent depuis des années, redoutent plus que tout les risques de déstabilisation liés à l'entrée massive des réfugiés. Et l'importance des minorités chinoises rend particulièrement problématique l'afflux des Sino-Vietnamiens. Cela ne justifie pourtant pas que ces êtres humains soient rejetés vers la mort : aucun Etat n'a le droit de jeter brutalement dehors une collectivité, aucune raison d'Etat ne justifie la barbarie d'une telle attitude. Mais les politiques étatiques ne sont pas l'apanage des grandes puissances, et il faut trouver là-bas le moyen de les infléchir. Dans l'immédiat, les pays riches d'Amérique du Nord et d'Europe, le Japon, l'Australie peuvent intervenir de deux manières : en aidant la Thaïlande *et la Malaisie à organiser* un accueil qui ne soit pas forcément définitif ; en prenant des initiatives spectaculaires d'ouverture et de transport. Est-il donc impossible à nos sociétés industrielles de multiplier les actes de *solidarité, qui ont marqué dans* le passé certaines catastrophes naturelles ? Et cette solidarité ne pourrait-elle pas s'étendre à la prévention du malheur, en secourant les Vietnamiens au Vietnam, avant qu'ils ne songent à quitter le pays ?

Car dans ce drame, qui est la face la plus spectaculaire des mutations que connaît aujourd'hui l'Indochine, il faut rappeler la responsabilité spécifique écrasante de la France et des Etats-Unis. Ces deux pays ne peuvent la rejeter entièrement sur la communauté internationale. Comment comprendre l'extrême pauvreté du Vietnam, où la suffisance alimentaire est loin d'être assurée, en oubliant la colonisation séculaire et la guerre trentenaire, la destruction au Sud de la société rurale et des capacités rurales ? Davantage encore : depuis 1975, les Etats-Unis n'ont versé aucun dommage de guerre et persévèrent dans une politique *d'isolement* du Vietnam. Et sait-on que les importations en provenance de la France représentent moins de 2 % des importations vietnamiennes, malgré le bref espoir suscité en 1976 par la venue de Pham Van Dong à Paris et le désir vietnamien de relations économiques étroites avec la France ?

Or les raisons politiques ne sont pas les seules qui poussent au départ les habitants de Ho-Chi-Minh-Ville habitués à la manne américaine ; un pays qui a faim trouve difficilement le moyen de donner le bonheur à tous ses citoyens ! C'est pourquoi nous, Français, prions instamment les Français d'aider non seulement les Vietnamiens qui quittent le Vietnam, mais ceux, bien plus nombreux, qui y restent : ouverture économique dont la définition incombe évidemment au gouvernement, aux parlementaires, aux industriels ; coopération technologique et universitaire liée à la communauté scientifique ; envoi de livres, de matériel de santé, d'outils de travail, presque tout est à reprendre ou à entreprendre.

Et d'autant plus que la politique chinoise a accentué encore les difficultés du Vietnam. En soutenant Pol Pot, la Chine a permis le massacre de centaines de milliers de Cambodgiens et encouragé les provocations à la frontière du Cambodge et du Vietnam. Après avoir envahi le nord du Vietnam, les armées chinoises ont dynamité les écoles et les hôpitaux, elles ont détruit « pour rien », ou plus justement « pour tout », le lieu le plus chargé de symbole du Vietnam, la grotte de Pac-Bo, où s'était autrefois réfugié Ho Chi Minh. La Chine songe-t-elle à une deuxième attaque, une deuxième « leçon » ? Tout le monde en parle là-bas. Les Vietnamiens s'y préparent en tout cas, retardant d'autant les travaux agricoles. Les Chinois s'inquiètent de l'alliance entre l'U.R.S.S. et le Vietnam, et il n'est pas invraisemblable que leurs faucons envisagent, en combinant la déstabilisation au sud, l'attaque par les débris de l'armée Pol Pot à l'ouest, et l'invasion au nord du Laos et du Vietnam, de réduire la République du Vietnam au Nord-Vietnam d'autrefois. La Chine peut-elle *imposer* aux Vietnamiens ce que n'ont pu obtenir ni la France ni les Etats-Unis ? La communauté internationale ne semble guère s'en préoccuper. Or il est indispensable, non seulement pour le Sud-Est asiatique mais pour l'équilibre mondial, que la deuxième guerre chinoise n'ait pas lieu, que la paix revienne dans la *région*.

Tout le monde le sait : aucune paix n'est possible sans le règlement du problème cambodgien. Comme naguère au Bangladesh, comme aujourd'hui en Ouganda, l'entrée des troupes vietnamiennes au Cambodge a traduit l'impuissance de la communauté mondiale à empêcher le génocide. Il faut aujourd'hui panser les plaies, regarder vers l'avenir : sauver les Cambodgiens survivants, tous les Combodgiens, nourrir les hommes, reconstituer le tissu social. Mais il faut aussi que l'ONU, les pays non alignés cessent, par souci de condamner l'agression vietnamienne, de considérer Pol Pot comme le représentant légitime du peuple cambodgien.

### La personnalité du prince Sihanouk

L'élimination *définitive* de l'équipe politique de Pol Pot permettra seule aux troupes du Vietnam de quitter le Cambodge. Au gouvernement de Heng Samrin, qui apparaît à beaucoup, au Cambodge et ailleurs, comme établi de l'extérieur, pourra alors succéder un gouvernement d'union nationale vraiment représentatif. Il est probable, dans l'état actuel des choses, que la personnalité du prince Sihanouk est la seule qui puisse être acceptée de tous : Cambodgiens, pays du Sud-Est asiatique, Vietnamiens, Chinois, pays d'Occident. Mais Sihanouk est apparu comme prisonnier des *Chinois ; il est resté, silencieux,* en Chine pendant l'attaque récente contre le Vietnam. Il devra s'émanciper de la tutelle chinoise s'il veut jouer à nouveau un rôle politique.

Dès lors, entre le Vietnam et la Chine, pourrait s'ouvrir une période de réconciliation. Malgré les tensions historiques aujourd'hui rappelées à la rescousse, malgré le feu attisé dans le monde entier, il n'y a pas à terme d'autre solution pour ces deux grands peuples : ils vivent l'un à côté de l'autre et ils doivent l'assumer. La *détente* éloignerait, elle éloignera des mers le peuple mourant des bateaux. Elle rendrait, elle rendra les jeunes aux rizières, à l'atelier, aux études, à l'avenir que désirent ardemment les amis du peuple vietnamien.

(*) Historienne.

(**) Mathématicien.

(1) « Le Monde » daté 17-18 décembre 1978.

## *Réplique à... Wilfred Burchett*

# Cette fameuse cinquième colonne

*M. Lau Wai-kai, de Paris, nous écrit :*

En tant que Chinois d'outre-mer, je suis stupéfait de l'article « Une approche hypocrite », de M. Wilfred Burchett (*le Monde* du 27 juin), qui contient des erreurs *flagrantes et des* inventions dignes des contes de fées. Dire que l'auteur a été considéré pendant longtemps et s'est déclaré sans cesse l'ami infaillible du peuple chinois !

*Le* fait que je suis un simple travailleur apolitique me dégage de tout soupçon d'être représentant officieux des autorités chinoises.

Si le gouvernement vietnamien et ses porte-parole, tel M. Wilfred Burchett, voulaient se laver de la responsabilité de la tragédie de l'exode vietnamien, ils feraient mieux de recourir à des arguments plus solides qu'à des calomnies contre ces gens innocents, paisibles, inoffensifs et presque dociles que sont les Hoas, Vietnamiens d'origine chinoise.

*Tous ceux qui connaissent un* peu l'histoire de l'Asie témoignent qu'il ne s'agissait pas de colonialistes à l'européenne. Leurs grands-parents étaient plutôt les victimes du colonialisme anglais, français ou néerlandais qui s'est emparé de l'Asie du Sud-Est pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles. Dans le souci de revaloriser ces colonies, des compagnies européennes colonialistes ont procédé au recrutement de main-d'œuvre en Chine. De nombreux paysans pauvres, poussés par la famine ou le désir d'aventure, ont consenti à *signer des contrats de* travail à des conditions dérisoires. Les émigrés ainsi engagés appartenaient corps et âme aux employeurs : leur condition était tellement misérable qu'on les surnommait « les *cochonnets* » et leur émigration « la vente des cochonnets ». Ce courant qui s'est poursuivi durant des dizaines d'années à la fin du dix-neuvième *siècle et au début du vingtième* constitue la principale source de la société chinoise existant aujourd'hui dans ces pays. Les premiers « colons » chinois ont dû affronter avec beaucoup de courage un climat tropical peu propice, un travail dur et parfois périlleux, sans parler de la solitude pénible et du dépaysement. Beaucoup d'entre eux ont perdu la *vie. Ceux qui ont* eu la chance de survivre jusqu'au lendemain de l'expiration de leur contrat de « cochonnet » sont devenus libres et se sont installés définitivement dans le pays. C'est ainsi que s'est formée, petit à petit, dans ces pays la société chinoise.

### La contribution des Chinois d'outre-mer

Si les Chinois d'outre-mer paraissent en général plus aisés économiquement que les autochtones, c'est grâce à leur ardeur au travail et à leur habitude d'épargne. Mais ils n'ont jamais utilisé la force ni l'exploitation colonialiste pour accumuler de l'argent. D'ailleurs personne ne nie leur contribution énorme tout au long de l'histoire au développement local dans les domaines économique, culturel et social. Sous le régime colonialiste, on a joué la carte de la rivalité entre les autochtones et les Chinois, ce qui a valu à ces derniers d'être la cible de mouvements xénophobes avant la seconde guerre. Lorsque les pays asiatiques sont devenus indépendants, dans les années 50, cette xénophobie a été utilisée par certaines personnes au pouvoir pour détourner l'attention publique des difficultés intérieures. A maintes reprises, on a assisté à l'expulsion de Chinois d'outre-mer : ils ont subi avec silence et résignation les souffrances qui leur ont été infligées à tant de reprises. La tragédie qui se déroule aujourd'hui en mer de Chine est sûrement le comble de ce qu'on a jamais vu. Ce sont ces gens, innocents dans la détresse, que M. Wilfred Burchett et le gouvernement vietnamien présentent comme une damnable cinquième colonne au service de la Chine.

Pour trouver des preuves, M. Burchett va jusqu'à affirmer que le gouvernement chinois demande aux Vietnamiens d'origine chinoise, de la deuxième, de la troisième et de la quatrième génération, de demeurer des « résidents chinois ». Cet argument est faux à cent pour cent. La politique de Pékin, contraire à celle de beaucoup d'autres pays, est très claire : elle invite les ressortissants Chinois résidant à l'étranger à respecter la loi et les mœurs locales et à se lier d'amitié avec les peuples du pays. Elle les encourage à se faire naturaliser, mieux encore, à s'identifier entièrement à la vie locale. Les déclarations officielles en ce sens ne manquent pas. D'ailleurs les Chinois de nationalité étrangère (étrangers d'origine chinoise dans le vocabulaire administratif chinois) visitant la Chine ne rencontrent jamais de discriminations ou de reproches de la part des autorités chinoises. Ils ont le même statut que les autres étrangers. Sur ce point précis, je peux assurer que les actes de la Chine ne contredisent jamais ses paroles.

En faisant de tous les Chinois d'outre-mer les membres d'une cinquième colonne, M. Burchett et le gouvernement vietnamien veulent exploiter la méfiance de certains pays de l'Asie du Sud-Est à l'égard de la société chinoise. Je ne sais pas comment M. Burchett répondrait au jugement de l'histoire, si, sous son impulsion et celle du Vietnam, un autre pays provoquait un exode semblable. Il est aussi lâche de jouer à la légère avec des milliers et des milliers de vies humaines à des fins politiques que de chercher à farder l'assassin en crachant sur la victime sans défense.

## *TÉMOIGNAGE*

# Le drame du « Saint-Louis »

*M. Jules Braunschvig, président de l'Alliance israélite universelle, nous écrit :*

*Le Monde* du 22 juin contient un article de M. Marek Halter intitulé « A quoi sert la mémoire ? ».

La mienne est assez précise en ce qui concerne le drame du *Saint-Louis*, car, membres du comité central de l'Alliance israélite universelle dès 1932, je me suis trouvé, il y a juste quarante ans, mêlé de près aux démarches qui ont permis aux passagers du *Saint-Louis* de ne pas être ramenés en Allemagne.

Il n'y a pas eu seulement « quelques intellectuels » (comme le dit M. Halter) pour s'en préoccuper. Il y a eu des personnalités et les principales organisations juives, les premières concernées. Mais je me souviens aussi d'une réunion finale au ministère de l'intérieur, sous la présidence d'Albert Sarraut, où étaient présents des syndicalistes, des *représentants de la hiérarchie* catholique, le pasteur Boegner, Mme Louise Weiss, etc.

En ce qui concerne la France, dans la semaine qui s'est terminée le 10 juin 1939, reçu par le ministre des affaires étrangères chez qui le président du Consistoire israélite de Paris, Robert de Rothschild, m'avait conduit, j'avais pu obtenir que le département (comme on dit) autorise le consul général de France à Tanger (car la France avait d'abord refusé, arguant du nombre élevé de réfugiés déjà sur son sol) à accepter cinq cents personnes du *Saint-Louis* pour lesquelles j'avais la promesse — exigée par le consul — que l'American Joint Distribution *Committee* garantirait leur subsistance si cela devenait nécessaire.

Parallèlement, le Consistoire de Belgique, grâce à Max Gottschalk (qui était aussi mon collègue à l'Alliance), obtenait du roi des Belges que deux cents personnes soient reçues en Belgique. Voyant dès lors que sept cents sur mille passagers avaient un port de débarquement, les autorités britanniques acceptèrent l'entrée de trois cents. Par la suite, le gouvernement français choisit — malheureusement pour eux — d'accueillir son contingent de cinq cents sur le sol métropolitain plutôt que de risquer des complications à Tanger, où l'influence allemande, mais surtout italienne, commençait à se faire sentir, et où les événements de Palestine avaient déjà certains échos.

Que sont devenues par la suite les sept cents personnes (chiffre approximatif) qui débarquèrent en Belgique et en France ? Ce n'est pas « peu après », comme le pense M. Halter, que les chars allemands ont envahi la Belgique. C'est onze mois plus tard. Il est à espérer que les réfugiés de Belgique ont pu, pendant ce temps, gagner le Nouveau Monde. Mais, pour ceux de France, en guerre depuis le 3 septembre, avaient-ils pu partir ? Ou furent-ils mis dans des camps comme « citoyens ennemis » pour être ensuite livrés par Vichy aux Allemands ? Il est à craindre que peu d'entre eux n'aient eu le temps, la résolution et les documents nécessaires pour quitter le sol français, où, à leur arrivée, ils avaient pu croire avoir trouvé asile.

Quant à la conférence sur les réfugiés, tenue à Evian pendant l'été 1938 — et non pas, comme le laisse penser M. Halter, l'année du *Saint-Louis*, — elle reste un modèle d'échec hypocrite et de faiblesse devant l'Allemagne hitlérienne. C'est ce qui rend la proposition faite actuellement de convoquer une conférence internationale pour les réfugiés du Sud-Est asiatique dérisoire et sinistre.

# *Le miroir aux alouettes*

*M. Marcel Detiège, de Belgrade (Belgique), nous écrit :*

Chaque jour, des milliers de Vietnamiens quittent leur pays dans l'espoir de s'établir sous des cieux plus cléments. Mais ce n'est pas le paradis qui leur ouvre ses portes, c'est l'enfer. Et l'Europe, qui ne s'est jamais, par le passé, fort préoccupée de sa conscience, soudain s'en émeut. M. Jean-Paul Sartre déclare hautement que l'on ne peut laisser ces pauvres gens dériver sur les mers sans leur porter secours. *Magnanime*, il ajoute qu'il faut les accueillir et leur donner du travail... quitte à le leur reprocher plus tard (c'est nous qui le disons...). Du reste, n'est-ce pas ce qui se produit actuellement à l'égard des travailleurs immigrés... que nous avions pourtant invités chez nous ? Mais ce n'est pas la même chose, nous objecteront *d'aucuns. Ces malheureux* sont des réfugiés politiques. Pour un peu l'on regretterait ce temps — pas si lointain, — où l'impérialisme mettait à feu et à sang le Vietnam tout entier afin de sauvegarder des intérêts particuliers.

Cet accès de générosité de l'Europe papelarde ne nous convainc pas. Nous dirons même qu'il nous paraît indécent dans la mesure où il suscite de fausses espérances. L'Occident est un pharamineux miroir aux alouettes. Dans l'esprit des misérables de l'autre bout du monde, c'est un endroit idéal, où l'on vit facilement et où l'on fait fortune. Ce sont les Etats-Unis qui ont imposé cette image de marque. Mais les Etats-Unis ne sont *pas tout l'Occident.* L'Europe, cependant, se trouve dans son orbite. Conclusion simpliste, le mode de vie européen doit se ressentir de ce voisinage. L'on oublie qu'aux Etats-Unis il est des millions de miséreux, noirs, blancs, indiens... Et qu'en Europe le chômage ne cesse d'empirer. « Voyons, dit encore J.-P. Sartre, ce ne sont pas les cinquante mille familles que l'on pourrait accueillir qui vont aggraver la situation ! » Nous prenons acte qu'aux yeux de l'auteur de *la Nausée*, finalement, les choses ne vont pas si mal que l'on veut bien le dire.

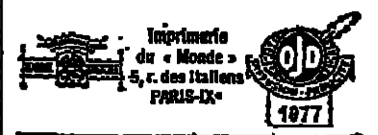
Faut-il donc assener un coup de rame à l'homme qui se noie ? Non, bien sûr. Mais il ne s'agit pas non plus de le sauver des eaux pour le laisser ensuite mourir sur la berge. Certes, l'on ne peut demeurer insensible aux malheurs des autres. Mais la charité n'est jamais une solution. C'est un alibi. Il faut que notre volonté d'assister les plus défavorisés se traduise en des termes politiques. Chaque citoyen doit pouvoir, pour le moins, subsister dans son propre pays, voire dans sa propre région.

Ne pourrait-on imaginer un accord sur ce point entre toutes les grandes puissances ? Cependant, dans le cas présent, que faut-il faire ? Tout d'abord s'enquérir des motivations de ces départs massifs... que ne semblent point contrarier les autorités vietnamiennes... Après quoi nous pourrons aviser en connaissance de cause. « Qu'importent les raisons, dit encore J.-P. Sartre. Ces gens sont là. C'est cela l'important. » Très bien. Mais nous ne voulons pas être contraints ! Entre-temps, puisque aussi bien l'hospitalité est une vertu orientale, montrons-nous orientaux. Mais en nous gardant bien d'entretenir les illusions de ces hôtes inopinés. De la sorte, nous leur épargnerons les tragiques déceptions qu'ont connues, souvenons-nous-en, en France ainsi qu'aux Pays-Bas, les exilés des anciennes colonies...

Voilà ce qui est humain !




Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.







هكذا من الأصل

Le Monde

# étranger

## LE SORT DES RÉFUGIÉS D'ASIE

### L'attitude de la France à l'égard du Vietnam apparaît plus conciliante que celle d'autres pays occidentaux

M. François-Poncet a défini dimanche 1er juillet au « Club de la presse d'Europe N° 1 » la position française sur la question des réfugiés indochinois et sur la conférence international qui doit se tenir à Genève les 20 et 21 juillet sous l'égide des Nations unies. Les termes employés par le ministre français des affaires étrangères apparaissent beaucoup plus modérés et conciliateurs à l'égard ces derniers jours tant par certains pays occidentaux — les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou l'Australie — que par les pays de l'A.S.E.A.N. (Association des nations d'Asie du Sud-Est, comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) réunis à Bali.

Interrogé sur la conférence de Genève, M. François-Poncet a notamment déclaré : « *Cette conférence est indispensable. Naturellement la France y participera activement. Si j'ai un souhait à exprimer, c'est que cette conférence ne s'égare pas dans les polémiques politiques, mais qu'elle aborde de façon constructive le problème des réfugiés pour trouver des solutions, si j'ose dire, aux deux bouts de la chaîne. D'une part, il faut que les pays d'où ces réfugiés sont originaires adoptent une attitude qui permette à la fois d'en réduire le nombre et d'organiser leur départ dans des conditions humaines, qu'il y ait dans ce domaine essentiel une concertation. D'autre part, il faut que, dans les pays d'accueil, qui se situent à l'autre bout de la chaîne, les réfugiés puissent trouver asile afin que leur insertion se fasse dans les meilleures conditions.* »

Répondant à la question : « *Qu'attendez-vous du gouvernement vietnamien ? Qu'il interdise à ces personnes de quitter le pays ?* », le ministre des affaires étrangères a dit : « *Il ne s'agit sûrement pas de cela. Le droit à l'immigration est un droit sacré, il fait partie des droits de la personne humaine. Il n'est naturellement pas question, pour nous décharger d'un problème que nous jugerions encombrant, de faire en sorte que ceux qui veulent de leur propre volonté quitter le territoire vietnamien ne puissent le faire.* »

M. François-Poncet a par ailleurs estimé qu'il fallait « *informer les populations de ces pays des conditions qui sont celles des réfugiés. Il serait criminel de laisser partir des réfugiés qui ne sauraient pas qu'ils affrontent la mort.* » (...) « *Il faut éviter à tout prix*, a-t-il ajouté, *de constituer quelque part, parce qu'on veut spectaculairement et rapidement prendre une décision qui satisfasse les susceptibilités de l'opinion, ce que j'appellerai des camps palestiniens, c'est-à-dire des camps où les gens vivraient dans des conditions indignes.* »

#### Durcissement de Londres et Bonn

D'autre part, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a quitté Kuala-Lumpur dimanche pour l'Australie, après avoir visité le camp de réfugiés de Pulau-Bidong et s'être entretenu avec les autorités malaisiennes. Ces dernières ont refusé de lui donner l'assurance qu'elles cesseraient de rejeter à la mer les « *boat people* ». M. Stirn, qui a promis l'aide de la France aux réfugiés et a reçu un accueil chaleureux à Pulau-Bidong, a déclaré au cours d'une conférence de presse : « *Le Vietnam doit être associé à la solution du problème des réfugiés et donner son accord à cette solution. (...) Le souci et la mission de la France sont d'inciter le Vietnam à le faire ; le Vietnam comprend cela et participera à e solution générale* », a-t-il affirmé.

Ces déclarations optimistes quant à l'attitude du Vietnam contrastent avec celles faites dimanche à Canberra par Mme Thatcher. Interviewée par la télévision australienne, le premier ministre britannique a déclaré : « *Nous faisons face à un nouveau problème. Nous avons une nation comme le Vietnam, une dictature sans pitié, froide, cruelle, qui en fait chasser des gens parce qu'ils sont Chinois et qu'elle veut s'en débarrasser. Notre première tâche est de faire pression sur les Vietnamiens pour qu'ils ne le fassent plus, qu'ils soient soumis à la pression de l'opinion mondiale.* »

Le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, qui se trouve à Hongkong, a préconisé samedi la condamnation par toutes les nations du gouvernement de Hanoï, « *afin d'amener celui-ci, par la honte, à changer sa politique. Aucun pays n'aime être au banc des accusés* ». Lord Carrington devrait, en outre, proposer au cabinet britannique d'accepter un nombre accru de réfugiés indochinois.

Par ailleurs, un sérieux incident diplomatique a opposé Hanoï au gouvernement ouest-allemand. Bonn a, en effet, protesté officiellement samedi après que des unités de la marine vietnamienne eurent tiré des coups de semonce contre un bateau ouest-allemand qui transportait des réfugiés vietnamiens hors des eaux territoriales vietnamiennes, et en eurent arraisonné un autre après avoir, semble-t-il, tenté de l'éperonner. Ces deux navires avaient pris en remorque des barques contenant plusieurs centaines de réfugiés, qui avaient été recueillis sur une plate-forme de forage ouest-allemande dans la mer de Chine méridionale, et qui devaient recevoir asile en R.F.A. Pour Bonn, il s'agit d'un « *acte contraire au droit international* ».

Pour sa part, le Vietnam a protesté, dimanche, auprès de Bonn contre l'aide apportée par des Allemands de l'Ouest à des Vietnamiens qui tentaient de quitter illégalement leurs pays.

A Bali, les ministres des pays de l'ASEAN ont exprimé « *leur grave préoccupation devant le déluge de personnes déplacées et d'immigrants illégaux d'Indochine, qui a atteint les proportions d'une crise, et a provoqué de graves problèmes sur les plans politique, socio-économique et sur le plan de la sécurité dans les pays de l'association et aura un effet déstabilisateur sur la région.* » « *En tant que responsable de l'exode*, affirme le communiqué, *le Vietnam a un rôle décisif à jouer dans la solution du problème. Les ministres des affaires étrangères demandent à la communauté internationale d'intervenir auprès du Vietnam pour qu'il mette fin à l'exode.* »

Dimanche, à son arrivée à Genève, le secrétaire général des Nations unies a confirmé que la conférence sur les réfugiés se tiendrait bien les 20 et 21 juillet. M. Waldheim a demandé une « *action spéciale et urgente* » pour résoudre la crise, ajoutant : « *je ne pense pas qu'une confrontation politique résoudra les problèmes humanitaires* ». Les soixante membres du Haut-Commissariat aux réfugiés (H.C.R.) sont invités à cette conférence, ainsi que le Vietnam et l'U.R.S.S., qui n'en sont pas membres.

### Quarante-deux mille Cambodgiens menacés de mort

De notre correspondant

Bangkok. — *Trois semaines après leur expulsion massive dans une des régions les plus déshéritées et les plus insalubres du Cambodge, on reste sans nouvelles précises des quelque quarante-deux mille civils cambodgiens rejetés au-delà de la frontière par les militaires thaïlandais près du temple de Preah-Vihear, à l'extrême nord du pays. Les rumeurs les plus alarmantes circulent cependant. Elles font état de famine et d'une mortalité élevée au sein de cette population déjà affaiblie avant son renvoi.*

*Selon deux rescapés discrètement parvenus aux Etats-Unis, aucune ration de nourriture n'avait été distribuée par les Thaïlandais avant l'expulsion. Les gens, en majorité des Sino-Khmers, campent à même le sol sous les pluies de la mousson, dans une zone isolée de tout, et se nourrissent essentiellement de feuilles et de racines. Plusieurs dizaines de personnes meurent chaque jour sans qu'il soit possible de les ensevelir.*

*Un groupe de parlementaires américains, auprès duquel ces deux rescapés ont témoigné, a lancé il y a quelques jours un appel au président Carter lui demandant d'ordonner de toute urgence une opération de ravitaillement. Des tentatives ont été faites au cours de la semaine dernière par des organisations privées pour faire parvenir des vivres de l'autre côté de la frontière. Elles n'ont pas, jusqu'à ce jour, obtenu l'assentiment des autorités de Bangkok.*

*Plusieurs groupes de personnes refoulées ont aussi tenté de repasser en Thaïlande. Elles ont été à nouveau renvoyées dans leur pays. D'autre part, après avoir accusé les militaires thaïlandais de violences au cours de l'opération de rejet, la radio du régime de Phnom-Penh et celle de Hanoï ont gardé le silence le plus absolu sur cette affaire. Une majorité des quarante-deux mille personnes est constituée par des femmes et des enfants en bas âge.*

R.-P. PARINGAUX.

## AU TERME DE LA VISITE DE M. CARTER EN CORÉE DU SUD

### Séoul et Washington proposent à Pyongyang « d'étudier les moyens de développer le dialogue »

De notre envoyé spécial

Séoul. — M. Carter a terminé, dimanche 1er juillet, une visite officielle en Corée du Sud, au cours de laquelle il a essayé de concilier les impératifs stratégiques des Etats-Unis en Asie, la détente et sa politique en faveur de la défense des droits de l'homme.

Le point essentiel du communiqué commun publié à l'issue de cette visite est une proposition conjointe de « tenir une réunion de représentants de la Corée du Nord, de la Corée du Sud et des Etats-Unis afin d'étudier les moyens de développer le dialogue et de diminuer la tension dans la région ».

Cette proposition, devait préciser, au cours d'une conférence de presse, M. Vance, secrétaire d'Etat américain, « *a été communiquée à la Corée du Nord par un pays tiers* », dont le nom n'a pas été mentionné, mais qui, selon des sources américaines, est vraisemblablement la Chine.

« *Nous avons informé de notre initiative aussi bien la République populaire de Chine que l'Union soviétique* », a ajouté M. Vance. Selon le secrétaire d'Etat américain, cette initiative n'est en rien une réponse à l'apparente ouverture faite, mercredi 27 juin, par la Corée du Nord : dans son discours en l'honneur d'une délégation de Sri-Lanka, M. Ho Dam, ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée, avait notamment déclaré que la Corée du Sud pourrait participer aux entretiens entre Washington et Pyongyang une fois que ceux-ci auraient atteint un certain stade. Une formulation qui laissait entendre que la Corée du Nord tendait à infléchir sa position de principe : les Coréens du Sud n'étant pas signataires de la convention d'armistice de 1953, Pyongyang a toujours affirmé que seuls les Etats-Unis étaient un interlocuteur valable.

Tout en soulignant « *l'importance et le sérieux* » de la proposition conjointe américano-sud-coréenne, M. Vance a déclaré qu'il n'avait pour l'instant aucune indication sur l'accueil que lui réserveraient les Coréens du Nord. On estime cependant dans les milieux diplomatiques américains que cette proposition devrait être appuyée par la Chine, qui a tout intérêt à une diminution de la tension dans la péninsule pour ne pas avoir deux fronts de déstabilisation, l'un en Indochine et l'autre en Corée. D'une manière générale, on a le sentiment, du côté américain, que la position des Etats-Unis s'est franchement améliorée dans cette partie du monde depuis deux ans, et en particulier depuis la normalisation avec la Chine.

Les Etats-Unis ont réaffirmé dans le communiqué commun qu'ils n'entendaient pas prendre une initiative unilatérale à l'égard de la Corée du Nord.

« *Le jour où les principaux alliés de la Corée du Nord seront disposés à développer leurs relations avec la République de Corée* (Corée du Sud), *les Etats Unis sont disposés à prendre des mesures similaires vis-à-vis du Nord* », est-il précisé dans le communiqué.

En d'autres termes, l'administration Carter endosse formellement le principe des reconnaissances croisées des deux Corées, les alliés de Pyongyang étant évidemment la Chine et l'U.R.S.S. Pour sa part, depuis l'été 1973, époque où le dialogue entre Séoul et Pyongyang commencé l'annéeprécédente a capoté, la Corée du Sud a annoncé qu'elle était prête à entamer des négociations avec ces deux pays.

En ce qui concerne la présence américaine en Corée du Sud, et plus particulièrement la question du retrait graduel d'une partie des troupes qui y sont stationnées, le communiqué précise : « *Les deux présidents estiment que la sécurité de la République de Corée est le pivot du maintien de la paix et de la stabilité dans l'Asie du Nord-Est.* »

Le communiqué poursuit : « *Le président américain a réaffirmé le profond souci des Etats-Unis d'éviter toute destabilisation de la péninsule et a assuré le président Park, dans le contexte d'un retrait des troupes américaines de Corée du Sud, que les Etats-Unis continueraient à maintenir une présence militaire dans ce pays.* » Sans infirmer ni confirmer les informations publiées dans la presse coréenne selon lesquelles M. Carter aurait décidé de « *geler* » le retrait prévu d'une partie des soldats américains de Corée.

En fait, le retrait est déjà suspendu depuis février dernier. Au moment de son arrivée au pouvoir en 1977, M. Carter avait annoncé son intention de retirer par étapes six mille des trente-huit hommes en service en Corée du Sud au cours de 1978. En avril cette année-là, il décidait de diviser en deux le contingent devant quitter la Corée.

A ce jour, trois mille quatre cents soldats seulement ont été rapatriés, car, en février 1979, Washington décidait de suspendre le départ d'un nouveau contingent de deux mille six cents hommes ; la Maison Blanche justifiant cette décision en faisant valoir que, selon les estimations de la C.I.A., l'armée nord-coréenne avait considérablement augmenté le nombre de ses troupes au cours des deux dernières années. Un argument qui a certainement plus de poids politique que militaire : l'armée sud-coréenne est sans doute, si l'on en croit la C.I.A., inférieure en nombre de quarante mille hommes à celle du Nord, mais elle est beaucoup mieux équipée en artillerie et en aviation (elle dispose notamment de chasseurs F-4, et les Etats-Unis ont confirmé lors des entretiens de Séoul qu'ils livreraient prochainement des F-16), alors que le Nord ne dispose que de Mig-21 et de missiles de conception dépassée.

#### Satisfaction de l'opposition

Mettant l'accent sur la proposition de M. Carter d'ouverture d'un dialogue tripartite avec le Nord, les Américains font valoir qu'une telle initiative doit être perçue non seulement dans le contexte de la détente, mais aussi dans la perspective de la défense des droits de l'homme. « *En contribuant à diminuer la tension dans la péninsule, nous pouvons créer un climat plus favorable au respect des libertés* », disent-ils. Le côté quelque peu pharisien de ces propos n'a pas échappé aux éléments les plus déterminés de l'opposition. Celle-ci n'en est pas moins satisfaite en général des initiatives prises par M. Carter. Le chef de la Maison Blanche, à son habitude, a tenu à rencontrer à Séoul des opposants (les présidents des formations parlementaires, dont M. Kim Yong-san, qui dirige le nouveau parti libéral et est un proche de M. Kim Dae-jung, et douze personnalités religieuses parmi lesquelles Mgr Kim, archevêque de Séoul, et le révérend Kim Kwong-sok).

M. Carter a évoqué la question des droits de l'homme dans son discours lors du dîner offert à la Maison Bleue (résidence du président) par M. Park. Il a notamment déclaré : « *Il y a* (en Corée) *des preuves évidentes de progrès économique remarquable (...), mais je crois qu'une telle réussite peut être accompagnée de progrès similiaires dans la réalisation des aspirations humaines fondamentales dans le domaine politique et des droits de l'homme.* » Propos qui, bien que prévisibles, ont suscité un certain agacement des autorités locales, qui ont aussitôt fait circuler parmi les journalistes des mises au point présentant notamment comme sans fondement tout ce que pouvait leur dire M. Kim Dae-jung. Ce fut la seule intervention de M. Carter retransmise en direct par la télévision et que, par conséquent, la presse coréenne n'a pu « interpréter ».

M. Vance a, d'autre part, remis à son homologue sud-coréen deux listes de prisonniers politiques comportant plus d'une centaine de noms (l'une a été établie à partir des documents d'Amnesty International, l'autre, plus longue, a été apparemment dressée par l'ambassade américaine) en demandant que « *ces cas soient étudiés et que ces personnes soient libérées* ». Un geste dont on peut se demander cependant s'il aura des conséquences, étant donné qu'il a fallu plus d'un an de pressions pour sortir de prison M. Kim Dae-jung, qui a pour lui d'être célèbre. De source américaine, on précise enfin que, au cours de ses entretiens en tête à tête avec M. Park, le président Carter a abordé la question de l'abrogation du décret présidentiel n° 9 qui, interdisant de critiquer le gouvernement, est une des plus flagrantes atteintes à la liberté d'expression en Corée du Sud.

PHILIPPE PONS.

### Sous les jumelles des policiers dans la maison de M. Kim Dae-jung

De notre envoyé spécial

Séoul. — « *Il est ironique de penser que, précisément au moment de la visite de M. Carter, qui, à maintes reprises, a déclaré que les droits de l'homme étaient au cœur de la diplomatie américaine, ceux d'entre nous, en Corée, qui se battent pour la démocratie sont en prison, où c'est le cas de plus d'un millier, assignés à résidence* », nous dit M. Kim Dae Jung, le plus célèbre opposant au régime Park. Dans sa modeste maison du quartier de Shinchun à Séoul, surveillée en permanence par une centaine de policiers et de membres des services secrets qui examinent à la jumelle l'intérieur et vérifient l'identité des visiteurs.

M. Kim Dae Jung, qui faillit battre M. Park à l'élection présidentielle de 1971, fut enlevé à Tokyo en 1973 par les agents du régime, emprisonné en 1976 et mis en liberté provisoire en décembre dernier (« *De force*, dit-il, *car je ne voulais pas être libéré sans mes compagnons* »), est désormais cloîtré chez lui. Même sa famille, nous dit-il, n'a pas le droit de lui rendre visite. Si ses secrétaires sortent, ils ne peuvent plus rentrer, donc ils vivent avec lui. Seule la presse étrangère peut lui rendre visite, pour l'image de la Corée à l'étranger, car les journalistes locaux n'ont pas le droit de rapporter ses propos et même de mentionner son nom.

« *Nous avions demandé que pour la visite de M. Carter le décret présidentiel n° 9* — qui interdit à quiconque de critiquer le gouvernement et de donner des informations « *fausses* » aux étrangers — *soit levé et que soient libérés les cinq cents prisonniers politiques qui vivent dans des conditions déplorables et dont certains ont été torturés, en mai dernier, pour s'être révoltés et avoir demandé l'autorisation de recevoir des livres.* »

Depuis sa sortie de prison, M. Kim Dae Jung, privé de ses droits politiques, anime l'alliance pour la restauration de la démocratie et la réunification du pays avec l'ancien président de la République, M. Yu Po Son, et M. Ham Sok Wong, dont le visage de vieux lettré et le costume traditionnel coréen apparaissent dans toutes les manifestations.

« *Je ne suis pas opposé à la visite de M. Carter pour ce qu'il représente*, poursuit M. Kim Dae Jung, *mais je dénonce la situation dans laquelle elle se déroule et qui confirme la suppression des droits de l'homme en Corée. Je crains que la situation soit pire une fois que M. Carter aura tourné les talons.*

» *Le gouvernement légitime sa répression en affirmant : « Sécurité d'abord, démocratie ensuite. » Je ne nie pas la réalité du développement économique de ces quinze dernières années, mais ni les armes ni l'argent ne sont une garantie si un gouvernement n'a pas la confiance du peuple. Voyez l'Iran. Je reconnais que le gouvernement est assez puissant pour supprimer nos droits, nous mettre en prison à sa guise, mais, politiquement, il n'est pas fort : j'entends qu'il n'a pas le soutien de la population. Aux dernières élections, en décembre 1978, c'est l'opposition qui a gagné* (1), *mais parce que le tiers du Parlement est appointé par le pouvoir elle n'a pas obtenu la majorité. Le régime Park affaiblit la loyauté et la conscience anticommuniste de la nation.*

» *En vous parlant comme je le fais, je tombe sous le coup du décret n° 9 et peux, demain, être remis en prison sans autre forme de procès.* » — Ph. P.

(1) Le Parti républicain démocrate, qui soutient le gouvernement, a obtenu soixante-huit sièges sur cent cinquante quatre à pourvoir, le nouveau parti démocrate en remportant soixante et un, le parti pour l'unification deux et les indépendants vingt deux.

# ASIE

## Chine

### La session de l'Assemblée nationale a été nettement orientée « à droite »

De notre correspondant

Pékin. — L'Assemblée nationale populaire chinoise a terminé, dimanche 1er juillet, sa seconde sesison par plusieurs nominations à de hautes fonctions dans la hiérarchie de l'Etat. Elle s'est ainsi donnée quatre nouveaux vice-présidents : M. Peng Zhen, ancien maire de Pékin, président de la commission des lois, réhabilité au mois de décembre dernier ; un militaire, M. Xiao Jingguang, qui bat tous les records de longévité à un même poste, puisqu'il commande la marine chinoise depuis 1950 ; M. Zhu Yunshan et Mme Shi Liang enfin, tous deux représentants d'autres partis que le P.C.C. et membres de longue date du comité permanent de l'Assemblée.

Trois vice-premiers ministres ont également été nommés : MM. Chen Yun, Bo Yibo et Yao Yilin. Tous les trois sont des économistes et les deux premiers retrouvent un poste qu'ils avaient déjà occupé avant la Révolution culturelle. On note que tous les trois se retrouvent au sein d'une « commisison financière et économique auprès du conseil des affaires d'Etat », dont la création vient d'être décidée.

M. Fang Yi, enfin, devient officiellement président de l'académie des sciences, poste qu'il occupait *de facto* depuis le décès de son précédent titulaire, M. Guo Mojo.

La conférence politique consultative du peuple chinois, qui siégeait parallèlement à l'Assemblée, n'avait pas encore annoncé, lundi matin, la fin de ses travaux, mais on savait déjà, de bonne source, qu'elle s'était donnée un nouveau vice-président en la personne de M. Lu Dingyi, ancien chef du département de la propagande du comité central, l'une des grandes victimes de la Révolution culturelle, récemment réhabilité et considéré comme l'un des chefs de file de la tendance la plus à droite à l'heure actuelle au sein du P.C. chinois.

Le bilan de cette session parlementaire ne peut se dreser en quelques mots : priorité y a été donnée à l'économie, mais des orientations politiques se sont, en même temps, dessinées à travers les discours, les décisions et les comptes rendus de débats.

Trois constatations principales s'imposent à cet égard.

Primo, l'ensemble de la session a été nettement orienté « à droite ». Il y a été constamment question de lutter contre les tendances « gauchistes », pratiquement jamais de parer aux erreurs « droitières » qui pourtant avaient été dénoncées dans les semaines précédentes, à Pékin comme en province, au même titre que les premières. Politiquement, cela signifie que la ligne définie lors du plénum du comité central au mois de décembre dernier — qui s'était heurtée, au printemps, à une réaction « orthodoxe » accompagnée d'une vague d'arrestations dans les milieux contestataires — reprend maintenn clairement le dessus. En termes de personne, c'est une victoire pour M. Dengxiaoping, qui fait preuve d'une rare élasticité politique en ne paraissant affecté ni par ses erreurs en matière de planification économique qui nécessitent la politique actuelle de réajustement ni par l'aventure de la guerre avec le Vietnam (dont les résultats prêtent en Chine même à des appréciations diverses). On notera toutefois que le dynamique vice-premier ministre n'exerce plus un pouvoir tout à fait sans partage, puisque il se voit flanquer au même poste d'un nouveau collègue, M. Chen Yun, qui fait de plus en plus figure de gardien des bonnes mœurs en matière économique et financière. Les deux hommes sont de familles politiques voisines — l'une et l'autre également « antigauchiste », — mais leurs tempéraments, leurs exigences fondamentales sont différents. Sans parler de conflit, c'est entre leus deux personnalités que risque de se déterminer à court terme l'équilibre de forces le plus significatif au sein du régime.

#### « Démocratie »

*Secundo*, « *démocratie* » a été l'un des maîtres mots des débats et des discours. Cette notion est liée à celle de légalité et le principal orateur sur ce thème a été M. Peng Zhen, qui, avec une incontestable volonté de rigueur, a voulu jeter les bases d'un ordre nouveau dans lequel tous les citoyens, quel que soit leur rang, seront égaux devant la loi. Objectivement, toutefois, la démocratisation chinoise est fermement délimitée par deux ordres de considération, à l'instar du système soviétique. D'abord, elle assimile à des actes criminels les délits « *contre-révolutionnaires* », c'est-à-dire « *les actes ayant pour but le renversement du pouvoir de la dictature du prolétariat et du système socialiste et portant atteinte à la République populaire de Chine* ».

A partir de là, tout est affaire d'interprétation et les membres de la « bande des quatre », par exemple, pourraient sans difficultés tomber sous le coup de ces dispositions.

Appuyée sur un système législatif inédit, la nouvelle démocratie chinoise se caractérise d'autre part comme une « *démocratie de combat* ». Un objectif essentiel et explicite des réformes entreprises est d'éviter que ne se reproduise un phénomène analogue à celui de Lin Biao et de la « bande des quatre ». On comprend fort bien que le législateur veuille dresser un barrage contre le retour éventuel des abominations traversées pendant la révolution culturelle. Il reste que sa démocratie se définit par opposition à un courant politique et, surtout, par une volonté de rupture avec une période historique dont sont issus la moitié des membres du parti communiste chinois, et une proportion au moins égale de la population du pays. Le résultat est que certains courants de pensée sont exclus de la vie politique normale. La force du courant actuel est qu'il s'identifie à un désir de stabilité qui, en Chine comme ailleurs, est généralement celui de la « *majorité silencieuse* », mais ne constitue pas toujours une force dynamique de transformation de la société.

*Tertio*, des choix politiques et économiques essentiels ont été laissés en suspens. De son propre laissés en suspens. De son propre aveu, la direction chinoise ne s'estime pas en mesure, à l'heure actuelle, de déterminer ses décisions en matière de planification au-delà de l'année en cours. En même temps, des débats tout à fait concrets demeurent sans conclusion. Deux exemples : jusqu'où peut aller la répartition des responsabilités entre petites unités de production agricoles ? En matière d'éducation, l'accent doit-il être mis sur la formation accélérée d'élites ou sur l'élévation progressive, mais plus générale, du niveau culturel de la nation ? Ces deux sujets sont largement débattus dans la presse chinoise, mais pratiquement absents des débats de l'Assemblée. L'impression prévaut en fait que ce genre de question touche à un domaine où ne règne pas une unanimité de points de vue. En outre, des soucis plus immédiats encore ont actuellement la priorité, comme en témoigne l'apparition de la « *commission financière et économique* », dont le rôle de chien de garde des fonds publics est assez évident.

L'œuvre législative de cette session parlementaire est sans doute celle dont on se souviendra. Quels que soient ses défauts, elle comporte l'instauration l'élections directes — à la base — et nd'un appareil judiciaire censés l'un et l'autre garantir les droits des citoyens. Contre quoi ? Le problème est, au fond, de savoir si, en répondant « *contre d'éventuels émules de Lin Piao et de la bande des quatre* », la nouvelle direction chinoise ne joue pas un peu trop de la démocratie dans le sens qui lui convient, au risque de s'exposer, comme dans d'autres pays socialistes, aux formes les plus diverses de la contestation.

ALAIN JACOB.

● *Pas d'assistance nucléaire française au Pakistan à des fins militaires.* — La France ne fournira aucune assistance au Pakistan lui permettant de construire la bombe atomique. C'est ce qu'a affirmé M. Giscard d'Estaing au ministre indien des affaires étrangères, M. Vajpayee. Ce dernier, qui a rapporté ces propos samedi 30 juin à New-Delhi, à son retour d'une visite en Algérie et en France, a ajouté que Paris approuvait la décision indienne de n'utiliser l'énergie nucléaire qu'à des fins pacifiques. Il a aussi précisé que la France et l'Inde étudiaient le choix d'emplacements en Inde, où de vastes projets nucléaires pouvaient être réalisés en collaboration entre les deux pays. Cette question devrait être abordée à nouveau, lors de la visite que M. Giscard d'Estaing doit effectuer en Inde avant la fin de l'année. — *(A.F.P.)*

# AFRIQUE

## Algérie

### Les modifications apportées à la Constitution ne remettent pas en cause les pouvoirs du président

De notre correspondant

Alger. — L'Assemblée populaire nationale a adopté samedi 30 juin à l'unanimité et au terme d'un très court débat le projet de loi portant révision de la Constitution qui avait été déposé par le président de la République.

Les modifications ainsi apportées à la Loi fondamentale, conformément aux recommandations formulées par le congrès du F.L.N. en janvier dernier, ne remettent pas en cause les lignes principales d'un régime qui reste fortement présidentiel. Il s'agit pour l'essentiel d'aménagements visant soit à compléter les structures du pouvoir, soit à combler des lacunes, soit à harmoniser les dispositions concernant le fonctionnement du parti et celui de l'Etat. C'est ainsi que la durée du mandat présidentiel est ramenée de six à cinq ans afin de coïncider avec la périodicité des congrès du parti, le chef de l'Etat étant en même temps secrétaire général du F.L.N. et « *incarnant l'unité de direction du parti et de l'Etat* ».

Le nouveau texte constitutionnel rend désormais obligatoire la désignation d'un premier ministre par le président de la République. Cette nomination était auparavant facultative, et le président Boumediène s'était abstenu d'y procéder. Fidèle au vœu exprimé par le congrès du F.L.N., le président Chadli Bendjedid n'a pas attendu la révision constitutionnelle pour combler cette lacune, puisqu'il a confié cette tâche à M. Abdelghani, membre du bureau politique et ancien membre du Conseil de la Révolution. Il cumule cette tâche avec le portefeuille de l'intérieur, qu'il détenait déjà dans le précédent gouvernement.

#### La succession du chef de l'État

Autre modification prévue, le chef de l'Etat se voit ouvrir la possibilité et non l'obligation de nommer plusieurs vice-présidents au lieu d'un seul. Rien n'indique qu'il soit tenté dans l'immédiat d'user de cette nouvelle faculté. La composition du gouvernement actuel est le fruit de minutieux dosages et reflète un équilibre délicat qui pourrait être troublé par de nouvelles nominations.

L'article 117 de la Loi fondamentale, tellement évoqué et commenté lors de la longue maladie du président Boumediène, a enfin fait l'objet d'un ajout substantiel. C'est ce texte qui organisait la succession du président de la République en cas de vacance définitive du pouvoir. *Il prévoit désormais la vacance* temporaire « *pour cause de maladie grave et durable* ». Celle-ci doit être constatée « *par tous les moyens appropriés* » par le comité central du F.N.L., instance suprême du parti. Cet organe propose ensuite à la majorité des deux tiers de ses membres à l'Assemblée populaire nationale de « *déclarer l'état d'empêchement* ». La Chambre doit le faire également à la majorité des deux tiers des députés. Ceux-ci confient alors au président de leur Assemblée l'intérim du chef de l'Etat pour une durée maximale de quarante-cinq jours. Si, au terme de ce délai, le président n'a pas retrouvé ses capacités, il est considéré comme démissionnaire. L'intérim du président de l'Assemblée nationale est alors prolongé d'une nouvelle période de quarante-cinq jours au cours de laquelle doit être organisée une élection présidentielle après que le congrès du parti eut désigné son candidat.

Au moment de la succession du président Boumediène, en janvier dernier, des débats avaient agité la classe politique algérienne concernant l'opportunité de réviser profondément une Constitution taillée, disaient certains, à la mesure d'un personnage hors série. Cette thèse n'a pas prévalu et le président Chadli Bendjedid garde l'essentiel des pouvoirs de son prédécesseur. Il doit certes nommer, « *parmi les membres du gouvernement* », un premier ministre, mais celui-ci se voit confier une tâche strictement limitée. Il « *assiste* » le chef de l'Etat « *dans la coordination de l'activité gouvernementale et la mise en œuvre des décisions prises en conseil des ministres* ». Il exerce, d'autre part, ses attributions « *dans le cadre des pouvoirs qui lui sont délégués par le président de la République* ». C'est d'ailleurs le chef de l'Etat qui préside, depuis son élection, le conseil hebdomadaire des ministres au cours duquel il énonce ses « *orientations* ».

Chef de l'Etat, du parti et du gouvernement, le président Chadli Bendjedid a également la haute mains sur l'armée, dont il est issu. Il détient en effet le portefeuille de la défense. Il dispose donc d'une gamme fort étendue de moyens qui lui permettraient, si besoin en était, de faire prévaloir sa volonté.

DANIEL JUNQUA.

### UNE DÉLÉGATION MAURITANIENNE SÉJOURNE A ALGER

*(De notre correspondant.)*

Alger. — Une délégation mauritanienne est arrivée samedi 30 juin à Alger afin de poursuivre les discussions qui avaient été engagées du 11 au 14 juin. Comme la précédente (*le Monde* du 14 juin), elle est dirigée par le lieutenant-colonel Ahmed Ould Sidi, deuxième vice-président du Comité militaire de salut national.

Les émissaires mauritaniens ont eu dimanche après-midi une séance de travail avec une délégation algérienne conduite par M. Benyahia, ministre des affaires étrangères.

Cette nouvelle rencontre, sur laquelle rien n'a filtré, prouve que le dialogue n'est pas interrompu, un dialogue qui prend un relief particulier à la veille du sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Monrovia. Cette réunion de l'O.U.A. est activement préparée par la diplomatie algérienne, ainsi qu'en témoignent les entretiens que des émissaires algériens ont eus samedi et dimanche avec des dirigeants gabonais, sécheyllois, nigérians et éthiopiens. — D. J.

# PROCHE-ORIENT

## Émirats arabes unis

### LA FORMATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT PARAIT METTRE UN TERME A LA CRISE CONSTITUTIONNELLE

Abou-Dhabi *(A.F.P.)*. — Le nouveau gouvernement de l'Etat des émirats arabes unis (E.E.A.U) a été constitué, le dimanche 1er juillet, sous la présidence de Cheikh Rached, émir de Dubaï. La crise constitutionnelle qui a été à l'origine de la démission du précédent gouvernement, le 24 avril (*le Monde* du 26 avril et du 16 juin) serait ainsi close.

Le cabinet formé le 1er juillet compte quatre nouveaux ministres : MM. Saed Salman, ancien ambassadeur des émirats à Paris, prend le portefeuille de l'éducation ; Saif Al Jarwan, ambassadeur au Caire avant la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, celui du travail et des affaires sociales ; Humaïd Nasser Al-Oweiss, celui de l'eau et de l'électricité ; Hamad Abdel Rahmane celui de la santé.

La modification la plus importante est la nomination de cheikh Rached (*qui est vice-président de l'E.E.A.U. et émir de Dubaï*), comme premier ministre, succédant ainsi à son fils. Cette nommination avait été décidée, le 30 avril dernier, par le conseil supérieur de l'E.E.A.U., composé des dirigeants des sept émirats membres de la Fédération : Abou-Dhabi, Dubaï, Charjah, Ras-Al-Khaïmah, Fujeïrah, Oum-El-Kaweïn et Ajmane. Le fils de Cheikh Rached, Cheikh Maktum devient vice-premier ministre.

La nomination de cheikh Rached, permettra, selon les observateurs à Abou-Dhabi, de faciliter le règlement de divergences entre les dirigeants des émirats notamment en ce qui concerne l'élaboration d'une Constitution définitive — celle de 1971 n'étant que provisoire — l'unification des forces armées et l'abrogation des frontières intérieures.

## Israël

### En Cisjordanie

### L'UNIVERSITÉ DE BIR-ZEIT SERAIT AUTORISÉE A ROUVRIR SES PORTES

De notre correspondant

Jérusalem. — Le ministère de la défense a laissé entendre dimanche soir 1er juillet que deux des principales mesures de rétorsion prises par l'administration militaire contre l'agitation en Cisjordanie venaient d'être rapportées. L'université de Bir-Zeit, « *fermée jusqu'à nouvel ordre* » depuis deux mois, serait autorisée à rouvrir ses portes, et la procédure judiciaire engagée contre des personnalités qui avaient participé, le 17 juin à Naplouse, à une manifestation de rues contre la création de l'implantation d'Elon-Moreh, serait suspendue.

Ces deux mesures avaient récemment provoqué de nombreuses protestation et notamment l'inquiétude du département d'Etat américain, qui avait insisté pour que l'université de Bir-Zeit, principal centre d'enseignement *supérieur* dans les *territoires* occupés, puisse reprendre ses cours. Le vice-recteur de l'université, M. Gabi Baramki, a confirmé qu'il attendait pour le 3 juillet la notification officielle de l'autorisation après avoir rencontré, le 29 juin, le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, et le commandant militaire de Cisjordanie, le général Benjamin Ben Eliezer.

Il semble que le rôle de M. Ezer Weizman a été déterminant pour la décision de ces mesures d'apaisement et qu'il a dû combattre pour cela l'avis de certains dirigeants militaires et de quelques-uns de ses collègues au gouvernement. Il convient à ce propos de remarquer que ces mesures sont partielles, car si le procès des participants à la manifestation de Naplouse ne doit pas avoir lieu, différentes « punitions » ont été ordonnées dimanche contre la population de la ville. Les visites des familles vivant à l'étranger seront interdites ou limitées, les importations ou exportations à travers les ponts du Jourdan seront réduites, et plusieurs personnalités, dont le maire, M. Bessam Chakaa, n'ont plus l'autorisation de quitter le territoire.

FRANCIS CORNU.

*DANS UNE INTERVIEW A « NEWSWEEK »*

### Cheikh Yamani lie l'avenir de la « coopération pétrolière » à la solution de la question palestinienne

Dans un entretien accordé à *Newsweek* après la conférence de l'OPEP de Genève, Cheikh Yamani souligne que les pays arabes seraient plus réceptifs aux demandes occidentales s'ils étaient certains de la volonté de ceux-ci de réduire leur consommation et de favoriser un règlement global au Proche-Orient.

Si la question du Proche-Orient n'a pas dans l'immédiat d'implication dans les difficultés pétrolières, Cheikh Yamani met en garde les pays occidentaux.

Rappelant l'affrontement de la semaine dernière entre les chasses israélienne et syrienne, Cheikh Yamani affirme : « *Les Israéliens cherchent un prétexte pour éviter d'envisager l'inévitable, à savoir la création d'un foyer national palestinien et un retrait de la rive ouest. Les Palestiniens sont de plus en plus désespérés, et je ne serais pas surpris qu'un jour ils coulent un ou deux pétroliers géants dans le détroit d'Hormuz* (1) *pour forcer le monde à agir dans le respect de promesses faites et à venir à bout de l'obstination israélienne* (...).

» *Cela ferait ressembler la crise actuelle à un jeu d'enfant. (...) Si les Etats-Unis ne peuvent pas obliger Israël à ramener ses troupes sur les frontières de 1967, ou s'ils n'en sont pas capables alors vous devez vous préparer à en subir les conséquences.* »

(1) La production pétrolière de l'Iran et des Emirats Arabes Unis et une grande partie de celle de l'Irak passent par le détroit d'Hormuz (N.D.L.R.).

## Iran

### Une « constituante restreinte » de soixante-quinze membres sera élue pour examiner le projet de loi fondamentale

Une « constituante restreinte » de soixante-quinze membres sera élue en Iran au cours de la dernière semaine de juillet. Elle examinera le projet de Constitution publié le 18 juin dernier, et y apportera d'éventuelles modifications. On précise, de source officielle, que les candidats à cette assemblée devront nécessairement « *croire au système de la République islamique et être fidèle à ce système* ». Leur passé devrait ne pas être entaché par une quelconque compromission avec l'ancien régime. Soixante-et-onze membres de la Constituante seront élus par les musulmans à raison d'un représentant par cinq cents mille habitants. Les quatre autres seront désignés par les minorités religieuses reconnues en Iran : israélite, zoroastrienen et deux chrétiennes, chaldéenne et assyrienne. L'éligibilité est possible à partir de trente ans. Tout citoyen à partir de seize ans pourrait être électeur. Soixante-quinze mille contrôleurs répartis à travers quinze mille centres assureront dans le pays la régularité du scrutin. Le projet de Constitution devra être adopté par les deux tiers des membres de l'Assemblée avant d'être soumis à un référendum probablement à l'automne prochain.

Pour la première fois, depuis son retour en Iran, l'imam Khomeiny a présidé dimanche 1er juillet, à Qom, une réunion conjointe du gouvernement et du conseil de la révolution. L'un des objectifs de cette réunion extraordinaire était de prendre en considération les doléances du premier ministre, M. Bazargan, qui aurait menacé de démissionner ainsi que l'ensemble de son cabinet. M. Bazargan exigeait que les pouvoirs des comités islamiques soient réduits sinon annulés. Il insistait surtout pour que l'on mette fin au pouvoir parallèle des religieux. Il semble qu'il aurait obtenu satisfaction au moins partiellement. Dès dimanche soir, le chef de la police, le général Rahimi, a invité tous les comités islamiques à restituer le matériel militaire qu'ils s'étaient approprié pendant la période insurrectionnelle.

D'autre part, une personnalité proche de l'imam Khomeiny, le vice-ministre de l'intérieur, M. Saegh Tabatabai, a été nommé porte-parole officiel du gouvernement en remplacement de M. Abbas Amir Enrezam, qui a été nommé ambassadeur auprès des pays scandinaves. M. Tabatabai facilitera, espère-t-on, les rapports entre le gouvernement et le conseil de la révolution. La veille de sa nomination, M. Tabatabai avait été pris à parti par l'organe du parti communiste Toudeh, *Mardom*, qui lui reproche d'avoir accusé l'Union soviétique de fomenter des troubles au Baloutchistan.

#### Manifestation à l'université

Plusieurs dizaines de milliers de militants de la branche armée des Fedayins du Peuple (marxistes) ont manifesté vendredi à l'université de Téhéran pour protester notamment contre « *les agissements du gouvernement tendant à désarmer les militants du mouvement* ». Les orateurs ont estimé qu'une telle décision « *ne pouvait que rendre service à l'impérialisme et au sionisme* ». Ils se sont également élevés contre l'arrestation, la semaine dernière, de quatre de leurs militants. Ils ont, par ailleurs, exigé la libération de l'un des dirigeants des Moudjahidin du peuple, Mohamed Reza Saadati, qui poursuit sa grève de la faim depuis près d'un mois (*le Monde* des 30 juin et 1er juillet).

Dimanche, le gouvernement a fini par autoriser le départ d'Iran de Mohamed Mountazeri, fils du célèbre ayatollah du même nom, après qu'il eût pris d'assaut, avec plusieurs membres de sa milice, un avion de la Syrian Airlines. Le jeune mollah n'avait pas le droit de se rendre à l'étranger, ne disposant pas d'un passeport iranien depuis son départ d'Iran sous le régime du chah. Il a quitté Téhéran avec ses compagnons pour Damas sans avoir régularisé sa situation.

Pour la première fois depuis l'effondrement de la monarchie, un journaliste étranger, M. David Lamb, correspondant du *Los Angeles Times*, a été expulsé d'Iran pour avoir écrit des articles « malveillants ».

# AFRIQUE

## Maroc

### LE GOUVERNEMENT INSTAURE UN IMPOT DE SOLIDARITÉ

De notre correspondant

Rabat. — Face à la menace d'un sérieux déséquilibre de son budget de fonctionnement, le gouvernement marocain a décrété l'institution d'un impôt temporaire de solidarité nationale, et un relèvement de certains droits et taxes, à compter du 1er juillet. Les députés devront ratifier ces mesures lors de leur session d'octobre — ce qui ne devrait pas soulever de problèmes majeurs.

Les dépenses supplémentaires, de l'ordre de 800 millions de dirhams (environ 880 millions de francs), doivent couvrir les charges de la défense nationale consécutives au conflit du Sahara occidental, le relèvement du prix du pétrole brut et des cours mondiaux des produits importés, ainsi que la majoration des traitements dans la fonction publique depuis le 1er mai dernier.

Une recette supplémentaire de 250 millions de dirhams est attendue de l'impôt de solidarité, soit approximativement le tiers des recettes que doit procurer l'application du décret-loi. Les deux tiers restants proviendront d'une augmentation des droits de timbre, d'une majoration de diverses taxes sur les vins et sur les alcools et les tarifs des P.T.T., ainsi que d'une augmentation du taux de la « taxe sur les services » (analogue à la T.V.A. en France), lequel atteindra 12 % (exception faite des transports et du secteur touristique).

L. G.

## Tunisie

### VINGT-HUIT OPPOSANTS CONDAMNÉS A DES PEINES DE PRISON

(De notre correspondant.)

Tunis. — Le tribunal correctionnel de Tunis a rendu samedi 30 juin son verdict dans le procès intenté à quarante-quatre opposants tunisiens pour leur appartenance à deux « organisations illégales », le parti révolutionnaire du peuple tunisien et le Front nationaliste progressiste pour la libération de la Tunisie (*le Monde* du 9 juin).

Des peines d'un à sept ans et demi de prison et seize acquittements ont été prononcés à l'encontre des accusés, dont onze étaient en état d'arrestation.

Principal détenu, M. Zine El Abidine El Madhkouri, a été condamné à la plus lourde peine, sept ans et six mois de prison. Tous les accusés en fuite se sont vu infliger des peines de cinq à six ans de prison. Parmi ces derniers, l'un des plus anciens opposants au régime, M. Brahim Tobbal, qui vit à Alger, a été condamné à six ans de prison.

## Zimbabwe-Rhodésie

### Mme THATCHER ENVISAGE LA LEVÉE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES EN NOVEMBRE

Mme Thatcher s'est déclarée convaincue, samedi 30 juin, que le Parlement britannique ne renouvellerait pas en novembre les sanctions économiques contre le Zimbabwe-Rhodésie. Au cours d'une conférence de presse à Canberra, le premier ministre britannique a cependant précisé que son gouvernement ne reconnaîtrait pas les nouvelles autorités de Salisbury avant de savoir « *combien de pays se joindraient à une telle initiative* ».

De son côté Salisbury a annoncé qu'un raid aérien a été mené, dimanche, avec « *succès* » contre un dépôt de munitions du Front patriotique en Zambie, à 25 kilomètres de Lusaka. L'évêque Muzorewa a annoncé que ces raids se poursuivraient faute d'une réponse à de récentes offres de paix. Le premier ministre de Zimbabwe-Rhodésie doit se rendre prochainement à Washington et à Londres.

# AMÉRIQUES

## Nicaragua

# Les trois visages d'une rébellion

(Suite de la première page.)

Ils ont, pour cela, « démarxisé » leur vocabulaire — de toute façon il ne doit pas y avoir plus de 10 % de jeunes se réclamant du Front qui aient une formation idéologique — et travaillé à organiser la population au niveau du quartier, jetant ainsi les fondements d'une structure insurrectionnelle et d'un parti de masse.

La tendance « tercériste » représente un pas de plus dans une approche pragmatique de la réalité politique nicaraguayenne. Elle est composée de militants venus de différents courants et de « *petits bourgeois radicalisés* », selon l'expression consacrée, ainsi que de fils de grands bourgeois. Conservateurs et libéraux se sont combattus pour regagner ou conserver un pouvoir qui devenait toujours plus autoritaire. Ils se sont parfois opposés au colonialisme américain, mais en protégeant les avantages économiques qu'ils pouvaient en tirer. Régulièrement, cette « résistance » au pouvoir absolu du moment s'est soldée par un partage du gâteau entre conservateurs et libéraux — le « pactisme » que dénoncent aujourd'hui les sandinistes, — et la résistance à l'emprise économique américaine s'est limitée à une prise de participation aux bénéfices.

### L'alliance avec la bourgeoisie d'opposition

Les « tercéristes » ont imposé l'idée que le renversement du dictateur ne pouvait se faire sans l'appui au moins tacite de la bourgeoisie d'opposition. Le fait que le pouvoir économique, représenté par la bourgeoisie, soit maintenant hostile au régime, a aidé les sandinistes. Frustrée dans ses ambitions par la voracité du clan Somoza, la bourgeoisie d'affaires aspire depuis longtemps à la chute du dictateur. C'est pour cela qu'elle a soutenu indirectement le Front en 1978 et 1979 en provoquant elle-même une grève générale.

Une alliance avec la bourgeoisie permettait d'espérer une aide financière de quelques grandes familles depuis longtemps opposées au régime, et c'est ce qui s'est produit. De plus, cela permettait d'aller chercher à l'étranger des fonds et un appui international. C'est là un des apports originaux de la tendance « tercériste », et elle a, sur ce plan, parfaitement réussi. Aujourd'hui, même si ses militants peuvent être moins anciens que ceux des deux autres tendances, elle occupe une position de force au sein du Front : c'est vers elle que se dirige l'importante aide financière consentie par les sociaux-démocrates européens. C'est cela qui permet d'acheter des armes... C'est avec les « tercéristes » en outre que plusieurs partis ou mouvements d'inspiration social-démocrate ont pris contact pour préparer la reconstruction du pays.

La tendance « tercériste » est également responsable du déclenchement de l'insurrection. Elle est d'ailleurs plus volontiers désignée, au sein du Front, comme la tendance « insurrectionnelle » que « tercériste ». C'est elle qui a organisé l'attaque du palais national, elle qui a déclenché l'insurrection de septembre 1978 et qui a poussé à l'offensive finale qui a poussé à l'offensive « finale » actuelle.

L'aventurisme de ces deux initiatives a été dénoncé au sein du mouvement. Seule l'issue de la guerre présente dira qui avait raison. Un fait cependant est à souligner, qui peut renforcer la thèse de la tendance insurrectionnelle. En 1977-1978 et 1979 on retrouve des soulèvements spontanés de la population de certains quartiers et de certaines villes que « l'avant-garde » a dû suivre. Les responsables du Front reconnaissent aujourd'hui que Managua, la capitale, s'est soulevée en partie d'elle-même, et trop tôt.

Même s'il est tactiquement périlleux, le « spontanéisme » des masses nicaraguayennes reste un des plus sûrs alliés du Front. Le peuple est réellement exaspéré par plus de quarante ans de dictature et il est prêt à suivre, et même à précéder, le premier drapeau qui lui promette le renversement de l'« ogre ».

Il n'en existe pas moins un hiatus idéologique entre les responsables du Front et la population. Les jeunes Nicaraguayens veulent en finir avec le somozisme, et pour cela ils sont prêts à se battre et éventuellement à mourir. Pour le reste, ils sont souvent profondément catholiques, et la radio d'Etat leur inculque depuis toujours que le communisme et l'enfer ne font qu'un...

Beaucoup de Nicaraguayens ne remettent peut-être même pas en cause le « caudillisme ». Le père de Somoza embrassait la marchande de poisson au marché, s'affublait du *sombrero* de la vedette mexicaine alors en vogue. De retour d'un voyage en Palestine, il affirmait à la foule venue l'accueillir : « *J'ai vu le cadavre du Christ* », sans que l'on puisse savoir s'il plaisantait ou non. Son fils, au contraire, est complètement coupé de la population, qu'il considère apparemment comme du bétail.

### L'empreinte du castrisme et du guévarisme

Chez les chefs de la guérilla, on trouve avant les convictions « marxistes » l'empreinte du castrisme et du guévarisme. La lutte armée demeure historiquement la forme « naturelle » du changement de pouvoir en Amérique latine. Le castrisme apparaît toujours comme le modèle « réussi » d usoulèvement armé. Il est parti d'une base nationaliste et anti-impérialiste, tout comme le sandinisme et tant d'autres mouvements latino-américains. Plusieurs leaders sandinistes ont été formés à Cuba ; plusieurs en même temps partagent la méfiance qu'éprouvent beaucoup de révolutionnaires latino-américains pour les partis communistes de leur pays auxquels Moscou a interdit depuis longtemps de recourir à la lutte armée.

Sur cette base se greffe une formation marxiste plus ou moins poussée acquise à Cuba ou dans divers pays d'Europe. On serait sans doute surpris de voir à quel point elle est, parmi les chefs du mouvement, disparate et superficielle. On ne connaît guère comme théoricien que Jaime Wilocque, (tendance prolétarienne), qui occupe une position marginale au sein du Front. Les autres sont d'abord des organisateurs, des chefs révolutionnaires plutôt que des penseurs.

Ils ne s'affirment pas moins marxistes, même si, comme nous l'a dit l'un d'eux, leur mouvement « *s'est trouvé dans cette curieuse situation d'avoir à se défendre du communisme — pour ne pas effrayer — avant même que de l'être devenu* ». Convaincus que le renversement de Somoza ne serait ni réel ni total tant que le conflit ne serait pas posé en termes de lutte de classe, ils ont travaillé à radicaliser l'opposition au dictateur et à élever la conscience politique de la population.

Dans ce but, le Front a recouru à une série d'organisations intermédiaires qui devaient soutenir sa cause sans s'identifier à lui et à son idéologie. La principale d'entre elles est le M.P.U. (Mouvement du peuple uni) qui regroupe vingt-trois organisations différentes, parmi lesquelles des organisations estudiantines et professorales, des associations d'employés de bureau, le Mouvement des femmes nicaraguayennes et des partis politiques. Le programme du M.P.U. a rallié un maximum de personnes. Le Mouvement de veut antisomoziste, « antipacte » (c'est-à-dire qu'il rejete par avance tout compromis auquel pourraient parvenir le parti libéral et le parti conservateur pour se partager le pouvoir) et anti-impérialiste, c'est-à-dire hostile à la domination américaine.

Le M.P.U. a atteint deux de ses principaux objectifs : créer une force d'opposition en dehors des partis traditionnels, faire entrer les classes populaires dans cette opposition, ce que la structure oligarchique des vieux partis ne permettait pas.

Dans les « barrios » ont été organisés les Comités de défense civile (C.D.C.) qui représentent les habitants d'un bloc de maisons. Les C.D.C. sont regroupés dans un conseil de quartier, lequel est doté d'un comité populaire qui en constitue l'organe exécutif.

Le schéma se retrouve dans les entreprises où les conseils de défense des travailleurs (C.D.T.) ont préparé les entreprises à fonctionner pendant l'insurrection et constituent le germe d'un pouvoir ouvrier, pouvoir hautement symbolique pour des révolutionnaires marxistes, même si la réalité socio-économique du Nicaragua le réduit à peu de chose. Cela explique en tout cas pourquoi il y avait, à Managua, deux cents militants permanents payés par le Front pour organiser les ouvriers.

Bien entendu, ces organisations ne pouvaient adopter un langage marxiste, à la fois incompréhensible et inquiétant pour beaucoup. Les revendications qu'elles ont défendues ont été celles que le peuple soutient spontanément : besoin de sécurité contre l'arbitraire de la Garde (la situation est, sur ce point, quasi médiévale), problème de l'emploi saisonnier et des salaires (derrière lequel se profile la question de la redistribution des terres), problème de l'aménagement et de l'approvisionnement des quartiers pauvres totalement délaissés par le régime.

Sans grandes phrases inutiles, la lutte contre Somoza est effectivement devenue la lutte de tout un peuple. Ce sont les fils des classes populaires qui font en plus grand nombre le sacrifice de leur vie, et ce sont les quartiers populaires qui ont été réduits en cendres par les bombardements et les chars de la Garde.

*Le* régime que le Front voudrait voir s'instaurer après la chute de Somoza et de la Garde serait une sorte de « démocratie populaire », la formule étant ici à prendre dans son sens populiste. Il est très clair pour les dirigeants du mouvement que si les Nicaraguayens ont acquis, au plus, une conscience populaire dans cette lutte, ce n'est pas encore une conscience socialiste. Certaines tendances du Front voudraient que cette phase transitoire soit le plus courte possible pour essayer ensuite de créer une société socialiste. D'autres — les « tercéristes » sans doute — se satisferaient d'une social-démocratie à titre permanent. Les « tercéristes » conservent pour le moment une position-clé. Mais si l'action des Etats-Unis vise à écraser le Front sandiniste, cela aura inévitablement pour effet de radicaliser celui-ci et de pousser le Nicaragua vers une solution extrême.

ALAIN-MARIE CARRON.

# DIPLOMATIE

### LES OCCIDENTAUX EXPRIMENT LEUR « PRÉOCCUPATION » DEVANT L'INTÉGRATION CROISSANTE DE BERLIN-EST A LA R.D.A.

Les ministres des affaires étrangères de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de R.F.A., se sont réunis, à l'occasion de la conférence de Tokyo, vendredi 29 juin pour étudier les conséquences de la décision prise par la R.D.A. d'accroître l'intégration de Berlin-Est à l'Allemagne de l'Est, en faisant élire directement ses députés à la Chambre du peuple (*le Monde* du 30 juin). Cette décision est considérée à Bonn comme une « *provocation* », et comme étant contraire aux dispositions de l'accord quadripartite du 3 juin 1972 sur le statut de l'ancienne capitale allemande.

Une déclaration publiée dimanche 1er juillet par le Quai d'Orsay indique que les quatre ministres « *ont pris note avec préoccupation* » de ce « *changement de la pratique antérieure* », et que les trois puissances occidentales occupantes « *continuent de rejeter toutes les tentatives visant à remettre en question les droits et les responsabilités que détiennent les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, et l'Union soviétique à l'égard de l'Allemagne dans son ensemble, et des quatre secteurs de Berlin* ».

A Moscou, au contraire, la *Pravda* estime ce lundi que l'accord quadripartite « *se rapporte exclusivement à Berlin-Ouest, qui a un statut politique particulier* », et non pas à « *Berlin tout entier, c'est-à-dire également à la capitale de la R.D.A.* ». « *La République démocratique allemande est un Etat souverain et indépendant, qui a le droit de régler ses questions intérieures, y compris celles concernant sa capitale, de la manière qu'il estime nécessaire* », conclut l'organe soviétique.

A Bonn, nous signale notre correspondant, Jean Wetz, le nouveau président de la République fédérale, M. Carstens, a évoqué au cours de la cérémonie organisée à l'occasion de son installation le sort de « *Berlin, cette ville courageuse et vivante, pour laquelle battent nos cœurs* », et il a rendu hommage à l'appui accordé à ce sujet à la R.F.A. par les trois puissances occidentales.

● *M. Thiounn Prasith*, représentant permanent du Kampuchéa démocratique aux Nations unies, séjourne actuellement en France. C'est la première fois qu'un officiel du régime de M. Pol Pot visite la France depuis 1976, année où Paris avait rompu tout contact avec Phnom-Penh, qui n'avait pas répondu à ses appels en vue d'établir des relations diplomatiques. On affirme au Quai d'Orsay que M. Prasith n'a eu aucun contact avec des personnalités officielles françaises. La France n'a pas non plus reconnu le nouveau régime vietnamien de M. Heng Samrin, installé à Phnom-Penh depuis janvier.

# EUROPE

## La « guerre des vacances » en Espagne

### L'ETA met ses menaces à exécution

Les organisations nationalistes basques, principalement l'ETA, continuent de mettre à exécution les menaces qu'elles avaient lancées contre les touristes — français notamment — qui se rendraient en vacances en Espagne. Dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 juillet, le train rapide Paris-Madrid, Puerta-del-Sol, a été arrêté peu avant son arrivée à Hendaye par un feu placé sur la voie, et mitraillé. Notre correspondant à Bayonne, Christian Bombédiac, nous signale que les passagers ont entendu une rafale d'arme automatique dès que le convoi s'est immobilisé et que trois wagons portaient des impacts de fort calibre. La responsabilité de cet attentat, qui n'a pas fait de victime, n'avait pas encore été revendiquée ce lundi en fin de matinée.

Samedi 30 juin, ajoute notre correspondant, le mouvement Abertzale (« Patriotes basques ») a manifesté dans les rues de Bayonne pour protester contre l'assassinat d'un militant nationaliste commis le 25 juin dans cette même ville. Après des incidents assez vifs, la police a procédé à une vingtaine d'interpellations, dont celle de deux manifestants néerlandais qui ont été expulsés. Le mouvement autonomiste basque français Iparretarak (« Ceux du Nord ») a, d'autre part, revendiqué la responsabilité de l'attentat qui a endommagé la sous-préfecture de Bayonne (« le Monde » daté 1er-2 juillet).

Si le nombre des touristes entrant en Espagne par le Perthus ne paraît pas modifié par rapport aux années précédentes, en revanche, les postes-frontières du Pays basque enregistrent une nette diminution des passages, en particulier à Hendaye, à Béhobie et à Biriatou. Saint-Sébastien, l'une des principales villes touristiques du Pays basque espagnol, est en grande partie désertée par les visiteurs étrangers. A Irun, certains restaurants et cafés portent l'inscription : « On ne sert pas les Français ».

A Castellon de La Plana ainsi que dans la station balnéaire de Peniscola, deux bombes ont explosé dimanche soir. Ce double attentat avait été annoncé par l'ETA. Il n'y a pas eu de victime. Des équipes de police spécialisées dans le déminage et la lutte antiterroriste ont été réparties dans les principaux lieux de villégiature espagnols. Depuis vendredi, ce sont au total une dizaine de bombes qui ont explosé. Les seules victimes que ces attentats aient faites pour l'instant sont deux touristes belges, blessés samedi à Marbella. Leur état n'inspire plus d'inquiétude.

## Pessimisme sur la Costa del Sol...

*De notre envoyé spécial*

Malaga. — A première vue, rien n'apparaît. Tout le rituel du temps des vacances est à l'affiche : soleil, palmiers, *paella*, *sangria*, *toros*, et le reste. Sur champ d'azur de ciel et de mer, les avions venus de l'Europe du Nord amorcent leur descente vers l'aéroport de Malaga pour y débarquer, à un rythme régulier, leurs passagers multilingues.

La Costa del Sol, qui se sait mais aujourd'hui se veut plus encore, envers et contre tout, loin du Pays basque, peut-elle cependant ignorer cette « guerre des vacances » déclarée par la branche politico-militaire de l'ETA ? En quelques jours, cette « *guerre* » s'est déjà traduite sur son littoral par une série d'explosions dont une, le samedi 30 juin, a blessé assez grièvement sur une plage de Marbella, à 60 kilomètres au sud-ouest de Malaga, deux touristes belges, M. Hugo Radelet et Mme Josyane Tukans. Malgré cela, le monde hôtelier affiche une belle sérénité. « *Nous n'avons reçu pour le moment absolument aucune annulation pour juillet* », assurait-on dimanche dans les hôtels grands ou petits de Torremolinos. « *Les Français viennent, bien sûr, comme les Allemands, comme les Belges, comme les Anglais, comme les Hollandais.* » S'il reste, ici ou là, des chambres disponibles, c'est simplement qu'en juillet « *on ne fait pas véritablement le plein* ». Mais pour août, on le jure, tout est complet, archi-complet, et rien pour le moment n'annonce des signes de désertion.

Insister dans ces conditions paraîtrait incongru. L'assurance hôtelière, quand elle est renforcée par une sorte de sourire amusé, devient désarmante. Il est vrai que ceux qui sont là, et bien là, dans la tenue de rigueur qu'exige la civilisation de la plage, c'est-à-dire sans tenue ou à peu près, parlent de tout et de rien et que l'ETA ne nourrit pas les conversations de ces caravansérails à horaire fixe : plage, shopping, apéritif, dîner. Mais il est vrai aussi, autant que puisse le permettre un rapide regard, que dans cette foule dominicale les Espagnols constituaient dimanche, à Torremolinos en tout cas, le gros de la troupe, et qu'on s'en apercevait bien quand il fallait revenir vers Malaga.

Bien sûr que chacun est au courant. Ce Français a noté par exemple que son avion, arrivé samedi, était loin d'être plein et qu'à la douane on a présenté autant, sinon plus, de passeports espagnols que d'étrangers. Pour sa part, il est venu « *parce qu'on ne peut pas prêter attention à tout* ». Des bombes, n'est-il pas vrai, il en explose maintenant aux quatre coins de la planète, y compris à Paris ou à Toulouse, en Bretagne ou en Corse. Et, bien sûr, en Italie, en Israël, c'est encore pire. Ça n'empêche pas de vivre. C'est un risque de plus. On le rangera bientôt à côté de celui de l'accident de la route.

Si l'on sait l'existence du risque, on ne semble guère savoir les raisons de ceux qui ont décidé de le créer. L'autonomie basque ? On se doute un peu de la revendication. *Que, dans le cas particulier, il s'agisse d'obtenir du gouvernement espagnol que les militants de l'ETA, regroupés à la prison de Soria, soient tous ramenés au Pays basque, ça, on ne le savait pas.* Et pas davantage de façon très précise qu'une saison d'été compromise porterait à l'Espagne un coup économique certain.

C'est pourquoi, sans vouloir grossir les choses, on ne les prend quand même pas tout à fait à la légère en dehors des plages, c'est-à-dire dans les milieux espagnols. Il s'y ajoute au reste, depuis quelques jours, l'inévitable séquelle des fausses alertes à la bombe. Il y en eut une le vendredi 29 juin dans un hôtel de la province de Murcie dont les clients furent évacués pour rien, parce que bien sûr il n'y avait rien. Samedi, c'était ailleurs. Des appels anonymes annonçant l'imminence d'explosion dans un hôtel, dans une cafeteria, dans un immeuble et même dans un camping. Les effets psychologiques pourront-ils longtemps encore en être négligeables ?

Dans son numéro du dimanche 1er juillet, le quotidien *El Pais*, annonçant en première page l'attentat de Marbella qui blessa M. Radelet et Mme Tukans, parlait de « *pessimisme sur la Costa del Sol* ». Ce pessimisme tient évidemment au fait que les explosions d'engins paraissent bien devoir continuer ici ou là. Il est renforcé par la constatation qu'on a faite que les organes d'information du reste de l'Europe occidentale leur avaient immédiatement donné un écho important que l'on trouve ici exagéré au point de parler de « *campagne de presse* ». Les journaux français, *le Figaro* et *France-Soir* en tête, nommément désignés, sont particulièrement visés. Il n'empêche que c'est pour ajouter qu'en dépit de « *ces exagérations mal intentionnées qui complètent le travail de l'ETA, des millions de touristes français restent disposés à venir passer leurs vacances en Espagne* ».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Manifestation de chauffeurs de poids lourds.* — Une cinquantaine de chauffeurs de poids lourds d'une entreprise de tranports de Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) ont perturbé avec leur véhicule, le samedi 30 juin, la circulation dans le centre de Biarritz pour protester contre les menaces proférées par l'E.T.A contre les moyens de transports français en Espagne.

### Au sud de Madrid

## VINGT-QUATRE PERSONNES PÉRISSENT LORS D'UNE TORNADE

Valdepenas (*A.F.P.*). — Vingt-quatre personnes ont péri dimanche 1er juillet, à Valdepenas, dans la province de la Manche à 200 kilomètres au sud de Madrid à la suite de violentes inondations provoquées par une tornade. La ville basse est dévastée. Une centaine de maisons se sont effondrées.

De nombreuses personnes doivent encore se trouver sous les décombres et une cinquantaine de blessés ont été dirigés vers les hôpitaux des villes voisines. Des dizaines de personnes errent à la recherche d'un proche. Pendant sept heures dimanche la pluie est tombée sur Valdepenas, une des plus riches régions vinicoles d'Espagne, atteignant 150 litres au mètre carré.

## A la frontière, la même ruée impétueuse...

*De notre envoyé spécial*

Le Perthus. — Samedi après-midi, les postes de contrôle de la police et de la douane aux points de passage entre les Pyrénées-Orientales et la Catalogne n'ont pas connu plus de répit que les années précédentes pour les grands départs de juillet. Sur l'autoroute qui, à partir du Perthus, *rejoint l'autopiste espagnole* n° 17, sur la nationale Le Perthus-La Junquera, sur la route littorale entre Cerbère et Port-Bou, C.R.S. et carabiniers n'ont pas constaté le moindre ralentissement dans cette ruée impétueuse qui, chaque année, pousse vers l'Espagne des millions de Nordistes et de Français. Du côté espagnol, on pouvait seulement noter que la police examinait plus attentivement les documents présentés par les automobilistes.



(Dessin de PLANTU.)

Interrogés, les touristes n'ont manifesté aucune inquiétude face aux menaces de l'ETA. Pourtant, si les journaux de Barcelone sont assez discrets sur les attentats de Marbella ou de Benidorm, les journaux français de Languedoc-Roussillon ont consacré leurs gros titres à l'événement. « *Nous y sommes habitués*, a déclaré un commerçant de La Junquera. *Trois années de suite, et sitôt apaisés les remous provoqués par le procès de Burgos sous le régime franquiste, la presse étrangère, en particulier française, avait annoncé des épidémies de choléra en Espagne, alors qu'il s'agissait de simples troubles intestinaux provoqués par la chaleur.* »

On rappelle encore du côté espagnol que déjà en juillet 1977 des bombes avaient explosé sur la Costa-Brava. C'était aussi à la veille du grand rush de juillet. Les bombes avaient été déposées sous des voitures immatriculées en France et ces attentats avaient été revendiqués par l'organisation Guerilla Roja (Guérilla rouge). Cette organisation voulait protester contre l'attitude du gouvernement français, qui voulait remettre au gouvernement de Madrid un autonomiste basque. En même temps, du côté français, des agriculteurs du Roussillon avaient barré l'autoroute la Catalane avec des pancartes portant l'inscription : « *Non à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.* » Selon la police espagnole, les explosifs de la Costa-Brava auraient été posés par des Français. Selon les hôteliers et les restaurateurs espagnols, ces événements auraient pu être provoqués du côté français par des concurrents. En 1978, des troubles avaient éclaté à l'autre extrémité de la chaîne pyrénéennes après les émeutes de la Saint-Firmin, à Pampelune. La voie ferrée espagnole avait été dynamitée. Des barricades sur l'autoroute Bayonne-Saint-Sébastien avaient obligé de très nombreux touristes à rebrousser chemin. Les hôteliers espagnols sont inquiets cette année à la perspective des annulations de réservation qui ne manqueraient pas de se produire si la sécurité des touristes était menacée.

LÉO PALACIO.

### Union soviétique

## Les prix de plusieurs produits sont fortement augmentés

*De notre correspondant*

Moscou. — Le comité des prix a annoncé, dimanche 1er juillet, ce qu'on appelle en Union soviétique un « *réajustement* » qui se traduit par des hausses allant de 18 à 50 %. Contrairement à ce qui s'était passé en 1977 et 1978, ces augmentations *ne sont pas accompagnées de baisses sur des articles vieillis et peu demandés qui permettaient au moins de maintenir la fiction de la stabilité moyenne des prix.*

*La plus forte hausse* (50 % environ) frappe les métaux précieux — qui avaient déjà augmenté l'année dernière de 60 %, — les fourrures et les tapis. Les articles pour *enfants et l'or destiné aux prothèses dentaires* ne sont pas touchés par cette mesure. Comme en 1978, le comité des prix a décidé *d'accorder aux jeunes gens qui se marient pour la première fois* une indemnité de 70 roubles par personne pour compenser l'augmentation du prix des alliances. Les voitures de tourisme subissent une *hausse de 18 % alors qu'elles sont* déjà très chères comparées aux voitures occidentales : une Jigouli (de type Fiat 124, vendue en Occident sous la marque Lada), coûte en moyenne 7 000 roubles, soit 46 200 F, (mais elle est vendue 2 800 roubles à l'exportation). Les prix des meubles importés sont relevés de 35 % alors que ceux des meubles de fabrication soviétique, beaucoup moins recherchés, n'augmentent que de 10 %. Enfin, les restaurants et les cafés pourront augmenter leurs tarifs de 25 % le soir, et la bière sera vendue dans les brasseries 45 % plus cher.

Le président du comité des prix a expliqué ces hausses par une *croissance de la demande, plus forte que celle de la production,* sauf pour les meubles soviétiques dont l'augmentation s'expliquerait par l'amélioration de la qualité et *la forte progression des coûts* de l'exploitation forestière. Ce « *réajustement* » ne devrait pas avoir officiellement d'influence notoire sur l'indice du coût de la vie qui *serait resté stable depuis dix ans* en ce qui concerne les biens de consommation courante et qui n'aurait augmenté que d'un point pour les produits alimentaires. Dans le même temps, le revenu moyen des Soviétiques aurait progressé de 33 %.

Cette présentation statistique, à supposer même qu'elle soit exacte, ne rend pas totalement compte de la réalité. Dans un système de planification rigide, les prix n'ont qu'un rapport très lointain avec les coûts *de production, et leur fonction de* régulation de la demande est très secondaire. Si les tensions inflationnistes ne se manifestent pas dans les magasins d'Etat, c'est parce que *la demande est régie d'abord par la* pénurie : pénurie temporaire (fruits et légumes frais hors saison) ou permanente (moutarde, huile d'olive, par exemple). La pénurie engendre des phénomènes parasitaires dont il est bien difficile de chiffrer l'incidence sur le coût de la vie. Il est plus facile d'appréhender le phénomène de la hausse continue des prix sur les marchés libres où les paysans peuvent vendre le produit de leur lopin de terre individuel.

Il est vrai que depuis des dizaines d'années les tarifs des transports en commun, de l'électricité, du gaz, les loyers (exception faite des maisons coopératives), le prix de la viande dans les magasins d'Etat, etc., sont restés pratiquement inchangés. Mais cette stabilité engendre une autre forme de rigidité puisqu'elle n'est possible que grâce à une augmentation *constante des subventions de l'Etat qui* atteignent 25 milliards de roubles seulement pour la viande et les produits laitiers.

*Il est possible que les augmentations* qui viennent d'être décidées aient des effets au moins temporaires sur la demande. Mais leur fonction dissuasive ne devrait pas durer bien longtemps. Pour les voitures, par exemple, le principal *obstacle à l'achat n'est pas le prix* mais la durée de l'attente qui peut atteindre plusieurs années. A Moscou et dans les grandes villes, les restaurants sont pris d'assaut tous les soirs ; dès qu'ils sont ouverts, ils affichent complet, et il est peu probable qu'une hausse de 25 % suffise à réduire durablement les files d'attente. On l'a bien vu, il y a deux ans, pour les taxis. Après quelques mois, le doublement du prix de la course était « digéré », et il est maintenant aussi difficile de trouver un taxi qu'avant la hausse.

Les augmentations des prix des fourrures, des métaux précieux et des tapis répondent à un autre objectif : il s'agit d'éponger une partie de la masse monétaire, qui se trouve excédentaire non du fait des hauts revenus, mais de la pauvreté de l'offre. Ces biens constituent pour les Soviétiques des valeurs-refuges contre la *dépréciation monétaire et sont parfois* l'objet d'achats spéculatifs.

DANIEL VERNET.

● UN DÉTENU POUR « ACTIVITÉS ANTISOVIÉTIQUES » GRACIÉ. — M. Zviad Gamsakhourdia, condamné en mai 1978 à six ans de détention pour « *activités antisoviétiques* », a été grâcié par le présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. après avoir fait amende honorable, annonce l'organe du P.C. géorgien. Lors de son procès, M. Gamsakhourdia avait plaidé coupable, et la télévision soviétique avait diffusé, au mois de juillet suivant, une interview de lui dans laquelle il s'était « *repenti* ». Deux correspondants américains qui, citant sa famille, avaient écrit que ce repentir était truqué avaient été poursuivis devant les tribunaux soviétiques. — (*A.F.P.*)

# A TRAVERS LE MONDE

### Argentine

● 1 723 DÉTENUS POUR ACTIVITÉS TERRORISTES. — Le général Harguindeguy, ministre de l'intérieur, a déclaré, vendredi 29 juin, que 1 723 personnes sont détenues actuellement en Argentine pour activités terroristes, 160 en liberté surveillée et 12 assignées à résidence. Le ministre a admis l'existence de « *détenus sans jugement* », sans en préciser le nombre. — (*A.F.P.*)

### Belgique

● L'ENQUETE SUR L'ATTENTAT CONTRE LE GENERAL HAIG. — L'émetteur-récepteur qui aurait servi à coordonner l'action des auteurs de l'attentat perpétré lundi 25 juin près de Mons, contre le général Haig, a été acheté à Anvers le 14 mai par un homme déclarant se nommer Jorgen Leisey et habiter Bruxelles, ont révélé samedi 30 juin les enquêteurs. D'autre part, l'*Office criminel fédéral de Wiesbaden* (B.K.A.) a confirmé, samedi, que la lettre revendiquant l'attentat reçue, vendredi, par le journal *Frankfurter Rundschau* provenait bien du « *noyau dur* » de la Fraction armée rouge (RAF). Mais, selon cet organisme, il est « *peu probable* » que des terroristes ouest-allemands aient effectivement commis cet attentat. — (*A.F.P., A.P.*)

● DECES D'UN MINISTRE D'ETAT. — M. Alfons Vranckx, dirigeant de l'aile flamande du parti socialiste belge, est mort dimanche 1er juillet. Il était âgé de soixante-douze ans.

### Chili

● UN JUGE D'INSTRUCTION, M. Adolfo Banados, a déclaré devant la Cour suprême que quinze personnes, dont les corps ont été retrouvés en novembre 1978 dans une mine de chaux près de Santiago, avaient été assassinées par la police, a indiqué, samedi 30 juin, le quotidien *La Tercera*. Ces personnes avaient été arrêtées le 7 octobre 1973, un peu plus de trois semaines après le coup d'État militaire contre l'ex-président Allende, a précisé M. Banados. — (*Reuter.*)

### Tchad

● LES TROUPES LIBYENNES BATTENT EN RETRAITE, SELON LE FROLINAT. — Les troupes libyennes, qui ont attaqué la ville de Faya-Largeau, dans le nord du Tchad, battaient en retraite vendredi 29 juin, selon l'état-major du Frolinat (Front de libération nationale du Tchad).

Samedi matin, les rescapés de l'« *armée islamique* » (el djeich el islami), sorte de légion étrangère libyenne, étaient poursuivis par plusieurs détachements du Frolinat conduits par M. Goukouni Oueddei, président du conseil de la révolution, plus de 100 kilomètres à l'ouest de la préfecture du B.E.T. (Borkou-Ennedi-Tibesti), sur la piste qui remonte en Libye par la passe de Korizo (nord-ouest du Tchad), a précisé M. Adoum Togoi, chef d'état-major du Frolinat.

هكذا من الأصل



...ique

irs produits ugmentés

DANIEL VERNET.

(A.F.P.)

Collège Sainte Barbe

toutes les classes secondaires

préparation aux concours

préparation à l'enseignement scientifique supérieur

école de commerce et d'administration

cours de vacances

préparation d'été

sciences politiques

CINÉ PHARMACIE

Le Monde

# politique

*La limitation du cumul des mandats et le financement des partis*

## Les groupes R.P.R. et socialiste de l'Assemblée nationale expriment leurs réserves sur les suggestions de M. Barre

**MM. Claude Labbé (R.P.R.), Roger Chinaud (U.D.F.), et Gaston Defferre (P.S.) ont répondu, à leur tour, à la lettre que le premier ministre avait envoyée aux présidents des groupes parlementaires, le 27 avril, pour solliciter leurs « observations » sur les deux projets de réforme relatifs à la limitation du cumul des mandats électifs et au financement des partis politiques (« le Monde » du 5 mai). M. Robert Ballanger, au nom du groupe communiste, y avait répondu le 17 mai (« le Monde » du 23 mai).**

M. Chinaud estime, comme M. Barre, que la limitation du cumul des mandats est préférable à une limitation du cumul des fonctions. Le président du groupe U.D.F. indique, toutefois, que cette option pourrait être « *assortie de règles complémentaires relatives à des incompatibilités particulières entre certains mandats et certaines fonctions* ». Ainsi propose-t-il, d'une part, que soient rendus incompatibles « *les mandats de député ou de sénateur avec les fonctions de maire d'une ville très importante ou avec celles de président du conseil général* », d'autre part, que soit permis « *au suppléant d'un parlementaire de participer aux travaux du conseil régional* », afin de « *renforcer le système de limitation du cumul* ».

Le premier ministre s'étant prononcé en faveur du libre choix par l'élu des mandats conservés, M. Chinaud souligne que sa préférence « *irait plutôt vers un système dans lequel la démission serait préalable à l'élection* ». L'élu déjà titulaire de deux mandats et qui se présenterait à une élection pour obtenir un mandat d'une autre nature devrait « *prendre le risque d'abandonner au préalable l'un de ceux qu'il détient déjà* ».

M. Labbé exprime les réserves du groupe R.P.R. Pour lui, il convient d'éviter toute restriction du plein exercice du suffrage universel. *Le principe retenu par* M. Barre lui semble « *ignorer l'essentiel, qui est le cumul des fonctions et non des mandats* ». M. Labbé souligne, au demeurant, que certains cumuls rendent l'action de l'élu plus efficace. C'est l'électeur, dit-il, qui, dans la pratique, incite l'élu au cumul. Il ajoute que tout projet, en ce domaine, comporte le risque d'une « *personnalisation* » qui ne paraît pas souhaitable au groupe R.P.R. Les députés gaullistes craignent, en effet, qu'un tel projet ne soit surtout utilisé contre M. Jacques Chirac, bien que celui-ci apparaisse moins « cumulard » que par le passé depuis qu'il ne préside plus le conseil général de la Corrèze.

La réponse de M. Defferre, très brève et très sèche, indique que, pour le P.S., « *la règle doit concerner les mandats et les fonctions, ce qui n'est nullement incompatible avec des dispositions législatives claires et rigoureuses* ». Le maire de Marseille ajoute : « *Les suggestions du gouvernement nous paraissent nettement insuffisantes, mais du moins ont-elles le mérite de s'engager dans la voie d'une limitation du cumul des mandats.* »

### M. DEFFERRE : pour un financement proportionné à la représentativité.

En ce qui concerne le financement des partis politiques, M. Chinaud propose trois compléments aux orientations de M. Barre. En premier lieu, le président du groupe U.D.F. souhaite que le subventionnement soit réservé aux formations disposant d'une « *représentation parlementaire suffisante* ». Répondant par avance à l'objection selon laquelle une telle disposition serait « *discriminatoire à l'égard des petites formations* », il indique que certains députés U.D.F. pourraient « *préconiser un critère d'admission au financement public fondé sur un pourcentage minimal de voix obtenues au premier tour des précédentes élections législatives* ».

En second lieu, M. Chinaud n'est pas partisan, contrairement au premier ministre, « *d'un système dans lequel chaque parlementaire déclarerait tous les ans le parti politique auquel il entend être rattaché pour le calcul de la subvention* ». Il estime que « *la clé de répartition devrait tout simplement être constituée par le nombre des parlementaires inscrits à chaque groupe* ».

Enfin M. Chinaud propose que la répartition des subventions soit confiée non aux bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que le suggère de chef du gouvernement, mais à la commission indépendante composée de magistrats, dont M. Barre préconise la création pour contrôler l'utilisation des crédits.

Le leader du groupe U.D.F. demande, en outre, que soient prévues de fortes sanctions au cas où les subventions de l'Etat seraient détournées de leur objet. Il ajoute aussi qu'il serait « *tout à fait choquant qu'il ressorte du projet qu'un parti non subventionné pourrait recevoir une aide en provenance de l'étranger* ».

Selon M. Labbé, l'objectif fixé par le premier ministre — assurer une garantie de recettes aux partis — va à l'encontre des préoccupations esentielles des *mouvements politiques*. Le leader du groupe R.P.R. souligne que le problème véritable est celui du financement des campagnes électorales, le remboursement des frais ne correspondant pas, tel qu'il est pratiqué actuellement, à la réalité des dépenses engagées.

S'affirmant peu choqué, personnellement, par le critère envisagé pour l'attribution de subventions (une représentation parlementaire), M. Labbé déclare, au demeurant, que les dispositions suggérées par le chef du gouvernement devraient être acceptées par l'ensemble des formations. Il souhaite que chacune d'elles s'engage à publier ses comptes sur l'utilisation des fonds.

En conclusion de sa lettre, le président du groupe R.P.R. souligne que, de toute façon, ces réformes ne présentent aucun caractère d'urgence, dans la mesure où elles lui paraissent assez éloignées des préoccupations présentes des citoyens.

Quant à M. Defferre, il renvoie M. Barre à la proposition de loi n° 531, déposée en juin 1978 par M. Michel Crépeau et les membres du groupe socialiste et apparentés. « *Nous ne pouvons accepter le principe d'un financement qui, fondé sur le nombre d'élus au Parlement, aurait pour effet de reproduire et d'accroître une injustice résultant des modes de scrutin actuellement en vigueur*, ajoute-t-il simplement. *Favorables à la représentation proportionnelle, nous le sommes également au financement proportionné à la représentativité réelle de chacun des partis, telle qu'elle résulte du nombre de suffrages recueillis au premier tour des élections législatives.* »

∴

M. Barre dispose ainsi, désormais, des réflexions qu'il avait souhaité recueillir avant de préparer les textes des projets de loi qu'il se propose de déposer avant la fin de l'année. Le premier ministre doit prendre également connaissance des conclusions des commissions créées par l'U.D.F. sur ces thèmes de réforme. En revanche, le troisième des projets annoncés par M. Valéry Giscard d'Estaing dans sa conférence de presse du 14 juin 1978 — l'instauration d'un scrutin de type proportionnel pour les élections municipales dans les grandes villes — demeure au point mort. Les réserves que ce projet suscite chez les élus gaullistes ne sont pas étrangères à la prudence du premier ministre.

C'est d'ailleurs avec la même prudence que M. Barre poursuivra la mise au point des textes relatifs à la limitation du cumul des mandats et au financement des partis. Les « observations » formulées par M. Labbé, jointes aux critiques des socialistes et des communistes, ne paraissent pas, en effet, de nature à assurer le chef du gouvernement que ces deux réformes, souhaitées par l'Elysée, seront adoptées sans difficulté par le Parlement. — A. R.

## Une vingtaine de militants communistes demandent au P.C.F. de prendre position publiquement pour le respect des droits démocratiques en Tchécoslovaquie

**Une vingtaine de militants communistes ont adressé une « lettre ouverte » au comité central du P.C.F., afin que celui-ci prenne position officiellement contre l'arrestation de responsables de la Charte 77, Mouvement de défense des droits de l'homme en Tchécoslovaquie. Ces militants estiment insuffisantes les démarches officieuses entreprises par le P.C.F. auprès des dirigeants tchèques (« le Monde » du 23 juin).**

**Voici le texte de cette « lettre ouverte » :**

« Le 29 mai 1979, dix signataires et porte-parole de la Charte 77 ont été arrêtés à Prague. A ce jour, quatre d'entre eux ont été relâchés. Pour justifier leur arrestation, la police tchécoslovaque n'a pas hésité à accuser de « subversion grave » les chartistes. D'autre part, Zénda Tominova, seule porte-parole qui ne soit pas sous les verrous, a été agressée et est actuellement hospitalisée pour commotion cérébrale. Cette campagne d'arrestations a été précédée de la condamnation de notre camarade Sabata et des persécutions visant son avocat Danish. Rappelons que les dix chartistes risquent des peines de trois à dix ans de prison.

» Nous tenons à souligner que, le 9 mai 1979, une délégation de communistes a porté au congrès un texte de la Charte 77 adressé à tous les délégués (ce texte avait été déposé la veille à *l'Humanité*). *L'Humanité* ne l'a pas publié et les délégués n'en ont pas eu connaissance. A la suite de l'arrestation des chartistes, *l'Humanité* s'est bornée à relater les faits dans un articulet en répétant comme à l'ordinaire sa condamnation de principe.

» Nous pensons que la gravité des faits nécessite de la part de notre P.C.F. une prise de position claire et urgente, et qui serait, nous en sommes persuadés, massivement soutenue par les militants. Pourquoi le P.C.F. ne demande-t-il pas publiquement la libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion ? Pourquoi ne proteste-t-il pas officiellement auprès des autorités tchèques, à Paris comme à Prague ? Pourquoi n'y a-t-il aucune mobilisation de l'ensemble du parti sur ces problèmes ? Pourquoi le bureau politique ne publie-t-il pas une déclaration à ce sujet ?

» La défense des libertés et des droits démocratiques est en premier lieu l'affaire du mouvement ouvrier. Les communistes ont une responsabilité morale et politique toute particulière en ce qui concerne les pays de l'Est. Nous ne pouvons pas oublier que parmi les quatre signataires de la lettre adressée au congrès deux viennent d'être arrêtés, un a été agressé, le quatrième est en prison.

» Les trois camarades mandatés par les porte-parole de la Charte 77 pour porter la lettre au congrès et les communistes qui ont soutenu leur action ou qui l'ont approuvée s'adressent par cette lettre ouverte au comité central et lui demandent une réponse que ces circonstances imposent d'urgence. »

Ce texte a été signé par Mme Violette Harvin, MM. Didier Lapostre (*) et Daniel Ouaki ; Mme Hélène Parmelin ; MM. Nils Adjiman, Edouard Pignon ; Mme Juliette Marcombe ; MM. Christian Piraux, Jean-Louis Chapellon, Stéphane Lequien, Daniel Bernard, Serge Boulin, Jérôme Preydler ; Mme Monique Lemée ; MM. Christian Mazet, Gérard Belloin, Alain Tournet, Antoine Spire, Pascal Boulanger, Claude Marchand ; Mmes Claudine Guitonneau et Nicole-Edith Thévenin ; M. Gilbert Glasman ; Mme Irène Beller.

(*) Didier Lapostre, 46, rue de la Goutte-d'Or, 75018 Paris. C.C.P. : 20-585-98 M. Centre Paris.

· LA FIN DE LA SESSION DU PARLEMENT

## Le projet de M. Bonnet sur les immigrés est renvoyé à l'automne

**La journée du 30 juin, dernière de la session, a été consacrée au Sénat à l'examen des ultimes textes en « navette » : deuxièmes ou troisièmes lectures, vote des conclusions de commissions mixtes paritaires… On lira plus loin la recension des projets auxquels le vote des sénateurs a donné force de loi et de ceux pour lesquels l'accord n'ayant pu se faire entre les deux Chambres, l'Assemblée nationale a eu le dernier mot.**

**Mais, tandis qu'une discussion assez formaliste se poursuivait ainsi en séance publique, les regards se portaient surtout vers les lieux (couloirs et commission des lois) où se jouait le sort des travailleurs immigrés ; se jouait est le mot propre car, là, se préparait le scénario d'une sorte de comédie qui allait permettre au Sénat de ne pas se déjuger et au gouvernement de sauver la face. A minuit précis, la chose était faite : le projet du ministre de l'intérieur avait rejoint la « réforme Boulin-Stoléru » non pas, peut-être, dans les « oubliettes de l'histoire », mais au-delà du moins (pour combien de temps ?) de la bousculade d'une fin de session.**

### Le script de la comédie

A 23 h. 30, une demi-heure donc avant la clôture de la session d'été, la séance reprend, et le président (qui, évidemment, n'ignore rien de la situation) interroge le président de la commission des lois : « *La séance devait reprendre à 22 h. 30. Mais votre commission a souhaité disposer d'un délai supplémentaire. Où en sont ses travaux ?* »

Déjà, au cours de l'après-midi, la discussion publique du projet avait ainsi été retardée plusieurs fois.

M. JOZEAU-MARIGNE, président de la commission des lois : « *Dès le vote de l'Assemblée nationale en deuxième lecture, la commission s'est saisie à nouveau du texte. Elle a décidé d'entendre sans désemparer les ministres intéressés : M. le ministre de l'intérieur, M. le ministre du travail et M. le ministre des affaires étrangères. Ce fut son travail de cet après-midi. M. le garde des sceaux a été suppléé par M. le secrétaire d'Etat Mourot. Dès 21 h. 30, la commission a repris la séance pour passer à l'examen du texte article par article, aucune nouvelle question préalable n'ayant été déposée. J'indique qu'il y a une quarantaine d'amendements, sans compter ceux qui viendront d'autres commissions.*

» *Pour répondre à l'appel justifié de M. le président, j'ai suspendu la séance de la commission pour rendre compte au Sénat de l'état de nos travaux. Nous sommes prêts à les poursuivre, mais vous savez que la session est près de s'achever.* »

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur : « *Je remercie M. le président Jozeau-Marigné de ces précisions. Le gouvernement se félicite que la Haute Assemblée renonçant à opposer la question préalable, sa commission des lois se soit prêtée à des auditions de ministres qui leur ont permis de dissiper des légendes les plus extraordinaires, répandues par des groupes de plus ou moins bonne foi, et je dis cela avec ce qui me reste de charité chrétienne* (rires). *Et croyez bien que ce n'est pas par hasard que je parle de charité chrétienne. (…) Qu'on cesse de prêter au gouvernement de la France, comme le faisait aujourd'hui même un article indigne d'un quotidien du soir, des intentions xénophobes, alors que sa législation est plus libérale que celles des démocraties les plus reconnues comme telles. (…) Très attaché à ce texte, qui ne concerne en rien les travailleurs immigrés, mais bien la police des étrangers, le gouvernement demande à la commission de poursuivre ses travaux de façon que la discussion publique puisse commencer dès le tout début de la prochaine session* (applaudissements au centre et à droite).

M. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne) : « *M. le ministre s'est félicité que la question préalable n'ait pas été déposée par la commission des lois. Qu'il se rassure : s'il l'avait jugé nécessaire, le groupe communiste l'aurait déposée.* »

M. CHAMPEIX (Corrèze), président du groupe socialiste : « *J'ai le sens del'Etat, je comprends vos responsabilités, Monsieur le ministre ; ce que je vous reproche n'est pas d'avoir cru bon de présenter votre projet, c'est de n'avoir pas senti l'état d'esprit qui est non seulement le nôtre, mais celui de beaucoup de membres de votre majorité.* »

Le ministre : « *Je viens d'entendre des paroles avec lesquelles je suis en plein accord. Je sais bien que le Sénat a toujours mis son point d'honneur à ne céder à aucune pression, à aucune campagne, et je donne acte bien volontiers à la Haute Assemblée de la bonne foi de ses membres.* »

Le président : « *Je rappelle au Sénat qu'aux termes du troisième alinéa de l'article 28 de la Constitution : « la seconde session s'ouvre le 2 avril, sa durée ne peut excéder quatre-vingt-dix jours ».*

» *En conséquence, la session ouverte le 2 avril 1979 doit être close.*

» *Personne ne demande la parole ?*

» *Je déclare close la deuxième session ordinaire du Sénat pour 1978-1979.* »

Si quelques passages du débat ont été amputés pour rester dans les limites de nos comptes rendus habituels, rien n'a été inventé du texte qu'on vient de lire. — A. G.

### Les textes définitivement adoptés

Au cours des dernières séances du samedi 30 juin, le Parlement a adopté définitivement les textes suivants :

● *Le projet de loi relatif à l'indemnité des représentants à l'Assemblée des communautés européennes.* Le Sénat avait rejeté le texte de la commission mixte paritaire (C.M.P.), afin de manifester son opposition de principe au dépôt par le gouvernement d'amendements à un texte adopté à l'unanimité par cette commission. Appelée à statuer définitivement en troisième lecture, l'Assemblée précise que les cotisations de retraite des représentants à l'Assemblée européenne seront assises sur la fraction des indemnités restantes, après application éventuelle des réductions prévues pour l'indemnité de fonction. A l'initiative du gouvernement, elle décide de rétablir une disposition, supprimée par le Sénat, prévoyant que les indemnités seront soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie « traitements et salaires ». Ce texte a été adopté par 278 voix contre zéro, l'opposition ne prenant pas part au vote.

● *Le projet de loi portant diverses mesures en faveur de l'emploi* (troisième pacte pour l'emploi). Sur proposition du gouvernement, l'Assemblée a supprimé, dans le texte de la C.M.P., une disposition assujettissant les employeurs qui franchissent le seuil de dix salariés au paiement trimestriel des cotisations de sécurité sociale. M. Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, a indiqué que le gouvernement acceptait les dispositions relatives à l'affectation d'une fraction de la taxe d'apprentissage à un fonds de compensation des salaires des apprentis.

● *Le projet de loi relatif à la motivation des actes administratifs et à l'amélioration des relations entre l'administration et le public.*

● *Le projet de loi portant approbation du rapport sur les principales options du VIIIe Plan.* Ce texte a été adopté définitivement dans la rédaction votée par le Sénat (*le Monde* du 1er-2 juillet).

● *Le projet de loi relatif à l'information et à la protection des emprunteurs dans le domaine immobilier.*

● *Le projet de loi relatif aux études médicales.*

● *Le projet de loi portant suppression des limites d'âge d'accès aux emplois publics pour certaines catégories de femmes.*

● *Le projet de loi relatif aux fonds communs de placement.*

#### Les textes en suspens

Principaux textes restant en « navette » entre les deux Assemblées, au lendemain de la clôture de la session :

En instance à l'Assemblée nationale :

— Mesures de prévention des difficultés des entreprises ;
— Traitement des difficultés des entreprises ;
— Orientation agricole ;
— Conditions de séjour des étrangers (projet Boulin-Stoléru) ;
— Participation des femmes aux élections municipales ;
— Réforme de la fiscalité directe locale ;
— Egalité des époux dans les régimes matrimoniaux.

En instance au Sénat :

— Financement des élections à l'Assemblée européenne ;
— Développement des responsabilités des collectivités locales ;
— Conditions d'entrée et de séjour des travailleurs étrangers (projet Bonnet) ;
— Réforme des tribunaux de commerce ;
— Réglementation de la publicité et des enseignes ;
— Economies d'énergie.

● *Le Conseil constitutionnel* a été saisi par soixante-cinq députés socialistes de la loi tendant à modifier les dispositions relatives à la continuité du service public *de la radio* et de la télévision en cas de cessation concertée du travail. Il est ainsi appelé à statuer sur la conformité de ce texte à la Constitution.

● *Le projet de loi sur le séjour des immigrés.* — Une erreur s'est glissée dans l'article du correspondant que nous avons publié dans nos éditions des 1er et 2 juillet sur le projet de loi déposé par M. Bonnet au nom du gouvernement. L'allusion aux mesures de refoulement des réfugiés vietnamiens concernant les gouvernements « *siamois et thaïlandais* » concernait évidemment les gouvernements malaisien et thaïlandais.

### Ce que sont les deux projets renvoyés à la prochaine session

● *Le projet de loi présenté par M. Bonnet*, modifiant l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, visait, dans l'exposé des motifs, à procurer aux autorités responsables les « *moyens juridiques et pratiques de coercition nécessaires à la défense de l'intérêt national* ».

Il serait créé cinq nouveaux cas d'expulsion. Ils visent l'étranger qui se prévaut d'un titre de séjour contrefait ou falsifié ; celui qui ne peut justifier d'être entré régulièrement en France ; celui qui se maintient en France plus de trois mois après son entrée sans être en possession d'un premier titre de séjour ; celui condamné définitivement pour défaut de titre de séjour ; celui à qui la carte de séjour temporaire a été refusée, et qui se maintient sur le territoire. Dans tous les cas, le recours devant une commission de contrôle est supprimé, et l'étranger peut être interné, en attendant son expulsion, « *dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire* ».

L'ensemble du projet fournit aux autorités les moyens administratifs et policiers de la nouvelle politique de M. Stoléru en matière d'immigration, concrétisée par le projet de loi déposé par ce dernier.

● *Le projet de loi Boulin-Stoléru*, que le gouvernement avait retiré, simplifie le statut des diverses catégories d'étrangers en créant un titre unique de séjour et de travail sans restrictions géographiques ou professionnelles et en distinguant deux statuts : le résident privilégié (au bout de vingt années de présence en France), avec un titre de dix ans renouvelable automatiquement ; le résident ordinaire avec un titre valable seulement trois ans. Les seules exceptions concernent les ressortissants de la C.E.E. ainsi que les Espagnols, les Grecs et les Portugais.

## M. ROBERT POUJADE (R.P.R.) : M. Chirac doit devenir un homme de réflexion.

M. Robert Poujade, député R.P.R. de la Côte-d'Or, ancien secrétaire général de l'U.D.R., estime, dans une interview publiée dimanche 1er juillet par *l'Est républicain* et *les Dépêches de Dijon*, que « *les gaullistes doivent se reconvertir* ». Il ajoute : « *Nous avons à redéfinir le service de la nation et le service de l'Etat, en fonction de deux exigences fondamentalement gaullistes : notre conception de la nation doit être celle d'un « impérialisme de la liberté », notre conception de l'Etat, celle d'un réducteur d'injustices* ».

M. Poujade ne « *croit pas beaucoup* » à la suggestion de M. Alexandre Sanguinetti, qui préconise de confier le R.P.R. à une direction collégiale, mais il estime toutefois, à propos de M. Jacques Chirac, que « *le leader doit avoir la sagesse de favoriser un fonctionnement aussi démocratique que possible du mouvement qu'il anime et de refuser les artifices commodes mais dangereux de ce que le général de Gaulle appelait « un » savoir-faire expéditif et limité* ».

« *Je souhaite beaucoup*, ajoute-t-il, *qu'il se veuille un homme de réflexion parce que la réflexion est à l'origine des actions vraiment grandes, même si la décision est essentiellement politique comme à la guerre. Il faut « agir en homme de pensée et » penser en homme d'action ». C'est ce qu'il y a de plus difficile.* »

## LES RESPONSABLES D'EUROPE-ÉCOLOGIE ONT ÉTÉ REÇUS A L'ÉLYSÉE

Mme Solange Fernex et M. Jean-Pierre Mortreux, membres du bureau d'Europe-Ecologie, et M. Jean-Claude Delarue, responsable de S.O.S.-Environnement, ont été reçus vendredi 29 juin par M. François de Combret, secrétaire général adjoint de la présidence de la République, en présence de M. Alain Lamassoure, conseiller technique. Les représentants d'Europe-Ecologie ont rappelé leur opposition à l'énergie nucléaire et demandé « *que s'instaure un véritable débat contradictoire sur ce problème au plan national* ». Ils ont indiqué leur souhait que les pouvoirs publics donnent la priorité aux transports en commun pour le transport des personnes et au rail plutôt qu'à la route pour le transport des marchandises. Ils ont également évoqué les problèmes des personnes handicapées et du quart-monde.

La conversation a également porté sur les conditions de présentation des candidats aux élections et sur la prise en charge par l'Etat des frais d'impression des bulletins de vote. MM. de Combret et Lamassoure ont rappelé que le président de la République s'était déclaré favorable le 19 juin à un examen de ce problème. Ils ont enfin émis le souhait d'avoir des rencontres régulières avec les responsables d'Europe-Ecologie.

● *L'affaire « Radio-Riposte ».* — Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du lundi 2 juillet, Pierre Charpy écrit :

« *Le premier ministre a qualifié cette affaire « Radio-Riposte » de dérisoire. Il n'a pas tort dans la mesure où le parti socialiste savait très bien que nul n'est fondé à enfreindre la loi. C'est le principe même de la démocratie.*

» *Toutefois, le gouvernement devait bien savoir, lui aussi, que l'utilisation faite par le pouvoir de l'information et des « médias » ne pouvait pas ne pas provoquer des réactions peut-être condamnables mais compréhensibles.*

» *Mais sans préjuger du fond et en ce qui concerne uniquement les incidents de la cité Malesherbes, notre position est très simple : « Le R.P.R. condamne les mé- » thodes employées à l'égard d'un » parti politique et pense que des » procédures excluant le recours » à la force auraient dû être uti- » lisées.* »

● *M. Raymond Barre* et son épouse ont passé la journée du dimanche 1er juillet dans le Gard et les Bouches-du-Rhône, en voyage privé. Arrivés samedi après-midi en Avignon, par le Rhône, à bord d'une vedette qu'ils avaient prise à Château-Neuf-du-Rhône (Drôme), en compagnie notamment de MM. Maurice Papon, ministre du budget, et François Delmas, secrétaire d'Etat à la qualité de la vie, M. et Mme Barre avaient passé la nuit dans la cité papale avant de se rendre, dimanche matin, à Saint-Gilles puis aux Saintes-Maries-de-la-Mer, où ils ont assisté à un spectacle taurin.

● *Luttes et débats*, revue de militants critiques du P.C.F., publie, dans son numéro 6, un appel en faveur du Syndicat libre des travailleurs de Roumanie (S.L.O.M.R.), dont les membres, est-il indiqué, « *font l'objet, de la part de la police politique, d'intimidations, d'enquêtes, de filatures, de pressions sur leurs familles et amis, d'enlèvements dans la rue, de passages à tabac, d'isolements, d'interrogatoires répétés, de détentions arbitraires, d'arrestations* »

★ *Luttes et débats*, c/o Stéphane Lequien, B.P. 164, 75864 Paris Cedex 18.

CORRESPONDANCE

# Le recensement des votes du 10 juin

*Les décisions de la commission nationale de recensement des votes du 10 juin nous avaient valu un certain nombre de lettres que nous avions publiées dans nos numéros datés des 22, 24-25 et 26 juin.*

*Depuis lors, d'autres lecteurs se sont manifestés, auxquels nous donnons la parole. M. Etienne Criqui, docteur en science politique, qui enseigne à la faculté de droit de Metz, nous écrit :*

La décision du Conseil d'Etat « élections municipales d'Aix-en-Provence », 13 janvier 1967 (rec. Lebon 1967, p. 16), et les conclusions du commissaire du gouvernement, M. Dutheillet de Lamothe (A.J. droit administratif, 1967, 51 ; p. 226), sont particulièrement éclairantes. Le problème posé était presque le même que celui du 10 juin 1979 : sur les tables de vote, des circulaires électorales d'une liste avaient été mêlées aux bulletins de vote de cette même liste ; devait-on admettre leur validité ?

Le Conseil d'Etat examine d'une part la ressemblance entre les deux documents et remarque les « *similitudes existant entre les deux types de documents quant à leur format et à leur disposition typographique* ». Le commissaire du gouvernement est plus explicite dans ses conclusions : « *Le format des circulaires était identique à celui des bulletins, la disposition typographique était très semblable et permettait de les confondre. En effet, sur plus d'un tiers de leur surface, les documents étaient identiques...* »

Une telle argumentation ne peut être soulevée en faveur de la liste de Mme Veil ; en effet, sa circulaire électorale est totalement différente de son bulletin : utilisation de la couleur bleue (cf. les observations de M. A. Coste-Floret dans *le Monde* du 26 juin), emploi d'une photographie, caractères typographiques différents et surtout présentation particulière puisque la circulaire de Mme Veil (à la différence de son bulletin) se lit comme une « brochure » de quatre pages — photo en p. 1, composition de la liste en p. 2, intitulé de la liste en p. 3 et profession de foi en p. 4. M. Maligner (*le Monde* du 22 juin) se réfère à d'autres décisions du Conseil d'Etat validant des circulaires quelque peu différentes des bulletins de vote. Outre qu'il s'agit là d'une jurisprudence ancienne (1931 et 1935) qui n'a jamais été confirmée par la suite, il faut noter que le Conseil d'Etat n'a jamais validé des circulaires utilisant la couleur et comportant la photographie d'un des candidats.

Reconnaissons donc qu'il faut un minimum de ressemblances entre une circulaire et un bulletin pour les confondre. En l'espèce ce minimum ne semble pas atteint.

Le Conseil d'Etat pose, d'autre part, dans cette même décision, une question fort intéressante : faut-il admettre la validité de circulaires ne reproduisant pas les noms de tous les candidats de la liste ?

On sait que la commission de recensements n'a validé que les circulaires de Mme Veil, de Mme Fernex et de M. Malaud, aux motifs que le décret du 28 février 1979 exige « *le titre de la liste et le nom des quatre-vingt-un candidats, dans l'ordre de leur présentation* ». Telle n'était pas la solution retenue par le Conseil d'Etat dans sa décision « Elections municipales d'Aix-en-Provence » : « *... que, si ces imprimés ne reproduisaient pas les noms de tous les candidats, ils portaient, comme les bulletins correspondants, écrite en gros caractères, la mention « Liste d'union démocratique* [...] *Liste Félix Ciccolini » ; que, dès lors, en déposant dans l'urne certaines de ces circulaires, les électeurs d'Aix-en-Provence ont clairement manifesté leur intention de voter pour l'ensemble des candidats de la liste du sieur Ciccolini telle qu'elle avait été déposée.* »

Les circulaires de MM. Chirac et Mitterrand correspondent parfaitement à cette définition : l'intitulé officiel de la liste et le nom de la tête de liste figurent bien en gros caractères en haut de la circulaire.

Cette jurisprudence aurait dû conduire la commission de recensement à ne pas valider les professions de foi qui sont trop dissemblables (surtout celles de Mme Veil) des bulletins ; à tout le moins à ne pas accepter uniquement les circulaires comportant les noms de tous les candidats.

Faire deux poids, deux mesures, jette le trouble dans l'opinion publique.

*Mme Annick Jacquet, maire d'Ardenais (Cher), proteste contre les décisions de la commission, « plus en tant que maire qu'en tant que socialiste », et nous précise :*

Nous avons eu l'exemple d'une profession de foi Simone Veil avec, marqué au dos : « blanc ». Que conclure ? Les intentions ne peuvent avoir un sens que si l'on peut interroger les gens. Ce n'est pas l'esprit d'un vote qui passe par l'isoloir.

∴

*M. François Denquin, de Sèvres (Hauts-de-Seine), nous écrit :*

Avec un étonnement que je ne suis certainement pas seul à ressentir, j'ai appris que mon vote du 10 juin, délibérément nul, puisque j'ai utilisé volontairement la proclamation illustrée et en couleur de Mme Veil, risque fort d'avoir été considéré comme valable ! Etant moi-même assez fréquemment scrutateur — non cette fois — j'attends avec intérêt l'arrêt du Conseil d'Etat. Dans le cas où celui-ci confirmerait cette curieuse interprétation, soyez assuré que la prochaine fois je m'efforcerai de sonder avec sagacité les intentions des électeurs et qu'il y aura peu de bulletins nuls au bureau dont j'aurai l'honneur de faire partie !

∴

*Mme Michelet, de Nîmes, nous exprime son vif mécontentement*

Je suis d'autant plus scandalisée qu'on ait compté les professions de foi de Mme Veil comme des bulletins de vote que c'étaient les seules qui ne pouvaient être confondues puisqu'elles étaient bleues. Est-il normal qu'il y ait autre chose que des bulletins de vote dans les salles de vote ? Qui a organisé cette fraude électorale ? Qui y a participé ? Un gouvernement capable de telles magouilles n'en est pas à son coup d'essai. Le résultat des élections de 1978 m'est resté en travers de la gorge.

∴

*Mme Fève, de Lagnieu (Ain), nous écrit :*

La proclamation Malaud portait, sous la liste des candidats, un avertissement de n'avoir pas à utiliser ce papier pour voter, ce qui me paraît exclure toute validation éventuelle de cette profession de foi comme bulletin de vote. Quant à la proclamation Veil, la couleur employée, l'importance du portrait devaient appeler l'attention sur ce qui n'était pas un bulletin de vote. Mais il y a plus. Le texte dans son pénultième alinéa porte : « *C'est pourquoi je vous demande de soutenir l'action européenne du président de la République et de voter pour la liste que je conduis.* » Le Conseil d'Etat validera-t-il un vote assorti de considérations politiques ?

∴

*Nous extrayons les passages suivants d'une lettre de M. Jean Guyon de Marseille :*

Dans le roman de Lampedusa, *le Guépard*, un vieux prince sicilien chasse en compagnie de son confident, le garde-chasse, au lendemain du plébiscite qui vient de consacrer l'unité italienne.

L'atmosphère est lourde. Et soudain, le garde-chasse éclate : on s'est moqué du monde ! Il avait voté « non » au plébiscite, et à la proclamation des résultats, on apprit que tout le village avait voté « oui » !

Silence du Guépard, qui ne veut pas désavouer une opération dont il sait pourtant que seul le maire, son régisseur, « l'homme qui monte » au village, tirera profit. (...)

L'Europe unie de demain, celle de vos enfants, se construira à Strasbourg, a-t-on beaucoup entendu avant le 10 juin.

L'Europe de la Mafia ?

∴

*Un de nos lecteurs de Chilly-Mazarin (Essonne), qui nous demande de conserver l'anonymat car, dit-il,* « je cherche du travail et j'ai déjà assez de mal à en trouver », *suggère une méthode qui permettrait d'éviter les confusions :*

Puisqu'il s'agit seulement de manifester un choix entre des listes bloquées, auxquelles il ne faut rien changer, pourquoi ne pas remplacer les feuilles 21×29,7 par de petits papillons portant seulement l'étiquette de l'équipe et accessoirement le nom de son porte-drapeau ? Pas de danger qu'on les confonde avec des professions de foi !

Traquant le « gaspi » dans ses derniers retranchements, on pourrait même remettre aux électeurs un formulaire unique où ils devraient cocher la case correspondant à la liste de leur choix. Sans frais supplémentaires, une rubrique « vote blanc » permettrait de distinguer ces suffrages exprimés particuliers des inévitables votes nuls.

Une demi-feuille au lieu de 8, 10 ou 12, en 35 millions d'exemplaires, cela doit faire quelques tonnes de papier à payer en moins à nos fournisseurs étrangers, sans parler de quelques décalitres d'encre et des barils de pétrole nécessaires pour faire tourner les rotatives et acheminer les ramettes superflues.

## LE P.S.U. PRÉSENTERA UN CANDIDAT A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La direction politique nationale du P.S.U., qui a siégé samedi 30 juin et dimanche 1er juillet, a confirmé le principe d'une candidature de cette formation à l'élection présidentielle de 1981. Le nom du candidat sera connu au mois de novembre, après la réunion du conseil national.

Les socialistes unifiés se proposent, d'autre part, de participer aux débats en vue de favoriser l'émergence d'un « *courant critique* » au sein de la gauche. Ces discussions associeraient des syndicalistes, des écologistes, des féministes et des militants critiques des partis de gauche et d'extrême gauche. Le vingtième anniversaire du P.S.U., au mois d'avril 1980, sera l'occasion d'une « *assemblée générale extraordinaire* » ouverte à « *tous ceux qui voudraient discuter de la politique de ce parti* ».

Cette orientation, qui est défendue par Mme Bouchardeau, secrétaire nationale, et M. Depaquit, membre du secrétariat, et à laquelle la minorité du dernier congrès, qu'anime M. Joël Ker, ne s'est pas opposé, a été critiquée, à la direction politique nationale, par quatre membres du bureau politique — MM. Léo Goldberg, Jean-Marie Demaldent, Hubert Jayet et Mme Geneviève Petiot, — auteurs d'un texte dénonçant la « dérive » du P.S.U. vers une perspective de « rassemblement des mécontents » inspirée du parti radical italien. Les propositions du secrétariat ont été adoptées par une courte majorité, MM. Gilbert Hercet, Pascal Gollet et la fédération du Rhône, considérés comme « rocardiens », la minorité de Saint-Etienne et le courant « C » s'étant abstenus sur le texte des « quatre ».

## UNE ÉLECTION CANTONALE

NIEVRE : Fours (2e tour).

Inscr., 4 254 ; vot., 3 038 ; suffr. expr., 2 921.

M. Maurice Durif (P.S.), maire, 1 617, élu. M. Roger Schickel (s. étiq.), 1 304.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Pierre Charleuf (P.S.), décédé en mai dernier après sa réélection à l'assemblée départementale, acquise au premier tour. Le dimanche 26 juin, les résultats du premier tour de scrutin avaient été les suivants : Inscr., 4 254 ; vot., 3 050 ; suffr. expr., 2 981. MM. Durif, 1 246 ; Schickel, 866 ; Jean Amour (P.C.), 450 ; Bernard Hébert (maj. prés.), 419.]

Le Monde

# société

## ÉDUCATION

### FIN DU CONGRÈS DU SNI

# Les instituteurs à la reconquête de leurs pouvoirs

**Chambéry. — Le congrès du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) a pris fin le 1er juillet, à Chambéry, après quatre jours de travaux dans un climat de parfaite sérénité. Cette sérénité s'explique par la « victoire » du 25 avril, lorsque le gouvernement s'est engagé à porter à trois ans après le baccalauréat la formation des futurs instituteurs. Même les minoritaires communistes ont admis qu'il s'agissait là d'une « avancée » pour les enseignants du premier degré.**

**Cette victoire a renforcé la direction majoritaire, dont le rapport moral a été approuvé par plus de 60 % des voix (« le Monde » daté 1er-2 juillet).**

**Enfin, à quelques mois du congrès de la Fédération de l'éducation nationale, qui sera réuni à Toulouse en janvier 1980, le SNI apporte dans la corbeille fédérale un cadeau de poids : le « pivot » de la FEN — 60 % des adhérents — se voit confirmé par 60 % de ses propres militants. Et comme aucune échéance électorale politique ne se profile à l'horizon de 1980, le SNI s'apprête à voguer dans les eaux d'une tranquillité retrouvée, bien qu'il continue à perdre des adhérents.**

De notre envoyé spécial

Le congrès de Chambéry aura été l'occasion d'une active lutte d'influence entre Unité, indépendance et démocratie (U.I.D., proche des socialistes) et Unité et action (animée par les communistes), à propos des professeurs d'enseignement général de collège. Ces professeurs « bivalents », qui enseignent actuellement dans le premier cycle du second degré, constituent aujourd'hui un enjeu important au sein de la FEN. Selon qu'ils seront syndiqués par le SNI à direction majoritaire ou par le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré) à direction U.A., l'équilibre des forces peut être changé.

La majorité U.I.D., qui prône l'« école fondamentale » de la maternelle à la troisième, souhaite trois ans de formation pour les instituteurs et les P.E.G.C., afin d'obtenir à terme un seul et même corps enseignant pour la scolarité obligatoire. La minorité U.A., qui lutte pour l'instauration d'une « école progressive » de la maternelle à la terminale, veut porter à cinq ans la formation de tous les enseignants. L'état-major du SNI souhaite amarrer les P.E.G.C. au corps des instituteurs, voués à devenir les intervenants unique de l'école « fondamentale », les opposants communistes veulent « tirer vers le haut » les P.E.G.C. en les amarrant au corps des certifiés et agrégés, ce qui, par contrecoup, tirerait à leur tour les instituteurs vers ce corps unique d'enseignants.

C'est, pour l'instant, la tendance U.I.D. qui l'emporte, puisque le ministère va publier — vraisemblablement à la rentrée — les mesures déterminant la nouvelle formation des P.E.G.C. en trois années « mixtes », partagées entre l'Université et le centre de formation, avec un DEUG à la clé. *« Une formation de conception identique à celle des instituteurs, mais de contenu différent »*, a précisé M. Maurice Piques, membre du secrétariat national.

### Les parents usagers

Les soucis de syndicalisation ont dominé le congrès de Chambéry. C'est ce qui explique le faible écho suscité par les « grands sujets » inscrits à l'ordre du jour, notamment les rapports parents-enseignants. Le rapporteur, M. Maurice Piques, s'en est surtout pris à *« la politique réactionnaire et démagogique d'Haby »*, qui, en institutionnalisant les rapports parents-enseignants par la création des « conseils d'école », a fait se creuser *« le fossé entre l'institution scolaire et le monde extérieur »*.

*« Trop de parents,* a dit M. Piques, *s'en tiennent à cette approche superficielle de l'enseignant, fonctionnaire d'un service public qu'ils sollicitent au titre d'usagers et duquel ils attendent beaucoup, et peut-être trop. »* C'est ce que le ministre de l'éducation, M. Beullac, appelle le consumérisme. M. Piques constate aussi que *« trop de maîtres se considèrent comme des techniciens de l'instruction, et trop de parents pensent que l'éducation relève de la seule famille »*. D'où la dégradation des rapports.

Pour les améliorer, le SNI ne propose actuellement que deux choses : l'information et le dialogue avec les parents *« aux moments privilégiés et opportuns »* que sont le début et la fin de l'année scolaire. Il prône aussi l'admission des parents dans les conseils départementaux de l'éducation et conseils de secteur... pour qu'ils puissent se rendre compte des difficultés matérielles et administratives des enseignants. L'état-major du SNI préfère manifestement que les parents interviennent dans un cadre large (réunions d'information pour tous ou structures départementales), plutôt qu'en groupe structuré au sein d'un établissement (conseils d'école). Quant au « pouvoir pédagogique » — l'enseignement proprement dit, — M. Maurice Piques souligne que l'instituteur *« ne peut pas le partager »*. Les congressistes ont approuvé cette remarque par des applaudissements nourris.

Deux questions importantes ont été escamotées à Chambéry. D'une part, le « redéploiement », dont la tendance Unité et action a tenté de faire son cheval de bataille — sans succès. Le SNI semble avoir pris son parti de certaines fermetures de classe, et il attend la rentrée pour juger sur pièces. D'autre part, les rythmes scolaires. Sur ce point, les deux tendances sont également embarrassées. Unité et action *« se prononce contre toute prise de position hâtive et en faveur d'un large débat organisé parmi les syndiqués »*. Quant à la majorité U.I.D., elle constate que *« les résultats de l'enquête syndicale organisée en octobre 1978 ne permettent pas de dégager des orientations assez précises pour permettre au congrès de trancher »*.

Une question, en revanche, a fait l'unanimité au congrès : la lutte contre « l'autoritarisme » de l'administration et une certaine conception de l'inspection. *« C'est vrai,* a reconnu le secrétaire général, M. Guy Georges, *qu'il est difficile de porter deux casquettes, l'une d'animateur, l'autre de contrôleur, car c'est souvent la deuxième qui l'emporte. »* Le rapporteur de la « motion pédagogique », M. Michel Gevrey, a lui aussi constaté que *« l'inspection, sur le terrain, est ressentie comme une fonction de régulation des carrières »*, et non comme une aide pédagogique. *« Ce qu'il faut évaluer, c'est l'enseignement. Nous voulons des éducateurs, pas des censeurs »*, a-t-il conclu.

Le SNI propose donc *« une transformation de l'inspection et une étude approfondie, dans le cadre de la fonction publique, du problème de la notation des fonctionnaires »*. C'était la moindre des choses avant le passage en conseil de discipline, le 5 juillet prochain, de trois instituteurs de Seine-et-Marne sanctionnés pour refus d'inspection. L'un d'eux appartient au SNI-P.E.G.C.

ROGER CANS.

# Les correcteurs du baccalauréat à l'épreuve

**Les candidats au baccalauréat connaîtront tous, au cours de cette semaine, les résultats du premier groupe d'épreuves. Ceux qui n'auront pas une moyenne suffisante pour être déjà reçus devront passer un second groupe d'épreuves — orales — à des dates qui seront fixées, dans chaque académie, par les recteurs. Les résultats définitifs devraient être connus au plus tard le 13 juillet.**

***Nous avons interrompu deux professeurs* — de philosophie et d'histoire-géographie — dans leurs corrections afin de voir dans quelles conditions ils portaient sur les copies les fameuses notes qui engagent l'avenir des candidats.**

## La grisaille de cent quatre-vingt-dix copies

Cette année, les choses se sont gâtées, quand Michel L..., professeur de philosophie au lycée de Rambouillet, est venu prendre ses copies le 19 juin à Saint-Germain-en-Laye : un volumineux paquet de cent quatre-vingt-dix compositions. Depuis huit ans qu'il corrige pour le baccalauréat, il n'avait jamais dépassé le chiffre de cent quarante. Michel et deux de ses collègues ont tout d'abord refusé, puis ont dû s'incliner. Non sans rage : *« Il y a un effet d'usure,* dit-il. *Passé un certain nombre, toutes les copies se confondent dans une même grisaille. »*

Aujourd'hui, Michel est au creux de la grisaille. Il a déjà lu, pesé, noté cent vingt-trois dissertations sur les vérités démontrées, la définition de l'artiste ou l'analyse d'un texte de Husserl ; à trois devoirs près, sa marche de vingt et une copies par jour est respectée. Hier, il a réussi à en digérer quarante ; mais la veille cinq seulement.

Michel n'aime pas corriger. Sa femme, Cécile, le sait bien : *« Pendant cette période, il dort mal et « tombe » facilement sur les enfants. »* Ce n'est pas tant l'accumulation des verdicts à prononcer qui l'angoisse, que le côté « *absurde* », puisque « *noter c'est, en définitive, ranger les candidats sur une échelle de 0 à 20* ». Le côté aveugle aussi. Michel avoue être souvent tenté de décoller et de soulever le coin noir pour en savoir un peu plus sur l'auteur de la copie. Il raconte : *« Un jour, à l'oral, un candidat m'attaque : « Un salaud m'a collé un 4 sur 20 à l'écrit. » Le salaud c'était moi. On a relu sa copie ensemble ; il blémissait à vue d'œil en se demandant comment il avait pu aligner de telles inepties. Finalement, il m'a confié que j'avais eu du courage de le lire jusqu'au bout ! »* Ainsi, l'oral autorise-t-il au moins la discussion, tandis qu'à l'écrit la copie est là, froide et impersonnelle.

L'injustice, Michel ne se le cache pas, est inévitable. Les élèves ironisent souvent pendant l'année : *« On n'a pas intérêt à ce que le prof se soit battu avec sa femme avant de corriger notre copie... »* Il aimerait reprendre le matin les copies corrigées dans la fatigue de la veille pour mieux ajuster la notation. Il le faisait lorsqu'il n'avait que cent vingt copies ; avec cent quatre-vingt-dix, ce n'est plus possible. La double correction serait plus juste. *« Et plus intéressante, car, devant certaines copies difficiles, on sent le besoin d'une confrontation avec un autre correcteur. »* Mais la politique actuelle d'économies ne prend pas ce chemin.

Michel porte donc seul le poids de ses décisions. Ce qu'il juge surtout, c'est la structuration des idées, la cohérence de la pensée et l'argumentation, et non les opinions : *« Je me souviens avoir noté 16 une copie faisant un éloge du capitalisme que je n'approuve pas... »* Sauf cas extrême, qu'il n'a jamais connu, personne ne contestera la note qu'il aura attribuée. Son expérience le rassure quelque peu : *« Il est rare qu'un élève ne soit faible qu'en philo. »* Cette observation l'empêche de se sentir l'unique responsable de l'échec d'un candidat. Sa solitude, il la sent moins totale, tout compte fait, que celle de ses élèves de Rambouillet qui ont dû se lever un matin à 5 heures pour aller, dans un lointain lycée, se risquer à philosopher...

CHARLES VIAL.

## Les scrupules de la deuxième lecture

*« Je ne peux tout de même pas mettre zéro aux malheureux qui ont traité les Etats-Unis »*, proteste Monique P..., professeur agrégé d'histoire et de géographie dans un lycée parisien. *« On n'est pas là pour achever les candidats. »* En fait, Monique n'a de véritable cas de conscience que pour deux copies sur les cent qu'elle a retirées à son centre d'examen, le lycée Paul-Langevin de Suresnes (Hauts-de-Seine). Six candidats seulement se sont risqués à choisir le premier sujet d'histoire (« L'organisation des Nations unies »), deux en traitant la Société des nations, deux autres les Etats-Unis, et deux seulement en traitant véritablement le sujet — mais en quelques lignes. Heureusement, l'épreuve de géographie va leur permettre de se rattraper.

*« L'an dernier, les copies d'histoire étaient meilleures que les copies de géographie. Cette année, c'est l'inverse »*, constate Monique en contemplant les paquets de devoirs empilés par sujets sur son bureau. Elle a donc commencé par l'histoire : *« Les deux tiers ont traité « L'année 1917 », parce que c'est une date. Mais les sujets de synthèse sont toujours plus difficiles. »*

Depuis qu'elle a pris ses copies, Monique *« ne fait rien d'autre »*. Samedi et dimanche, c'est son mari qui s'est occupé du bébé de onze mois, confié depuis à la grand-mère. *« J'ai besoin de calme »*, dit-elle. Parfois, elle lit une copie à son mari, mais elle ne relève pas les perles. *« Pas le temps. »*

### De cinq à vingt minutes

Est-ce donc si long de corriger une « dissertation » d'histoire ou de géographie ? *« C'est très variable : cinq à six minutes pour une mauvaise copie courte, un quart d'heure à vingt minutes pour une mauvaise copie longue. »* Certains sujets, comme les questions de géographie économique — avec données chiffrées — sont toujours longs à examiner. D'autres, comme le commentaire de texte historique, se corrigent vite : *« Ou bien le candidat connaît son sujet, et ça file, ou bien il paraphrase, et c'est encore plus rapide. »*

Ce qui est long et fastidieux, c'est la « *deuxième lecture* ». Une fois toutes les copies corrigées et annotées, elle reprend « *paquet par paquet* », c'est-à-dire sujet par sujet, afin d'harmoniser les notes. Elle revoit notamment les plus mauvaises copies, les meilleures et les « tangentes ». *« Le 13 du premier jet peut devenir un 15. La deuxième lecture se fait toujours en hausse. »*

Il faut ensuite remettre ensemble les devoirs d'histoire et de géographie, additionner les notes, et « harmoniser » encore une fois : lorsque les deux devoirs ont des notes très inégales, il faut vérifier s'il s'agit d'une véritable faiblesse ou d'une impasse faite sur une question. *« Ce n'est rien en comparaison de la journée de délibération du jury,* observe Monique. *On y passe des heures à rééquilibrer et harmoniser entre correcteurs de disciplines différentes. Tout est pesé et soupesé, avec le plus grand scrupule. »*

R. C.

## RELIGION

### LE CONSISTOIRE DU 30 JUIN

# Jean-Paul II n'a pas révélé le nom du quinzième nouveau cardinal nommé en secret

De notre correspondant

Cité du Vatican. — *Un consistoire sans surprise s'est déroulé le samedi 30 juin au Vatican. On connaissait depuis plusieurs semaines les noms des quatorze nouveaux cardinaux* (le Monde *du 29 mai), et Jean-Paul II n'a pas révélé l'identité du quinzième nommé* in petto *(en secret) pour des raisons politiques.*

La cérémonie a eu lieu en deux temps : un consistoire secret d'abord, avec les seuls membres du Sacré Collège ; puis un consistoire public dans la grande salle des audiences, auquel assistait le corps diplomatique et une délégation conduite par M. Gaston Defferre, maire de Marseille. L'archevêque de ce diocèse, Mgr Roger Etchegaray, figurait en effet parmi les quatorze prélats élevés à la pourpre, les autres nouveaux cardinaux se répartissant de la manière suivante : six Italiens (Casaroli, Caprio, Civardi, Righi Lambertini, Cè et Ballestrero), deux Polonais (Macharski et Rubin), un Irlandais (O'Fiaich), un Japonais (Asajiro Satowaki), un Mexicain (Corripio Ahumada), un Canadien (Carter) et un Vietnamien (Trinh Van Can).

Ce dernier, qui occupe la charge d'archevêque de Hanoï, a eu droit à la présence de l'ambassadeur du Vietnam à Rome. Le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, était présent pour rendre hommage à ses deux compatriotes. On notait enfin la présence d'une délégation du patriarcat orthodoxe de Constantinople conduite par les métropolites Meliton et Damiskinof.

Dans son discours, le pape a abandonné la première personne du singulier pour revenir au « nous » traditionnel. Il a rendu hommage à Paul VI avant de rappeler que le concile visait à *« rénover l'Eglise »* et que l'un des instruments de cette rénovation est *« la collégialité des évêques »*. Evoquant les travaux du dernier synode mondial consacré à la catéchèse, il a annoncé la publication prochaine d'une *« exhortation apostolique »* sur ce thème.

Jean-Paul II a évoqué ses deux voyages en Amérique latine et en Pologne. Ce dernier, a-t-il dit, fut *« guidé par l'histoire »* et lui a permis de saluer les *« voisins slaves »*. Le pape est reconnaissant aux autorités polonaises qui ont reconnu *« la dignité et l'importance du caractère international de notre visite »*.

Pas un mot des nouvelles ordinations entreprises à Ecône par Mgr Marcel Lefebvre (*le Monde* des 1er et 2 juillet). Nulle allusion non plus au cardinal *in petto*. Mais Mgr Casaroli, le nouveau secrétaire d'Etat en a lui-même parlé dans l'allocution qui a adressée à Jean-Paul II au nom des quatorze promus. *« Nous ne pouvons oublier,* a-t-il dit, *celui dont Votre Sainteté a voulu réserver le nom dans son cœur, mais nous pouvons bien imaginer qu'il reflète de manière particulièrement significative le visage glorieux et douloureux de l'Eglise d'aujourd'hui. »* Ces paroles confirment qu'il s'agit bien d'un évêque de l'Est. Le nom le plus souvent cité à Rome est celui de Mgr Julijonas Steponavicius, administrateur apostolique de Vilna (Lituanie). Malgré les efforts du Saint-Siège, un accord n'aurait pu être conclu avec les autorités soviétiques pour permettre à cet évêque « interdit » d'exercer normalement ses fonctions.

ROBERT SOLÉ.

## SCIENCES

● *Le camion spatial Progress-7* s'est amarré samedi 30 juin à 13 h. 18 (heure française) sur la station orbitale soviétique Saliout-6. Il apporte aux cosmonautes du combustible, des équipements *« nécessaires à l'activité de l'équipage, ses travaux de recherches et ses expériences »*, et aussi du courrier. — (A.F.P.)

# MÉDECINE

## Une prise en charge systématique des urgences psychiatriques est instaurée

**Les services d'urgence qui fonctionnent actuellement en France sont-ils équipés pour faire face à un type bien particulier de situations : les urgences psychiatriques ? Apparemment non, puisque ce problème fait l'objet de l'un des derniers textes qu'aura signés Mme Simone Veil avant de quitter le ministère de la santé. Cette circulaire a été adressée aux préfets à la fin de la semaine dernière. Rédigée avant l'accident survenu en mai dernier à l'hôpital psychiatrique de Maison-Blanche au cours duquel un malade, admis d'urgence dans la nuit, avait tué six de ses compagnons de chambre (« le Monde » du 5 mai), elle fixe dans le détail les conditions dans lesquelles le service public devra, à l'avenir, faire face aux urgences psychiatriques.**

La circulaire rappelle d'emblée que, depuis 1960, l'ensemble de la psychiatrie publique française a été réorganisé autour de la notion de « sectorisation » : selon le schéma élaboré il y a près de vingt ans, l'hospitalisation des malades mentaux ne devrait théoriquement constituer qu'un temps thérapeutique, le malade devant être traité, ensuite, dans une structure « ouverte », à domicile éventuellement. Ce dispositif repose sur des équipes dites « de secteur » (1), chargées tout autant de fournir les soins à domicile que les traitements hospitaliers. Ces équipes de secteur, lit-on dans la circulaire, doivent être disponibles pour répondre à l'éventualité d'une urgence. Ce rappel manifeste clairement que ce n'est pas toujours le cas.

A l'avenir, dans toute la France, ce sont donc des équipes spécialisées qui devront recevoir les appels : à cet effet, des permanences devront être instituées, dont les numéros de téléphone devront être publics. Ces permanences devront être assurées par l'ensemble des psychiatres de service public, y compris, précise la circulaire, par les médecins-chefs, assistants et adjoints et, si besoin est, par des vacataires ; les internes et étudiants seront associés à ce travail. Un psychiatre de garde devra toujours pouvoir être joint et, indique le texte, « *être amené à se déplacer sur le lieu de la crise* ». L'équipe devra, bien entendu, disposer de moyens de transport adaptés.

Où seront implantées ces équipes d'urgence psychiatriques ? La circulaire répond à cette question en proposant, en annexe, quelques schémas d'organisation :

● **DANS LES HOPITAUX PSYCHIATRIQUES :**

Cette solution n'a manifestement pas la préférence du ministère puisqu'elle ne devra être retenu, indique le texte, « *que dans des circonstances particulières* ». Dans cette hypothèse, néanmoins, la structure d'accueil des urgences devra être située dans l'enceinte même de l'hôpital et comporter quelques lits — étant entendu que les malades ne pourront y rester plus de vingt-quatre heures. Cette permanence devra fonctionner « *en collaboration étroite avec le centre hospitalier de la ville la plus proche, et en particulier avec le SAMU* ». Le texte précise que cette structure devra doubler les systèmes de garde actuels et non s'y substituer.

● **DANS LES HOPITAUX GENERAUX.**

Cette solution, indique le texte, « *a l'avantage d'associer les urgences psychiatriques aux urgences médicales avec lesquelles elles sont fréquemment intriquées* ». Dans cette hypothèse, le service des urgences médicales devra être renforcé par une structure « *spécialement affectée à l'accueil en psychiatrie* ». Quelques lits y seront placés à cet effet, le séjour du malade ne pouvant, là non plus, excéder vingt-quatre heures.

● **DANS UNE STRUCTURE EXTRA-HOSPITALIERE :**

Cette solution « *ne sera envisagée qu'à titre exceptionnel* ». La durée du séjour du malade devra également être inférieure à une journée. Il est entendu que les patients devront pouvoir y être accueillis jour et nuit (les « hôpitaux de jour » actuels ne fonctionnent généralement que huit heures par jour et cinq jours par semaine).

« *J'attache le plus grand prix*, conclut Mme Simone Veil, *à ce que ces recommandations* (...) *suscitent de la part de tous ceux qui sont concernés par les graves problèmes que posent les urgences en psychiatrie une réflexion approfondie.* » Et le ministre de la santé attend de tous les préfets un « *rapport détaillé* » sur la réalisation des objectifs exprimés dans la circulaire pour la fin de l'année.

CLAIRE BRISSET.

∴

*Mme Simone Veil quitte le ministère de la santé et de la famille, en regrettant, dit-elle, de n'avoir pu se pencher davantage sur les problèmes que pose en France l'organisation de la psychiatrie. Cette ultime circulaire répond, à tout le moins, à l'une des dificultés les plus aiguës qu'entraine l'accueil des malades mentaux.*

*Le problème, en effet, est d'une ampleur souvent méconnue.* « 20 % des urgences médicales relèvent, en fait, de la psychiatrie », *écrit le ministre aux préfets. Or, compte tenu de la formation fragmentaire dispensée dans cette discipline aux étudiants dans les facultés, fort peu de médecins se sentent armés pour répondre à ce type bien particulier d'urgences.*

*On comprend, en outre, les réticences du ministre de la santé et de la famille à ajouter cette charge aux hôpitaux psychiatriques, où le manque de personnel est plus criant que partout ailleurs.*

*Il est de fait que la solution d'avenir ne peut être que de mêler l'accueil des malades mentaux à celui des autres patients, c'est-à-dire de sortir la psychiatrie du ghetto dans lequel elle est enfermée depuis toujours. C'est dire que le problème se situe aussi sur le plan symbolique, car l'introduction de malades mentaux à l'hôpital général reste le plus souvent vécue comme une aventure.*

(1) Un « secteur psychiatrique » doit répondre aux besoins d'une population de 70 000 habitants.

LES MÉDICAMENTS SOUS SURVEILLANCE

## *Les commissions créées par le ministère ont obtenu des résultats inégaux*

Les médicaments dont dispose le médecin sont de plus en plus efficaces, et la marge entre l'effet thérapeutique et l'effet toxique, variable d'un patient à l'autre, est étroite et réclame une vigilance accrue. Ces dernières années, plusieurs commissions ont été créées par la direction de la pharmacie et du médicament du ministère de la santé et de la famille pour tenter d'obtenir une plus grande maitrise du médicament. Les rapports des présidents de ces commissions viennent d'être publiés.

Si l'effort entrepris a été grand, l'ampleur de la tâche et les difficultés rencontrées ont freiné le travail de ces commissions et les résultats obtenus ne sont encore que partiels.

● *La commission d'autorisation de mise sur le marché des médicaments*, créée le 21 février 1978, et à laquelle il avait été reproché — dans le rapport du professeur Simon, sur un meilleur usage du médicament (*le Monde* du 19 mai), — un certain laxisme, reconnait que son infrastructure technique n'est pas suffisante et souhaite que désormais la constitution d'un dossier d'expertise « *rompe franchement avec l'essai clinique traditionnel où l'« impression » l'emportait sur la démonstration scientifique contrôlée* ». Président de cette commission, le professeur M. Legrain pose, d'autre part, un certain nombre de questions et se demande, notamment, si la démarche d'autorisation doit être identique pour les médicaments majeurs dont l'efficacité est indiscutable; les indications précises et le risque clairement évalué, et ceux dont l'action est moindre quoique non négligeable.

● *La commission chargée de proposer les spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux*, créée le 5 juin 1967 et que présidait M. Coudurier, conseiller d'Etat, sélectionne les médicaments qui sont présumés apporter une amélioration de la thérapeutique ou une économie dans le coût du traitement et veille à ce que soient éliminées toutes les présentations inutilement coûteuses. Mais l'encadrement strict des prix des médicaments (ils sont inférieurs de moitié à ceux de l'Allemagne, du Danemark et des Pays-Bas) est préjudiciable, selon cette commission, à un développement satisfaisant de l'industrie pharmaceutique française, dont la situation est moins bonne que celle de ses concurrentes étrangères.

● *La commission technique de pharmaco-vigilance*, créée le 2 décembre 1976, et que préside le professeur Gaultier, qui évalue les effets toxiques des médicaments déjà sur le marché, s'est félicitée du rôle qu'elle joue dans la protection du malade et du consommateur, tant au plan technique que psychologique. Elle regrette cependant une certaine insuffisance de ses moyens d'investigation et souhaite accroître son système d'information. En deux années, son action a toutefois été fructueuse et plusieurs médicaments dont la toxicité était récemment apparue ont été retirés du marché.

● Enfin, outre les *commissions nationales de pharmacopée, de contrôle de la publicité et des stupéfiants*, que président les professeurs Moreau, Quevauvillier et Tigner, dont les actions sont techniques, la *commission de révision des dictionnaires de spécialités pharmaceutiques*, créée le 26 mai 1976, et présidée par le professeur Alexandre, a déjà permis aux médecins de disposer, dans l'édition 1979 du *Vidal*, d'une information rigoureuse et objective, détachée de toute contrainte publicitaire pour un nombre encore malheureusement limité de médicaments (*le Monde* du 9 mai 1979).

Dr Ph. L.

● *Plus de cinq cent cinquante pacemakers*, appareils implantés sur des malades pour régulariser leur fréquence cardiaque, vont devoir être remplacés aux Etats-Unis et en Europe.

Cette décision a été prise par l'administration américaine pour les produits alimentaires et pharmaceutiques (F.D.A.) et la société American pacemaker corps. Les appareils contenaient des transistors défectueux.

## UN CERTIFICAT HATIF : UN MÉDECIN CONDAMNÉ

Un médecin généraliste de Neufmaisons (Meurthe-et-Moselle), le docteur Jacky Thouvenin, a été condamné vendredi 29 juin par le tribunal de Nancy à un mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende, pour avoir inconsidérément rempli un certificat médical attestant que l'époux d'une de ses patientes devait être interné dans un établissement psychiatrique.

Le 29 octobre 1976, Mme da Silva, en instance de divorce, arrivait à bout de nerfs chez son médecin. Connaissant l'atmosphère régnant dans le couple, le praticien la crut lorsqu'elle affirma que son mari s'était enfermé au domicile conjugal, les armes à la main. Il avait rédigé sur-le-champ, et sans vérification, un certificat ordonnant l'internement.

Si, par chance, l'internement de M. da Silva n'a pas eu lieu, sa femme a voulu utiliser le certificat lors du divorce pour faire interdire à son mari les droits de visite et de garde de leurs enfants.

Le tribunal a condamné Mme da Silva à un mois de prison avec sursis et 1 000 francs d'amende pour usage de faux. Les deux prévenus ont été solidairement condamnés à verser 5 000 francs de dommages et intérêts. — *(Corresp.)*

● *Le docteur Henri Dalle*, quarante-sept ans, professeur à la faculté de médecine de Clermont-Ferrand, a été reconnu civilement responsable de la mort d'un de ses patients par le tribunal correctionnel de la ville et condamné à verser 150 000 francs de dommages et intérêts à la veuve, à titre de préjudice matériel, 2 000 francs à titre de préjudice moral, ses trois enfants toucheront 5 000 francs chacun. M. Alcowictz, employé aux établissements Michelin, et âgé de soixante et un ans, avait été reçu le 3 octobre 1976 par le docteur Dalle, après s'être gravement blessé au pied en jardinant.

Le médecin, pensant qu'il avait été vacciné contre le tétanos, lui avait administré un rappel, alors que, de l'avis des experts commis par le juge d'instruction, « *lorsque le sujet présente une plaie, il faut lui faire une injection de vaccin* », et non un simple rappel. Au cours de l'audience, le médecin avait déclaré : « *M. Alcowictz m'avait dit qu'il était vacciné, son ignorance lui a été fatale.* »

# JUSTICE

## Un instituteur condamné à six ans de réclusion

## De l'amour paternel au meurtre

De notre correspondant

Lille. — Le matin du 28 avril 1978, un instituteur de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), Roger Cotrez, trente et un ans, se poste devant l'école maternelle où son ancienne épouse, Roselyne Picard, trente-trois ans, est institutrice. Peu après, la jeune femme arrive en compagnie de sa fillette, Bénédicte, âgée de quatre ans. Roger Cotrez la tue de six coups de carabine.

Pour ce meurtre « avec préméditation », Roger Cotrez a été condamné, vendredi 29 juin, à six années de réclusion criminelle — peine qui entraîne la déchéance des droits paternels — par la cour d'assises du Pas-de-Calais, à Saint-Omer, présidée par Mme Isabelle Cabal.

Tout le procès s'est déroulé autour d'une question : s'agit-il d'un drame conjugal ou d'un drame parental ? Il a été démontré, lors des trois journées d'audience, que Roger Cotrez était passionnément attaché à ses deux enfants — l'aîné, Vincent, avait huit ans au moment du drame — et ses défenseurs, M^es Roland Weyl, du barreau de Paris, et Jean Lefebvre, du barreau de Boulogne-sur-Mer, ont soutenu que le fait d'avoir été privé d'eux a pesé lourdement son attitude. « *Ce ne serait pas arrivé si on ne m'avait pas retiré mes enfants...* » a déclaré Roger Cotrez.

Deux associations s'étaient manifestées à l'occasion de ce procès : le DIDHEM (Défense des intérêts des divorcés hommes et de leurs enfants mineurs) et le M.C.P. (Mouvement de la condition paternelle), qui réclament la responsabilité égale en cas de divorce. En dépit de leur demande, les représentants de ces associations n'ont pas été admis à s'expliquer à la barre.

Le thème du drame parental trouve une justification dans le simple déroulement des faits : le 25 avril 1978, Roger Cotrez apprend que Vincent, comme Bénédicte, sera confié à la garde de sa mère. Le 26, il se rend à Boulogne-sur-Mer et achète une carabine. Le 28, il tue son ex-épouse. Pour le psychiatre, cet *homme « solide, organisé mais dominateur et égocentrique »*, vouait à son fils un amour passionné et a agi dans un moment de « *tension condidérable* ».

Cette explication unilatérale du crime n'est pas évidente pour tous. La partie civile a montré que les relations du couple étaient loin d'être paisibles. La jeune *femme, dont on dit qu'elle était* douce, gentille et « *submergée par son émotivité* », n'a pas toujours connu le parfait bonheur avec Roger Cotrez, qui la trompait ; mais lui-même accusait sa femme de relations coupables avec sa propre maîtresse... Bref, on a entrouvert un dossier assez pénible qui avait conduit à un divorce aux torts réciproques des époux en 1976.

### « Un sens à ma vie »

Il reste que ce procès a mis en relief des épisodes douloureux et parfois absurdes du déchirement d'un couple soumis à une procédure dont l'automatisme est pour le moins étonnant. En mai 1975, les époux se séparent et une ordonnance de non-conciliation confie les deux enfants à la mère. *Les incidents se multiplient* à propos du droit de visite reconnu au père et celui-ci, ne pouvant payer complètement la pension alimentaire, est même poursuivi et condamné pour abandon de famille. En février 1976, le divorce est prononcé par le tribunal d'instance de Boulogne-sur-Mer : le père aura la garde de Vincent, la mère celle de Bénédicte. Roger Cotrez se précipite alors chez sa femme pour reprendre son fils. On lui oppose un refus car le tribunal a omis de prescrire l'exécution provisoire de la garde et son ex-épouse vient de faire appel... En avril 1978, Roger Cotrez appren dque l'arrêt de la cour d'appel de Douai donne de nouveau la garde des deux enfants à son ex-femme. Trois années de procédure, d'espoir, annéanties.

Cette jurisprudence qui « *continue à engendrer des comportements irresponsables* », selon M^e Weyl, a été vivement dénoncée par les deux défenseurs. L'avocat général, M. Georges Blandin, avait requis une peine « *autour de dix ans de réclusion criminelle* », après un plaidoyer contre le divorce, et cette affirmation assez surprenante : « *Tant que les progrès de la technique ne permettront pas au père d'allaiter un enfant, celui-ci sera confié à sa mère...* » Etait-ce bien-là le débat ? La dernière déclaration de Roger Cotrez, avant le verdict, a été celle-ci : « *Seul mon fils pouvait donner un sens à ma vie... Ma vie qui a été gâchée par la faute de quelques magistrats.* »

GEORGES SUEUR.

## A LA COUR DE CASSATION

## Deux carabines pour un matricule

**Condamné le 18 juin 1975 à huit mois d'emprisonnement et 1 000 francs d'amend, pour recel, par la cour d appel d'Aix-en-Provence, M. Antoine Blanès avait introduit devant la Cour de cassation une action en révision qui vient d'être couronnée de succès.**

Saisie d'une requête du procureur général près la Cour de cassation agissant sur ordre du garde des sceaux, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Malaval, a annulé l'arrêt de condamnation de M. Blanès. Elle lui a, en outre, alloué, en réparation du préjudice causé, 20 000 F de dommages-intérêts (ce qui ne s'était pas produit depuis de nombreuses années en matière de révision).

Le 16 janvier 1974, au cours d'un contrôle de police, une carabine 22 long rifle, marque Boy-Scout, numéro 44 994, avait été découverte dans la voiture de M. Blanès. Or, le 19 janvier de l'année précédente, M. Claude Collet, propriétaire d'un magasin d'armes, avait été victime d'un vol par effraction au cours duquel lui avait été dérobée notamment une carabine 22 long rifle de marque Manu-Arm, portant le numéro 44 994.

Interrogé, M. Blanès avait expliqué que la carabine trouvee dans sa voiture lui avait été donnée par une personne dont il ne se rappelait plus le nom, en échange d'un fusil de chasse. La cour d'Aix-en-Provence avait jugé ces explications « *d'une invraisemblance flagrante* ».

Au cours de l'enquête de révision, la personne qui avait échangé une carabine 22 long rifle contre un fusil, en 1966, fut identifiée et entendue. Il s'agissait de M. Canet, qui confirma les dires de M. Blanès et indiqua que la carabine trouvée dans la voiture de M. Blanès présentait toutes les caractéristiques de celle qu'il lui avait remise. Quant au marchand d'armes victime du cambriolage, il déclara que la carabine détenue par M. Blanès était d'un modèle ancien et correspondait pas à celle qui lui avait été dérobée. Elle était de même calibre et de même matricule, mais les marques étaient différentes.

Statuant sur le rapport de M. Stanislas Kehrig, conseiller référendaire, et les conclusions de M. Pageaud, avocat général, la chambre criminelle a motivé ainsi sa décision : « *Ces déclarations* [recueillies au cours de l'enquête de révision] *inconnues lors des débats, sont de nature à établir l'innocence du condamné au sens de l'article 622 quatrièmement du code de procédure pénale, la preuve étant ainsi faite rapportée que M. Blanès n'a pas recélé une carabine frauduleusement soustraite au préjudice de M. Collet. Il y a lieu en conséquence de prononcer l'annulation de l'arrêt rendu par la cour d'Aix-en-Provence, le 18 juin 1975. Cette annulation doit être prononcée sans renvoi puisqu'il ne reste plus rien à juger.* »

## « LES DÉPUTÉS SE SERAIENT PRONONCÉS CONTRE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT » estime M. Peyrefitte

M. Alain Peyrefitte estime qu'une « *légère majorité* » aurait repoussé l'abolition de la peine de mort, mardi 26 juin à l'Assemblée nationale, si l'on avait voté, et se déclare « *convaincu* » que, au Sénat, « *le texte en question ne serait pas passé* ». Il l'a dit dimanche 1^er juillet à R.T.L., ajoutant que les abolitionnistes continueront à échouer, comme depuis deux cent quinze ans, s'ils refusent « *tout compromis* ».

A propos du débat d'« orientation » du 26 juin, le garde des sceaux a déclaré : « *J'ai essayé deux choses : la première, c'est d'introduire l'idée qu'on ne peut pas régler ce problème par oui ou par non et aujourd'hui même, mais par une progression (...). Et la seconde idée, c'est qu'on ne peut pas supprimer la peine de mort sans la remplacer par rien.* »

M. Peyrefitte estime qu'on a fait « *un progrès très net dans ces deux directions* » et qu'« *il faudra beaucoup de temps pour faire évoluer les esprits et les choses* ». Pour lui, « *le laxisme ne peut pas satisfaire les Français* ». Quant à l'abolitionnisme, « *il n'aboutira jamais s'il se confond avec le laxisme* ».

## CORRESPONDANCE

### L'exécution capitale sous le régime fasciste

*A propos de l'abolition de la peine de mort en Italie* (le Monde *du 27 juin), nous avons reçu d'une lectrice parisienne, Mme Lidia Campolonghi, la lettre suivante :*

Ce fut en 1889, peu après la réunification italienne, que le garde des sceaux Zanardelli, dans son code pénal, supprima la peine capitale. Une nouvelle loi, du 25 novembre 1926, la remit en vigueur pour faits politiques. En 1930, le garde des sceaux Rocco, auteur du code du même nom, l'étendit aux crimes de droit commun. Plusieurs antifascistes furent condamnés par les tribunaux spéciaux et passés par les armes.

De ce fait, à partir de sa suppression en 1889, la peine de mort ne fut appliquée en Italie que sous le régime fasciste. C'est en souvenir de mes parents, Luigi et Ernesta Campolonghi, fondateurs, en exil, de la Ligue italienne des droits de l'homme, que je crois de mon devoir de vous écrire.

## LA MORT DE PHILIPPE COUSTEAU

Lisbonne (*U.P.I.*). — Le corps de Philippe Cousteau (deuxième fils du commandant Cousteau), disparu dans le Tage lors d'un accident d'amerrissage d'hydravion survenu le 28 juin, a été retrouvé et récupéré le 1^er juillet par des hommes-grenouilles de la marine portugaise. Il portait de profondes blessures — notamment à l'abdomen et à la tête, — ce qui donne à penser que Philippe Cousteau, plongeur très entraîné, a été tué sur le coup ou assez grièvement blessé pour être dans l'impossibilité de se dégager des débris de l'hydravion.

Son hydravion, baptisé *Calypso*, un appareil vieux de trente-trois ans, venait d'être complètement révisé et effectuait un vol d'essai. En se posant sur le fleuve, l'hydravion s'est disloqué après avoir heurté probablement un banc de sable submergé, ce qui a permis aux sept autres passagers de se dégager et d'être sauvés.

Pilote expérimenté — il pilotait des planeurs depuis l'âge de seize ans, — Philippe Cousteau, âgé de trente-sept ans, avait déjà subi deux accidents : en 1968 il avait évité de peu la noyade en sautant en parachute pour filmer des balaines, et en 1976 son hélicoptère s'était écrasé sur l'île de Pâques.

Le commandant Cousteau, dont Philippe était le principal collaborateur, et son épouse, sont arrivés le 30 juin à Lisbonne, venant des Etats-Unis.

## L'ENLÈVEMENT DE M. LELIÈVRE

## Un fils d'ouvrier devenu « milliardaire »

*Les ravisseurs de M. Henri Lelièvre, qui, le 21 juin, en se faisant passer pour des policiers, avaient enlevé à son domicile l'homme d'affaires sarthois, ne se sont pas manifestés depuis leur demande de rançon (6 millions de francs), le lundi 25 juin. Les enquêteurs et la famille observent sur cette affaire une grande discrétion.*

De notre correspondant

Le Mans. — M. Henri Lelièvre, qu'on qualifie à Mareschê de « *milliardaire* », est un personnage hors du commun, encore que tout de discrétion. Il est de ces *self made men* qu'à l'occasion sait produire le terroir.

Né le 8 décembre 1898 à Sougé-le-Ganelon (Sarthe) dans une famille ouvrière, Henri Lelièvre est condamné à gagner sa vie de bonne heure, au lendemain de son certificat d'études, son seul diplôme. Mais un diplôme suffisant pour affronter la vie lorsque son possesseur est à la fois avisé, tenace, ambitieux, ferme et secret dans ses affaires, comme on le décrit.

Coursier de banque dans une sucursale du Comptoir d'escompte de la Sarthe, à Fresnay, un chef-lieu de canton de deux mille sept cents habitants, Henri Lelièvre en terminera avec la banque en 1955 comme directeur de succursale de la Banque régionale de l'Ouest, à Beaumont-sur-Sarthe, un autre chef-lieu de canton rural de deux mille deux cents habitants. Petite carière jusque-là, mais belle carrière tout de même pour l'ancien saute-ruisseau, dont le sens des affaires allait par la suite le placer à la tête d'une fortune qu'on estime être parmi les plus importantes de France. Avec une grande claivoyance, il se lance, en 1955, dans l'immobilier, un créneau qui, au fil des ans, allait se montrer très profitable pour qui savait mener sa barque.

Henri Lelièvre était de ceux-là, mais qui sait si sa fermeté en affaires ne pourrait pas être à l'origine de son enlèvement ? Car on ne devient pas « milliardaire » sans marcher sur des plates-bandes et sans s'atirer de solides inimitiés.

Pourtant, à Mareschê, où son train de vie, dans une maison cossue et enviable, est modeste, il passait, jusqu'à son enlèvement, pour « *un homme tranquille et sans histoire* ». Quelqu'un qu'on respecte « *parce qu'il offre à boire aux anciens combattants le 11 novembre* ». Parce qu'il est le président d'honneur de la Société des courses hippiques de Beaumont après en avoir été le président, comme il le fut du comité des fêtes. Des choix qui ne se font pas à la légère dans les campagnes sarthoises.

Mais, derrière ces apparences, qui est Henri Lelièvre ? Rares sont ceux qui pourraient le dire. Ses familiers s'y refusent. Au reste, que pourraient-ils dévoiler à propos d'un homme secret et peu loquace sur la marche de ses affaires ?

JULES BRÉAU.

## Faits et jugements

### Le conflit des commissaires-priseurs parisiens : fausse conclusion.

Dans le différend qui oppose la compagnie des commissaires-priseurs à l'étude de M^es Loudmer et Poulain, le jugement du tribunal de grande instance de Paris du 6 juin (*le Monde* du 8 juin) soumettant la création d'un lieu de vente à l'agrément de la compagnie, n'a été qu'une fausse conclusion. Le tribunal a, en effet, estimé qu'il n'apparaissait pas « *nécessaire et compatible avec la nature de l'affaire d'ordonner l'exécution provisoire* » du jugement. La menace d'avoir à payer 50 000 francs pour chaque nouvelle vente qui aurait lieu dans l'hôtel des ventes particulier des deux commissaires-priseurs est donc pour le moment purement formelle.

D'autre part, l'étude Loudmer et Poulain faisant appel, le jugement n'est pas définitif. Tout peut continuer comme avant. M^es Loudmer et Poulain organisent, en toute liberté et sans aucun frais, des ventes dans leur hôtel du 73, Rue du Faubourg-Saint-Honoré. Plusieurs vacations ont d'ailleurs eu lieu depuis le jugement, notamment une importante vente d'art primitif. Pour l'avenir, le jugement semble indiquer que les magistrats souhaiteraient qu'un texte vienne préciser une situation juridique décidément confuse.

### « Madame Claude » condamnée par défaut pour proxénétisme.

Pour proxénétisme, la quatorzième chambre correctionnelle de Paris a condamné, par défaut, le mercredi 27 juin, « Mme Claude », de son vrai nom Fernande Grudet, cinquante-six ans, à dix mois d'emprisonnement, 250 000 francs d'amende, cinq ans d'interdiction de séjour et au retrait de son passeport. Mme Claude vivrait actuellement aux *Etats-Unis*.

Mme Catherine Virgitti, trente-quatre ans, qui avait succédé à Mme Grudet, en 1977, à la tête de son réseau de « call-girls » a été condamnée à six mois d'emprisonnement avec sursis, 100 000 francs d'amende, et trois mois d'interdiction de séjour. M. Patrick Luzi, vingt-deux ans, qui vécut un an avec Mme Virgitti, a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve. M. Bernard Dadoun, trente-sept ans, a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis, 20 000 francs d'amende et deux ans d'interdiction de séjour pour avoir fourni un emploi de « couverture » à « Mme Claude » dans son entreprise de confection

L'association des Equipes d'action contre la traite des femmes et des enfants, partie civile, qui demandait 100 000 francs de dommages et intérêts obtient 1 franc symbolique.

● *Attentat contre un restaurant en Corse.* — Un attentat à l'explosif a gravement endommagé, au cours de la nuit du 30 juin au 1^er juillet, un restaurant situé près de l'aéroport d'Ajaccio.

L'établissement appartient à un Corse, M. Toussaint Torre, P.D.-G. de la société civile de l'hôtel Campo Dell'oro. C'est le troisième attentat commis contre ce restaurant en deux mois.

### L'auteur présumé du meurtre d'un gardien de la paix est inculpé.

L'auteur présumé du meurtre de Jean-Claude Nexon, le gardien de la paix tué en service commandé, le 2 juin, à Herblay (Val-d'Oise), a été interpellé vendredi 29 juin dans l'Oise. Il s'agit de Pierre Dorkel, âgé de dix-neuf ans. Mme Françoise Petureaux, juge d'instruction à Pontoise, l'a inculpé de violence et voies de fait sur agent de la force publique ayant entraîné la mort. Pierre Dorkel a été écroué à la prison de Pontoise tandis que sa compagne, une jeune fille de moins de quinze ans, inculpée de recel, a été conduite à la prison de Versailles, dans le quartier des mineurs.

Pierre Dorkel est accusé d'être l'automobiliste qui, à bord d'une voiture volée, avait fauché le gardien de la paix Jean-Claude Nexon qui tentait de l'intercepter. Appartenant à une famille de *nomades sédentarisés dans la* région de Pontoise, il est le cousin de celui que la presse avait surnommé le « fou à la 504 », Jean-Baptiste Dorkel, condamné par la cour d'assises du Val-d'Oise à dix-huit ans de réclusion criminelle. Il avait, le 14 août 1975, provoqué la mort de Marie-Claude Manteaux, passagère d'une 2 CV, en faisant du « stock-car » sur une petite route du Val-d'Oise. — (*Corresp.*)

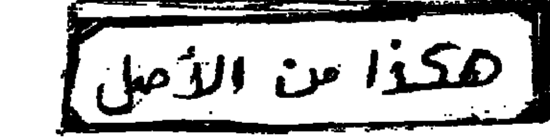
### Attentat au domicile d'un magistrat parisien.

Un attentat a eu lieu dimanche 1^er juillet, rue Claude-Decaen, à Paris (12^e), au domicile de M. Pierre Drai, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, à 6 h. 45 du matin. L'engin explosif, de faible puissance, a endommagé légèrement la porte du palier et celle de l'ascenseur. Dans un appel téléphonique à l'agence France-Presse, un « Noyau communiste d'intervention radicale », inconnu jusqu'alors, a revendiqué cet attentat, déclarant « *apporter son soutien aux prisonniers politiques incarcérés dans les géôles de l'Etat* ».

● *Le prince Victor-Emmanuel de Savoie* inculpé de coups et blessures volontaires pour avoir grièvement blessé d'un coup de fusil, dans la nuit du 17 au 18 août 1978, dans l'île de Caballo, au large de Bonifacio, en Corse, un étudiant allemand de dix-neuf ans, M. Dirk Hamer, qui devait quelques mois plus tard succomber à ses blessures (*le Monde* du 28 septembre 1978), a été entendu vendredi 29 juin, à Ajaccio, par le juge d'instruction, M. Hubert Breton. Le magistrat lui a communiqué le rapport d'expertise balistique et les résultats de l'autopsie. Il semble que l'on n'ait pu prouver avec certitude que la balle qui a mortellement blessé le jeune Allemand provenait de l'arme du prince.

● *L'effondrement de l'hôtel Continental à Bel-Abbès*, en Oranie, a, samedi 30 juin, provoqué la mort de six personnes, dont un Français, M. Capel, cinquante-six ans, technicien. Trois autres personnes ont été grièvement blessées : parmi elles, un Français, M. Gaby, egalement technicien. Les deux hommes participaient à l'édification d'un complexe électronique.





# Le «triangle d'or» américain

*(Suite de la première page.)*

Les « enjeux » sont considérables, de l'ordre de plusieurs milliards de dollars, et le marché nord-américain de la drogue est en rapide extension. Quarante-deux millions d'Américains fument de la marihuana, et leur consommation — environ 130 000 livres par jour — a quadruplé depuis dix ans. Les amateurs d'« herbe » dépensent environ 25 milliards de dollars chaque année. En outre, la tolérance grandit. Dans dix Etats de l'Union (Oregon, Alaska, Maine, Ohio, Colorado, Californie, Mississippi, New-York, Caroline du Nord, Nebraska), soit le tiers de la population américaine, fumer de l'« herbe » n'est plus un délit. Se procurer des « joints » de marihuana est un passe-temps anodin pour des millions d'Américains, dans les collèges et les universités, à l'usine et au bureau. Il y a deux ans, la « meilleure » marihuana venait du Mexique, transitant par Tijuana ou El Paso, sur le rio Grande. Une campagne énergique, menée conjointement par les gouvernements américain et mexicain, a porté des coups très durs à la « mexican connection ». La Colombie, malgré elle, a pris le relais.

## Une tradition : la contrebande

Regardons la carte pour comprendre. Ce pays est un carrefour entre le sud et le nord du continent, disposant de deux façades maritimes, sur l'Atlantique et le Pacifique, et à proximité immédiate de Panama et des côtes de Floride. Au nord-est, la péninsule de Guajira — département depuis juillet 1965 — est une longue plate-forme de près de 20 000 kilomètres carrés à peu près désertique et peuplée d'Indiens guajiros. Des nomades, fiers, durs, farouches, qui vivaient ou vivent encore de l'élevage, de la pêche aux perles et des salines. Mais la vraie tradition de la Guajira c'est la contrebande. De la sierra de Santa-Marta, pyramide à trois faces qui culmine à près de 5 800 mètres (le plus haut sommet de la Colombie) jusqu'au cap de la Vela, l'un des plus somptueux sites naturels d'un pays qui en compte tant, des centaines de kilomètres de plages désertes, de criques protégées et d'îlots relais. A l'est, la Guajira bute sur la frontière du Venezuela et le golfe de Maracaïbo. Conditions idéales pour les trafiquants de tout poil. Au dix-septième siècle, flibustiers et frères de la côte patrouillaient déjà au large de ce rivage à l'affût des galions espagnols chargés d'or quittant Cartagène pour Cuba et la mère patrie.

La frontière avec le Venezuela a toujours été très perméable. A Maicao comme à Riohacha, la plupart des voitures — celles des patrons de la drogue se reconnaissent à leur clinquant et à leur longueur — portent des plaques d'immatriculation vénézuéliennes. Maicao, ville far-west poussiéreuse et sale où les policiers semblent parfois collaborer ouvertement avec les malandrins, est un supermarché pour articles de contrebande : transistors, caméras, parfums, cigarettes, téléviseurs. Rien de réellement « illégal » au demeurant. Le *sanandresito* (1) existe aussi à Barranquilla, à Cartagène et même à Bogota. Les autorités estiment sans doute qu'il est plus simple de rassembler les petits contrebandiers professionnels dans un seul local, plus aisé à surveiller. Quitte pour les policiers indélicats à interpeller l'acheteur qui, lui, est en fraude, à la sortie du *sanandresito*. Le cas s'est produit, dit-on...

Dans la Guajira, il n'est pas difficile de recruter des tueurs, des gardes du corps, des convoyeurs armés pour les convois de camions ou de mulets, des gardiens pour les pistes clandestines ou les champs de marihuana. La violence est ici un trait traditionnel.

Avec leurs longues robes de cotonnade aux couleurs vives, leurs turbans, leurs traits bruns et fins, les Guajiros (la plus forte densité de population indigène de Colombie) ont des allures d'Arabes du Haut Atlas. Leur tempérament « méditerranéen » est à l'unisson. « Payer pour le mort » : cette coutume ancestrale est toujours respectée dans la Guajira. Tout crime « de sang » doit être « racheté » par des présents : voitures, bijoux, argent. Les deux familles concernées assistent à la cérémonie, solennelle et digne. En cas de défaillance du « coupable », c'est la vendetta, la condamnation d'un de ses proches... Les Guajiros « évolués » règlent encore leurs comptes au revolver sur la place publique. C'est chez les Guajiros, en raison de leur habileté traditionnelle, que la Mafia recrute pour presser et empaqueter les ballots de marihuana.

Mais l'ampleur prise par ce trafic depuis deux ans n'a pas seulement perturbé les Guajiros, mais aussi les communautés indigènes de la sierra Nevada (Indiens kogi, sanka, ika), colons indépendants, petits paysans commerçants, fonctionnaires, avocats, jeunes oisifs de la bourgeoisie : c'est toute une société qui est impliquée aujourd'hui. Jusqu'alors artisanale, l'industrie de l'herbe est née avec l'intervention des représentants de la Mafia américaine à la recherche d'un nouveau centre de production. Ils ont apporté des fonds, les semences, des armes, des manuels édités en langue espagnole, en Floride, *Comment cultiver la marihuana*, et la promesse que les récoltes (deux par an) rapporteraient dix fois celles du café ou des cultures traditionnelles. Ce qui est le cas...

Les paysans de la sierra n'ont pas été longs à convaincre. 10 000 producteurs et 30 000 familles tirent actuellement leur subsistance de la culture de l'herbe (pas d'engrais, pas de soins particuliers). La « colombienne » a rapidement acquis une grande réputation aux Etats-Unis. Entre 800 et 1 200 mètres d'altitude, on trouve l'une des meilleures qualités, la Santa-Marta Gold, très prisée à New-York et à la « foire de l'herbe », en Orégon, ainsi que la « mona » (la blonde), encore plus raffinée, cultivée à une altitude un peu supérieure. En revanche, dans les basses terres de la Guajira, l'herbe plus brune est moins appréciée.

Des conflits sanglants ont éclaté entre colons et Indiens dans la sierra de Santa-Marta, les premiers rejetant les seconds de leur habitat naturel pour accroître leurs nouvelles activités. Des « explications » ont même eu lieu près de la Cité perdue, un site archéologique de la culture tairona découvert à 1 100 mètres d'altitude dans la sierra et protégé par Colcultura, un organisme officiel dirigé par Mme Gloria Zea de Uribe (2).

Le petit ou le moyen producteur est assuré de vendre sa récolte au transporteur qui se charge de la protection armée, de l'empaquetage, du stockage et de l'acheminement jusqu'aux pistes ou criques désertes de la Guajira (des « cayucos » [canoës] assurent le relais jusqu'aux vedettes qui peuvent emporter 30 tonnes d'herbe par voyage). Un rapport officiel datant de septembre 1978 cite le chiffre de 70 000 hectares cultivés de marihuana. Une étude plus récente *et officieuse* (3) parle de 40 000 hectares. Evaluations importantes mais inférieures de toute manière à celles qui sont avancées aux Etats-Unis. « *Si la Colombie produisait autant de marihuana qu'on le dit à New-York*, affirme un banquier, *les Etats-Unis mettraient deux siècles à l'absorber au rythme actuel de leur consommation...* »

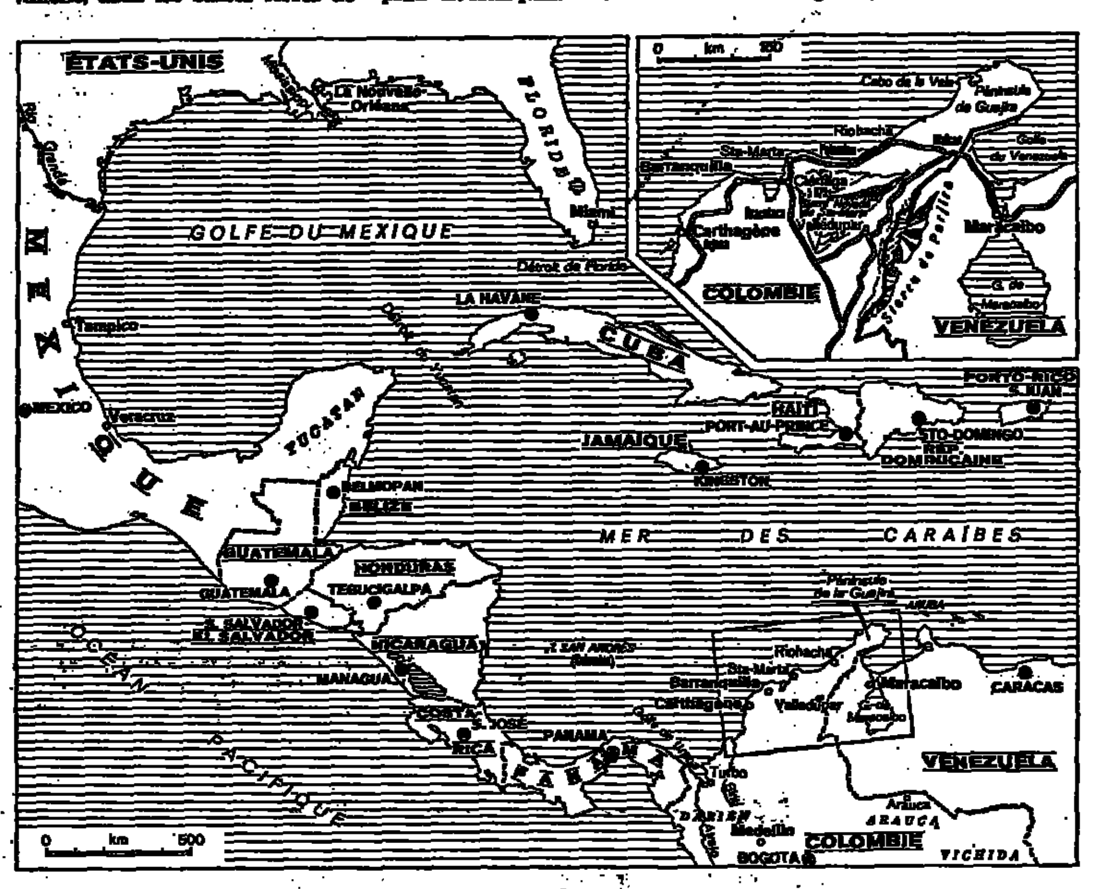
Il est cependant admis que 85 % de la marihuana consommée aux Etats-Unis est actuellement produite en Colombie. Selon M. Ernesto Samper Pizano, président de l'ANIF (Association nationale des institutions financières), « *plus de cent cinquante mille personnes, producteurs, petits intermédiaires, employés plus ou moins permanents vivent aujourd'hui de la marihuana* ». Il ajoute : « *Le trafic est entré dans un processus nettement industriel...* » En effet, les petits paysans se sont associés en « syndicats » pour tenter d'obtenir de meilleurs « salaires ». Les grands et moyens producteurs ont accès aux organismes officiels de crédit et aux banques commerciales. Ils disposent d'agronomes. Tout en haut de la pyramide « colombienne », la poignée de « gros bonnets » : industriels, commerçants, avocats, voire politiciens qui sont directement liés à la Mafia américaine.

Ceux-là bien sûr ne montent pas la garde la nuit sur les pistes de la Guajira. Mais ils sont souvent d'origine guajiro. « *Nous les connaissons à peu près tous...* », répètent les autorités civiles ou militaires, de Barranquilla ou de Santa-Marta. Qui ajoutent du même ton : « *Mais comment les prendre la main dans le sac ?...* » Connus, les « seigneurs » de la drogue le sont en tout cas par leur luxe ostentatoire qui irrite, lorsqu'ils osent l'avouer, certains notables de la côte caraïbe. Car la « loi » de la Guajira est aussi celle du silence. On vous montre volontiers à Barranquilla et à Riohacha les immeubles, les hôtels récemment construits avec l' « argent de la drogue ». A Santa-Marta, où mourut Bolivar, le libérateur, les hommes de la Mafia se font construire des résidences très confortables, entourées de murs et de grilles.

L'ami qui nous accompagne ralentit devant l'une de ces demeures de style andalou. « *Celui-là*, murmure-t-il, *est particulièrement dangereux. Il a beaucoup de morts sur la conscience...* » Pourtant, nous rencontrerons le « parrain » local, quelques heures plus tard, lunettes noires, regard vif aux aguets, installé au club social de la ville, sur le front de mer. Les complaisances semblent moins grandes à Barranquilla. « *Pas question d'accepter les maffiosi au club...* », affirme catégoriquement le maire du grand port de la côte atlantique.

## « Laver » les dollars

Outre leur souci de respectabilité, les patrons de la Mafia s'efforcent de « laver » les dollars « sales » de la drogue. Ils investissent, achètent, font monter les prix. Barranquilla doit être la seule ville au monde où il arrive que le dollar soit décoté au marché noir. Et le coût de la vie est en moyenne 30 % plus élevé qu'à Bogota.




La Colombie ne produit pas directement de cocaïne (4). Les feuilles de coca, récoltées au Pérou, en Bolivie et en Equateur arrivent en Colombie sous forme de « pâte » ou plus souvent de « base » (plus facile à transporter) et sont transformées en cocaïne pure dans des laboratoires à Cali, à Bogota ou à Medellin. La consommation nord-américaine de cocaïne est estimée à 20 tonnes par an. Et 90 % de cette « neige » sortent de Colombie par avion, par bateau ou par tout autre moyen ingénieux imaginé par des trafiquants supérieurement organisés. Mais les vrais « centres de décision » de cette « multinationale de la drogue » se trouvent aux Etats-Unis. Aussi l'importance croissante de ce trafic — depuis le recul de la « mexican connection » et son cortège de corruption — préoccupe les dirigeants colombiens. « *Nous sommes malheureusement*, dit le président Turbay, *un pont naturel, un lieu de passage. Nous en avons les avantages et aussi les inconvénients. C'est une question très grave. L'argent de la drogue corrompt les consciences, les fonctionnaires subalternes. Il est un facteur de dissolution des mœurs. En outre, les trafiquants interviennent à la bourse, prennent le contrôle de sociétés. Ils peuvent acquérir une grande importance économique, c'est-à-dire, en fait, jouer un rôle politique. Le pire qui puisse arriver à un pays est de tomber aux mains des trafiquants de drogue...* »

Les « profits » ? Les estimations sont variables : de moins de 1 milliard à 8 milliards de dollars par an. Mais la comparaison des « bénéfices » en Colombie et aux Etats-Unis est en revanche très instructive. Dans le champ du paysan colombien, la livre américaine (454 grammes) de marihuana « vaut » environ 5 dollars. Le prix au port d'embarquement tourne autour de 15 dollars. La livre d'herbe vaut déjà 100 dollars chez le grossiste nord-américain et 500 chez le détaillant. Avec une livre, on peut, paraît-il, confectionner mille cigarettes à 2 dollars la pièce. On estime que les intermédiaires et les détaillants américains peuvent gagner de 19 000 à 30 000 dollars par quintal de marihuana. L'indemnité d'un pilote ramenant sa cargaison en Floride peut atteindre 50 000 dollars. Selon la fédération des chambres de commerce de Colombie, le total des « gains » colombiens serait de l'ordre de 3 % alors que les intermédiaires nord-américains empocheraient 97 % des revenus du trafic de marihuana.

Même observation pour la cocaïne. Le kilo de « base » est estimé à 10 000 dollars et celui de la cocaïne transformé en Colombie à 20 000. Mais la valeur d'un kilo de « neige » chez le grossiste nord-américain est de 50 000 dollars et de 500 000 dollars au niveau du consommateur.

« *Nous avons*, disent les Colombiens, *20 % du gâteau et 100 % de la mauvaise image.* » Ils ajoutent : « *On nous accuse de corrompre les boys-scouts américains. Mais ce sont eux, les professeurs du Nord, les principaux responsables et les premiers bénéficiaires...* »

MARCEL NIEDERGANG.

Prochain article :

UNE AIGUILLE DANS UNE BOTTE D'HERBE

(1) Sanandresito, du nom des îles colombiennes de San-Andres, au large de l'Amérique centrale, où a été installée l'une des premières zones franches.

(2) Des découvertes archéologiques exceptionnellement intéressantes ont été faites sur le site de la Cité perdue, mettant en évidence l'originalité et la puissance de la culture tairona. Le site, d'un accès très difficile, est protégé par un détachement militaire et est interdit aux touristes. Mme Gloria Zea de Uribe, dynamique directrice de Colcultura, estime que l'exploration de la Cité perdue renouvelle complètement les connaissances sur les civilisations précolombiennes de son pays.

(3) Rapport de la fédération des chambres de commerce de Colombie.

(4) Les dirigeants de la Mafia s'efforcent actuellement d'inciter les Colombiens à accroître leur propre production de feuilles de coca.

# culture

LE JOUR
DE LA MUSIQUE

### L'ellipse et la litote.

*Il y a tout juste un an, derrière les volets à demi-clos du château d'Assas endormi sous le soleil de Montpellier, Scott Ross enregistrait les dernières pages de son intégrale des pièces pour clavecin de Couperin. La première livraison (huit disques) était déjà parue, voici la seconde, aussi pléthorique, aussi secrète, car l'abondance de l'œuvre n'en épuise pas les détours. Les titres eux-mêmes invitent à la rêverie : le Rossignol en amour, les Petites Crémières de Bagnolet, l'Enjouée, l'Ingénue, l'Audacieuse, la Douce Janneton* (« plus voluptueusement », *précise le compositeur), les Chinois...*

*On pourra regretter que Scott Ross semble parfois un peu réservé dans la caractérisation des pièces, mais cela n'exclut pas une merveilleuse sensibilité dans les détails et obéit à la devise de Couperin :* « J'aime mieux ce qui me touche que ce qui me surprend. »

★ F. Couperin : pièces de clavecin, 3e et 4e livres, par Scott Ross. STILL 2106578 (huit disques).

### De Mozart à Pagnol.

« Qui s'y colle s'y kit », *ou le journal d'un bricoleur, raconte, au jour le jour, comment on s'y prend pour assembler un clavecin en* « kit », *comment on rêve, comment on s'énerve et désespère avant de réussir à en venir à bout... Mais le* Monde de la musique *n'est pas réservé aux têtes brûlées de la musique ancienne ; on peut y lire également des articles soigneusement documentés sur les* Noces de Figaro *par Claude Manceron et François Lafon, des réflexions sur le théâtre musical et découvrir deux portraits espagnols : Luis de Pablo et Pablo Casals, qui ne se ressemblent guère.*

*Au sommaire du numéro de juillet du* Monde de la musique, *on trouvera encore des dossiers : les frères Baschet, constructeurs d'instruments inédits ; Miguel Angel Estrella, pianiste emprisonné ; Jorge Lavelli, metteur en scène dérangeant, mais bien à la mode. Enfin, pour s'évader un peu, Siffer et Stivel, bardes de l'Alsace et de la Bretagne, qui ne craignent pas de mettre un peu d'eau dans leur vin, et Marseille des années folles, lorsque Marcel Pagnol écrivait pour l'Alcazar.*

★ « Le Monde de la musique », nº 13-14 (juillet-août), 8 F.

### Les essais de Schumann.

*En guise de critique pour les représentations du* Prophète *de Meyerbeer, Robert Schumann dessina seulement une croix : la croix des morts pour un compositeur certainement doué mais perdu définitivement pour l'art ; peut-être aussi l'envie de mourir devant le triomphe d'une production médiocre, le signe enfin de l'impuissance tragique de la critique, du découragement... Mais si, en général, les écrits de Schumann ne sont pas aussi lapidaires, ils ne sont jamais verbeux. Rédigés pour la* Neue Zeitschrift für Musik, *ils s'adressent à un public averti qui peut profiter des exemples musicaux encartés dans le texte. Pourtant, et c'est là peut-être l'aspect le plus miraculeux de ce recueil, le ton reste celui du récit, parfois du conte ou du dialogue, et le propos n'est jamais plus sérieux que lorsque Schumann semble donner libre cours à sa fantaisie. On dirait qu'il se moque du lecteur ; au contraire, il le récompense de son assiduité en le faisant sourire, il fouette sa curiosité et atténue par là l'effort réel qu'en fait il exige de lui.*

*La réédition de ses écrits publiés en France à la fin du siècle dernier et qu'on ne trouvait plus que dans les bibliothèques, permettra de relire enfin des pages prophétiques sur Brahms, mordantes sur les* « beethovenistes » *qui ne croient qu'au sublime, cette analyse si perspicace de la* Symphonie fantastique, *le* Discours de Carnaval de Florestan, *qui pourrait être sorti de la plume de E.T.A. Hoffmann, les essais sur Schubert qu'il s'agissait alors de faire découvrir et cette exclamation d'Eusebius sur Chopin :* « Chapeau bas, Messieurs, un génie ! »

★ R. Schumann : *Sur les musiciens*, 325 p., éditions Stock, 38 F.

## Expositions

### PAUL REBEYROLLE AU GRAND PALAIS

# L'histoire du chou

La dimension Rebeyrolle, son énorme carrure de peintre, *l'exposition du Grand Palais la donne pour la première fois véritablement, qui permet de suivre la trajectoire de l'artiste non plus le temps d'une série — Rebeyrolle travaille ainsi, autour d'un sujet qu'il use jusqu'à la corde, — mais sur dix années : 1968-1978, au cours desquelles il en a épuisé huit. Mieux que jamais on peut saisir la dynamique intérieure, le mouvement de fond de sa peinture, ce roulement de vague qui, d'un lieu à l'autre, amène une nourriture fraîche au tableau glouton, et renouvelle les formes ; une nourriture qui ne tient pas tant à la thématique cristallisée en un sujet figuratif particulier qu'à l'ordre plastique qui s'y greffe. C'est une peinture instinctive, charnelle et pourtant savante qui, pour dire ce qu'elle a à dire, ne va pas par quatre chemins, fonce et sait parfaitement jusqu'où elle peut aller.*

#### Un peintre sorti du rang

*Aujourd'hui comme hier, les plus attentifs à la peinture de Paul Rebeyrolle sont les peintres eux-mêmes. Rebeyrolle en a marqué plus d'un, il y a vingt et trente ans, quand il était à la Ruche, quand il animait la Jeune Peinture. L'homme est marquant. Sa peinture aussi. L'homme habite sa peinture. On ne les oublie pas. Une peinture qui est violence et révolte. Un peintre indépendant, non asservi, sorti du rang il y a longtemps, et qui continue de tonner contre vents et marées, comme renforcé dans ses positions par le climat de morosité généralisée qui domine la production artistique de ces dernières années ; comme si la minceur de celle-ci l'incitait, lui, à épaissir d'instinct (de conservation) la sienne, à matérialiser son discours, à donner du corps, du sens, de la présence à ses tableaux.*

*Beaucoup de grands textes ont été publiés sur Rebeyrolle depuis dix ans. Le catalogue de l'exposition en reprend quelques-uns qui abordent souvent de face l'engagement politique du peintre à propos de son imagerie la plus sanglante : celle des corps humains déchiquetés, presque informes, qui crient encore la vie sous la lampe des bourreaux, sous les blocs écrasants, sous le bec des oiseaux de proie ; celle des chiens prisonniers à moitié dépecés (faits de vrais poils amalgamés à la peinture) et qui jusqu'à la mort se débattent pour atteindre l'issue ; mais la fenêtre est grillagée avec du vrai grillage, et les issues sont murées avec de vraies planches collées aux toiles.*

*Mais a-t-on parlé du chou ? De cette présence bizarre et fascinante du chou : le chou, légume pour potée hivernale qui n'aurait pas grand-chose à faire sur les étalages d'un marché selon Hélion. Pourquoi parler du chou ? Peut-être parce que dans ce contexte si favorable au rouge, au noir et au gris, il surgit soudain, modeste, apparemment anachronique. Pourtant, c'est une figure exemplaire dont l'histoire est intéressante à suivre d'un bout à l'autre.*

*Le chou donc apparaît, et disparaît d'ailleurs, à l'intérieur d'une suite de peintures de 1975 regroupées sous le générique de « Natures mortes et pouvoir », un de ces génériques provocateurs dont Rebeyrolle a le secret. Vie brève en somme, mais riche, que celle du chou, de son « Arrachage » à son « Empaquetage » ; entre-temps, on le verra, ficelé par le pied, pendre au mur et traîner près des têtes de mouton coupées, entassées au bord de boîtes, ou mises pêle-mêle dans le bac sous le robinet d'eau qui achèvera le nettoyage.*

*Ce chou-là n'est pas seulement un chou, bien sûr. Frère du chien ou de l'homme dont il subit le sort, répondant lui aussi viscéralement aux mêmes agressions ; c'est une tache verte, et magnifique ; une poussée anarchique pas si mal organisée que cela, qui arrive à point nommé dans la peinture pour la régénérer. C'est la bouffée de vie, le morceau de nature qui fleurit et reprend ses droits à côté du charnier, juste après « la Faillite de la science bourgeoise », ses caisses, ses ferrailles, ses mètres de fils électriques, et plusieurs années de tableaux qui s'étaient passés de vert. Le chou, c'est une nouvelle lumière qui se diffuse dans les toiles à la place de l'ampoule, juste avant les grands paysages débridés.*

#### La plus belle nature morte

*Avec l'histoire du chou, c'est aussi du pouvoir du peintre qu'il s'agit, de ce pouvoir souverain de jouer jusqu'à l'épuisement avec des formes, et même des formes très construites de toute évidence (les boîtes), avec l'espace — un espace qui bascule à volonté, — la lumière, des ingrédients très concentrés, mis en situation, dialectiquement. Dans « Natures mortes et pouvoir, le chou montre clairement la maîtrise du langage artistique par le peintre, capable d'arracher cette forme verte à un magma terreux pour la porter jusqu'au plus raffiné des lieux : un tableau ovale étiré en largeur, où, bien rond, bien vivant avec ses feuilles cotelées tracées en direct avec le tube de blanc, il repose sur une longue boîte placée en oblique, contre le fond gris habituel, superbe comme toujours, où il n'y a pas un pouce de surface neutre ou hésitante. C'est peut-être la plus belle nature morte classique du vingtième siècle. Mais c'est aussi « l'Emballage », la dernière toile de la série. Exit le chou, probablement jugé épuisé dans l'extrême sophistication. Entre le paysage. Et l'on change d'échelle, d'ordre, de grandeur.*

*Cette fois les toiles immenses, allant jusqu'à 6 mètres de haut, vous happent le corps, vous broient le regard, vous engloutissent dans un torrent de terre lourde qui se déverse au milieu des cascades et des rochers. Sombre, grandiose, démentielle, la nature vengeresse éclate de partout. Paysages du retour à la source. Une boucle paraît bouclée depuis les vues aériennes des « Guérilleros », mais s'ouvre déjà sur un nouvel horizon. La série suivante s'appellera « les Evasions manquées », Rebeyrolle le sait déjà.*

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Grand Palais, jusqu'au 13 août.

## Danse

# La migration d'été des jeunes compagnies

Le grand cycle du ballet européen vient de se terminer au Théâtre de la Ville et déjà le centre de gravité de la danse se déplace, et glisse insensiblement vers la route des vacances. En juillet, la plupart des danseurs participent au circuit des trois A : Aix, Arles, Avignon.

Aix-en-Provence, depuis trois ans, fait une large place à la danse dans ses activités estivales. Cette saison elle accueille, entre le 10 et le 26 juillet, une dizaine de troupes : Dominique Bagouet, le Four solaire, les Espoirs de l'Opéra, le Théâtre chorégraphique de Rennes, le Ballet-Théâtre français de Nancy, ainsi que les Grands Ballets canadiens.

Au Festival d'Arles, Joseph Russillo, responsable de la danse, organise un « tremplin des jeunes compagnies ». Il a invité plusieurs chorégraphes qui se sont révélés ces temps derniers : Dominique Pagouet, Maguy Marin, Dominique Boivin, Caroline Marcadé, Larrio Ekson, le groupe Indépendanse. Lui-même présentera une création (17-18 juillet). Le 22 juillet est consacré aux étoiles et solistes de l'Opéra. Le Théâtre Dance d'Alwin Ailey clôturera ces manifestations les 6 et 8 août.

D'Arles à Avignon il n'y a pas loin. Cette année Paul Puaux a réussi à faire venir une des chorégraphes les plus dynamiques de la « modern dance » américaine, Twyla Tharp. Du 1er au 6 août elle donnera en alternance dans la cour d'honneur du Palais des papes deux programmes dont la plupart des ballets sont inédits en France. Auparavant, elle aura animé avec ses danseurs un stage de trois semaines à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, où Merce Cunningham, Carolyn Carlson et Alwin Nikolaïs ont établi une tradition de pédagogie renommée.

Bernard Tournois, directeur du centre de recherches et d'animation de la chartreuse, a décidé d'intensifier l'effort en faveur de la danse. Il propose la première Biennale de la jeune danse contemporaine française, où l'on retrouvera Maguy Marin et le Théâtre de l'Arche, Dominique Boivin et Caroline Marcadé, le groupe de Quentin Rouiller-Moebius, Dominique Bagouet, et le Danse Théâtre de Susan Buirge (du 28 au 30 juillet).

Le Théâtre municipal d'Avignon créera le 2 août *Peer Gynt* dans une chorégraphie de Georges Golovine. Le Ballet de Marseille, *qui tourne dans la région avec Notre-Dame de Paris* de Roland Petit sera aux Nuits de Lérins les 16, 17 et 18 juillet. On le retrouvera à Carpentras les 4 et 5 août, Carpentras qui accueille également le groupe Fusion (16, 18 et 19 juillet), et le Ballet-Théâtre français de Nancy (21 et 24 juillet).

Enfin, les Fêtes musicales de la Sainte-Baume ont fait appel pour la seconde fois à Trisha Brown, un des éléments les plus représentatifs de la « post modern dance ». Avec sa compagnie, elle animera un atelier du 30 juillet au 11 août, un spectacle de danse le 30 juillet à la Grange, un autre le 2 août au musée de la ville de Toulon. — M. M.

## Notes

### Cinéma

#### « Ciao, les mecs » de Sergio Gobbi

Il y a dans ce film insipide quelques moments heureux : ce sont les scènes où Sergio Gobbi décrit le petit monde des Italiens de Paris. Travailleurs immigrés, commerçants modestes ou joueurs de football, ils sont ici une demi-*douzaine de copains brailleurs* et rigolards qui font ripaille autour d'un plat de spaghettis pour oublier leur solitude, leur exil et parfois leurs chagrins. Qu'un chanteur napolitain soit à l'affiche d'un bal de banlieue, et les voilà qui se déplacent en bande, prêts à soutenir de la voix et du geste leur compatriote si le public manque d'enthousiasme...

Cette suite de croquis pittoresques ou attendrissants ne constitue malheureusement que l'environnement du film. L'essentiel, c'est-à-dire l'histoire des amours contrariées d'un homme *frappé* de stérilité (Jean Hérold) et de sa femme (la délicieuse Anne Lonberg), manque totalement d'intérêt et, malgré son « happy end » (le couple survivra en adoptant de charmants bambins), d'émotion... Entre le tableau de mœurs, la comédie sentimentale et le bon gros mélo, Sergio Gobbi cherche désespérément le ton juste. Il ne le trouve que lorsqu'il rencontre ses gentils « ritals ».

JEAN DE BARONCELLI. ■

★ Voir les films nouveaux.

### Rock

#### Les Tubes au Palace

Tels des savants fous qui auraient découvert la solution d'une matière dont ils ne maîtrisent pas encore tous les effets, les Tubes jouent avec un rock malléable qui se prête à leurs fantaisies. Sur scène, ils sont huit musiciens auxquels viennent se joindre danseurs et danseuses au milieu de décors-gadgets pour donner la dimension du grand spectacle. Un système vidéo, avec des films réalisés par leurs soins, complète le show. Les Tubes font une parodie acerbe, sur fond de rock'n roll, de la sacro-sainte télévision américaine ; parodie des concours publicitaires où l'on perd chaque fois un peu de sa dignité au profit du dieu dollar, des « spots » où l'on laisse chaque fois un peu de son identité au profit du même dieu, parodie des animateurs, des crooners, des déviations sexuelles, de la drogue, des punks, du star-system, des rockers, des thrillers et parodie des Tubes.

Sur la pochette de leur nouvel album « Remote Control », un bébé assis dans un « bébé-relax » regarde u téléviseur duquel émerge une tétine, symbole d'une génération américaine nourrie à base de tubes cathodiques. Les Tubes tournent en dérision tous les excès du show-business. Rien n'échappe à leur regard vicieux, pas même eux, puisqu'ils sont un excès de ce que le monde du spectacle peut inventer.

ALAIN WAIS.

★ Le 2 juillet à 20 h. Discographie chez A & M, distr. CBS.

## Musique

# « Nabucco » entre à l'Opéra

(Suite de la première page.)

Prenant le contrepied des modes actuelles, Henri Ronse et Beni Montresor ont renoué avec le style surchargé du « grand opéra », aux décors gigantesques, aux couleurs éblouissantes, aux foules immenses (que justifie l'importance des chœurs), aux attitudes pompeuses, aux effets fulgurants ; bref, l'opéra « babylonien », c'est le cas de le dire.

Ils n'ont pas lésiné sur les chandeliers à sept branches, les tables de la Loi, les treize luminaires d'or en forme d'encensoir, les cortèges de vierges voilées, les robes multicolores, les cuirasses et les casques étincelants. Nabucco fait son entrée dans le Temple sur un char d'assaut triomphal, escorté d'un Baal en or qui oscille dangereusement ; le palais de Babylone est tendu de broderies roses comme le château d'Amboise ; porté sur deux boucliers, Nabucco fait une chute de deux mètres quand il est foudroyé par le Dieu d'Israël et revient sur deux béquilles (dont miraculeusement il n'aura plus besoin une demi-heure plus tard).

Pour accentuer leur malheur, certains des juifs, en captivité à Babylone ont la tête et les mains emprisonnées dans une planche selon une technique chinoise, et leurs corps sont agités de mouvements tétaniques qui s'accordent mal avec la majesté de « Va pensiero » ; enfin, clou du spectacle, la formidable statue de Baal se volatilise (en quatre morceaux) quand pour la seconde fois frappe Yahvé.

#### La Scala sur les rives de l'Euphrate

On pouvait s'y attendre en choisissant Henri Ronse et Beni Montresor qui n'ont fait que suivre leur pente naturelle ; mais tandis que, dans leur récente production de « Salomé », à Toulouse (« le Monde » du 10 avril, ils étaient en parfait accord avec le caractère de l'œuvre, ils n'ont pas pris garde ici que cette grandiloquence de la mise en scène ne pouvait pas ne pas réagir sur la musique, violente, ingénue, spectaculaire, et accuser un certain pompiérisme qui affleure.

C'est lui rendre le plus mauvais service, alors que derrière le clinquant de la jeunesse, il y a tout autre chose dans « Nabucco » : une grandeur biblique et mystérieuse, le corps à corps fanatique de deux peuples, le destin tragique du roi impie, terrassé par le feu du ciel, devenu fou et qui revient à la vie. La ferveur religieuse, le nationalisme exalté et la profonde humanité de Verdi (qui sort d'une cruelle épreuve et s'identifie sans doute en quelque manière à Nabucco) se fussent mieux exprimés par une mise en scène rigoureuse et abrupte que par cette superproduction à la Cecil B. de Mille.

D'autant que, pour ne pas paraître à la traîne, les maîtres d'œuvre ont bien tenu à montrer que « Nabucco » était le chant de la résistance italienne contre l'oppression autrichienne, en incrustant dans le Temple de Jérusalem et sur les rives de l'Euphrate des loges de la Scala garnies de belles toilettes, et en donnant aux jardins suspendus de Babylone le décor d'une promenade milanaise, ce qui détonne dans le style de cette grandiose reconstitution historique...

Sans doute est-ce à ce style qu'on doit attribuer l'impression mitigée produite par une distribution qui promettait davantage. Non pas cependant en ce qui concerne Grace Bumbry, qui affirme une étonnante présence dramatique dans le rôle d'Abigaïlle, l'esclave usurpatrice, qu'elle joue de manière très concentrée et intérieure ; sa voix au timbre somptueux se refuse les éclats fantastiques d'une Suliotis, d'une Gullin, sans parler de Callas, qui mettaient en évidence la virtuosité presque démente réclamée par Verdi avec l'inconscience de la jeunesse.

Mais Ruggero Raimondi, malgré sa voix rude et admirable, avec des notes graves quelque peu acrobatiques, ne parvient pas à nous convaincre de la stature prophétique du grand prêtre Zacharie. Et Sherril Milnes, en dehors de quelques difficultés de justesse, chante avec conviction le rôle de Nabuchodonosor sans davantage imposer son émouvant personnage. En revanche, Carlo Cossutta est un éclatant Ismaël, et Viorica Cortez une belle et touchante Fenena, deux rôles tout de même moins complexes et plus épisodiques.

Les chœurs préparés par Jean Laforge sont comme toujours splendides, même si leur homogénéité est pour une fois moins rigoureuse, à cause de leurs tumultueuses évolutions. On attendait surtout le fameux « Va pensiero », dont l'effet a paru un peu faible, en raison de contrastes dynamiques trop maniérés qui atténuaient le côté intense et massif de ce cantique plein de foi.

La responsabilité en revient sans doute à Nello Santi, qui dirige toute la représentation et l'excellent orchestre de l'Opéra avec sa maîtrise habituelle, mais sans donner toutefois à la musique un caractère assez jaillissant et primaire, cette force d'ouragan passionné de bout en bout, si saisissante dans le récent enregistrement de Riccardo Muti (1) qui fait apparaître un peu fade dans sa grandiuence ce « Nabucco » de l'Opéra loquence ce « Nabucco » de l'Opéra de Paris.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 4, 7, 10, 13, 17, 20 et 23 juillet, à 19 h. 30.

(1) Trois disques EMI, 167-03294/96. Cf. *le Monde* du 24 avril et, aussi, sur *Nabucco*, celui du 16 mars 1976.

# Sur les petites places d'Aix-en-Provence

Musique dans la rue : *le titre a été repris et là et le principe imité tant bien que mal ; mais c'est à Aix-en-Provence en 1971 que l'idée a été lancée par le Relais Culturel, et huit ans après il s'avère qu'elle est bonne et, surtout, qu'elle peut être durable. Si la subvention de la municipalité, qui représente la source principale des revenus du Relais Culturel, a été réduite de 11 % cette année au budget principal, il est difficile de croire que le conseil municipal ne reviendra pas sur cette décision lors du budget supplémentaire. Car non seulement le public se montre fidèle et curieux — ce qui n'est pas toujours le cas lorsque la gratuité des concerts est devenue une habitude, d'autres expériences l'ont prouvé, — mais il s'agit, pour lui, de la meilleure préparation qui soit au Festival de juillet.*

*En effet, au fur et à mesure que le Festival prenait une importance nationale, puis internationale, on avait vu des mélomanes aixois se désintéresser d'une manifestation qui ne les concernait plus et qui s'isolait derrière les portes de l'ancien archevêché. A Aix, plus qu'ailleurs peut-être, il était donc important de faire descendre la musique dans la rue ou, plus exactement, sur les petites places et dans les lieux de plein air où l'acoustique est bonne.*

*L'élément dynamique, pendant les premières années, a été la présence de France-Musique qui avait pris en charge la majeure partie de la programmation et de l'organisation, et qui, en assurant la retransmission quotidienne des concerts, avait donné à* Musique dans la rue *une répercussion nationale. Comme le but de Radio-France n'était pas de s'implanter définitivement mais de donner une impulsion, à partir de 1975 le Relais Culturel a dû continuer seul, et, après une période d'adaptation d'autant plus hasardeuse que les moyens avaient considérablement diminué, on peut considérer qu'il a trouvé une formule qui lui convient. Depuis l'an dernier l'opération s'est, en outre, étendue aux petites villes des environs, qui accueillent chacune quelques concerts.*

*Cette année, l'accent a été mis plus spécialement sur Darius Milhaud, compositeur aixois par excellence, disparu il y a cinq ans ; on lui a consacré une exposition, des colloques, et réservé une place d'honneur dans les programmes. Les formations régionales ont été largement mises à contribution également : les Solistes d'Aix-en-Provence, l'Ensemble Darius-Milhaud, l'orchestre des élèves du conservatoire, l'orchestre régional Provence-Côte d'Azur les Petits Chanteurs d'Aix, ont alterné avec des formations « importées », des solistes français ou étrangers ou des musiciens de jazz.*

*S'il est vrai que Mozart, Bach et Schubert n'ont pas été oubliés dans la programmation, ils côtoyaient presque toujours des compositeurs du XXe siècle (Stravinsky, Hindemith, Prokofiev, Berg, Dutilleux, Bancquart) ; un concert même était entièrement consacré à de jeunes compositeurs aixois. Enfin, chaque matin, André Gorog, à l'Auditorium, proposait une introduction au concert du soir et commentait celui de la veille, interrogeait les artistes, faisait écouter des disques.*

*Et si* Musique dans la rue *a su éviter les pièges des « concerts au rabais » et de la facilité, c'est que, dans l'esprit des organisateurs, il ne s'agit pas seulement de retenir les badauds.*

GÉRARD CONDÉ.

re à l'Opéra

JACQUES LONCHAMPT.

ix-en-Provence



# SPECTACLES

# théâtres

## Les salles subventionnées et municipales

**Comédie-Française** (296-10-20), 20 h. 30 : Dom Juan.
**Centre Pompidou** (277-12-33), 18 h. 30 : Concert Ircam (A. Lourié).

## Les autres salles

**Artistic-Athévains** (700-19-15), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
**Daunou** (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
**Galerie de Nesles** (325-39-50) 21 h. : la Belle et la Bête 79.
**Huchette** (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
**Lucernaire** (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. : Journal d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 22 h. 15 : les Etoiles rouges.
**Montparnasse** (320-89-90), 21 h. : le Philanthrope.
**Nouveautés** (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
**Poche-Montparnasse** (548-92-97) 21 h. : le Premier.
**Porte-Saint-Martin** (607-37-53) 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
**Saint-Georges** (878-63-47), 20 h. : R. Magdane ; 21 h. 30 : les Nouveaux Garçons de la rue.
**Théâtre d'Edgar** (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
**Théâtre du Marais** (278-03-53), 20 h. 30 : Arlequin superstar.
**Théâtre Marie-Stuart** (508-17-80), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ? ; 22 h. 30 : la Forêt des âmes.

## Les cafés-théâtres

**Au Bec fin** (296-29-35), 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet.
**Les Blancs-Manteaux** (887-97-58), 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Au niveau du chou ; 24 h. : E. Rondo.
**Café d'Edgar** (322-11-02) I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : Popeck.
**Campagne-Première** (322-75-93), 22 h. 30 : B. Garcin.
**Coupe-Chou** (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
**Cour des Miracles** (548-85-60), 20 h. : les Après-Midi d'Emile ; 21 h. 30 : D. Lavanant ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
**Le Fanal** (233-91-17), 21 h. : le Président.
**Lucernaire** (544-57-34), 20 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
**La Mirandière** (033-66-59), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Zéphyr et Aquilon ; 22 h. 45 : l'Objet de mes hommages.
**Petit Casino** (278-36-50), 20 h. 45 : Douby, 22 h. 15 : Eclimont et Dodane.
**Les Petits-Pavés** (607-30-15), 21 h. 30 : Abel et Caïn et R. Baron.
**Sélénite** (033-53-14), I, 22 h. : Des chômeurs pleins d'ambition. — II, 21 h. : Lune de rire.
**Les Quatre-Cents-Coups** (329-39-60), 20 h. 30 : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.

## La danse

**Lucernaire** (544-57-34), 20 h. 30 : Tendresse ; Toi, l'Indien.
**Théâtre des Champs-Elysées** (359-72-42), 20 h. 30 : la Jeune Bouquetière.

## Jazz, pop', rock, folk

**Chapelle des Lombards** (236-65-11), 21 h. : B. Guérin, L. Francioli, B. Phillipps, J.-F. Jenny Clark ; 22 h. 45 : C. Freeman.
**Caveau de la Huchette** (326-65-05), 21 h. 30 : B. Freeman.
**Palace** (246-10-87), 20 h. : The Tubes.
**Pavillon de Paris** (205-44-12), 20 h. : Chick Correa et Herbie Hancock.
**Petit Journal**, 21 h. 30 : New Jazz Bandar and Co.

## Les chansonniers

**Caveau de la République** (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

## Festival du Marais

(887-74-31)

**Essaïon**, 20 h. 30 : la Fille de Rapaccini.
**Marché Sainte-Catherine**, 19 h. 30 : Philippe Duval, mime ; 20 h. 30 : Sweet Little Paps (Jazz Nouvelle Orléans).
**Hôtel de Beauvais**, 20 h. 30 : René Lafleur et José Parras ; 22 h. : Comment ça va sur la terre.
**Eglise Saint-Merri**, 21 h. 15 : Henri Barda (Boely, Chopin, Debussy, Satie, Ravel).

# cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

## La Cinémathèque

**Chaillot** : relâche.
**Beaubourg** : 15 h., Conquering Power, de R. Ingram ; 17 h., l'Evantail de Lady Windermere, d'E. Lubitsch ; 19 h., Napoléon, d'A. Gance.

## Les exclusivités

**AMERICAN COLLEGE** (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
**AMOUR DE PERDITION** (Port., v.o.) : Action - République, 11e (805-51-33)
**A NOUS DEUX** (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
**AU BOUT DU BOUT DU BANC** (Fr.), U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52)
**LES BELLES MANIERES** (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).
**CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES** (Fr.) Bretagne, 6e (322-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18)
**LA COLLINE A DES YEUX** (A., v.o.) (**) : U.G.C Marbeuf 8e (225-47-19) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
**LE COUP DE SIROCCO** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
**LE COUTEAU DANS LA TETE** (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
**LES DEMOISELLES DE WILKO** (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
**LA DROLESSE** (Fr.) : Saint-Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
**L'ECHIQUIER DE LA PASSION** (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
**ET LA TENDRESSE ?... BORDEL !** (Fr.), Capri, 2e (508-11-69), Styx, 5e (633-08-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Parnassiens, 14e (329-33-88), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), Passy, 16e (288-62-34).
**FELICITE** (Fr.) (*), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
**FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP** (Blg., v. flam.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).



### Lundi 2 juillet

**FLAVIA LA DEFROQUEE** (It., v.f.), Paramount - Marivaux, 2e (296-55-33), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
**FLIC OU VOYOU** (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41).
**GAMIN** (Col., v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12)
**CES GARCONS QUI VENAIENT DU BRESIL** (A., v.o.) (**), Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10)
**GOLDORAK** (Jap., v.f.), Madeleine, 8e (073-56-03) H. Sp.
**HAIR** (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67), v.f. Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70)
**HAMBURGER FILM SANDWICH** (A., v.o.), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
**HISTOIRES ABOMINABLES** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
**HORRIBLE CARNAGE** (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
**L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
**L'INCROYABLE HULK** (A., v.o.) : George V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
**INTERIEURS** (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
**LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE** (All., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
**MELODY IN LOVE** (A., v.f.) : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
**MEURTRE PAR DECRET** (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
**MIDNIGHT EXPRESS** (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69)
**LES MOISSONS DU CIEL** (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
**MOLIERE** (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
**MORT SUR LE NIL** (A., v.f.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
**NORMA RAE** (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. - Saint - Jacques, 14e (589-68-42) — V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48)
**NEW-YORK, SALSA CITY** (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
**NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT** (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
**OLIVER'S STORY** (A., v.o.) : Biarritz, 8e 723-69-23).
**PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS** (All., v.o.) : Le Seine, 5e (352-95-99), H. Sp.
**PHOTOS SCANDALE** (Fr.) (**) : Eldorado, 10e (208-18-76)
**LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE** (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

## Les films nouveaux

**CIAO LES MECS**, film français de Sergio Gobbi — Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**TOTO, MISERE ET NOBLESSE**, film italien de Mario Mattoli. — V.o : Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**LES FLOCONS D'OR**, film allemand de Werner Schroeter. — V. o. : Olympic, 14e (542-67-42).
**NOW VOYAGER**, film américain d'Irving Rapper. — v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
**DEUX HEURES DE COLLE POUR UN BAISER**, film français d'André Farwagi (*). — Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-56-40) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
**COLLECTIONS PRIVEES**, film franco-japonais collectif de Valerian Borowczyk, Just Jaeckin, Shuji Terayama. — U G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; U G C-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75)
**N° 1 OF THE SECRET SERVICE**, film américain de Lindsay Shonteff — V.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
**LE RAYON LASER**, film américain de Michael Rae — V.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

**PROVA D'ORCHESTRA** (It., v.o.) : Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
**QUINTET** (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
**REBECCA** (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03) hor. sp. ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).
**ROBERTE** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
**SERIE NOIRE** (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
**LES SOEURS BRONTE** (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
**LE TEMPS DES VACANCES** (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
**TORRE BELLA** (Port., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
**TOUCHE PAS A MES TENNIS** (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**LES TRENTE-NEUF MARCHES** (A., v.o.) : Publicis- Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
**TROISIEME GENERATION** (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
**UTOPIA** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), hor sp
**VIVRE EN TOKYOCHROME** (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), hor. sp.
**VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER** (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U G C-Opéra, 2e (261-50-32).
**ZOO ZERO** (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98)

## Les séances spéciales

**ARAN** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h
**LE CANDIDAT COCO LA FLEUR** (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) 22 h.
**CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH** (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 17 h.
**DEHORS DEDANS** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 12 h. 30.
**FRITZ THE CAT** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 24 h.
**HAROLD ET MAUDE** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 10 h., 12 h., 24 h.
**IF** (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
**INDIA SONG** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 12 h. 30.
**J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) 12 h. et 24 h.
**LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT** (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
**LA MADRIGUERA** (Esp., v.o.) : L'Epée de bois, 5e (337-57-47) 12 h.
**MESSIDOR** (Suis.) : L'Epée de bois, 5e (337-57-47) 12 h.
**LA MONTAGNE SACREE** (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 22 h. 30.
**PHANTOM OF THE PARADISE** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 10 h., 12 h., 24 h.
**THE PARTY** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.

## Les festivals

**QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU CINEMA ALLEMAND** (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Sous les pavés de la plage.
**MELIES**, Le Seine, 5e (325-95-99) : les Burlesques de Méliès ; Méliès tel qu'en lui-même.
**LUIS BUNUEL-INGMAR BERGMAN** (v.o.) Studio Logos, 5e (033-26-42) : Los Olvidados ; le Septième sceau.
**SEPT AVENTURES** (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Chevaliers du Texas.
**CHEFS D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS**, Action République, 11e (805-51-33) : Monsieur Begonia.
**LES MARX BROTHERS** (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
**FELLINI** (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83) : Fellini Roma ; Satyricon ; les Clowns ; Juliette des Esprits ; la Dolce Vita.
**JAMES BOND** (v.f.), Maillot Palace, 17e (574-10-40) : l'Espion qui m'aimait.
**ALBERT LAMORISSE**, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
**L'AMERIQUE EN FOLIE** (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Sugarland Express.
**SERIE NOIRE** (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : l'Ennemi public.
**MIZOGUCHI** (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : les Amants crucifiés.
**HOMMAGE A LAUREL ET HARDY** (v.f.), Noctambules, 5e (033-42-34) : les Joyeux compères.

# CARNET

## Naissances

— M. Daniel GERVIS et Mme, née Béatrice Dernis, ainsi que Matthieu et Paul, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Alexandre,**

le 17 juin 1979.

— Marc CHALLAND, Michèle, née Bouchacourt et Carole ont la joie d'annoncer la naissance de

**Béatrice,**

le 12 juin 1979.
95, boulevard Brune,
75014 Paris.

— Gilles et Chantal FERRIOT-*BLUZAID ont la joie d'annoncer* la naissance de

**Patricia,**

le 16 juin 1979, à Londres.

## Mariages

***Danielle LIPMAN-WULF***
et
**Bruno BOCCARA**

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Neuilly dans l'intimité, le samedi 16 juin 1979.

— Me ENRIQUE CORDOVA et Mme,
*Le docteur* Jean ARRIGHI de CASANOVA et Mme,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants

**Stella et Jean-François.**

San Juan de Porto-Rico, le 8 juillet.
Calle 1, Bloque 3, nº 1,
Alturas de Torimar,
Guaynabo - Porto-Rico 00657.
Centre médico-chirurgical,
30240 Le Grau-du-Roi.

— M. et Mme Roch PONCHIN,
Mme Pierre SENECLAUZE,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants

**Catherine et Pierre-Louis**

qui a été célébré le vendredi 22 juin 1979, en l'église Saint-Vincent des Baux.

## Décès

— Les internes et anciens internes en pharmacie de l'hôpital Saint-Louis et ses amis de la salle de garde,
ont le regret d'annoncer la disparition de

**Henri GOURDAN,**
dit Riton,
artiste peintre,
attaché à la salle de garde
depuis 1923.

Les obsèques ont été célébrées à Limoges, le 26 juin 1979.

— Pontarlier (Doubs).
M. et Mme Pierre Bichet,
Jean-Luc, Isabelle et Vincent Bichet,
Nelly Jacquin,
ont la douleur de faire part du décès de

**Laurent BICHET,**
coopérant,

survenu accidentellement sur le Rio Topo (Equateur), le 28 juin 1979, dans sa vingt-huitième année.

— M. et Mme Raymond Thevenot,
Mlle Danielle Thevenot,
M. et Mme Jean-Michel Gicquel,
Mme veuve Belot,
Mlle Lydie Belot,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. René Henri THEVENOT,**
H.E.C.,
licencié en droit,
expert-comptable,
commissaire aux comptes
agréé près de la cour d'appel
de Paris,

leur frère, beau-frère, oncle et gendre,
survenu à Neuilly-sur-Seine, le 27 juin 1979, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Neuilly-sur-Seine.

9, rue Berteaux-Dumas,
92200 Neuilly-sur-Seine.

## Anniversaires

— Le 3 juillet 1978,

**Jeannine PICAUD**

nous quittait.

Une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée et gardent son souvenir.

**Jean-Marc DURR,**
ingénieur E.S.E.,

25 février 1956, Marseille — 3 juillet 1978, Neuvy-St-Sépulcre

De la part de Gilbert Durr et Monique, née Chamley.
Aix-en-Provence.

## Messes anniversaires

**Benoît AURENCHE**

aurait vingt ans.

Pour le quatrième anniversaire de sa disparition, une messe sera dite à la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, dimanche 8 juillet, à 11 h. 30.

## Soutenances de thèses

**DOCTORAT D'ETAT**

— Université de Paris-III, lundi 2 juillet, à 14 heures, salle Bourjac, Mme Hélène Brunner : « La vie rituelle d'un initié sivaïte selon les Agama ».

— Université de Paris-II, lundi 2 juillet, à 15 heures, salle des Commissions, Mlle Monique Champion : « L'auteur de « l'Esprit des lois » et la théorie des climats ».

— Université de Paris-I, mardi 3 juillet, à 10 heures, salle 307 B centre Panthéon, M. Koffi Koumoue : « La taxe sur la valeur ajoutée et le développement économique de la Côte-d'Ivoire ».

— Université de Paris-II, mardi 3 juillet, à 10 h. 30, salle des Commissions, M. Gilles Rousseau : « Le contrôle juridictionnel de l'administration locale au Québec ».

— Université de Paris-II, mardi 3 juillet, à 14 h. 30, salle des Commissions, Mme Noëlle Rouchy : « La prescription commerciale (contribution à l'autonomie du droit commercial) ».

— *Université de Paris-I*, mercredi 4 juillet, à 9 h. 30, salle 307 B centre Panthéon, Mlle Hélène Nathan : « Nature juridique du code andin des investissements étrangers à la lumière des événements récents ».

— Université de Paris-I, mercredi 4 juillet, à 14 h. 30, salle des Commissions, centre Panthéon, M. Hubert Seillan : « Contribution à l'étude de l'obligation de sécurité qui pèse sur le chef d'entreprise ».

— Université de Paris-I, jeudi 5 juillet, à 14 h. 30, salle des Commissions centre Panthéon, M. Boualem Bouguetaia : « Les frontières méridionales de l'Algérie ».

— Université de Paris-II, jeudi 5 juillet, à 18 heures, cabinet 3, Mme Elisabeth Benabent : « L'exécution en nature des contrats des personnes publiques ».

— Université de Bordeaux-III, jeudi 5 juillet, à 14 heures, salle des professeurs de la section d'espagnol, Mme Cécile Cavillac : « L'Espagne dans la trilogie « picaresque » d'Alain-René Lesage, emprunts littéraires, empreinte culturelle ».

— Université de Paris-II, vendredi 6 juillet, à 9 h. 30, salle des Commissions, Mme Marie-Hélène Pontvianne : « Le cadre juridique du développement technologique d'un pays africain : le cas de la Côte-d'Ivoire ».

## Communications diverses

— 7, 8 et 9 juillet 1979, Séminaire sur les thérapies corporelles et les principes fonctionnels de l'énergie biologique : gymnastiques naturelles, relaxation et musicothérapies, thérapies émotionnelles, mime et expression corporelle.

Conférences et ateliers d'applications. Coût : 600 F pour 3 jours ; 400 F pour le W.E.

Renseignements et inscriptions : Centre « Pulsation », 32, rue La Boétie, 75008 Paris, tél. 563-83-83.



# RADIO-TÉLÉVISION

## LUNDI 2 JUILLET

### CHAINE I : TF 1

18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LE SECRET DU RAPPORT QUILLER, de M. Anderson (1966), avec G. Segal, A. Guinness, M. von Sydow, S. Berger, G. Sanders (rediffusion).

*Un agent du contre-espionnage britannique est chargé de démasquer une organisation néo-nazie sévissant à Berlin dans les années 60.*

*Une vision terrifiante et une mise en cause de l'espionnage internationale, par Harold Pinter, scénariste. La réalisation est plus conventionnelle.*

22 h., Magazine : Questionnaire (Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit Jacques Lesourne).

23 h. 15, Journal.

### CHAINE II : A 2

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma ce soir ?

*Ivan Levaï propose une série de divertissements autour des drôleries de la langue française. Invités ironiques, des linguistes sceptiques et de très bons chanteurs, des auteurs de dictionnaires, des philosophes.*

21 h. 40, Magazine : Question de temps : (Quelle France ? Entre ciel et terre : la Haute-Loire.)

*L'enquête sur ce département où l'on ne peut plus vivre seulement de la dentelle et de la tannerie, pas plus que de l'agriculture, a été effectuée par Eric Clouet et non par Yves Despraix, ainsi que nous l'avons écrit dans notre numéro daté 1er-2 juillet, à la suite des indications données à Antenne 2.*

22 h. 40, Jazz musique : Dizzie Gillespie nº 3.

23 h. 10, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : René Thom ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'AGE INGRAT, de G. Grangier (1964), avec J. Gabin, Fernandel, M. Dubois, F. Fernandel, P. Dubost, M. Silvain (N., rediff.).

*Un Normand et un Marseillais, pères abusifs à l'esprit régional chatouilleux, se fâchent, compromettant un moment le bonheur de leurs filles et fils respectifs, qui venaient de se fiancer.*

*Comédie de mœurs populiste et banale, où Grangier s'est contenté d'enregistrer le match Gabin-Fernandel.*

21 h. 55, Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Double crime du Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, Présence des arts : visite d'atelier : Debré ;

20 h., « la Querelle », de J.-J. Varoujean ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le chant des sphères ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Informations Festivals ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Festival d'orgue de Magadino : « Concerto en fa majeur » (Albinoni-Walther) ; « Sonate en sol majeur », « Sonate en ré majeur » (Scarlatti) ; « Canzona en ré mineur », « Prélude et fugue en ut majeur » (Bach) ; « Prima Sonata en fa mineur » (Mendelssohn) ; « Prélude en ré mineur » (Respighi) ; « Scherzo en sol mineur » (Bossi), par L.F. Tagliavini, orgue ; 22 h. 30, Hommage à Martha Angelici ; 23 h., A la lyonnaise.

## MARDI 3 JUILLET

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 15, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Pour les enfants.

18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Les aventures de David Balfour, d'après R.-L. Stevenson, réal. J.-P. Decourt (dernier épisode).

*Après la condamnation à mort de James des Glens, le prince Charles Stuart ne se battra plus pour reconquérir le trône d'Angleterre.*

22 h. 05, Documentaire : L'Or du ciel (II, « Ariane » ou l'indépendance), de Cl. Savarit et B. Gonner.

*Le projet européen du satellite Symphonie sera enfin mis en œuvre grâce à la fusée Ariane, qui d'ici à 1985 permettra aussi la retransmission des émissions télévisées.*

### CHAINE II : A 2

12 h., Sport : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 50, Feuilleton : Tang ; 14 h., Aujourd'hui, madame (histoire de l'amour et de la sexualité) ; 15 h., Série : Super Jaimie ; 16 h., Sport (équitation, automobile, canoë-kayak) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran, FILM : LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT, de J. Tati (1952), avec J. Tati, N. Pacaud, M. Rolla, V. Camax, L. Perrault, A. Dubois, S. Willy (N.).

*Venu passer les vacances sur une petite plage bretonne, Monsieur Hulot, célibataire maladroit et distrait, sème constamment la perturbation.*

*Caricature géniale d'un univers de petits bourgeois au bord de la mer. Et création d'un personnage typique et d'un style burlesque qui ont fait la gloire de Tati.*

Vers 22 h., Débat : Les vacances.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Siloé ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE MERCENAIRE, d'E. Périer et B. Bandini (1961), avec S. Granger, S. Koscina, C. Kaufman, R. Garone, A. Lupo, F. Tozzi (rediff.).

*Au quinzième siècle, un mercenaire anglais au service du gouverneur espagnol de Sienne prend le parti d'une organisation secrète qui prépare une rébellion contre les occupants.*

*Un film de cape et d'épée banal et languissant.*

22 h., Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la route et le fleuve ; à 8 h. 32, Paul Diel ou la connaissance de soi ; à 8 h. 50, Les noces de la sirène ; 9 h. 7, La matinée des autres : les avaleurs de sabres du Kurdistan ; Les livres des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec J. Nohain ; 11 h. 2, Le Trio à cordes de Paris ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « le Château des fous », d'A. Stifter ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : Actualité ; 17 h. 32, Le Trio à cordes de Paris ; 18 h. 30, Feuilleton : le Double Crime du Valpinson, d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science au service de l'art ;

20 h., Dialogues franco-canadiens... avec G. Bergeron et Fr. Goguel : systèmes politiques ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Ch. Ives ; 22 h. 50, Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour : Janacek ; 14 h., Musique en plume : Tchaïkovski, Paganini-Kreisler, Nivelli ; 14 h. 35, Erik Satie : piano ; 16 h., Kathleen Ferrier : chants traditionnels ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Prestige de la musique : « Concerto pour trompette en mi bémol majeur » (Haydn), « Concerto l'Empereur pour piano en mi bémol majeur » (Beethoven) ; « Symphonie nº 2 en ut majeur opus 61 » (Schumann), par le *nouvel orchestre philharmonique* de Radio-France, dir. G. Ajmone-Marsan, avec G. Oppitz, piano, et B. Soustrot, trompette ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., A la lyonnaise ; 1 h., Jazz pastel.

● *Une émission d'une demi-heure* consacrée aux divers festivals français et étrangers sera diffusée tous les jours sauf le dimanche sur France-Musique, à partir de ce lundi 2 juillet et jusqu'au 7 septembre, entre 20 heures et 20 h. 30. Ce magazine comportera, outre des informations d'ordre pratique, des reportages sur les manifestations de l'été avec illustrations musicales.

D'autre part, dans la série « Les quatre points cardinaux », il sera question de la ville de Lyon, du 2 au 6 juillet, de 23 heures à 2 heures du matin. Cette promenade musicale fait suite aux panoramas déjà enregistrés à Lille et à Marseille.



# ARCHÉOLOGIE

## Les recherches de Jean Deshayes

*Mme Hélène Ahrweiler, présidente de l'université Paris-I Panthéon - Sorbonne, MM. Jean Pouilloux et Philippe Guillemain nous adressent le texte suivant où ils retracent l'action et la carrière de l'archéologue Jean Deshayes qui vient de mourir.*

Nous savions que le vide était grand ; nous ne savions pas qu'il le serait autant. En moins de vingt ans, depuis le jour où il vint à Lyon occuper la première chaire d'archéologie orientale dans une université française, Jean Deshayes avait pris parmi nous, universitaires et archéologues, une place de première importance. Il s'était formé par les voies les plus classiques, avec l'assurance que donne une vocation véritable. A peine avait-il franchi la porte de l'Ecole normale supérieure qu'il savait *déjà qu'il serait archéologue*, et, croyait-il, *uniquement archéologue*. Aussitôt l'agrégation passée, il se tournait vers l'Ecole d'Athènes, et, à Athènes, vers les chantiers qui faisaient seulement appel à la technique archéologique, vers le sites de Mallia, de l'Argos protohistorique, de la Macédoine préhistorique. Il y donnait d'entrée la mesure de ses qualités, une précision que certains jugeaient sécheresse et qu'il ne mettait alors aucune complaisance à adoucir, l'exercice d'une méthode exigeante, pour lui et les autres.

*La confirmation de son métier*, de son autorité, il les doit cependant à un autre séjour. Quand il lui fallut quitter Athènes, tout était en chantier ; grâce à la générosité d'Henri Seyrig, il put, tantôt comme attaché de recherche au Comité national de la recherche scientifique, tantôt comme pensionnaire de l'Institut de Beyrouth, passer, auprès d'un incomparable maître à penser, dix années qui furent décisives. Il multipliait les recherches sur le terrain, en Crète, à Chypre où il secondait, avec une diligence inquiète, Jean Bérard, presque aveugle, si désireux pourtant de trouver dans l'archéologie la confirmation de ses théories, en Orient, désormais, vers la Syrie, et, plus loin, vers l'Iran déjà, où il découvrait le domaine de l'Asie à l'âge du bronze, immense et d'une extraordinaire importance. Il constituait surtout un inventaire considérable et nouveau, celui des outils de l'âge du bronze de l'Indus au Danube, du quatrième au deuxième millénaire. De ce qui aurait pu rester un catalogue, il faisait naître l'histoire des échanges, y découvrait la lente conquête, la marche des sociétés presque à l'insu de l'histoire des empires. Il y affirmait sa maîtrise : une objectivité rigoureuse servie par une impeccable érudition, une volonté de laisser parler les faits sans imaginer au préalable, une rare capacité de synthèse à partir des données matérielles les plus ténues.

Il pouvait dès lors donner sa mesure. A Paris, comme à Lyon, lorsqu'il y arriva tout était à construire. Jamais l'archéologie orientale n'avait fait l'objet d'un enseignement particulier dans nos universités. Il fallait créer des bibliothèques, susciter des étudiants, leur trouver des terrains d'action et des débouchés. Il sut immédiatement que seule la coordination des moyens rendait le succès possible. A la faculté des lettres de Lyon, comme à Paris, après les bouleversements de 1968, les *bouleversements qu'il n'avait ni appelés ni refusés*, il fit porter son effort à mettre en œuvre les instruments de travail indispensables. Tourné vers l'étude de la protohistoire, il avait saisi l'intérêt, *mieux : la nécessité*, de collaborer avec les scientifiques de la nature pour soustraire ces recherches aux impressions subjectives et à l'impressionnisme. Pour maîtriser des séries étendues, il était conduit à recourir à une formalisation mathématique que l'on pût exploiter soit mécaniquement, *comme il en avait donné l'exemple en* constituant, en collaboration avec J.-C. Gardin, l'index de l'outillage de l'Indus au Danube du quatrième au *deuxième millénaire*, soit en utilisant l'ordinatur.

Son autorité scientifique, sa clarté d'esprit, sa décision, le firent choisir, en dépit de ses réticences, comme vice-président de l'université Panthéon-Sorbonne. Il fit admettre l'idée d'une maîtrise spécialisée des sciences et techniques pour la conservation et la restauration des œuvres d'art et des objets archéologiques, la seule en France, et porta ainsi cet enseignement au niveau qu'il connaissait ailleurs, depuis plusieurs années déjà, en Angleterre surtout aux Etats-Unis. Il parvint à *susciter l'intérêt et à recruter les* collaborations. Aux côtés d'Henri Seyrig *il fut de ceux qui surent montrer à la direction* du Centre national de la recherche scientifique l'urgence qu'il y avait à créer un instrument d'action adapté aux *techniques de l'archéologie* avec le Centre des recherches archéologiques.

### Une génération de fouilleurs

Il restait à provoquer les vocations. Sur les deux chantiers que *le ministère des affaires étrangères* lui avait confiés, l'un à Turang Tepe en Iran du Nord, au voisinage de la Caspienne, l'autre, avec le concours de l'Ecole d'Athènes, en Macédoine orientale, à Dikili-Tasch, il a formé une génération de fouilleurs, les pliant à l'autorité de sa méthode, leur révélant l'emploi concomitant des techniques, leur apprenant surtout à lire la fouille, à transformer les objets en autant de signes qui composent un texte d'histoire.

Car cet archéologue, qui, au départ, ne voulait être qu'archéologue, était un passionné d'histoire, de l'histoire des hommes. Pour ces époques muettes, et, comme il disait souvent, illettrées, il savait que les humbles vestiges de la culture matérielle, assemblés et coordonnés, apportaient seuls la lumière pour éclairer l'aventure humaine en ces temps révolus. Son maître-livre restera ces civilisations de l'Orient ancien qu'il confia aux Editions Arthaud en 1969. Déjà s'y dessinait l'élargissement de son horizon. Ses recherches premières de l'Indus au Danube l'avaient d'abord entraîné *sur les routes septentrionales, par* le nord de l'Iran, la Caspienne, jusqu'en Macédoine. Le choix de ces deux grands chantiers répondait à ses préoccupations. De même, ses enquêtes sur le commerce du lapis lazuli et de son expansion vers l'Occident à partir des centres miniers afghans. Il se plaçait aux sources de notre civilisation européenne, suivant en archéologue les chemins que les linguistes accomplissaient avec l'évolution des langues.

Mais les chemins du Sud l'attiraient désormais, et les chantiers nouveaux des émirats et du Yémen, volonté d'atteindre à une compréhension totale. A l'issue de son mandat à la vice-présidence, ses collègues lui avaient accordé une année de libre recherche. Il la passa en voyage, commençant par l'Inde et le Pakistan, accomplissant réellement des trajets qu'il avait si souvent parcourus en pensée. Il y avait trouvé des idées nouvelles et de nouveaux thèmes de recherche, qu'il confiait à de nouveaux chercheurs.

هكذا من الأصل



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

# Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

## L'Europe devra concentrer ses efforts sur l'énergie et le chômage, les États s'y révélant insuffisants

### nous déclare M. Roy Jenkins président de la Commission des Communautés européennes

**Les vagues de la « grande affaire » de l'Europe en 1979, les élections de l'Assemblée des Neuf au suffrage universel, déferlent encore et M. Roy Jenkins, en répondant aux questions d'« Europa », entend chasser le scepticisme qui s'est fait jour à ce sujet.**

**Il répond également aux critiques faites à la Commission de ne s'occuper que des petites tâches communautaires, et pense que dans l'avenir l'Europe devra se concentrer de plus en plus sur quelques grandes questions que les Etats ne peuvent résoudre seuls : notamment l'énergie et le chômage.**

*« La campagne des élections européennes a été dominée par les considérations nationales. N'est-ce pas la preuve qu'il n'existe pas de véritable sentiment communautaire au sein de la C.E.E. ?*

— Ce sont les premières élections internationales dans l'histoire du monde ; c'est pourquoi il est inévitable que ce scrutin déclenche des réactions de malaise et de prudence. Je ne trouve pas tellement étonnant que les gens aient voté, dans une certaine mesure, sur des lignes directrices d'ordre national. Je pense toutefois à plusieurs pays où les considérations communautaires ont eu le pas sur les considérations nationales.

*— Où donc ?*

— En Belgique, en Italie et en R.F.A., par exemple, il s'est vraiment agi d'une élection européenne. Bien sûr, j'aurais souhaité que les considérations communautaires jouent un plus grand rôle qu'elles ne l'ont fait mais je ne suis guère surpris ni déconcerté. C'est un début.

*— Le mot-clef de ces élections a été l'apathie. Acceptez-vous d'en porter une part de responsabilité ?*

— Ici, à la Commission ? Ne soyons pas trop pessimistes au sujet du résultat en ce qui concerne la participation. Si la moyenne a été faible, c'est encore du domaine du supportable ; elle aurait pu être plus faible encore. Dans ma réponse à votre première question se trouvent des éléments applicables ici. Mais dans la mesure où, lors de ces élections qui étaient une sorte de test, la Communauté, oui toutes les institutions de la Communauté, n'ont pas su s'emparer de l'imagination de l'électorat, elles en sont toutes en partie responsables. Toutefois, je ne pense pas que la première tâche de la Commission soit de faire venir les électeurs aux urnes pour qu'ils votent pour tel ou tel candidat.

*— N'empêche que la Commission est plutôt impopulaire sinon inconnue en Europe. C'est tout juste si les gens connaissent le nom de certains commissaires ; et ils ignorent encore plus souvent ce que font ces derniers. Tout le monde réclame un « gouvernement ouvert ». La Commission ne devrait-elle pas commencer par donner l'exemple ?*

— A vrai dire, cette Commission est grande ouverte à bien des égards si on la compare à la plupart des gouvernements nationaux et, en tous cas, avec le gouvernement national dont j'ai la plus grande expérience : le gouvernement britannique. Nous travaillons dans une vitrine, en ce sens que la plupart des propositions que nous étudions, même lorsqu'elles en sont encore au stade préliminaire, sont publiées dans la presse ; on ne peut pas dire que notre organisation soit tellement protégée de la curiosité. Les documents sortent dans la presse avec pour résultat, négatif, que les gens supposent souvent que ce que, pour notre part, nous considérons comme une simple proposition, fait déjà partie de la politique de la Commission, ce qui est faux. Donc, je ne pense pas du tout que la Commission souffre de trop de secret.

*— L'Europe c'est encore une question de deuxième rang et de personnes de deuxième choix. Les meilleurs noms étaient absents de cette élection. Il est encore plus alarmant de constater que presque tous les historiens, philosophes et scientifiques de renom ne se sont pas, jusqu'à présent, intéressés à l'Europe. L'Europe actuelle n'a pas de véritable base intellectuelle. Ce sont les intérêts matériels qui dominent. Que faites-vous pour modifier cette situation ?*

— Cette question comporte en fait plusieurs points. Tout d'abord, vous dites que les plus grands noms sont absents du Parlement européen. Je ne suis pas certain que cela soit vrai. Je veux dire qu'il est probablement exact que les chefs de gouvernement et la plupart des membres les plus éminents de ces gouvernements européens ne sont pas sur la liste des membres du nouveau Parlement. Mais cela est inévitable. Toutefois, quant à ceux qui se trouvent hors des gouvernements, si l'on reprend cette liste, on ne peut pas ne pas être impressionné par des noms tels que : Brandt, Tindemans, Chirac, Berlinguer, Colombo ou Mitterrand, preuve de la largeur du spectre politique.

*— On ne voit pas beaucoup de grands noms britanniques.*

— Je suis d'accord avec vous. Mais d'un point de vue communautaire général, je ne trouve pas ce catalogue de noms trop mauvais. Pour en venir à la seconde question : les grands penseurs contemporains ne veulent-ils pas entendre parler de la dimension européenne ? Il faudrait d'abord dire qui sont les grands penseurs dans l'Europe contemporaine. Mais je suis à peu près certain que la majorité d'entre eux adopterait une attitude très pro-européenne quand bien même ils ne participent pas beaucoup eux-mêmes, comme vous dites à juste titre, aux affaires de l'Europe, du moins au niveau du détail.

#### Une année constructive

» Ils sont partisans de l'Europe mais probablement pas d'accord avec les travaux de la Commission ou du conseil des ministres. A l'instar de ce qui se passe pour une nation, il n'est plus possible d'administrer l'Europe sur la seule base de hautes aspirations. Il y a toutes sortes de petites tâches à accomplir. C'est pourquoi je trouve injuste de reprocher à l'Europe de parfois s'attacher à des points de détail. Là où on pourrait la critiquer, c'est, parfois, de se perdre dans ces questions de détails et de ne pas donner suffisamment d'importance aux perspectives à plus long terme. Mais, même à cet égard, je ne suis pas d'accord pour dire que nous nous égarons dans la forêt des petites tâches qui nous échoient ; il suffit de songer aux trois points suivants entrés en application pour cette seule année 1978 : c'est en effet en 1979 qu'a été lancé le système monétaire européen, c'est cette année que nous avons fait un pas en avant, sans précédent, vers les élections parlementaires directes et c'est encore cette année que nous venons de clore les négociations avec la Grèce ; une année où trois choses aussi importantes ont pu avoir lieu n'est pas une année perdue.

*— Revenons aux détails. La C.E.E. semble parfois obsédée par des questions sans importance telles que l'harmonisation. Pourquoi vous êtes-vous, par exemple, tant attaché à mettre au point une réglementation relative au brassage de la bière alors que, d'un autre côté, vous n'avez jamais jeté le moindre coup d'œil sur ce scandale qui consiste à payer souvent plus cher son billet d'avion sur les lignes européennes que pour se rendre aux Etats-Unis ?*

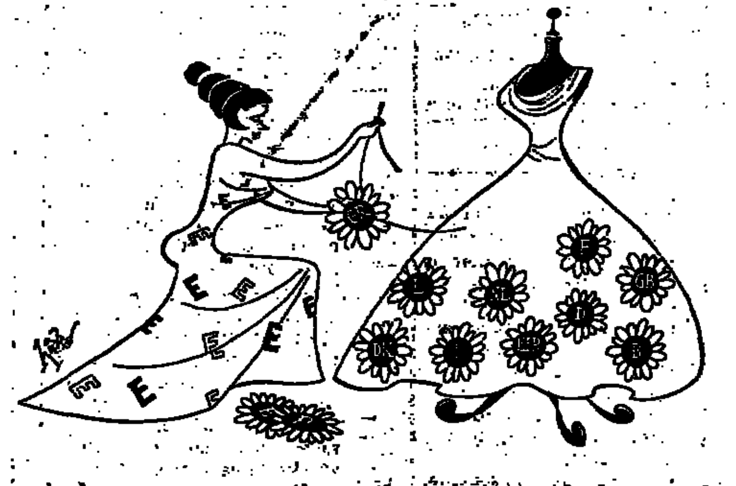
— Nous nous y sommes intéressés. Au cours des dernières semaines, la Commission a publié un document sur les transports aériens européens dans lequel elle fait certaines propositions importantes en vue de la réduction du prix des billets d'avion en Europe. Il est certain que le marché mondial des transports aériens est devenu un extraordinaire amas de contradictions.

Propos recueillis par
FRITZ WIRTH.

(Lire la suite page 18.)

## Grande ou petite Europe ?

L'EUROPE. L'Europe. L'Europe. Oui, mais laquelle ? Grande, ou petite ? Après le grand défoulement préalable à l'élection du Parlement de Strasbourg, le temps vient, les principes étant posés (et d'ailleurs mal posés puisque, finalement, rien n'est clairement entendu sur l'avenir), de compter ses membres. Or rien n'est moins simple. Comme dans la célèbre tirade du *Cid*, de Corneille : *« Nous partîmes cinq cents, mais par un prompt renfort, nous nous vîmes trois mille en arrivant au port. »* Dans la croisade du Vieux Monde après la guerre, nous partîmes à six pour nous retrouver neuf, mais nous serons bientôt douze, et peut-être treize, si l'on pense aux Turcs, et, en fait, ne sommes-nous pas déjà presque seize ou dix-sept en comptant les pays de l'Association européenne de libre-échange ? Où sont les limites de cette Europe qui n'en finit pas de se chercher, que de Gaulle voyait de l'Atlantique à l'Oural et que Paul Valéry définissait comme *« un petit cap du continent asiatique »* ? Géographiquement, l'Europe de nos dix à vingt ans qui viennent, celle qui devra faire face au défi industriel des pays en voie de développement, au défi commercial de ses partenaires américains et japonais, et à une phase de vulnérabilité militaire accrue vis-à-vis de ses voisins de l'Est, sera-t-elle grande ou petite ? Son efficacité politique ne dépendra-t-elle pas des limites physiques qu'elle se sera choisies ?



Pour l'heure, le paysage est relativement simple. Au centre : l'Europe des Neuf, qui se dit l'Europe tout court. Autour, en haut, les pays de la zone de libre-échange, de mentalité et de structures nordiques, qui vivent en symbiose plus étroite qu'on le pense avec le Marché commun ; en bas, les nouveaux adhérents méditerranéens, sur le pas de la porte. Vers quelle configuration tout ce petit monde se dirige-t-il ? Bien malin est celui qui peut le dire, même si, aujourd'hui, l'Europe de Bruxelles et du Parlement européen n'est déjà plus celle de demain.

#### Quelle zone de libre-échange ?

Le général de Gaulle, accédant au pouvoir en 1958, n'était guère chaud partisan du traité de Rome, signé l'année précédente, mais il était encore moins disposé à favoriser la mise en place d'une vaste zone de libre-échange. La Grande-Bretagne ayant de son côté résolu de poursuivre son projet avec les pays qui voulaient bien s'y rallier, la cause fut entendue... Il y aurait d'un côté l'Europe des Six, axée sur la République fédérale et la France, et de l'autre l'Association européenne de libre-échange comprenant le Danemark, la Norvège, la Suède, la Finlande, la Suisse, l'Autriche, le Portugal autour de l'Angleterre. Les pères de la Communauté européenne, parmi lesquels Jean Monnet, avaient rêvé d'une petite Europe plus « intégrée » qu'une zone de libre-échange. Mais ils l'avaient pensée — il faut le souligner — à sept, avec la Grande-Bretagne, et non à six, sans elle.

Aujourd'hui, qu'est devenue l'AELE ? On ne s'en rend pas assez compte dans les pays dits « du Marché commun ». Abandonnés à leur destin au moment de l'entrée de l'Angleterre dans la C.E.E., ils ne s'en sont pas si mal trouvés. D'abord, leur association en a été rééquilibrée. Alors qu'auparavant leur rapport de forces s'établissait par le poids total de tous face à la Grande-Bretagne, depuis 1973 chacun a eu davantage la possibilité de défendre à égalité avec les autres ses intérêts individuels.

Au surplus, la grande zone de libre-échange que ces pays souhaitent s'est plus ou moins faite sans qu'ils aient eu l'inconvénient de supporter la discipline de politiques communes du type communautaire. Alors qu'ils comptent quarante millions d'habitants, soit environ 1 % de la population du globe, ils représentent 7 % du commerce mondial. Etant les « plus commerçants du monde », leur importe avant tout l'ouverture des grands marchés qui leur sont le plus proches. Des accords généraux de libre-échange entre la C.E.E. et l'AELE ont été signés en 1972 et sont entrés en vigueur en 1973, à quoi s'ajoutent nombre d'accords partiels négociés avec Bruxelles au fur et à mesure qu'évolue la réglementation européenne, plus les multiples accords bilatéraux signés par chacun des pays en fonction de ses besoins.

Il va de soi qu'un pays comme la Suisse, qui dispose de quatre-vingt-trois accords utiles avec la C.E.E., dont un de libre-échange, et qui a réussi à maîtriser l'inflation et à préserver un certain équilibre économique et politique, préfère préserver un système de négociation au coup par coup dans lequel son point de vue peut s'imposer, et qui lui permet de se tenir à l'écart des obligations d'une communauté plus vaste où il faudrait composer davantage.

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 18.)

## Automobile : demain la crise ?

par MICHEL GODET

CONTRAIREMENT aux prévisions alarmistes de l'époque, la crise de l'automobile n'a pas suivi celle de l'énergie : après l'alerte de 1974-1975, les ventes ont retrouvé les niveaux records de 1973. Pourtant, les menaces qui pèsent sur l'industrie automobile européenne restent à la mesure du rôle essentiel qu'elle joue dans l'économie des principaux pays de la Communauté (voir le tableau ci-dessous).

Du côté de la demande, l'horizon à partir duquel les marchés des pays développés seront saturés est de l'ordre de quelques années (sept ans), même si l'Europe, avec une voiture pour 3,5 habitants, est encore loin des Etats-Unis (une voiture pour 1,5 habitant). Pour des raisons évidentes de dimension géographique, elle n'atteindra jamais ce niveau.

La demande, essentiellement de renouvellement, sera plus sensible à la conjoncture, et, par conséquent, plus instable. Les nouveaux marchés du tiers-monde et des pays de l'Est (un quart de la consommation mondiale) seront vraisemblablement des relais insuffisants du fait de la production sur place et du niveau encore faible de la demande solvable dans ces pays.

Du côté de l'offre, la menace pour l'industrie automobile européenne est double :

En premier lieu, l'automobile a besoin de matières premières, d'énergie, et de main-d'œuvre bon marché, autant d'avantages comparatifs qui se trouvent ailleurs qu'en Europe. Le risque de « délocalisation » d'une production de masse et banalisée est d'autant plus fort que rester compétitif est vital. Aussi, parallèlement à la concentration (il faut augmenter le volume de production pour rentabiliser les investissements), on assiste à une internationalisation rapide de la division du travail.

Actuellement, 80 % de la production et 75 % de la consommation sont concentrés dans six pays : Etats-Unis, Japon, France, Allemagne fédérale, Italie et Royaume-Uni, mais la situation pourrait changer profondément dans les dix prochaines années avec l'arrivée des nouveaux producteurs des pays de l'Est et du tiers-monde (déjà la Roumanie exporte des Renault 12 en Allemagne et la production coréenne prévue pour 1979 est de 100 000 véhicules). Ces « nouveaux Japons » ont de quoi inquiéter : rappelons que la part du Japon dans la production mondiale est passée d'un pourcentage insignifiant de 1,4 % entre 1958 et 1962 à 16 % entre 1972 et 1976 ; il est vrai qu'un ouvrier japonais produit, en moyenne 32 véhicules par an contre 12,5 pour son homologue français (ceci explique sans doute cela).

En second lieu, il n'existe pas de techniques immuables, et le réveil technologique sera d'autant plus brutal que depuis quarante ans les principes de la propulsion, de la transmission et de la suspension n'ont guère varié. L'automobile d'aujourd'hui est mal adaptée aux contraintes énergétiques et écologiques, à la vie urbaine et aux exigences de sécurité.

Les efforts de recherche sont multiples (aérodynamisme, nouveaux matériaux, électronique, moteur Diesel, etc.), et les Etats-Unis ont lancé un véritable défi technologique à l'horizon 1985. L'Europe saura-t-elle relever ce défi et construire des véhicules respectant les nouvelles normes américaines tout en résistant à la concurrence des Etats-Unis sur le marché européen ? (1)

L'implantation de nouvelles usines automobiles dans le nord de la France et en Lorraine pour résorber une partie du chômage engendré par la crise de la sidérurgie pourrait bien être une solution à court terme et un remède pire que le mal : comme le confiait un patron de l'automobile : *« Il n'y a pas de miracle ; les emplois que nous créerons dans le Nord se traduiront par une compression au moins équivalente dans la région parisienne. Comment opérer autrement, alors que la défense de notre compétitivité exige non seulement le plafonnement, mais la diminution de nos effectifs. »*

Pourtant, toute décision responsable dans le domaine de l'industrie automobile passe par une réflexion prospective ayant pour objet de répondre au moins aux questions suivantes :

— Faut-il s'attendre à une baisse substantielle de l'emploi dans l'industrie automobile et, si oui, à quel niveau et avec quelles conséquences directes et indirectes sur les activités liées et sur les régions concernées ? (En France, un actif sur sept travaille directement ou indirectement pour l'automobile, et dans certaines régions cette proportion est encore beaucoup plus élevée).

— En finançant les exportations d'usines automobiles et les investissements de recherche et de développement (R.D.) visant à améliorer la productivité, les gouvernements européens n'aggravent-ils pas leurs problèmes de chômage ? Au contraire, le maintien de l'emploi dans ce secteur passe-t-il par une restructure industrielle et le recours à l'internationalisation de la production ? (Les investissements à l'étranger, garantissant la compétitivité et assurant l'essentiel des profits qui permettent la survie de l'activité, et par conséquent l'emploi, en Europe.)

— Quelles sont les actions de R.D. qui doivent être développées rapidement pour relever les défis technologiques et économiques du futur tout en respectant les contraintes d'emploi, de rentabilité et d'économies de ressources ?

Espérons qu'il ne faudra pas attendre la crise de l'automobile pour avoir le courage de répondre à ces questions.

| Industries automobiles | Effectifs | Emplois industriels | Part dans la valeur ajoutée des industries manufacturières | Exportations de biens manufacturés |
|---|---|---|---|---|
| France .......... | 250 000 | 5 % | 5,9 % | 10 % |
| Allemagne ...... | 600 000 | 8 % | 6,9 % | 12,5 % |
| Gde-Bretagne .. | 450 000 | 6,3 % | 5,9 % | 10 % |
| Italie .......... | 200 000 | 4 % | 5,2 % | 10 % |

Emplois dérivés : 1 million en Grande-Bretagne, 500 000 en Italie, 1 actif sur 7 en France.

(1) En 1975, le Parlement américain a voté une série de lois obligeant notamment les constructeurs à réduire, d'ici à 1985, la consommation moyenne de leurs véhicules à 8,5 l par 100 km ; ce qui passe nécessairement par la construction de véhicules de plus petite taille (type Chevette GM) et favorise l'implantation d'usines en Europe.

## Onze conseils pour faire des affaires au Japon

● Aller au Japon pour établir des relations commerciales, sans une préparation approfondie est une chose risquée. Les Japonais réagissent avec méfiance, souvent même pas du tout, à des lettres d'inconnus. Se faire introduire ou se faire recommander auprès du partenaire japonais par des amis ou des connaissances ou, en cas de besoin, rechercher un point commun, est un gage indispensable.

● Après la première prise de contact, il est utile d'élaborer un programme de voyage avec les différentes dates et les projets de visite pour l'envoyer en temps utile aux intéressés, le « manager » japonais étant lui-même souvent en route et obéissant à des calendriers chargés.

● *Des cadeaux à remettre*, selon un ancien usage, entretiennent l'amitié au Japon. Des *présents qui sont typiques du* pays du visiteur sont particulièrement appréciés, y compris vins et confiseries.

● Les cartes de visite sont une *nécessité impérieuse. Sans* elles on n'est presque rien au Japon. Elles sont continuellement échangées et la consommation en est énorme.

● Pendant les négociations avec les Japonais, le visiteur ne doit pas être choqué par le grand nombre de personnes qui, dans la plupart des cas, assistent aux discussions. Il est de tradition qu'un monsieur important soit continuellement entouré d'une équipe de subalternes.

● Le voyageur étranger désireux de s'orienter dans la hiérarchie des entreprises japonaises ne doit pas craindre les maux de tête. Ainsi, pendant de longues journées de discussions, ne devra-t-il pas perdre son calme s'il constate que ses interlocuteurs ne sont nullement les hommes, en principe, compétents pour les accords valables. Il est malvenu de montrer de l'impatience, même lorsque les négociations traînent interminablement en longueur. Les questions importantes sont abordées sur toutes leurs faces et souvent reprises. Un nouvel entretien, au cours duquel des choses discutées auparavant sont une fois de plus répétées, *n'est pas inhabituel. Les dossiers* sont abordés de façon intuitive, presque interminablement tournés et retournés, puis de façon déductive, par tous, en commun, menés vers une décision.

● L'atmosphère de négociation, dans tous les entretiens avec les Japonais, le juste climat ou « Kimochi », sont très importants. Il s'agit d'un état presque euphorique, qui préside à une bonne entente et crée la sympathie, ce qui prépare le succès. Le « Kimochi » est garant de la fidélité et de la sincérité, et il est plus important que tout accord écrit.

● Tendre à ne pas faire perdre la face au partenaire japonais fait également partie du maintien de la bonne atmosphère, *car perdre la face est une* honte particulière au Japon. Il est conseillé de formuler les faits désagréables de façon telle que cela ne nuise à personne. *Si les Japonais ne sont pas* entièrement convaincus de l'avantage d'une affaire commerciale, dans la plupart des cas ils ne la refuseront pas directement, mais préféreront la faire échouer sur du sable, ou bien, avec des excuses permettant la rupture en douceur des entretiens.

● Il n'y a presque jamais de hochement de tête : « *Oui vous avez raison, bien que la réalité soit quelque fois quand même différente.* » Ou bien l'on constate sous un sourire permanent : « *Votre proposition nous intéresse à l'extrême, mais nous avons besoin de quelque temps encore pour pouvoir l'examiner plus en détail.* » De nombreux étrangers se trompent lourdement lorsqu'ils pensent avoir eu raison en présence du manque d'objections du partenaire japonais.

● Très souvent, le moment décisif des négociations n'intervient pas au cours des entretiens officiels, mais dans l'atmosphère plus détendue d'un bar ou d'un restaurant de spécialités japonaises, lorsque le saké (vin de riz) ou le whisky coulent abondamment.

● Le Japonais tient à célébrer d'une façon digne chaque succès. Réceptions, cocktails et autres manifestations se multiplient. Afin de se montrer reconnaissants, les Japonais aiment bien inviter leurs hôtes étrangers à des festins, au théâtre ou ailleurs. Si le résultat commercial le justifie, le visiteur doit y répondre par une invitation ou une réception.

FRED DE LA TROBE.

# GRANDE OU PETITE EUROPE ?

(Suite de la page 17.)

C'est également le cas de l'Autriche, qui s'accommode ainsi fort bien d'une position nécessairement neutre politiquement à l'égard de l'Est.

Mis à part le Portugal, aucun des pays actuellement membres de l'AELE ne songe sérieusement à *demander son adhésion* à la C.E.E. Qu'auraient-ils à y gagner ? Les Norvégiens ont tranché par leur référendum de 1972 la *question*. Même si l'idée européenne progresse, sous l'impulsion de leurs gouvernements, ils s'en tiennent *pour* l'instant à cette considération immédiate qu'il est bien satisfaisant de faire près de 60 % de ses exportations vers la C.E.E. sans avoir les inconvénients d'appartenir à un ensemble où coexistent des riches et des pauvres avec des politiques communes... De tous les pays de l'AELE, le plus tenté par la C.E.E. est sans doute la Suède, dont les milieux conservateurs ont toujours été favorables à un rapprochement avec le Marché commun, puisqu'il absorbe près des trois quarts des ventes *suédoises* à l'étranger. Mais la neutralité suédoise, si elle n'est pas une fin politique *en soi*, reste une réalité objective. Ainsi chacun de ces pays a-t-il ses bonnes raisons de rester sur son quant-à-soi. La meilleure étant certainement que pour les produits industriels, l'Europe des seize est d'ores et déjà un fait acquis. Dans ces petits Etats où l'on importe la subsistance, on ne regrette bien entendu pas d'échapper au Marché commun agricole : cela permet d'acheter moins cher ailleurs.

### L'AELE satisfaite regarde vers le Sud

C'est dans ces conditions que les satellites du nord de l'Europe observent, un tantinet goguenards, la procédure d'adhésion de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, voire d'association de la Turquie à la C.E.E. Ils en approuvent le principe : « *Nous nous réjouissons, messieurs, de voir de nouveaux marchés s'ouvrir aux produits industriels, et le plus tôt sera le mieux...* » Des négociations parallèles à celles de la C.E.E. se déroulent tout naturellement entre les nouveaux adhérents et les pays de l'AELE pour harmoniser les positions des uns et des autres. La seule différence est que les secondes discussions vont plus facilement que les premières. Ainsi, il aura suffit de quelques semaines à l'AELE pour conclure avec la Grèce un accord à peu près identique à celui que ce pays a mis laborieusement au point avec Bruxelles. Il est vrai qu'il y avait dans la capitale de l'Europe des Neuf quelque quarante mille pages d'« *acquis de la C.E.E. postérieurs au traité de Rome* » à traduire, assimiler et discuter : les fruits de l'harmonisation...

C'est cette idée d'harmonisation qui, plus que toute autre, rebute les pays de l'AELE de conception anglo-saxonne ; idée qui — soit dit en passant — explique aussi les ruades de la Grande-Bretagne à Bruxelles. Alors que les technocrates franco-romains entraînant sur les traces leurs collègues allemands cherchent à obtenir de tous des concessions de principe au départ, pour arriver à la définition idéale d'objectifs de politique commune ou des procédures d'harmonisation, les Anglo-Saxons préfèrent ne pas *chercher* à se mettre d'accord sur l'objectif à atteindre, mais commencer à résoudre tant bien que mal le problème concret qui se pose.

« *C'est ainsi*, disent-ils, *que vous ne parvenez pas à vous mettre d'accord depuis quinze ans à Bruxelles sur la taille de l'essieu européen, alors que nous parvenons, nous, à nous mettre d'accord sur l'abaissement des barrières non tarifaires au commerce (...), que vous n'arrivez d'ailleurs pas non plus à obtenir...* » Et d'attendre avec circonspection les blocages et la paperasserie supplémentaire qui résulteront du passage de l'Europe des Neuf à l'Europe des Douze dans les cinq ans qui viennent. « *Cet élargissement ne risque-t-il pas d'être fatal à la Communauté ?* », se demandent-ils, craignant, comme l'indique un diplomate français en poste à Stockholm, que « *l'inclusion dans la C.E.E. de pays relativement peu industrialisés ne fasse passer au premier plan des préoccupations de la C.E.E. des problèmes, comme ceux de l'agriculture ou du sous-développement, qui sont totalement étrangers à la Suède. Cet élargissement de la Communauté pourrait aussi, craignent les Suédois, accroître ses tendances protectionnistes.* »

### Différents scénarios

Interrogés sur les raisons de l'ouverture aux pays méditerranéens du Marché commun, nombre de « professionnels de l'Europe » pris au hasard dans les pays membres fondateurs se rejoignent sur une réponse qui se résume crûment ainsi : « *Il est impossible de leur dire non.* » S'il ne s'agit pas d'un « *oui, mais...* », c'est loin d'être un « *oui, avec plaisir...* » Lorsque, au lendemain de la création de la C.E.E., ces pays s'empressèrent de solliciter leur adhésion, ayant tout à y gagner et pas grand-chose à perdre, le premier refus qui leur fut fait au nom de la démocratie ne trompa sans doute personne. Salazar, Franco et les colonels d'Athènes étaient heureusement là pour interdire que leur pays entrassent avec leur agriculture dans la Communauté des pays riches... ou presque. Les dictateurs disparus, il n'y a plus d'alibi pour refuser l'« *élargissement* ». Mais qui peut encore se dissimuler que la nature de la Communauté va fatalement s'en trouver transformée ? Il n'y a pas que les Suédois pour craindre que le type de discussions qui risquent de s'instaurer à Bruxelles *ne soient plus celles d'une* Communauté industrialisée orientée vers l'action.

Quels sont donc les scénarios auxquels on peut s'attendre ? Il faut, pour les imaginer, réfléchir à ce que seront les formes d'articulation sur la C.E.E. actuelle, à la fois des pays méditerranéens et de ceux de l'AELE, dont l'Europe des Neuf n'est pas seulement le premier client, mais aussi un important fournisseur qui trouve son intérêt à écouler vers ces petits pays un quart environ de ses exportations. Comme toujours, les probabilités se situent vraisemblablement entre un scénario optimiste, celui d'une intégration européenne sans douleur à douze, sur laquelle viendrait se greffer le commerce des pays de l'AELE ravis ; et un scénario pessimiste, celui d'une intégration à douze si difficile qu'elle entraînerait la résurgence de mesures protectionnistes dans les principaux pays de la *Communauté*, et ruinerait pour tous, y compris pour les prospères satellites du Marché commun, le bel édifice libre-échangiste patiemment construit à coups d'accords depuis la dernière guerre.

Entre les deux, quoi ? Déjà, dans les chancelleries de l'Europe unie, l'on *évoque* l'avènement d'une « Europe à deux vitesses » qui, au pis, pourrait devenir deux Europes différentes, et au mieux rester en symbiose. C'est visiblement sur cette idée que repose la tentative de mise en place d'un système monétaire européen dans lequel se trouvent « ceux qui suivent », tandis que les autres restent au dehors, le paradis de l'industrialisation avancée et de la haute compétitivité internationale étant évidemment réservé à ceux qui voudront et pourront faire l'effort de se maintenir dans le peloton de tête, au niveau des Etats-Unis et du Japon. Mais cette Europe à deux vitesses n'aura-t-elle pas plutôt toute une gamme d'allures. Sera-t-elle différenciée en cercles concentriques, comme les cercles de l'Enfer de *la Divine Comédie* de Dante avec au centre l'Allemagne et les satellites du deutschemark (dont la France), et autour le reste par ordre décroissant de facultés de résistance économique ? Ou bien s'agira-t-il d'une Europe plus ou moins divisée horizontalement par le milieu, avec au nord sa partie industrialisée et au sud sa partie plutôt agricole, la France se situant dans la position charnière à la fois stratégique et délicate ? Dans l'orientation qui se dessine, il devient de plus en plus évident que c'est la situation économique de chacun des pays, bien davantage que son appartenance légale à la Communauté européenne, qui déterminera désormais son réseau de relations, par rapport aux autres et vis-à-vis de l'extérieur.

Il est frappant de constater que la vieille idée de l'« Europe à la carte », qui fut chère à Louis Armand dans les moments où il pensa que malgré d'autres rêves il n'y avait rien de mieux à faire, resurgit de toutes parts dans des versions différentes, mais qui semblent se rejoindre. Demain, M. Jacques Delors parlera d'« Europe à géométrie variable ». Hier : « *Si nous appliquons des politiques volontaristes uniques*, nous disait le commissaire européen M. Claude Cheysson (1), *il y aura un nombre croissant de politiques dont les frontières ne coïncideront pas avec celles de la Communauté. Un pays de la Communauté pourra ne pas en être, et d'autres, extérieurs, en faire partie. Le système monétaire, demain : il n'est pas certain que la Suisse et l'Autriche en seront. J'espère beaucoup que la Scandinavie en sera. Pour le moment, l'Angleterre n'en est pas. Cela ne me gêne pas. Notre programme de recherche-fusion intègre la Suède : parfait. Si nous avons une politique aéronautique ou télématique, il faut absolument que la Suède, éventuellement la Norvège, en soient. C'est indispensable.* »

Garder son centre, c'est là tout le problème. Les pays de l'AELE. Indirectement, rayonnent actuellement autour de Bruxelles. Leur crainte principale est de se trouver satellisés, marginalisés, près d'une Europe dans laquelle ils participeraient à certains projets, mais sans avoir voix au chapitre, faute d'être « membre du club ». Plus les projets auxquels ils participeront seront nombreux, et plus leur intégration de fait sera grande. Il y a fort à parier qu'ainsi se révéleront les forces et les faiblesses d'une Europe industrielle, d'une part, et d'une Europe agricole, de l'autre. Seront-elles asez sages pour ne former qu'une grande Europe, puisque la petite Europe est morte ? A défaut, il faudra se résigner au mieux à la zone de libre-échange *ouverte* à tous les vents, voulue jadis par Washington, ou, au pire, à de nouveaux Balkans quémandant quelque neutralité auprès des deux Grands.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) *Europa* du 3 avril 1979.

## Les déclarations de M. Jenkins

(Suite de la page 17.)

Mais il ne fait aucun doute que *la Commission suit directement* ce problème et essaie de faire en sorte que les prix des transports aériens en Europe diminuent.

*— N'est-ce pas un peu tard ?*

— Eh bien, mieux vaut tard que jamais. En fait, les anomalies auxquelles vous faites référence dans le domaine des transports aériens sont relativement récentes. Elles n'existaient pas il y a dix ans. Mais revenons au point de vue général selon lequel nous attachons trop d'importance aux détails. Pour ma part, je ne suis pas partisan de l'harmonisation à tout prix. Il existe des différences entre les différents Etats membres. Nous avons des traditions historiques différentes, des habitudes nationales différentes, et je crois que ce serait se tromper beaucoup que de croire que l'Europe essaie d'oblitérer ces différences, ce qu'elle fait d'autant moins qu'il *existe un vaste courant d'opi*nion, auquel j'adhère totalement, selon lequel de nombreuses décisions devraient être prises en tenant un plus grand compte des personnes. Cependant, il est tout à fait justifié de prendre des mesures en vue de compléter le Marché commun.

*— L'accord SALT pose des problèmes à la défense en Europe. Envisageriez-vous le réexamen des projets d'une communauté de défense européenne ?*

— La défense n'est pas du ressort de la Commission. Mais je n'envisage pas un retour au milieu des années 50 bien que je pense que l'Europe devrait effectuer un rapprochement dans tous les domaines. Néanmoins, cela ne veut pas dire qu'au plan international elle devrait encore s'éloigner des Etats-Unis.

*— A quoi ressemblera l'Europe en 1984, à votre avis, tant au point de vue politique qu'économique, quand nous aurons les prochaines élections européennes ?*

— J'espère que nous aurons quelque peu avancé au plan politique, dans ce sens que nous aurons effectué un rapprochement permettant à l'Europe de parler d'une seule et même voix et de gagner en efficacité face au monde. J'espère également que la Communauté aura continué à gagner en cohésion interne. Je ne pense pas que l'aspect politique se sera radicalement modifié d'ici à 1984. Mais j'espère que, d'ici là, on aura évalué exactement ce que devrait faire l'Europe.

» A mon avis, et j'en suis fermement convaincu, l'Europe, la Communauté, ne devrait pas essayer de tout faire. Dans de nombreux domaines, il vaut mieux que ce soient les gouvernements nationaux qui agissent. Mais il existe un certain nombre de problèmes, tel celui de l'énergie, ou celui de la lutte contre le chômage, qui se dérobent aux efforts des gouvernements nationaux. Ce sont des questions trop vastes pour un Etat, et je pense qu'il est important que l'Europe se concentre de plus en plus sur les problèmes nécessitant une solution à plus haut niveau que celui des gouvernements nationaux.

» Au point de vue économique, je pense que nous aurons certainement à faire face à des difficultés entre les années 80 et 90. Le problème dominant au cours de cette décennie sera celui de l'énergie, à moins que nous ne trouvions une réponse efficace à lui opposer. Je pense également que nous sommes sur le seuil, dans notre monde de technique sophistiquée, d'une autre révolution technologique importante ; je suis en effet convaincu que certains pays, comme les Etats-Unis et le Japon, vont largement modifier leur technologie, et nous devons veiller, en Europe, à rester en lice également, à ne pas sortir du cercle des pays à technologie avancée. Je pense qu'il sera d'autant plus difficile de faire face à cette révolution que nous avons un taux de chômage supérieur à tout ce que nous avons *eu dans ce domaine depuis la fin* de la guerre, ce qui, automatiquement, rend les gens méfiants à l'égard de tout changement. Mais il est essentiel de suivre ce mouvement si l'on veut que l'Europe conserve la position qu'elle a actuellement dans le monde.

*— Comment envisagez-vous votre propre avenir politique ? Se réalisera-t-il au niveau international ou retournerez-vous sur la scène britannique ?*

— Il est toujours difficile de remonter sur la scène politique britannique. Les règles du jeu y sont particulièrement rigides, si bien qu'il est plus difficile de vouloir refaire de la politique au Royaume-Uni que dans d'autres pays. Je n'ai encore pris aucune décision quant à mon avenir dans ce domaine. Je crois qu'il faut faire le mieux possible ce qu'on a à faire sans penser à ce qu'on fera par la suite. Si vous pensez trop à votre prochain travail, cela vous distrait de ce que vous êtes en train de faire.

Propos recueillis par
FRITZ WIRTH.

# LES JEUNES ET L'EMPLOI

## Des politiques qui se cherchent

### FRANCE : reconduction du pacte national

DEPUIS 1977, le gouvernement français prend des mesures spécifiques en faveur de l'emploi des jeunes. Il vient de reconduire, pour trois ans, le « pacte national », qui vise à faciliter l'embauche annuelle de quatre cent mille jeunes âgés de seize à vingt-six ans, ainsi que de certaines catégories de femmes seules et de cadres âgés de plus de quarante-cinq ans.

Nécessité a fait loi : le piètre résultat obtenu par la majorité aux élections municipales de mars 1977 a d'autant plus inquiété les pouvoirs publics et le patronat qu'il était lié en grande partie à la montée du chômage et que se profilaient déjà les élections législatives de mars 1978, dont l'enjeu était capital. Six cent cinquante mille jeunes sortant, chaque année, de l'appareil scolaire et universitaire, il était impératif et urgent de prendre des dispositions particulières : en mars 1977, les jeunes de moins de vingt-cinq ans représentaient 40 % des demandeurs d'emploi et cette proportion allait atteindre 46,25 % en octobre de la même année, avant les effets du premier pacte.

Exonération totale des charges sociales patronales, extension des contrats emploi-formation, aides à la mobilité à l'étranger, instauration de stages pratiques en entreprise et de stages de formation : très soutenu par le C.N.P.F., qui ne voyait qu'avantages financiers dans le dispositif gouvernemental, le premier pacte permettait d'offrir, au total, 573 905 places, dont 80 % étaient, selon les estimations officielles, converties en embauches définitives. De fait, la part des jeunes dans le nombre des demandeurs d'emploi diminuait régulièrement à partir de novembre 1977. Elle n'était plus que de 35 % en avril 1978.

Mais cette opération avait coûté une fortune : 7 milliards de francs, dont 5 à la charge de l'État. Aussi, le deuxième pacte, dans lequel les pouvoirs publics n'injectaient que 2,5 milliards de francs, était-il beaucoup moins bénéfique au patronat.

L'exonération des cotisations sociales était réduite de moitié et réservée aux entreprises de moins de cinq cents salariés ou de moins de 100 millions de francs de chiffre d'affaires, les stages pratiques n'étaient plus destinés qu'aux jeunes travailleurs manuels, etc. Le C.N.P.F. stimulait beaucoup moins ses adhérents et le nombre des places offertes baissait presque de moitié : 313 159. L'emploi des moins de vingt-cinq ans s'en ressentait naturellement : remontée à 46,05 % en octobre 1978, avec la nouvelle vague d'arrivants sur le marché du travail, la part des jeunes dans le total des chômeurs était de 38 % en avril 1979, soit trois points de plus que l'année précédente.

Aujourd'hui, 300 000 jeunes sont à la recherche d'un emploi, contre 387 000 en avril 1978. Le gouvernement a donc décidé d'instituer un troisième pacte, qui est une sorte de synthèse des deux premiers. Si l'exonération des charges patronales reste de 50 % — sauf pour l'embauche d'apprentis, pour laquelle elle est totale, — cette mesure est, en revanche, étendue à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. De même, les stages pratiques sont réouverts à tous les jeunes, et non plus aux seuls travailleurs manuels. Des mesures spécifiques, sous forme de primes, encourageront également l'emploi des jeunes dans les entreprises artisanales. Le coût prévu du troisième pacte est de 3,5 milliards de francs (dont 1 milliard de francs à la charge des employeurs) pour la première année d'exercice.

Même si certaines de ces mesures doivent être, selon le souhait gouvernemental, pérennisées, la mise en œuvre de ces pactes a toujours paru conjoncturelle.

MICHEL CASTAING.

### ALLEMAGNE FÉDÉRALE : un redressement réussi

EN République fédérale comme ailleurs, le « chômage des jeunes » est un problème politique irritant. Mais la passion fait passer à côté des réalités : le pourcentage des jeunes chômeurs allemands est nettement inférieur au taux général en Europe. D'un côté, certains insistent sur le scandale des jeunes sans emploi. De l'autre, des succès évidents ont été obtenus.

L'aide de l'État et les efforts patronaux vont de pair. Depuis deux ans, un nombre décroissant de jeunes sont inscrits au chômage. En mai dernier, leur nombre a diminué : le taux de chômage général s'élevait à 3,4 % en moyenne, et celui des jeunes à 2,6 %. Les salariés de moins de vingt ans ne représentent plus que 7,4 % de l'ensemble du nombre de chômeurs.

Les jeunes trouvent actuellement sur le marché allemand du travail des conditions bien plus favorables que les salariés plus âgés. D'après une analyse datant de septembre 1978, environ 70 % des jeunes de moins de vingt ans étaient sans emploi pendant moins de trois mois ; à peine 5 % pendant un an ou plus. Pour l'ensemble des chômeurs, la situation est bien plus défavorable, puisque, en moyenne, 41 % le restent pendant une courte période, la majorité l'étant plus longtemps.

En République fédérale, environ soixante-cinq mille jeunes seulement sont sans travail (pour un chômage global de huit cent cinquante-sept mille). La majorité d'entre eux (60 %) avaient interrompu leur apprentissage avant de devenir chômeurs. Celui qui a assumé l'apprentissage jusqu'au bout, bénéficie, dans la majorité des cas, d'un contrat de travail de son employeur.

En R.F.A., le problème des jeunes salariés se pose aujourd'hui différemment, c'est-à-dire en termes de formation. En Westphalie Nord-Rhénanie, le « Bundesland » où la population est la plus dense, trois quarts de tous les jeunes qui n'ont pu trouvr de place d'apprenti n'ont pas, non plus, terminé l'école élémentaire. 46 % des candidats à l'apprentissage ne possèdent même pas des rudiments d'enseignement. 13 % ne veulent pas de formation professionnelle, mais cherchent seulement à gagner de l'argent plus rapidement possible.

Les efforts de formation de l'économie allemande sont énormes. L'Office fédéral du travail confirmait, fin mai 1979, qu'au dernier semestre le nombre de places pour les apprentis et le nombre des candidats étaient équilibrés. A l'automne, une nouvelle promotion nombreuse quittera l'école. Six cent cinquante-cinq mille places pour apprentis sont recherchées. Sous la pression de l'État, les entreprises s'efforcent de satisfaire cette demande. Mais, fin mars, cent quarante-deux mille places disponibles pour les apprentis n'étaient pas occupées...

PETER GILLIES.

**NOMBRE DE JEUNES CHOMEURS**

| | Avant la crise | | Après la crise | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1971 | 1974 | 1975 | 1977 | [illegible] |
| Allemagne | 29 000 | 158 000 | 287 000 | 267 300 | [illegible] 500 |
| France | 113 700 | 237 000 | 493 000 | 540 100 | |
| Italie | — | (416 000) | — | — | |
| Royaume-Uni | — | 143 500 (1973) | 382 400 | 738 400 | |

Source C.E.E. (deuxième semestre : septembre).

**TAUX DE CHOMAGE DES JEUNES**

| | 1960 | 1970 | 1976 | 2e tr. 1977 |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne | 0,7 % | 0,3 % | 5,8 % (1975) | [illegible] % (3 76) |
| France | 1,6 % (1962) | 1,5 % | 7,6 % | [illegible] |
| Italie | 2,3 % | 10,2 % | 14,4 % | [illegible] % |
| Royaume-Uni | 1,1 % | 2,7 % | 13,1 % | [illegible] |

Source O.C.D.E.

**SCOLARISATION DES JEUNES (20 A 24 ANS)**

| | 1960 | 1970 | 1975 | 19[illegible] (prévis.) |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne | 10 % | 13 % | 13 % | [illegible] % |
| France | 8 % | 12 % | 12 % | [illegible]4 % |
| Italie | 9 % | 12 % | 14 % | [illegible]8 % |
| Royaume-Uni | 8 % | 8 % | 9 % | [illegible]2 % |

Source O.C.D.E.

### GRANDE-BRETAGNE : les conservateurs perplexes

L'UNE des premières choses qu'ait faites M. James Prior, lorsqu'il est devenu secrétaire d'État à l'emploi dans le nouveau gouvernement conservateur britannique, a été de voir par lui-même ce qui avait été accompli pour les jeunes.

Alors que le chômage dans l'ensemble de la population active a augmenté de 40 % entre 1972 et 1977, cette hausse a atteint chez les jeunes de seize et dix-sept ans le niveau effrayant de 120 %. C'est pour cette raison que le précédent gouvernement travailliste avait décidé de concentrer ses programmes concernant le chômage sur les jeunes. La raison de l'augmentation tient en partie à un accroissement du nombre de personnes quittant l'école pour chercher du travail, à la suite d'un gonflement passager du taux de natalité au début des années 60. Les experts de l'administration estiment que les effets démographiques continueront à se faire sentir jusqu'en 1981, puis diminueront graduellement.

Ce gonflement a malheureusement coïncidé avec un recul de l'économie, à partir de 1975, date à laquelle on s'est rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'une crise ordinaire et qu'il fallait prendre des mesures spéciales. L'une de celles qui ont été mises en vigueur, le programme de création d'emplois, a fourni des occupations temporaires à des chômeurs, jeunes pour la plupart, dans des activités sans but lucratif pouvant bénéficier à la collectivité, ou pour exécuter des tâches qui n'auraient pas été faites sans cela. L'intention était d'éviter de prendre du travail ailleurs. Un exemple, le projet choisi : la transformation d'un canal en zone de loisirs. Un autre : le recyclage des chiffons, des bouteilles et autres matériaux de rebut. Celui-ci a si bien fonctionné qu'il couvre actuellement ses frais. Grâce à des modes de paiement arrangés localement, des jeunes ont pu recevoir quelque chose comme 50 livres sterling par semaine, pour travailler dans le cadre de ce plan.

L'an dernier, lorsqu'il est apparu que la crise allait sans doute durer, le programme a été graduellement abandonné et remplacé par celui dit « Des chances pour les jeunes », qui tire profit de son expérience.

Son but, comme celui de son prédécesseur, est de donner aux jeunes quelque chose à faire — travail, formation ou une combinaison des deux — afin de mieux les préparer à occuper plus tard un emploi salarié. Environ soixante-dix mille jeunes âgés de seize ou dix-sept ans participent actuellement à ce plan et reçoivent une indemnité de 20 livres 55 pence par semaine. Le nouveau plan insiste plus que l'ancien sur la formation et l'éducation, souvent pour rattraper ce que les jeunes n'ont pas appris à l'école.

Bien que le but des conservateurs reste de stimuler la création de vrais emplois en réduisant les impôts pour améliorer la confiance, on reconnaît qu'il ne saurait y avoir d'amélioration spectaculaire du jour au lendemain. Selon les experts gouvernementaux, *« rien que pour maintenir la situation actuelle, il faudrait créer chaque année cent soixante-dix mille emplois nouveaux entre aujourd'hui et le début des années 1980 »*. L'augmentation du nombre des femmes qui cherchent à travailler pour maintenir le revenu familial ainsi que le gonflement du taux de natalité l'expliquent. Les derniers chiffres du chômage par groupe d'âge et par sexe sont significatifs : moins de 18 ans : 38 200 hommes (4,2 % de tous les chômeurs masculins) et 35 100 femmes (9,7 % de toutes les femmes sans emploi) ; 18 et 19 ans : 64 300 hommes (7 % de tous les chômeurs masculins) et 53 000 femmes (14,6 %) ; de 20 à 24 ans : 144 500 hommes (15,8 %) et 93 700 femmes (25,8 %).

PETER EVANS.

### ITALIE : échec à la loi 285

UN demi-million de jeunes de moins de quinze ans, qui, selon la loi, devraient aller à l'école, travaillent. En revanche, un million et demi de jeunes qui devraient travailler et pourraient être recrutés à des conditions particulièrement favorables pour les entreprises ne trouvent pas de travail.

La loi 285, appelée aussi « loi Anselmi », du nom de Mme Tina Anselmi, alors ministre du travail, aurait dû constituer un canal d'orientation vers le travail des jeunes sans emploi. Elle a complètement manqué son objectif. A la fin de 1978, le nombre des inscrits sur les listes spéciales prévues par cette loi était de huit cent trois mille neuf cent deux, dont plus de 60 % dans le Sud (qui compte moins de 35 % de la population totale de l'Italie). En face de ce chiffre, qui ne reflète pas la situation dans son ensemble parce que nombre de jeunes sont inscrits sur les listes normales (beaucoup aussi sur les deux, mais cela ne modifie pas le panorama, car un très grand nombre d'entre eux ne s'inscrivent ni sur les listes spéciales ni sur les listes normales), les jeunes qui ont été embauchés ont été à peine quarante-deux mille.

Les « primes », plus importantes dans le Sud que dans le Nord, réservées aux entreprises qui auraient fait appel aux « listes spéciales » pour augmenter le nombre de leur personnel, n'ont pas servi à grand-chose, pas plus les contrats à durée déterminée, et non pas « à vie ».

Enfin, les modifications apportées l'an dernier à la loi, pour tenir compte de certaines revendications des employeurs, telles que l'exonération des charges fiscales, très lourdes en Italie, et le recrutement nominal et non pas numérique pour les entreprises comptant jusqu'à dix personnes (c'est-à-dire les plus sensibles au « choix » personnel de leurs employés), n'ont pas été plus efficaces. En effet, sur les quarante-deux mille personnes embauchées, plus des trois quarts, soit environ trente-quatre mille, ont trouvé un poste dans le secteur public, et à peine plus de huit mille dans les entreprises privées.

Un épisode raconté par un chef d'entreprise de Vénétie au cours d'un récent congrès réunissant industriels et hommes politiques, éclaire ce propos. Le chef d'entreprise recrute un jeune homme pour faire des livraisons. L'employé arrive et, les premiers jours, part en tournées avec un autre, plus ancien, chargé de l'orienter dans son travail. Un pneu de la voiture crève. Le plus âgé des deux descend et demande à l'autre de l'aider à changer la roue. Il se heurte alors à un refus : *« Je n'ai pas été embauché pour ça »*, lui répond le jeune homme.

Épisode, certes. Mais les marques d'assentiment des autres chefs d'entreprise présents au congrès, tout prêts à raconter d'autres histoires du même genre, sont comme une fenêtre ouverte sur le monde de la jeunesse italienne, inquiet, agité, mécontent, à la recherche désespérée d'un travail (« non pas d'un travail, mais d'un poste, avec la paie correspondante », rectifient les chefs d'entreprise), exigeant, soucieux de ses droits, un peu moins de ses devoirs.

La majeure partie des jeunes sans travail ont de bons diplômes : au moins 1 400 000 sur un total estimé à deux millions environ. Or le chômage « intellectuel » est le pire : le plus frustrant pour les jeunes, et le plus difficile à absorber par les entreprises.

MARIO SALVATORELLI.

## L'ÉQUIVALENCE DES DIPLOMES

### La pression démographique renforce les barrières nationales

L'Europe des diplômes ne serait-elle qu'un mythe ? Une utopie ? ou un souvenir enfoui dans les « brumes » du Moyen Âge, à une époque où un même étudiant pouvait, sur simple recommandation, s'inscrire successivement à la Sorbonne, à l'université de Cologne, puis à Oxford ou Heidelberg ? On pourrait le croire à considérer les innombrables obstacles — administratifs, pédagogiques ou juridiques — qui se dressent aujourd'hui devant les étudiants désireux d'accomplir un cycle universitaire à l'étranger.

Si l'on s'en tient aux quatre « grands » de la C.E.E. (Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne et Italie), on s'aperçoit vite que le « casse-tête » des équivalences, loin de se simplifier, se complique chaque jour un peu plus, au fur et à mesure que sont modifiées les études supérieures et créés de nouveaux diplômes.

#### Fin d'études secondaires :

C'EST à ce niveau que les équivalences fonctionnent le mieux, encore que le baccalauréat français soit un premier grade universitaire et, à ce titre, donne droit d'entrée automatique à l'université. Ce n'est pas le cas pour le G.C.E. *(General Certificates of Education)* anglais, ni pour l'*Abitur* allemand, qui sont des diplômes sanctionnant seulement les études secondaires.

#### Admission à l'université :

*En Allemagne fédérale*, il ne suffit pas d'avoir un diplôme reconnu en équivalence pour s'inscrire dans une université. Les étudiants étrangers sont acceptés en R.F.A. selon les quotas fixés à l'intérieur du *numerus clausus* en vigueur dans chaque université. Ces quotas sont partout limités à 8 % des effectifs pour les étudiants étrangers. En médecine, pharmacie, chirurgie dentaire et médecine vétérinaire, les quotas sont limités à 6 %.

*En France*, les étudiants étrangers sont admis en première année d'études universitaires avec un baccalauréat ou titre reconnu en équivalence (diplôme de fin d'études secondaires : *Abitur*, *C.G.E.* ou *Maturità*. En médecine, les étudiants étrangers doivent subir l'examen d'entrée en seconde année quel que soit leur diplôme. Pour les années ultérieures, l'admission est prononcée par le président de l'université au vu du dossier présenté par le candidat dans sa demande de préinscription. L'admission n'est jamais automatique et relève toujours d'une décision individuelle, au moins tant que les nouvelles listes d'équivalences n'ont pas été publiées.

*En Grande-Bretagne*, chaque établissement arrête lui-même ses propres règles d'admission. Les étrangers doivent au minimum posséder les qualifications requises dans leur pays d'origine pour accéder à l'université. Mais, comme le *G.C.E.*, cela ne suffit pas. Dans tous les cas, le nombre d'étudiants étrangers que les établissements britanniques peuvent recevoir est infime.

*En Italie*, il n'existe pas de *numerus clausus* ni de quotas pour étrangers, sauf à la faculté de médecine et de chirurgie de l'Université catholique du Sacré-Cœur, à Rome. L'étudiant étranger est admis sur la base d'un diplôme donnant accès à l'université. Avant toute admission, il doit subir un entretien-examen destiné à tester son niveau de connaissance en langue italienne et, s'il est originaire d'un pays à *numerus clausus*, subir un examen supplémentaire à la discrétion de l'administration universitaire.

#### Admission en cours d'études :

Les équivalences de diplômes par niveaux — et par disciplines — sont pratiquement impossibles à énumérer, même si l'on s'en tient aux quatre « grands ». C'est entre la France et l'Allemagne fédérale que les choses ont le plus avancé, conformément à la politique suivie depuis le traité franco-allemand de 1963. Des représentants de l'Office national des universités et écoles françaises et de la Deutscher Akademischer Austauschdienst se rencontrent tous les quatre ou cinq mois, discipline par discipline, pour élaborer des listes d'équivalences. Un recueil complet des équivalences a été publié, mais il date de 1971. La prochaine édition est en préparation.

Au niveau de la maîtrise *(la laurea* italienne et le *Master* britannique), l'admission dans les universités françaises se fait exclusivement sur dossier individuel. Quant aux étudiants français titulaires d'une maîtrise, ils doivent subir de nouveaux examens s'ils veulent s'inscrire dans un cycle exigeant la *laurea* en Italie.

#### Les accords interuniversitaires :

Pour contourner les obstacles administratifs et juridiques, une formule fait aujourd'hui fortune : l'accord bilatéral d'université à université. Deux établissements étrangers qui ont appris à se connaître à la suite d'échanges de stagiaires décident d'échanger des étudiants pour tout ou partie d'un cycle d'études, sanctionné par un diplôme universitaire reconnu par les deux parties. C'est le cas, par exemple, de l'université d'Aix-Marseille III, qui prépare une licence et à une maîtrise de droit international en « *cursus intégré* » avec des universités britanniques et allemandes. Ou encore de l'U.E.R. de médecine de l'université de Rennes, qui envoie pendant deux ans en Allemagne certains de ses étudiants.

Mais ces accords restent à ce jour encore peu nombreux et sont souvent victimes des rigidités administratives. Ainsi les étudiants français qui vont étudier la médecine en Allemagne au titre d'échanges interuniversitaires doivent repasser les mêmes examens en France s'ils veulent exercer dans l'Hexagone... *« Il y a dix ans il y avait moins d'équivalences, mais il était plus facile de s'inscrire dans une université étrangère »*, observe-t-on au ministère français des universités. C'est que, aux barrières nationales, s'ajoute maintenant l'encombrement des universités, particulièrement sensible dans les facultés de médecine. Cette surcharge démographique est bien la seule équivalence incontestable entre les universités européennes...

ROGER CANS.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et d'investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) Croissance la plus forte possible ; b) Croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) Croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

## LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

# En attendant une croissance sobre

APRÈS les hausses sauvages des prix du pétrole voici venu le temps des décisions plus réfléchies ! Les producteurs harmonisent et consolident leurs avantages. Les consommateurs tirent les conséquences de cette folle cavalcade : ils parlent d'économies d'énergie et de substitutions de charbon ou nucléaire, mais ces décisions ne porteront leurs fruits qu'à terme, et, en attendant, il faut de nouvelles orientations conjoncturelles. Or, apparemment, la stratégie économique occidentale reste inchangée : ralentissement américain pour réduire le déficit commercial et les tensions inflationnistes et redresser le dollar, et reprise allemande et japonaise pour entraîner les autres pays. Ce schéma, déjà menacé par la forte résurgence de l'inflation mondiale début 1979, risque d'être malmené encore plus par les conséquences des récents événements pétroliers.

Où en est sa réalisation ? Aux Etats-Unis le freinage est maintenant net. Il s'est traduit en particulier par la baisse record de 8,2 % des commandes de biens durables d'avril, la plus forte depuis onze ans, et par le recul significatif de près de 19 % des ventes d'automobiles américaines de mai. Les effets favorables qu'attend le gouvernement de cette décélération de l'activité sont-ils en passe d'être obtenus ? Un bon signe, les prix de gros ralentissent : 1 % en mars, 0,9 % en avril et seulement 0,4 % en mai. M. William Cox du département du commerce voit dans ce dernier chiffre, obtenu grâce à un recul de 1,3 % des prix alimentaires « *le signal d'une modération contribuant à créer un meilleur environnement pour le plan de M. Carter* ».

Malheureusement, les hausses pétrolières menacent d'annuler l'avantage de la modération des prix alimentaires, comme elles ont déjà interrompu l'amélioration de la balance commerciale. Ses progrès avaient été pourtant d'une belle régularité, le déficit se réduisant de 3,1 milliards en janvier à 1,3 milliard en février et 0,8 milliard seulement en mars. Mais en avril le trou se creuse à nouveau à plus de 2 milliards, sous l'effet des importations de pétrole et de petites voitures que les pénuries d'essence rendent très attrayantes. Une autre amélioration, l'abaissement du *prime rate*, de 11,75 % à 11,50 % par la Morgan Guaranty suivie par les autres banques, risque, elle aussi, d'être *remise en question*.

Au Japon, qui avec l'Allemagne fédérale doit faire contrepoids au ralentissement américain, on constate une accélération de la croissance du P.N.B. à un taux de 1,8 % au premier trimestre 1979 par rapport au quatrième trimestre 1979. Chose nouvelle, l'activité est entraînée surtout par les besoins internes de consommation et d'investissement, et l'objectif de réduction de l'excédent de la balance commerciale semble enfin pouvoir être réalisé dans des conditions favorables, grâce au gonflement des importations et à la limitation volontaire des exportations de quelques produits-clés (télévisions, automobiles...), du moins vers les Etats-Unis.

Mais c'est moins cette évolution satisfaisante qui retient l'attention, qu'une inflation qui devient de plus en plus menaçante. La nouvelle vague inflationniste mondiale a atteint très tôt le prix de gros japonais (0,9 % en février et mars, 1,7 % en avril et 1,6 % en mai) répercutant la flambée des matières premières industrielles, dont les hausses ne sont plus compensées par celle du yen. Les prix de détail n'ont commencé à s'accélérer que plus récemment à 10 % (avec même une augmentation record de 4 % en avril). La première parade du gouvernement a été de relever, après beaucoup d'hésitation les taux d'intérêt (en baisse depuis quatre ans). Le ministre de l'industrie et le directeur général de la planification ont aussi demandé aux chefs d'entreprise de compenser ces nouvelles hausses par des gains de productivité. Les milieux d'affaires, tout en restant optimistes pour le futur proche de septembre comme le montre une récente enquête menée auprès de dix-huit secteurs industriels), n'en sont pas moins inquiets à moyen terme sur les conséquences déflationnistes des augmentations du pétrole et des taux d'intérêt.

En Allemagne fédérale, troisième pilier du monde occidental, le schéma de la reprise continue à se vérifier. Certes, l'activité avait faibli début 1979 à la suite d'intempéries qui avaient notamment gêné le bâtiment, mais les chiffres récents mettent en évidence un net rattrapage, surtout dans la construction (+ 20 %). Les commandes à l'industrie de mars-avril dépassent de 4 % celles de janvier-février. Chose remarquable, cette croissance s'accompagne d'une baisse ininterrompue du taux de chômage (ce dernier, exprimé en chiffres bruts, a même atteint en mai à 3,4 % le niveau le plus bas des cinq dernières années).

En revanche, les pressions inflationnistes subsistent, bien qu'un peu atténuées : les prix de gros voient leur rythme ralentir (2,1 % en mars, 0,8 % en avril et 0,6 % en mai), de même que les prix de détail (0,7 % en mars, 0,5 % en avril et 0, 4 % en mai). Cependant, les taux d'intérêt continuent à monter (le taux de refinancement des banques auprès de la Bundesbank a encore une fois grimpé de 5 % à 5,5 %). La hausse du DM qui en résulte gêne par contrecoup les autres pays, plus vulnérables.

### Expansion essoufflée

C'est vrai, en particulier pour la France, dont la croissance, après la forte accélération de la fin 1978 et du début 1979, apparaît maintenant essoufflée. Fait nouveau, ce ralentissement est dû pour l'essentiel à la consommation, qui jusqu'ici dans ce pays était restée le plus fidèle soutien de l'activité : les achats de biens industriels par les ménages stagnent (à l'exception cependant de l'automobile), et cette stagnation menace de se transmettre à l'industrie, comme le montre une enquête de l'Institut de statistique auprès des commerces de détail, qui réduisent leurs commandes.

Même si, d'après des données plus récentes de la Banque de France, l'activité de mai est un peu meilleure, il n'en reste pas moins le risque de voir le taux de chômage s'accélérer et passer de 6,4 % au taux italien de 7 % et plus. Le nouveau pacte pour l'emploi, qui vient d'être adopté, n'est, à cet égard, qu'un palliatif. Une solution : un déficit budgétaire accru (on parle même de 50 milliards) pour compenser la déflation pétrolière et soutenir l'activité, à commencer dans les secteurs les plus menacés comme le bâtiment. Il y a néanmoins une limite à cette action, car il faut maintenir le franc pour ne pas trop alourdir la facture du pétrole : d'où l'utilisation de l'arme des taux d'intérêt et le récent relèvement de 8,80 à 9,15 % des taux de base bancaires.

La Grande-Bretagne apparaît en ce moment préoccupée plus par le grand virage libéral de Mme Thatcher que par les hausses pétrolières et les nouvelles contraintes qu'elles imposent aux pays occidentaux, les deux n'étant pas toujours compatibles. Alors que le libéral M. Barre, sous la pression des nécessités de l'heure, et pour mieux se glisser dans l'étranglement pétrolier entre l'inflation et la déflation, se prépare à être moins strict sur ses principes d'équilibre budgétaire et de liberté des prix, les autorités anglaises font l'inverse.

Le budget qu'elles viennent de présenter le 12 juin vise une diminution du déficit (plafond de 8,25 milliards) avec réduction des dépenses et des subventions, et un considérable transfert fiscal, comportant baisse des impôts sur le revenu et augmentation des impôts indirects (la T.V.A. passant de 8 ou 12,5 % à 15 %). Elles mettent par ailleurs l'accent sur une livre forte et ont procédé, à la surprise des observateurs, à un considérable relèvement de 12 à 14 % du Minimum Lending Rate. Certes la Grande-Bretagne va avoir sous peu son autonomie pétrolière, mais elle n'en demeure pas moins soumise aux contraintes mondiales d'inflation et de ralentissement, que certaines de ces mesures risquent encore d'accentuer si elles sont trop prolongées.

Elle reste un pays vulnérable, tout comme l'Italie et aussi la France, et donc elle est obligée de jouer en souplesse pour éviter la double menace entraînée par cette nouvelle crise. La solution à terme pour les pays occidentaux réside dans une croissance « sobre ». Mais en attendant, ils balanceront entre la déflation et l'inflation, se rapprochant probablement plus de la deuxième, et relançant ainsi la spirale mondiale monnaie-pétrole (un dollar fort étant de plus en plus gênant lorsqu'il s'agit de payer les nouveaux barils).

MAURICE BOMMENSATH.

## NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

| | TAUX DE CROISSANCE | QUALITÉ DE LA CROISSANCE | | MAINTIEN DE LA CROISSANCE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Prix | Emploi | Capacité de production | Échanges | Sensibilité (1) internationale |
| ALLEMAGNE | ++ | — | — | ++ | ++ | ++ |
| FRANCE | + | — — | — — — | + | — | + |
| ITALIE | ++ | — — — | — — — | + | + | + |
| GRANDE-BRETAGNE | + | — — | — — | — | — | ++ |

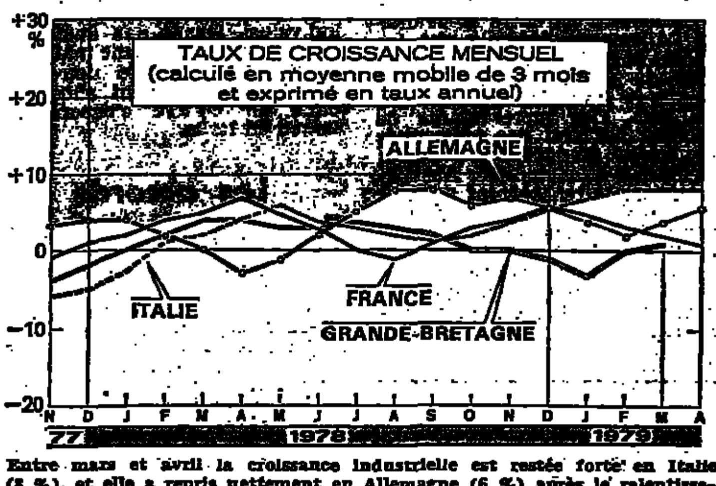
+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais ■ tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

## ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

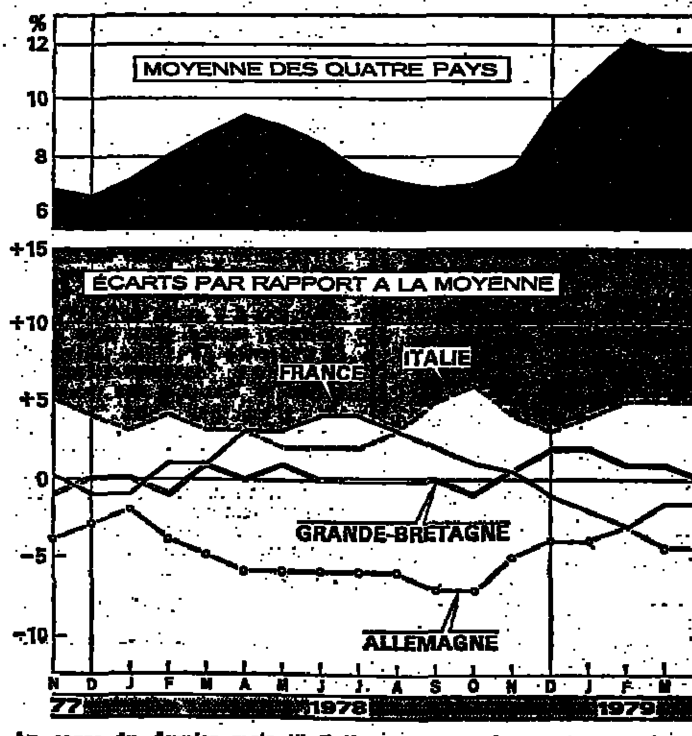
| | | |
|---|---|---|
| CROISSANC | — (+) | Après le rattrapage du recul dû aux rigueurs de l'hiver, le ralentissement se précise et s'accentue. Il se traduit entre autres par la baisse record de 8,2 % des commandes de biens durables en avril, la diminution de 2 % des mises en chantier de logements et de 3,3 % de l'indice des indicateurs en avance. |
| PRIX | — — (— —) | La décélération des prix de gros continue : 1,3 % en janvier, 1 % en février et mars, 0,9 % en avril et 0,4 % en mai. Ainsi le rythme de mars à mai n'est plus que de 9,6 %, contre 14 % de janvier à mars. Malheureusement on n'observe pas la même amélioration pour les prix de détail, dont le rythme annuel reste de 14 % entre mars et mai. |
| CHOMAGE | — (—) | Le taux de chômage par rapport à la population active est resté stable à 5,8 % entre avril et mai. L'effectif au travail a augmenté de 144 000, mais ceci ne compense de loin pas la diminution de 668 000 observée entre mars et avril, si bien que sur les trois derniers mois la population active s'est contractée. |
| CAPACITE | + (++) | Le taux d'utilisation des capacités productives qui jusqu'ici augmentait, passant de 85,9 % en janvier à 86 % en février et 86,2 % en mars, a diminué pour la première fois à 84,7 % en avril, revenant ainsi au niveau de juillet 1978. Cependant, il est remonté à 85,6 % en mai. |
| ECHNGES | — (—) | Le déficit de la balance commerciale avait régulièrement diminué de 3,1 milliards de dollars en janvier à 1,3 milliard en février et 0,3 milliard en mars. Malheureusement il a de nouveau augmenté en avril, passant à 2,1 milliards, sous l'effet des importations d'automobiles et de pétrole. |
| MONETAIRE ET FINANCIER | | Si les Etats-Unis connaissent un recul des taux d'intérêt, la plupart des banques ayant ramené leur « prime rate » de 11,75 à 11,50 %, c'est exactement l'inverse dans les pays européens. En Allemagne le taux de refinancement à la Banque centrale a été relevé encore une fois de 5 à 5,5 %, en France le taux de base bancaire de 8,8 à 9,15 % et en Grande-Bretagne le Minimum Lending Rate de 12 à 14 %. |
| ECONOMIQU | | Les nombreux signes de ralentissement du mois d'avril ont amené le gouvernement américain à réviser en baisse ses prévisions de croissance pour 1979 à 1,5 ou 2 %. Dans les pays européens les effets déflationnistes des hausses pétrolières vont entraîner aussi des révisions en baisse. |

## I. — TAUX DE CROISSANCE



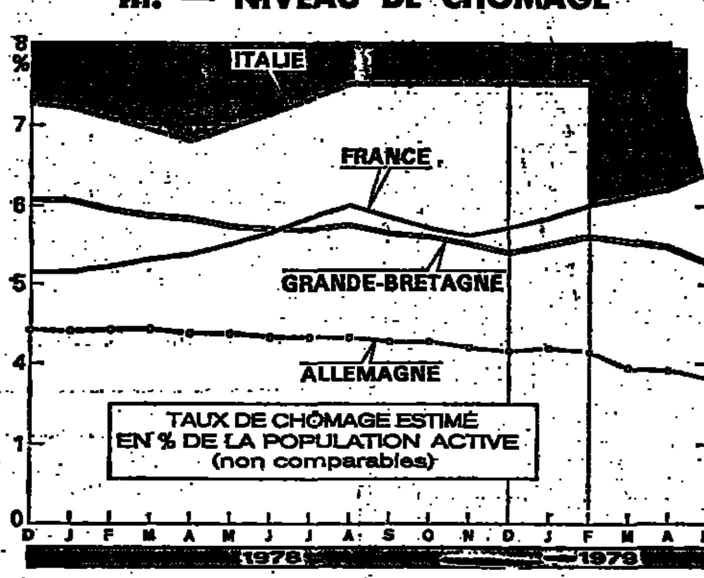

Entre mars et avril la croissance industrielle est restée forte en Italie (8 %), et elle a repris nettement en Allemagne (6 %) après le ralentissement provoqué par les intempéries. En revanche elle n'a réalisé qu'un rattrapage en Grande-Bretagne (1 %) après les perturbations, et elle a nettement faibli en France (1 %).

## II. — ÉVOLUTON DES PRIX



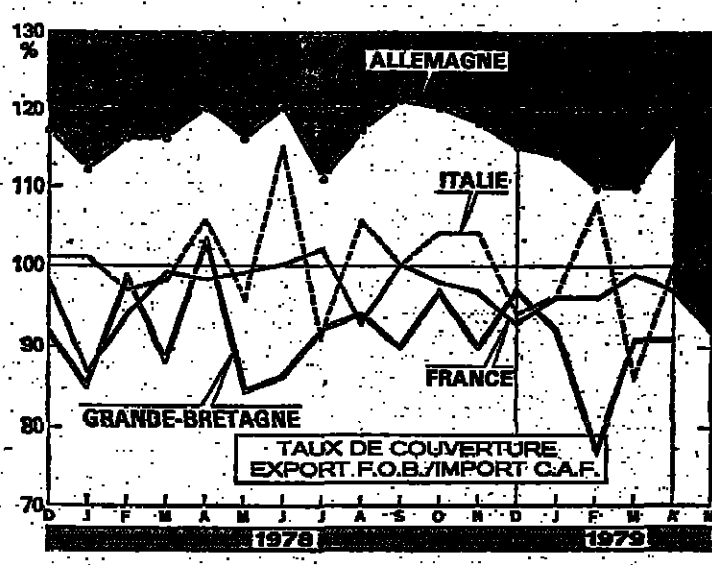

Au cours du dernier mois l'inflation moyenne des quatre grands pays européens a continué à rester stable et proche de 12 %. En Allemagne fédérale elle a légèrement diminué en dessous de 7 %, en France elle s'est maintenue à 12 %, en Grande-Bretagne à 13 % et en Italie à 16 %. Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois. Evalués sur douze mois ils sont de 3,7 % en Allemagne, 10 % en France, 10,3 % en Grande-Bretagne et 14,5 % en Italie.

## III. — NIVEAU DE CHOMAGE




Entre avril et mai les taux de chômage, corrigés des variations saisonnières, ont continué à évoluer dans le même sens : en hausse en France, pour le sixième mois consécutif, ce taux est passé de 6,20 à 6,40 %, alors qu'en Allemagne il a encore une fois baissé de 3,90 à 3,80 % et en Grande-Bretagne de 5,45 à 5,25 %.

## IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS




Le taux de couverture des importations par les exportations (calculé Fob-Caf et corrigé des variations saisonnières) est passé entre mars et avril de 110 à 117 % en Allemagne, et de 88 à 100 % en Italie. Le taux anglais, dont l'évaluation avait été retardée par les grèves, après une forte chute en février se rapproche à nouveau de 90 % en mars et avril (chiffres révisables, car perturbés par les grèves). Le taux français a nettement reculé de 97 % en avril, à 92 % en mai.






Conseil de rédaction : *Pierre Drouin, Jacqueline Grapin* (« le Monde »), *Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti* (« la Stampa »), *John Greig, David Spanier* (« The Times »), *Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel* (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : *Daniel Bartholoni* (« le Monde »), *Riccardo di Corato* (« la Stampa », *Bryan Todd* (« The Times »), *Dietrich Windberg* (« Die Welt »).
Coordinateur : *Eric Wolfensohn*.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |





## emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

### LE PARLEMENT EUROPÉEN

organise des concours généraux pour le recrutement

## d'INTERPRÈTES

de langue française

pour son secrétariat général à LUXEMBOURG

— *Formation universitaire sanctionnée par un diplôme ou expérience professionnelle garantissant un niveau équivalent.*

— *Formation ou expérience d'interprète de conférence.*

— *Parfaite maîtrise de la langue française et connaissance approfondie soit des langues néerlandaise et allemande, soit des langues italienne et allemande. La connaissance d'une quatrième langue officielle de la Communauté Européenne et d'une cinquième langue est souhaitable.*

— *Etre ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté européenne.*

AGE : 35 ans au maximum (être né après le 13 août 1943).

Le numéro du « Journal officiel » mentionnant les conditions d'admission à ce concours, la nature des épreuves ainsi que les conditions d'engagement et de rémunération peut être obtenu en rappelant les références PE/56/LA et PE/57/LA :

— soit au bureau d'information du Parlement européen : 63, bd Malesherbes, F - 75008 PARIS ;

— soit directement au service de recrutement au Parlement européen, B.P. 1601, LUXEMBOURG.

Les candidatures rédigées sur les formulaires contenus dans le « Journal officiel » doivent être adressées au Service de Recrutement, PARLEMENT EUROPEEN, B.P. 1601, LUXEMBOURG (G.D.) au plus tard le 13 août 1979.

## ASIAN DEVELOPEMENT BANK

The Asian Development Bank is an intern[ati]onal development finance institution based in Manila, Philippines and established for the purp[ose] of lending funds, promoting investment and providing technical assistance to developi[ng co]untries, and generally, for fostering economic growth in the Asian region. Its membership com[pri]ses forty-three countries, twenty-nine of which are from the Asian region and fourteen from West[ern] Europe and North America.

The Bank offers challenging opportunities [to] highly qualified and experienced professionals who seek employment on a career or fixed term [ba]sis.

Applications are invited for the follow[ing] staff positions :

**PROJECT ECONOMIST**

Agriculture, Consulting Services, Electric Power, Highways, Irrigation, Water Supply.

**FINANCIAL ANALYSTS**

**PROJECT ECONOMISTS**

Agriculture, Development Banks, Electric Power, Industry, Irrigation, Transport, Water Supply, Urban Development.

**DEVELOPMENT BANK SPECIALISTS**

**[ED]UCATION, HEALTH & ENVIRONMENTAL SPECIALISTS**

**[B]UILDING MAINTENANCE ENGINEERS**

**[P]ERSONNEL OFFICERS**

**CONTROL OFFICERS**

**TREASURY OFFICERS**

**FORESTRY SPECIALISTS**

**LOAN ADMINISTRATION OFFICERS**

Successful applicants will have a rele[va]nt university degree and a minimum of five years of experience in their field of expertise preferably in developing countries. The preferred age range is thirty to fifty years. Fluency in w[rit]ten and spoken English is essential. Staff will be based in Manila, Philippines but most p[osi]tions involve extensive international travel.

Attractive salaries, normally free of t[ax,] and comprehensive fringe benefits are offered to success ful candidates.

Persons interested should send their [cur]riculum vitae, quoting REF n° FR 3 to :

PERSON[NE]L DIVISION
ASIAN DE[VE]LOPMENT BANK
P.O. BOX 789
MANI[LA] PHILIPPINES

### SIEI
Société Internationale d'Etudes & d'Interventions

NOUS RECHERCHONS POUR

SOCIÉTÉ DE TRANSFORMATION DE BOIS EN AFRIQUE FRANCOPHONE GABON

## UN JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Il lui sera confié au terme de sa formation aux techniques de transformation du bois un poste d'

ADJOINT AU CHEF DE DEPARTEMENT FABRICATION

Poste susceptible de favoriser une évolution de carrière vers des responsabilités élargies.

Formation : Arts et Métiers - E.S.B....

Conviendrait à débutant ou à ingénieur disposant d'une à deux années d'expérience industrielle en usine.

Libéré des obligations militaires.

Nombreux avantages sociaux.

Adr. curric. vitae manuscrit et photo à : S.I.E.I. 52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS.

## SOCIETE SIDERURGIQUE AU VENEZUELA

recrute pour contrat longue durée

• *Pour un laminoir slabbing, blooming et fours pits (1.000.000 T/an)*

**ingénieur de production** *réf. 10/M*

**chef d'entretien mécanique** *réf. 20/M*

**chef d'entretien électrique** *réf. 30/M*

• *pour un train à profilés (100.000 T/an)*

**ingénieur de production** *réf. 40/M*

• *Pour un train combiné continu à barres et petits profils (250.000 T/an)*

**ingénieur de production** *réf. 50/M*

• *Pour les deux unités ci-dessus :*

**chef d'entretien mécanique** *réf. 60/M*

**chef d'entretien électrique** *réf. 70/M*

• *Pour la conduite et la formation de personnel d'entretien*

**2 contremaîtres mécaniciens ou électromécaniciens** *réf. 80/M*

Les candidats devront avoir au moins 10 ans d'expérience, dont 5 dans un poste similaire.
La connaissance de l'Espagnol est souhaitable.

Adresser c.v. détaillé et photo en précisant la référence du poste choisi à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

## CADRE FINANCERS

Haut Niveau

Afrique Francophone

Une très importante société de service public (Effectif : 1500 pers. ) dont l'expansion annuelle est de 10%, recherche deux cadres financiers diplômés d'études supérieures (I.E.P., HEC, ESSEC, [...] ou équivalent), expertise ou DE[CS] souhaité.

**Direct[eur] Financier** de très haut niveau. Optimum [4]0 ans. Pour réorganisation de la comptabi[lité], prise en charge des problèmes financiers, trésorerie, plans d'investissements, participation à l'élaboration d'un plan informatique. Expérience de la Direction services comptables, financiers, administ[rat]ifs en liaison avec l'informatique acquise [da]ns une grande entreprise.
Rémun[éra]tion annuelle 380.000 Francs Franç[ais +] avantages. Réf. 99804 M.

**Audit [in]terne.** Optimum 30 ans. Pour création [d']un système d'audit interne après remise en [ca]use des procédures existantes. Expérience audit de quelques années en cabinet ou entreprise.
Rémunération annuelle 200.000 Francs Français + avantages. Réf. 99803 M.

Ré[sid]ence dans grande ville universitaire d'[Afr]ique Noire Francophone au bord de la m[er]. Climat sain et agréable. Logement. Statut et conditions habituelles expatriés. Congé 2 mois.

Adresser CV. détaillé en rappelant la référence à : Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39, Champs Elysées 75008 Paris.

## Jeune responsable Amérique Latine
## Ingénieur électrotechnicien

Nous sommes une entreprise d'appareillage électrique en rapide expansion, notamment à l'exportation.
Nous désirons nous implanter sur le marché de l'Amérique Latine et créons donc un poste de responsable de cette zone. Ce poste convient à un jeune ingénieur électrotechnicien ou électromécanicien (ou niveau équivalent), ayant une expérience industrielle (B.E.) et commerciale à l'exportation. Il doit avoir une pratique courante de l'espagnol et des connaissances en anglais.
Basé dans une ville agréable du Sud-Ouest où se trouve notre Siège Social, il aura des voyages fréquents en Amérique du Sud.
Poste passionnant, convenant à un homme de terrain, jeune et dynamique, très disponible, pouvant se libérer dans un bref délai.
Rémunération fixe élevée + indemnités et frais.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et C.V. détaillé sous la référence 13566/M à D. de LARIVIERE - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES
Discrétion assurée.

MEMBRE DE SYNTEC

## Ingénieur spécialiste industrie agricole et alimentaire

Importante société d'ingénierie, nous recherchons un Ingénieur diplômé, spécialiste de l'industrie agricole et alimentaire. Basé à Paris, il effectuera de fréquents séjours dans les pays méditerranéens et rédigera, en liaison avec des experts, les dossiers techniques suivant les normes internationales.

Pour cela, il doit avoir 15 ans d'expérience de conception, réalisation et exploitation de stations fruitières, entrepôts frigorifiques, surgélation, aliments du bétail, huileries etc... Il doit aussi écrire et parler couramment l'anglais.

Les candidatures nous seront transmises par rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 PARIS. Référence 1195 M.

### SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

recherche

pour sa filiale en Algérie

## EXPERTS TÉLÉCOMMUNICATIONS

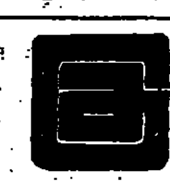
— gestion de réseau téléphonique (procédures d'exploitation, analyse des données de trafic, ingénierie corrective) ;
— télé-imprimeurs, matériels de commutation de messages, télé-informatique ;
— transmission (câbles urbains, câbles coaxiaux, faisceaux hertziens, liaisons radio et troposphérique).

Expérience minimum de 5 années. La pratique de la langue anglaise est un avantage.

Envoyer sous 15 jours, à l'adresse suivante, curriculum vitae détaillant de manière précise l'expérience acquise :
DIGITAL RESOURCES CORPORATION
Projet Télécommunications,
B.P. 103, Plateau Saulière, ALGER (ALGERIE).

### LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

*Cette [cla]ssification per[me]t aux sociétés [na]tionales ou internationales de fai[re] publier pour le[ur] siège ou leurs [ét]ablissements [si]tués hors de Fr[ance] leurs appels d'offres d'empl[oi].*



## « ALGEO »

Importante Société Algérienne de Géophysique recrute d'urgence pour l'ALGERIE

**— DEUX (2) SENIORS GÉOPHYSICIENS (traitement des données sismiques)**
● Diplôme : Ingénieur Géophysicien.
● Expérience : 10 ans dont 4 sur le traitement des données sismiques sur ordinateur.
● Lieu de travail : Siège.

**— DEUX (2) SENIORS INTERPRÉTATEURS**
● Diplôme : Ingénieur Géophysicien.
● Expérience : 10 ans dans l'interprétation des données sismiques.
● Lieu de travail : Siège.

**— DEUX (2) SENIORS GÉOPHYSICIENS**
● Diplôme : Ingénieur Géophysicien.
● Expérience : 10 ans en Géophysique ou Ingénieur en recherche pétrolière par méthodes sismiques, connaissance des méthodes terrain.
● Lieu de travail : Siège et Sud.

**— UN (1) TECHNICIEN SUPÉRIEUR**
● Diplôme : spécialisé en mécanique hydraulique.
● Expérience : cinq (5) ans minimum.
● Lieu de travail : chantiers sahariens.

Adresser curriculum vitae à ALGEO, rue Finaltéri, EL BIAR - ALGER (Algérie).

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS INFORMATION, DIVERS

**INSTITUT PASTEUR de DAKAR**
recherche d'URGENCE
**TECHNICIEN SUPÉRIEUR DE LABORATOIRE**
(BTS ou DUT)
Age de 25 ans au minimum.
Expérimenté en lyophilisation pour production vaccins antiamaril et antirabique.
Contrat de 2 ans renouvelable.
Env. C.V. d'urgence à INSTITUT PASTEUR
Département du Personnel
28, rue du Dr-Roux, PARIS-15e

IMPTE STE PETROLIERE recherche pour l'ETRANGER
**GÉOPHYSICIENS**
de recherches pétrolières
**GÉOPHYSICIENS de sondes**
**IDS** 12, bd Poissonnière, PARIS (9e)
Tél. 246-64-91 et 246-64-86

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

## MINISTÈRE DE L'URBANISME DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

**INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DU BATIMENT (INERBA)**

Important Organisme d'Etudes et de Recherches du Bâtiment

Recrute pour ses structures :

— **Ingénieurs Génie Civil**
— **Ingénieurs Chimistes**
— **Architectes**
— **Urbanistes**
— **Economistes**
— **Documentalistes**

Conditions :
— Dégagés des obligations du Service National.
— Expérience minimum de 3 ans.
— Anglais ou autres langues étrangères souhaités.

Il est offert :
— Salaire intéressant.
— Nombreux avantages sociaux. (Cantine et Transport assurés).
— Possibilité de logement.

Ecrire ou se présenter à l'INERBA, 148, av. de l'ALN, Le Caroubier, Hussein-Dey, ALGER.





# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

## LA SOCIÉTÉ DOC FRANÇOIS

Filiale des DOCKS de FRANCE,
Deuxième Groupe Succursaliste Français

RECRUTE

### UN CONTROLEUR INTERNE

- 3 ans mini expérience professionnelle.
- Formation ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ou D.E.C.S., de préférence.
- Poste basé à Bordeaux.
- Courts déplacements fréquents nécessaires.
- Poste évolutif pour un candidat ambitieux et géographiquement mobile.
- **Mission :**
  - *Contrôle de la bonne application des procédures administratives et comptables dans les unités de vente autonomes ;*
  - *Définition de procédures nouvelles ou complémentaires notamment dans le cadre de la mise en place de systèmes informatiques décentralisés.*
- **Aptitudes :**
  - *aux contacts humains, aux relations fonctionnelles et à la pédagogie ;*
  - *Esprit d'analyse et capacité à rédiger des rapports de synthèse.*

**Rémunération sur 13 mois + intéressement**

Envoyer curriculum vitae manuscrit à : S.D.F., DIVISION AFFAIRES SOCIALES
55, rue Bourbaki, 33401 TALENCE.

---

**Nous sommes un Laboratoire fabriquant des produits cosmétiques de Renom International.**

**Nous voulons renforcer notre structure Gestion-Finances,**
et recherchons notre

## contrôleur de gestion

Agé de 35 ans minimum, de formation commerciale supérieure complétée par le D.E.C.S. ou équivalent, ayant une expérience opérationnelle réussie et complète de 5 ans minimum au niveau d'un service de Contrôle de Gestion, acquise au sein d'une Société Industrielle utilisant des principes de Gestion Financière modernes.

Dépendant directement du Président, sa mission sera de recommander et de mettre en place les procédures nécessaires à la bonne organisation d'un contrôle budgétaire, puis d'un contrôle de Gestion.

La maîtrise de l'anglais serait un avantage.

Localisation : proche de Strasbourg (60 km) avec des déplacements parisiens.

La rémunération sera intéressante, en fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. + photo + rémunération sous réf. 584-M, 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL *international*
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

---

Banque Populaire

**ANQUE POPULAIRE BRETAVE — ATLANTIQUE - NANTES**

crée un poste d'

## INGENEUR SYSTEME

réf. 2624M

De formation ingénieur, possédant quelq: années d'expérience de la fonction, il sera chargé de réaliser la mise en place d'un système d'informatiotilisant les bases de données et le télétraitement (CICS/DL1) sur IBM3031 et 148.

souhaite engager le

## RESPONSABLE D'EXPLOITATION

réf. 2625M

de son Nouvau Centre de Traitement

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant ecer depuis 2 ou 3 ans des responsabilités similaires :
- organisation - planification - suivi des coûts
- bonnes notions du système DOS,
- animation et formation d'une équipe de colorateurs.

Cette fonction peut évoluer assez rapidement es des responsabilités plus importantes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s référence indiquée à Jean PORRACCHIA

CARRIÈRES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149 RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

## Une directien, ça se gagne

Le Directeur de notre usine (8ı personnes) devra, entre autres missions, prendre rapidement en ¡in le contrôle de la production au sens de la liaison avec les servicecommerciaux, la programmation, le lancement, le suivi des comman, les stocks, les livraisons. En effet, si nous savons bien produire, si ns maîtrisons depuis longtemps nos techniques, nous devons commeaucoup d'autres entreprises françaises apprendre à bien gérer porépondre aux pressions d'un marché international demandeur d'unrande variété de références.

Malgré l'appui sans réserve de la rection générale à qui vous rendrez compte, la réussite ne sera ı facile dans cet agréable coin de France. Il vous faudra vaincre des tines, entraîner vos cadres et vos collaborateurs à se servir d'outilmodernes de production et de gestion. Il faudra aussi améliorer lesmmunications tant à l'intérieur de votre établissement qu'avec les aes unités du groupe. Il ne s'agit cependant pas de la "mission impble" et nous sommes certains de rencontrer des directeurs de val, capables de réussir une succession délicate et d'assurer effectivent la totalité de la fonction (Production, Personnel, Administratietc.).

Nous vous remercions d'adresser votcurriculum vitae aux Conseils en recrutement SIRCA sous la référen794 258 M.



**Sirca**
11, avenue Delcassé - 75008 PAS.

MEMBRE DE SYN

---

Banque Populaire

**LA CENTRALE INFORMATIQUE DESANQUES REGIONALES DE BOURGOGNE — FRANE COMTE**

recherche pour son Centre DIJON

## DIRECTIUR

Dans le cadre d'un plan informatique en cours et d'un renouvellem des méthodes et matériels, il sera chargé :
- de la participation aux choix des nouveaux moyens en remplacent des ordinateurs actuels,
- du suivi et de la réalisation du développement des techniques et plications,
- de la direction d'une équipe de soixante personnes (études - expltion).

Nous souhaitons un candidat capable d'assurer par ses compétes et si possible par son expérience du secteur bancaire - la réalisation progressive du plan informatique d un esprit de collaboration efficace avec le Comité de Direction des Banques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 2623l, Jean PORRACCHIA



CARRIÈRES INFORMATIQUE
conseil en recrutemer
149, RUE SAINT-HONORE 7500I RIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---



*HEWLETT hp PACKARD*

GRENOBLE
DIVISION EUROPÉENNE DE MATÉRIEL INFOMATIQUE
RECHERCHE POUR FAIRE FACE A SON EXNSION

## assistants de geston
### pour son département financir

**UN CADRE ACTIVITÉS INTERNATIONALES**

Il (elle) aura pour responsabilité d'analyser, proposer et implante les systèmes et procédures évoluées d'import export; de mettre en place contrôle financier et ces activités; de développer une expertise juridique, iscale t douanière en ces domaines.

**UN ANALYSTE CONTRÔLE DE GESTION**

Responsable du suivi financier d'une famille de produits, il (elle) sei l'interlocuteur direct des responsables opérationnels (production, marketig, développement); chargé de l'analyse des performances, il (elle) participera l'élaboration des prévisions.

Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés (e) de grandes écoles de gestion ou à de jeunes cadres ayant 2 ou 3 ans d'expérience dans une socé utilisant les méthodes de gestion anglo-saxonne.

On demande aux candidats une compréhension des sytèmes de gesti informatique.

Ces postes permettront une évolution rapide, soit à l'intérieur du départment financier, soit vers d'autres départements de la société. Cette évolutio sera fonction de l'expérience antérieure et du potentiel.

## auditeur (interne)

Basé à Grenoble, mais rattaché à l'équipe européenne d'audits, il (elle) sera amené à exercer son activité dans les différents pays européens.

Le poste conviendrait à un jeune expert comptable français ou diplômé (e) de grandes écoles de gestion françaises ou américaines, maîtrisant parfaitement le français et l'anglais, et ayant si possible une première expérience dans un groupe mutinational ou dans un cabinet d'audit.

Pour tous ces postes envoyer un C.V. détaillant votre formation et expérience, ainsi que vos prétentions à
HEWLETT PACKARD - Département du Personnel,
5, rue Raymond-Chanas, 38320 Eybens.
Votre dossier sera traité avec la plus grande discrétion.

Publicope Junior

---

## CHEF DE PRODUIT
### COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES ET PÉRI-INFORMATIQUE

Filiale d'un groupe leader dans la distribution de matériels industriels
recherche

**CHEF DE PRODUIT**

pour créer et animer un département couvrant la vente de composants électroniques, mesures, instrumentation, microprocesseur et périphériques.

Sous l'autorité du Directeur Commercial, le titulaire définira la politique d'attaque du marché; les objectifs à court et moyen terme et les moyens à mettre en œuvre tant au plan de la logistique (stocks, agences...) que des méthodes d'animation et de contrôle des ventes.

Le candidat sera de promotion B.T.S./I.U.T. informatique et/ou électronique (ou expérience équivalente), une spécialisation en automatisme étant particulièrement appréciée.

Une expérience de deux à trois ans dans la vente de composants ou de matériels informatiques acquise chez un distributeur ou un constructeur constitue un impératif. La dominante du poste étant commerciale.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Poste de grand avenir dans une société en pleine expansion dirigée par des managers décidés et efficaces pour candidat jeune et entreprenant.

Lieu de travail : ville moyenne du SUD-EST.

Env. C.V. dét., photo et prétentions à n° 18.159, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

**CENTRE BRETAGNE**

*Le Directeur du service achats de notre entreprise*
**AGRO ALIMENTAIRE**
recherche

## son adjoint

Ce poste conviendrait à un JEUNE SUP DE CO ou LICENCIE SCIENCES ECO.
*Maîtrisant parfaitement l'anglais.*
Il nécessite un sens commercial et un esprit d'initiatives développés.
Une bonne connaissance des règlements monétaires internationaux serait également appréciée.
Poste sédentaire nécessitant une grande disponibilité. Salaire évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature CV photo (retournée) et prétentions sous la référence 79184 DA à :
Alain KERVADEC
Psychologue du travail
24, r. Alfred de Vigny 22000 ST BRIEUC
(discrétion assurée)

---

NOUS RECHERCHONS pour notre DEPARTEMENT

**BIOCHIMIE**

## 2 CHERCHEURS

pour effectuer des travaux de recherche fondamentale sur la biochimie de la peau.
Les candidats auront une connaissance pratique de la chimie analytique :
H.P.L.C. - C.P.G. - Spectro-Scopie, etc., et ils auront manipulé les molécules marquées.

Le premier candidat aura :
- un doctorat d'Etat (ou équivalent) ;
- 5 ans d'expérience dans le domaine du métabolisme (humain et animal) ;
- une connaissance de la biochimie.

Le second candidat aura :
- un doctorat de 3e cycle (ou équivalent) analytique/chimie organique ;
- une connaissance pratique de la synthèse des dérivés pour analyse des molécules peu stables.

Notre Centre de Recherche, récemment créé, est situé dans la région de NICE. Il s'oriente vers la recherche dermatologique et fait partie d'une importante société multinationale française.

Adr. curriculum vitae détaillé, à : C.G.P. (M. 50), 14, rue J.-Mermoz - 75008 PARIS, qui transmettra.

---

## JEUNE DIPLOMÉ INFORMATIQUE
INGÉNIEUR MIAGE, ...

### UNE BANQUE RÉGIONALE

mettant en place son nouveau système d'informatisation, vous offre la possibilité de vous intégrer à son service Études Informatiques.

Vous aurez en premier lieu à assurer des travaux de programmation, la fonction évoluera ensuite vers l'analyse et les projets.

Le lieu de travail est à SAINT-BRIEUC.

Si vous êtes intéressé, env. votre C.V. n° 17.021, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).

---

## CENTRE D'ÉTUDES JURIDIQUES LYON

recherche POUR SON SERVICE CONSULTATIONS

## FISCALISTE

Expérience d'ancien Inspecteur des Impôts ou Collaborateur Fiduciaire appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à

**CRIDON**

59 bis, rue de Créqui, 69006 Lyon.

---



# emplois internationaux

SOCIÉTÉ CONSTRUCTION USINES
"clés en main"
recherche pour son

## DÉLÉGUÉ EN ALGÉRIE
## UN INGÉNIEUR ADJOINT

Il aura pour fonctions :
- la supervision des chantiers,
- la gestion du personnel et l'assistance technique,
- la liaison avec les clients et les administrations.

Base : ALGER
Déplacements dans toute l'Algérie.

Adresser CV et prétentions n° 6375
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney, 75002 PARIS.

---

Très important GROUPE INDUSTRIEL
Construction Electrique - Electronique Télécommunications

recherche candidat

## HAUT NIVEAU

Formation technique adaptée - Pratique courante langue Russe - Pour diriger SA DELEGATION PERMANENTE A MOSCOU

Envoyer CV à No 17.955 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

هكذا من الأصل




## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

### Directeur de succursale

### Nord

Société française, filiale d'un groupe international, spécialisée dans la distribution de photocopieurs, nous recherchons pour notre succursale de Lille un nouveau "patron".

Nous lui confions une responsabilité régionale qui suppose :

- l'analyse du marché local,
- la détermination des objectifs,
- l'animation de la force de vente,
- l'implication dans les affaires importantes,
- la gestion de l'ensemble (administratif, technique et commercial), etc...

Cette région étant appelée à un développement considérable, les responsabilités doivent croître dans l'avenir. Il nous faut donc, dès maintenant, un homme jeune et combatif possédant un bon niveau général, maîtrisant les techniques d'analyse de marché, de gestion et ayant vécu sur le terrain des responsabilités d'encadrement.

Le jugement, ainsi que le sens des responsabilités sont des qualités nécessaires.

La rémunération comprend un fixe + un intéressement aux affaires.

Zone d'activité : Nord, Pas-de-Calais.



Nous remercions dès maintenant toutes les personnes intéressées par cette proposition qui voudront bien nous envoyer leur candidature sous référence DS 753 M et nous les assurons de toute notre discrétion.

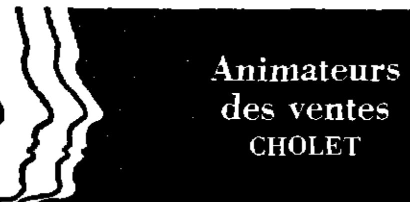
SEFOP

11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Publiscope Junior

---



### Animateurs des ventes
CHOLET

NEW MAN leader du sportswear, poursuit son développement et étoffe ses structures de vente. Nous recherchons 2 cadres, l'un pour le département Junior, l'autre pour le département féminin.

Leur mission sera d'animer une équipe de représentants, de participer à l'élaboration des objectifs quantitatifs et d'en contrôler leur réalisation, ils sont responsables de l'évolution qualitative de l'implantation. Hommes de terrain, ils transmettront les informations recueillies sur le réseau à leur Direction Commerciale. Les postes seront confiés à des hommes jeunes, mobiles, justifiant d'une formation commerciale supérieure et d'une expérience similaire de 3 ans acquise dans un produit influencé par la mode.

La connaissance des langues est appréciée.

L'entreprise ménage des possibilités d'évolution pour des candidats de valeur.

Dépt Junior Réf. 906269 M — Dépt Féminin Réf. 906270 M

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

### Directeur Général

### à trente ans

C'est à dire exercer, jeune, avec une délégation étendue, toutes les fonctions de responsabilités technique, commerciale, et de gestion d'une filiale d'un groupe français au premier rang sur ses marchés, les matériaux de construction.

La filiale est située dans la Vallée de Rhône. Un très important investissement y est prévu.

La mission, d'abord commerciale, sera très vite étendue à la direction de l'ensemble de l'unité.

Quant à l'avenir, il est très clair : à moyen terme, c'est la relève des dirigeants du groupe qu'il faut préparer.

Ce poste et son développement exigent une haute compétence (X, Mines, Ponts, Centrale) même si l'expérience industrielle et commerciale est courte.

C'est le goût et la capacité d'entreprendre qui feront la décision.

La rémunération sera au niveau de ces exigences.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur dossier sous référence BD 752 M.

SEFOP

11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Publiscope Junior

---

**GROUPE FRANÇAIS CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES**

C.A. : 600 millions
Effectif : 3.000 personnes

recherche

pour sa principale filiale située à 30 minutes de la Métropole Nord,

### CADRE

susceptible de prendre en charge son

**SERVICE ORGANISATION ET INFORMATIQUE**

(I.B.M. 370/115 + écrans)

- Intégré à la Direction Administrative et Financière, il aurait pour mission :
  - — d'animer le Service dont il aurait l'entière responsabilité et d'en assurer la gestion complète :
    - *choix, prise en charge et formation du personnel ;*
    - *contrôle de l'exploitation ;*
    - *relations constructeurs, fournisseurs et clients éventuels ;*
  - — de maintenir, concevoir et développer les systèmes de traitement de l'information en tous domaines : technique, commercial et administratif.
- Mise au courant par le titulaire actuel, auquel il aura vocation à succéder.

La préférence sera donnée à un candidat ayant 35 ans minimum, de formation supérieure et possédant une expérience de cinq ans au moins en tant que gestionnaire d'un Centre Informatique, particulièrement en milieu industriel.

Adr. C.V., photo et prétentions sous n° 8.151, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

---



**S.A. Burroughs**

dans le cadre de l'expansion de sa division Etudes de Logiciel,

le Centre d'études et de production de VILLERS ECALLES (à 15 kms de Rouen)

recherche des

### INGENIEURS INFORMATICIENS

(plusieurs postes à pourvoir pour des débutants et des Ingénieurs confirmés).

Formation : universitaire ou école d'ingénieurs option informatique.

Domaines d'activité :

- logiciel de base
- contrôleurs de périphériques
- théorie des langages
- télétraitement
- définition, synthèse et développement d'applications.

Bonnes connaissances en anglais nécessaires.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages se rapportant aux domaines cités ci-dessus à l'attention du Chargé de Recrutement - B.P. no 5, 76360 BARENTIN.

---

STE EXPERTISE COMPTABLE recherche pour ANGOULEME

**COLLABORATEUR**

expérience cabinet souhaitée.

Adresser C.V. et prétent. à : SEGECA 28, r. la Boétie, 75008 Paris

---

Société de Construction à CANNES rech. Jeune Conducteur de travaux : devis, métrage, contrôle, vérification + format. administ. et comptable souhaitée. Ecr. C.V. à FORME HABITAT, 15, av. des Sports, 01004 Bourg.

---

SAINT-PIERRE
Annexe Classes Préparatoires
13, rue de Toul
59046 LILLE CEDEX
Contrat d'Association av. l'Etat. Recherche un Enseignant de Sciences-Physique (classes de *Mathématiques supérieures - Mathématiques spéciales*). Adresser C.V. détaillé.

---

SOCIETE d'EXPERTISE COMPTABLE en expansion (Région Nord) Recherche Juriste et Fiscaliste expérimenté. - Adr. C.V. manuscrit complet + photo + prét. au n° 8163, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09 Discrétion assurée

---

UCB / CFEC

METZ

### UN COMMERCIAL

(BAC+2 à 3 ans d'études supérieures)

*Il sera responsable du développement et du suivi de la clientèle : banques, notaires, agents immobiliers... pour des prêts aux particuliers, entreprises et promoteurs.*

Le poste s'adresse à des débutants possédant un réel sens de la négociation ou à des candidats pouvant *justifier d'une première expérience réussie dans la vente.*

Envoyez votre C.V. sous référence 413 à COMPAGNIE BANCAIRE — Service Orientation-Recrutement — 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

---

**POSTES A POURVOIR IMMÉDIATEMENT - RÉGION NANTAISE**

Référence 1.075

### INGÉNIEURS DÉBUTANTS

**(Pos. 1) en informatique**

Eventuellement de formation générale avec notions d'informatique pour leur confier un poste dans le cadre de projets de création de logiciels téléphoniques (software).

Référence 1.076

### INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Pour étude, développement et mise au point de processus d'essais intégrés de systèmes de commutation téléphonique temporels de premier plan.

Ces postes peuvent convenir à des ingénieurs et techniciens supérieurs ayant une bonne pratique de la commutation temporelle et en particulier de la localisation d'avarie et/ou à des ingénieurs débutants grande école très attirés par les techniques numériques sur les plans matériel et logiciel.

Référence 2.657

### TECHNICIENS DÉBUTANTS

**Logiciel Téléphonie (niveau IV/3)**

Libérés O.M. - Titulaires D.U.T. Informatique - Automatisme

Adresser curriculum vitae détaillé (avec N° Tél. souhaité) à :

**SERNENC ANPE** 12, rue de Strasbourg NANTES Cedex 44041 - Tél. : (■) 47-01-06

---

Importante Société Francaise recherche

**INGÉNIEUR**

ORGANISATION/INFORMATIQ. Format. universitaire. Langue : anglais. Expér. min. 10 ans organisation administrative et informatique entreprise industrielle. Age minimum : 30 ans. Lieu : province. Rémunérat. : 120 à 150.000 F selon expérience. Env. C.V., photo à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, sous la référence 1898

---

Importante Société en expansion continue à Metz (57) recrute :

**CHEF SERVICE INFORMATIQUE**

Formation supérieure en Informatique. Bonnes connaissances gestion entreprises matériel H.B.

Expér. souhaitée de plusieurs années dans fonction similaire. Ecr. n° 5081, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire 75011 PARIS

---

A.P.R.E. - 36, rue Clemenceau, 47400 TONNEINS rech. : Directeur de maison d'enfants (directeur diplômé de Rennes, éducateur chef.

---

Pour Société EXPERTISE COMPTABLE
Région LILLE
recherchons

### EXPERT COMPTABLE

Ayant expérience Cabinet ou Société Fiduciaire et, si possible, formation universitaire pour assurer gestion, contrôle, animation, délégation régionale, bureaux et équipes de collaborateurs effectuant missions chez clientèle.

Adresser C.V. manuscrit + prét. à N° T 14.311 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2°).

---

M.J.C. LYON offre 2 postes : 1) GESTION COORDINATION VIE CONCRETE, diplômé en gestion et bonne connaissance de la vie associative indispens. 2) SECTEUR ENFANCE, poste à mi-temps, B.A.F.D. souhaité, exp. C.L.S.H.

Ecr. M.J.C., 25, av. Frères-Lumière, 69008 Lyon. Lettre motivée et man., C.V., photo et prét.

---

Service juridique Société d'Expertise-Comptable à BOURGES, rech. Collaborateur lic. en droit, DES ou DJCE, 3 à 4 années d'expérience. Situation d'avenir. Tél. : Mlle DAVID (36) 24-96-02.

---

Rech. pour cours vacances août, en province, Professeurs Maths et anglais. - Ecrire : LAIR, 38, rue des Mathurins, Paris-8e, qui transmettra.

## offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

**IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER**

recherche

pour Centre Commercial situé à Paris

### UN DIRECTEUR

ayant la responsabilité complète de la gestion et de l'animation.

Prendre rendez-vous au 575-71-31

---



**Fromageries BEL**

recherchent

### SON RESPONSABLE SERVICE FORMATION

Ce poste intéresse un spécialiste ayant maîtrisé en entreprise ou inter-entreprise l'ensemble des aspects de cette discipline pendant 3 ans minimum.

De formation supérieure le candidat doit avoir des qualités de gestionnaire et d'animateur et un sens aigu des relations humaines.

Son approche des problèmes de formation est celle d'un réalisateur concret et pragmatique.

Le poste impose des déplacements dans les usines de Province.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à Fromageries BEL, Service du Recrutement 4, rue d'Anjou - 75008 PARIS.

---

**METABIO - JOULLIE**

recrute

**POUR SON CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT**

situé en région parisienne

### UN PHARMACIEN-DOCUMENTALISTE

pour animer son service de « documentation scientifique »

— Le candidat, 35 ans minimum, trilingue de préférence (anglais, allemand) devra posséder une expérience de 5 ans dans le domaine et être familiarisé avec les techniques informatiques de recherches automatisées.

Adresser candidature au Directeur RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT METABIO - JOULLIE 23-25, avenue Morane-Saulnier, 92360 - MEUDON-LA-FORET.

---

**TESTUT AEQUITAS**

LEADER FRANÇAIS DU PESAGE recherche pour renforcer son équipe

### 1 TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

Pour prendre en charge un secteur géographique en Afrique anglophone et Moyen-Orient.

- Solide expérience vente à l'export de matériels techniques ;
- Parfaite maîtrise de l'anglais ;
- Disponibilité totale.

Ecrire avec C.V. + photo et prétentions, 8, rue Popincourt, 75011 PARIS.

---

**AIR AFRIQUE**

Compagnie Multinationale Africaine de Transports Aériens

RECRUTE SUR CONCOURS

### HOTESSES DE L'AIR STEWARDS

Conditions d'inscription au concours :
— nationalité d'un Etat membre,
— 21 ans accomplis au 1er septembre 1979,
— 25 ans maximum au 31 décembre 1979, hôtesses,
— 30 ans maximum au 31 décembre 1979 stewards,
— niveau terminale,
— bonne présentation,
— pas de lunettes ni verres de contact,
— date limite inscriptions : 10 juillet 1979.

Les candidatures sont à adresser à :

AIR AFRIQUE
29, rue du Colisée. — 75008 PARIS

---

Sté Gestion pour ROISSY - CHARLES-DE-GAULLE recherche

### COMPTABLE

hautement qualifié

— poste libre de suite,
— vacances 1979 aménageables.

Tél. pour renseignements et R.-V. : 862-34-57 ou 58.

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION ÉLECTRONIQUE**

proche banlieue Ouest recherche

### TECHNICO-COMMERCIAUX

I.U.T., B.T.S. ou équivalent ayant bonnes connaissances en Electronique : logique et analogique, solide expérience de la vente, anglais apprécié, salaire élevé, voiture fournie, postes à pourvoir : Région Parisienne, Rhône-Alpes et Sud-Est.

### TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Très bonnes connaissances en Electronique logique ou analogique ou H.F.
Salaire + intéressement.
Possibilités d'orientation vers le commercial.

Adresser curric. vitae et prétentions à : ANNONCES SERVICE, 45, rue Carnot, 78000 VERSAILLES, sous la référence n° 7.856, qui transmettra.

---

**Bureau d'Etudes Francis Lefebvre**
NEUILLY/SABLONS

recherche

### JURISTE CONFIRMÉ

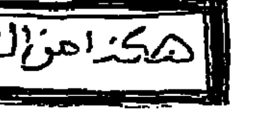
— Niveau doctorat en droit privé.

Pour seconder un collaborateur consultant en Droit des Affaires et en Droit des Sociétés.

Une formation complémentaire fiscale et comptable ainsi que la connaissance de l'Anglais seront appréciées.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à : 3, villa Emile-Bergerat - 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.





offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

## SIEMENS

recherche
pour son Siège de Paris

### Ingénieur Commercial

spécialiste dans les techniques de photocomposition programmées pour développer la vente de nouveaux systèmes C.R.T.

Le candidat devra avoir une parfaite connaissance de la clientèle imprimeurs, façonniers et journaux.

- Ce poste nécessite une grande disponibilité, un sens de la négociation, et une très forte motivation.
- Missions en province et à l'étranger.
- Langues souhaitées : Allemand et Anglais.

La rémunération sera directement liée à la réalisation des objectifs.

Nous remercions les candidats de bien vouloir envoyer leur C.V., sous référence TEL/HELLSIG à :

SIEMENS S.A.
Département du Personnel
B.P. 122 - 93204 SAINT DENIS CEDEX 1

## EUROPE FALCON

COMPAGNIE AERIENNE
AEROPORT DU BOURGET

recherche pour
IBM 3 - 15 D 384 K + CCP
38 en commande

### ANALYSTE PROGRAMMEUR

— 5 ans d'expérience.
— GAP II indispensable.
— Expérience temps réel souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions à E.F.S.,
B.P. 10, 93350 Aéroport du Bourget.

Entreprise d'importance nationale nous voulons, pour faire face au développement de notre filiale Travaux Publics intégrer au sein de notre équipe de direction

### INGENIEURS CONFIRMES

Grandes Ecoles (Ponts, Centrale. . .) attirés par la négociation commerciale au plus haut niveau.
Une expérience travaux de plusieurs années dans le domaine des ouvrages d'art, de génie civil des ouvrages maritimes est nécessaire.
Une connaissance du marché international et la maîtrise de l'anglais sont souhaitées.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions
sous Nº 7244 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Proche banlieue parisienne — 180.000 F

## Jeune Directeur commercial

**Le Poste :**
comporte la direction commerciale, pour la France, de 3 lignes de composants électroniques dans société dynamique, leader européen dans sa branche, avec hiérarchie sur 50 personnes après période probatoire.

Rôles essentiels : vente, animation des ventes, organisation des ventes, négociation à haut niveau.

**Obligatoires :**
1. — Anglais courant.
2. — Expérience direction commerciale et vente de produits industriels, avec responsabilités.

**Eventuellement appréciés :**
Allemand - électronique - marketing - études.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 71513/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92150 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

## Entreprise automotive belge d'envergure internationale

réputée dans la fabrication d'autocars,
bus et véhicules industriels, engage un

### Chef des ventes
France

Nous recherchons un candidat dynamique, ayant une solide expérience commerciale (de préférence dans le secteur) et qui sera responsable du développement de nos exportations et ventes en France.

Cette fonction comportera la vente à proprement parler (négociations avec le secteur privé et éventuellement public), ainsi que l'animation et la coordination de l'équipe commerciale (environ 8 personnes).

Le candidat dépendra directement de notre Conseil d'Administration situé en Belgique.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 250/M. à Mme RUDLOFF.
33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

## Ingénieurs commerciaux

Grandes Ecoles Commerciales ou Scientifiques

Le Département APL de SLIGOS, leader dans son domaine — 50 % expansion par an — recherche des ingénieurs pour commercialiser le réseau de temps partagé auprès des directions financières de grandes Entreprises.
Une expérience professionnelle dans ce secteur et/ou une expérience commerciale, sont indispensables.
Rémunération motivante pour candidat de valeur. Formation complémentaire assurée. Lieu de travail : Ouest Paris.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73499/M à Madame CLERE - Sélé CEGOS -
33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

## MEAD CARNEY FRANCE

*Value Analysis*

recherche

### INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

ayant connaissance : Bureau d'études, Fabrication, Méthodes, Prix de revient, Achats, ainsi que des problèmes de Gestion et d'Organisation.

Il aura :
— plusieurs années d'expérience industrielle ;
— bon contact humain ;
— pratique courante de l'anglais.

Fréquents déplacements en province.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions, à :
MEAD CARNEY France
9, rue Chateaubriand, 75008 PARIS.
(Discrétion assurée).

GROUPE 400 PERSONNES
FORME DE 2 UNITES MOYENNES, recherche

### JEUNE INGÉNIEUR

— dynamique, âge minimum 32 ans, pour seconder P.-D.G.
— Ce poste conviendrait à ingénieur I.C.A.M. - H.E.C. ou équivalent possédant expérience diversifiée d'au moins 3 ans dans contrôle de gestion et de trésorerie et ayant une bonne connaissance du calcul de rentabilité des investissements.
— Perspectives d'avenir peuvent être envisagées.
— En fonction du profil du candidat, la rémunération pourra atteindre 130.000 francs par an.

ECR. SS LE Nº 5.888 à : PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire. — 75011 PARIS.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET DE SERVICE EN INFORMATIQUE
implantée à Paris et en Province
propose à de JEUNES DIPLOMES

### bac H, BTS exploitation

qui veulent dès à présent entrer dans la vie active, des postes de

PROGRAMMEURS

Formation complémentaire sur mini-ordinateurs assurée par l'entreprise (2 mois).
Contrat à durée indéterminée.
Intégration rapide dans des équipes de réalisation.

La sélection se fera les 9 et 10 juillet.

Pour poser votre candidature, téléphonez à
Mme Schreiber 203-23-32

## animer le service publicité relations extérieures

- Vous êtes une jeune femme qui a déjà fait ses preuves dans la publicité et les relations extérieures depuis 4 ou 5 ans.
- L'informatique, l'électronique, l'ingénierie, la promotion immobilière vous intéressent. Notre groupe (200 personnes), composé de sociétés dans ces domaines d'activité, aimerait vous confier la responsabilité de son image de marque.

Cela signifie :
- définir et choisir les actions publicitaires - créer les documentations - assurer la présence de chaque société aux congrès et salons spécialisés - organiser les relations extérieures - développer la communication interne.

Votre évolution au sein de notre groupe, en expansion de 30 % l'an, sera fonction de votre ambition.
Pour réussir, il importe que vous soyez suffisamment indépendante pour organiser vos actions, que les idées ne vous manquent pas, que votre personnalité soit attirante, et puis compétence oblige ...
Lieu de travail : ASNIERES
Avantages sociaux.

Envoyer C.V. et prétentions : GROUPE B.F.M.
Tour d'Asnières, 4 avenue Laurent Cély, 92606 ASNIERES.

## INSTITUT DE RECHERCHES

Banlieue SUD PARIS - recrute pour son

Service informatique

### INGÉNIEUR en Mécanique des Milieux Continus

Formation : CENTRALE - MINES - ENSTA, etc.

Connaissances indispensables en :
- mécanique des solides ;
- mécanique des fluides ;
- analyses numériques ;
- méthodes aux éléments finis.

Anglais nécessaire.

Cet ingénieur animera une petite équipe et aura la responsabilité de la mise au point et de l'exploitation des programmes de calcul de taille importante.

Ecrire avec C.V. et prétentions, ss numéro 17.774, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

## ASSURANCES

Nous recherchons

### 2 INGENIEURS GRANDES ECOLES débutants

(ENSAM - ECL - IDN ...)

pour leur confier des postes formateurs et évolutifs au sein de notre département risques d'entreprises.

Les ingénieurs retenus seront chargés de missions d'animation, d'étude et d'assistance à notre réseau de vente.

Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous no 17345 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

## ESC + DECS = contrôle de gestion chez AUCHAN

Le Havre, Région Parisienne, Nord, Sud-Est et Bordeaux.
débutants ou courte expérience

Auchan c'est 23 hypermarchés en France. Cela a représenté une progression de 100 % sur les 4 dernières années et nous prévoyons de doubler encore nos implantations dans les 5 années à venir.
Cette progression spectaculaire n'a été possible que par l'application de méthodes de gestion extrêmement avancées et par la décentralisation totale des responsabilités pour chaque hypermarché.
Les responsabilités, ce sont les hommes qui les ont prises et en particulier les contrôleurs de gestion. S'appuyant sur l'outil informatique le plus affiné de la distribution pour assurer la marche du service comptable, garants de l'application des procédures de la société, ils interviennent auprès de tous les niveaux hiérarchiques de leur magasin ; aussi bien pour seconder leur directeur dans la recherche de réduction de frais que pour aider les chefs de rayons à mieux maîtriser leurs marges et à dynamiser leurs ventes. En fait, véritables conseils intérieurs, ils sont en permanence disponibles pour tous.

Si cette fonction vous intéresse et si vous pensez pouvoir évoluer vers une des grandes fonctions du siège (personnel, informatique ou gestion), écrivez à ADM, en précisant votre région et la référence 4260, 164 rue de la Croix-Nivert 75015 Paris.

AUCHAN

## S.T. Dupont

recherche pour son Siège à Paris
UN JEUNE CADRE

### ASSISTANT DE DIRECTION EXPORT

- 25 ans minimum.
- Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce.
- Parlant couramment l'anglais.
- Ayant déjà une première expérience de la vente d'un ou deux ans.

Exportation par des travaux d'études commerciales, d'analyses statistiques et de gestion administrative.

Le poste est destiné à évoluer normalement vers une responsabilité de zone d'exportation.

Adresser lettre man., curr. vitae et prétentions au Service du Personnel S.T. DUPONT, Tour Maine-Montparnasse, 33, av. Maine, 75755 Paris Cedex 15.

## INTER ÉLECTRONIQUE

Le bi-mensuel des industries électroniques

recherche

### RÉDACTEUR TECHNIQUE

— Formation ingénieur électronicien ou équivalent
— Bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise.

Env. C.V. détaillé à C.F.E., Service du Personnel, 40, rue du Colisée, 75008 PARIS.

## BANQUE PRIVÉE

recherche pour le
SERVICE TITRES de son Siège parisien :

### GRADE classe III

Ayant toutes connaissances sur ce service : opérations titres, souscriptions, attributions, opérations diverses, conservation et bourse.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae sous référence 29000 M à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

PETROCHIMIE

## INGENIEUR COMMERCIAL CHEF DE PRODUITS

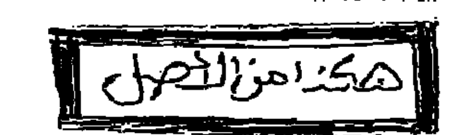
L'un des premiers groupes français de la pétrochimie produit et commercialise entre autres des grands produits de base (monomères oléfiniques) en France et à l'exportation.

Il propose pour cette activité un poste de responsable de produits : commercialisation dans le cadre d'objectifs, coordination des moyens de production, responsabilité d'un centre de profit.

Nous souhaitons rencontrer, soit un ingénieur de préférence génie chimique ayant acquis une formation économique et une solide expérience commerciale complémentaire, soit un diplômé d'une grande école commerciale ayant exercé des responsabilités de commercialisation dans un domaine technique proche de la pétrochimie et/ou impliquant la négociation à haut niveau de gros contrats de fournitures industrielles. L'expérience professionnelle souhaitée : 4 à 5 ans minimum. La parfaite maîtrise de l'anglais est exigée ; la connaissance d'autres langues étrangères, particulièrement l'allemand sera appréciée.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 5103 BG, à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris



offres d'emploi

## CAP SOGETI PRODUITS

Filiale du groupe CAP GEMINI SOGETI, spécialisée dans la diffusion de produits logiciels tels que librarian, roscoe, vollie, syncsort

recherche

### 2 ingénieurs commerciaux

**Expérience requise :**
- Réussite dans la vente sur le marché de l'informatique.
- sens de la négociation à haut niveau.
- Connaissance des systèmes IBM DOS et/ou OS et des problèmes liés à la programmation et/ou à l'exploitation.
- Anglais lu (le parler serait un atout supplémentaire).

**Mission :**
Après formation, diffuser sur un secteur défini nos produits-programmes avec l'appui d'un support technique et de bonnes références.

**Rémunération :**
Fixe + commission élevée pour candidat de valeur.

Envoyer C.V., prétentions et photos à
P. de Beauchamp - CAP SOGETI PRODUITS
25, rue Leriche 75015 Paris
(mentionner vos dates de vacances de façon a nous permettre de planifier un entretien).

Publiscope Junior

## ebs

EUROPEAN BUSINESS SCHOOL

PARIS - FRANKFURT - LONDON - MADRID

Nous recherchons

UN

### PROFESSEUR DE MARKETING

responsable des enseignements et de la coordination du corps professoral dans sa discipline, pour l'ensemble du Premier Cycle des Etudes (3 ans).

La préférence sera donnée à un Diplômé de l'enseignement supérieur ayant la double expérience de l'enseignement supérieur et de l'entreprise, et possédant une ou plusieurs langues étrangères.

Adresser curric. vitae détaillé au Directeur de : l'EUROPEAN BUSINESS SCHOOL 8, rue de la Paix. - 75002 PARIS.

---

Filiale (200 personnes) d'un Groupe multinational recherche pour son siège à PARIS son

## CONTROLLER

Rattaché au Directeur Général, il assumera la supervision des fonctions liées à sa tâche : comptabilité, reporting, informatique, trésorerie, juridique et fiscal, etc.

Le candidat retenu, de formation ESC, ESSEC, HEC, etc. aura déjà acquis une expérience dans un poste à responsabilités et connaîtra la comptabilité anglo-saxonne.

La maîtrise de l'ANGLAIS est indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence FC/01 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra, Veuillez indiquer les sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact.

---

Important Groupe Français recherche pour ses activités de Formation Permanente.

## UN CADRE DE DIRECTION

Son action sera orientée en priorité sur le développement. Il participera, avec la Direction Générale, à la définition des objectifs et sera notamment responsable:
- de la rentabilité des centres;
- de la coordination des actions de formation;
- de l'animation de l'équipe commerciale.

Le poste conviendrait à un candidat de formation Grande Ecole Commerciale ou équivalent, ayant une première expérience réussie de la gestion et de l'animation d'une équipe.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle sous référence 77055 M à Catherine ROZES -
plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

---

## MEMOREX

recherche

# INGENIEURS COMMERCIAUX

### Excellents vendeurs de matériel informatique

- Postes à pourvoir à Paris et en province.
- Au minimum 2 ans d'expérience commerciale réussie.
- Connaissance de l'informatique et des ordinateurs IBM appréciée.
- Nous proposons salaire élevé et responsabilités.

Envoyer C.V. et photo au Service du Personnel MEMOREX 36, rue Pierret 92200 NEUILLY.

MEMOREX

---

## Important Groupe d'Assurances

recherche

### ASSISTANTE DE DIRECTION

(SCIENCES PO, E.S.C., MAITRISE SCIENCES ECO)
DEBUTANTE, pour études liées à l'organisation, l'ergonomie, etc.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 17.362, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

## SERTI

Société de Conseil en Informatique des grandes entreprises privées et publiques, nous cherchons des

### CHEFS DE PROJET
Réf. M 101

Ils sont responsables aussi bien de la conception et de la conduite de grands projets que de missions de Conseil et peuvent participer à la négociation des contrats. Des perspectives importantes de carrière au sein de la Société et de son Groupe en forte expansion leur sont offertes.

Des connaissances en télétraitement et/ou mini-informatique seraient appréciées.

### JEUNES DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES
Réf. M 102

Débutants, ils acquièrent une formation à l'Informatique de Gestion. Ils participent à la réalisation des projets et, plus tard, en assurent la direction.

La qualité et la diversité des interventions permet une évolution personnelle et professionnelle de tout premier plan.

Ecrivez en précisant la référence, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

GEM

---

JEUNES GENS (libérés des obligations militaires) et JEUNES FILLES

WINTERTHUR ASSURANCES, dans le cadre du développement de son département informatique, vous propose, après une formation assurée par l'entreprise (COBOL - DOS/VS - CICS/VS - DL1) de devenir :

## programmeurs

(avec possibilité réelle d'évolution) pour les diplômés (es) IUT INFORMATIQUE ou EQUIVALENT

## analystes

POUR LES INGENIEURS, MIAGE ou EQUIVALENT.

Les candidats (es) devront être disponibles le 3/9/79.
Salaire évolutif suivant potentiel.

Adresser C.V. manuscrit sous référence 2225 à J.C. DIDON — Tour WINTERTHUR CEDEX 18 - 92085 PARIS-LA-DEFENSE

winterthur assurances

---

## TECHNICS LAMBDA INTERNATIONAL

25, bd du Lac - B.P. 41 - 95880 Enghien-les-B.

recherche

### 1) 1 TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN
- ayant connaissance des hyperfréquences,
- chargé de l'amélioration de la production et des prototypes.
- déplacements fréquents,
- poste susceptible évolution pour élément de valeur.

### 2) UN REPRÉSENT. TECHN.-COMM.
- ayant connaissance électro-mécanique,
- chargé de la diffusion du matériel ULTRA-SON.

POUR CES 2 POSTES ENVOYER C.V. et PRETEN.

---

## Animer une Division Informatique au sein d'une SSCI

Nous sommes une des plus importantes sociétés de services informatique, en développement continu.
Nous recherchons pour Paris le responsable d'une division informatique comprenant plusieurs centres dispersés, équipés d'ordinateurs de très grosse configuration.
Le candidat recherché, âgé de 30 ans minimum, de formation grande école ou équivalent, doit posséder : une expérience réussie de la direction et de l'accompagnement d'équipes importantes d'informaticiens de tous niveaux, une solide pratique informatique permettant la conduite d'une politique d'équipements.
La rémunération, intéressante, sera fonction de l'expérience du candidat retenu.
Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 79 103/M à notre conseil

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

---

Entreprise TRAVAUX PUBLICS à vocation internationale située banlieue Sud, recherche un

### ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

Dont le service assure :
- La gestion administrative du personnel interne et détaché (environ 1.000 personnes) ;
- La paye, et les relations sociales au sein de l'entreprise, des agences et des filiales.

Ce poste s'adresse à un juriste expérimenté d'au moins 32 ans, spécialisé en droit social, dont les connaissances en informatique et milieu T.P. seront appréciées.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo, s/réf. 2.785, au

CABINET OPPERT
Conseil en recrutement
B.P. 4 - 92340 BOURG-LA-REINE
Réponse et discrétion assurées.

---

Société 5000 personnes dont plus de 500 Ingénieurs et cadres - électricité et électronique - Paris recherche pour Services

| information | publicité |
|---|---|
| spécialiste expérimenté | spécialiste expérimenté |
| POUR : • Conception et réalisation du journal d'entreprise • Rédaction de documents d'information interne • Organisation de manifestations type réunions de presse, «portes ouvertes» ... | POUR : • Réalisation de brochures et notices commerciales • Réalisation campagnes et messages publicitaires • Contacts avec maquettistes et imprimeurs. |

Formation appréciée : IEP ou DROIT + Relations Publiques ou Publicité

Dans votre lettre de candidature à adresser sous no 17630 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra, mettez autant l'accent sur vos conceptions, vos espoirs professionnels et vos aptitudes caractérielles que sur votre expérience.

---

## CAP SOGETI PRODUITS

Filiale du groupe CAP GEMINI SOGETI, spécialisée dans la diffusion de produits logiciels tels que librarian, roscoe, vollie, syncsort

recherche

### 2 techniciens

**Expérience requise :**
- Sens des contacts humains.
- Connaissance approfondie des systèmes IBM DOS et/ou OS. La connaissance de CICS serait un atout supplémentaire.
- Anglais parlé.

**Mission :**
Après formation, installer nos produits, former nos clients, en effectuer le suivi technique et la maintenance.

**Avantages :**
- Rémunération élevée
- Mise à niveau constante des connaissances techniques
- Excellente opportunité pour des spécialistes système d'élargir leur horizon et leurs possibilités de carrière.

Envoyer C.V., prétentions et photos à
P. de Beauchamp - CAP SOGETI PRODUITS
25, rue Leriche 75015 Paris
(mentionner vos dates de vacances de façon a nous permettre de planifier un entretien).

Publiscope Junior

---

## SYSTEMS

Pour son équipe logiciel chargée de l'assistance avant et après-vente des ordinateurs SYSTEMS 32

recherche

### ingénieur logiciel débutant

connaissant FORTRAN-COBOL

### ingénieur logiciel confirmé

connaissant les techniques de moniteur temps réel, multi-programmation, télétransmission, DB-DC

Adresser C.V. et prétentions à :

SYSTEMS ENGINEERING LABORATORIES S.A.
29, RUE DE NOISY
78870 BAILLY
Tél. 460.96.75

---

Vous désirez :
accéder à un poste de responsabilité
Nous sommes :
filiale en pleine expansion d'un groupe américain.

INDUSTRIE AGRICOLE HAUTE TECHNICITE
40 millions C.A., 60 personnes (age moyen 29 ans) localisation Senlis (60)

Vous pouvez devenir notre

### FINANCIAL + ADMINISTRATIVE MANAGER

Si vous êtes :
- HEC, ESSEC, sup. de Co ou équivalent.
- 3 ans d'expérience minimum compt. anglo-saxonne, financial planning, info. system, procédure administrative, etc...
- pratique correcte de l'anglais.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo prétentions sous référence 14.459 à : SNPM-PA - 100 av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine

---

HERCULES

La filiale française d'un puissant groupe international de produits chimiques offre la responsabilité commerciale d'un secteur industriel à un

### Ingénieur technico commercial

- Agé de 28 ans au moins.
- Ayant une formation supérieure.
- Spécialiste des colles et adhésifs, de préférence dans le domaine de la production.
- Ayant le goût des contacts humains.

Il sera chargé de développer les ventes dans un domaine où les problèmes à résoudre, variés et très concrets, nécessitent une réelle assistance technique. Déplacements fréquents de courte durée. La connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, rémunération actuelle) sous réf. M 316 à M. d'Aboville 80 rue Taitbout 75009 Paris.

---

## jeune chef d'exploitation

**4341/DOS-VS — 100 000 F +**

INTERMARCHÉ, un grand de la distribution vous propose de réorganiser et d'animer la production informatique de son siège (Paris 15e) bientôt équipé d'un 4341 (gérant un réseau d'ordinateurs et 300 terminaux) avec la perspective de devenir, à terme, directeur de la production du groupe.
Vous avez acquis votre expérience de l'exploitation sur un 370-138, par exemple, après éventuellement quelques années de pratique du système et souhaitez avoir la responsabilité globale d'une exploitation.
Écrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3599 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

---

*Importante société spécialisée dans la réalisation de documents économiques et financiers*

cherche pour son département « Information des Actionnaires »

### UN CHARGÉ D'ÉTUDES

formation Sc. Eco, HEC, ESSEC ou équivalente. 26 ans minimum.

Pour conception et contacts de haut niveau avec les sociétés.

Une expérience professionnelle dans le domaine financier est souhaitée.

Adresser candidature avec C.V. et photographie au nº 8.172, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

Il sera répondu à chaque lettre, en toute discrétion.

---

## RTC

### La Radiotechnique Compelec

recherche

### INGENIEUR ELECTRONICIEN

DIPLOME - Débutant ou ayant quelques années d'expérience pour exercer après formation une fonction de :

TECHNICO COMMERCIAL

dans la division CIRCUITS INTEGRES (microprocesseurs, circuits complexes ...)

Préférence sera donnée au candidat ayant une expérience professionnelle en ces matières ou au débutant déjà spécialisé.

Ecrire avec CV détaillé à R.T.C. La Radiotechnique Compelec Service du Personnel - 130, av. Ledru-Rollin 75011 PARIS

|  | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



## offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SOCIÉTÉ POUR L'INFORMATIQUE — SPI

EQUIPEE DE 2 IBM 370
158 et 3032 MVS
TELETRAITEMENT
IMS - VTAM

Pour faire face à son expansion recherche

**experts en architecture de systèmes informatiques**

Ingénieurs Grandes Ecoles avec :
- solide expérience en matériels de traitements logiciels de base et réseaux, acquise par exemple comme ingénieur technico-commercial en informatique de grande diffusion,
- connaissance sérieuses en applications de gestion.

**programmeurs**

- Formation BTS, DUT ou équivalent. 1ère expérience ou débutants.

*Envoyer C.V. à :*
*S.P.I. — Service du Personnel*
*98, Boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY*

PECHINEY UGINE KUHLMANN

---

LA CAISSE NATIONALE DE
**CRÉDIT AGRICOLE**
recherche pour sa Filiale de Traitement des opérations bancaires

**INGÉNIEUR ANALYSTE**

Il participera à des projets relatifs au traitement des instruments de paiement internationaux.
- Ecole d'Ingénieur ou maîtrise informatique.
- Expérience de 3 ou 4 ans dans un poste identique.
- Anglais courant indispensable.

Même en vacances, adresser C.V., prétent. et salaire sous la réf. SB n° 16.622 : C.N.C.A. Service Recrutement Carrières, Cedex 26, 75300 PARIS BRUNE

---

**SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE**
filiale d'un groupe important
recherche

**UN DIRECTEUR**

pour prendre en charge le service de recherche foncière.
Mission : il sera chargé de la prospection de toutes opérations nouvelles, de leur montage technique, administratif et financier.
Profil : âge (35 ans minimum), formation supérieure, expérience similaire appréciée.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à :
GEPRO
29, rue du Pont
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

---

IMPORT. SOCIÉTÉ TÉLÉCOMMUNICATIONS
proche banlieue Nord-Ouest
recherche

**INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT**

— DIPLOME A.M. ou équivalent
— Dégagé des obligations militaires
— Débutant ou avec première expérience.

Généraliste, il sera responsable des aspects technologiques et industriels dans l'étude et la réalisation de matériels électroniques à usages professionnels, civils et militaires.

Contacts humains à tous niveaux : esprit curieux, il devra être convaincant, dynamique et réalisateur.

ANGLAIS LU NECESSAIRE

Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prét. sous réf. 846 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, Paris (8e), qui transmettra.

---

**EUROSOFT GRANDE DIFFUSION**
recherche

**CHEFS DE PROJETS**
pour réalisation d'applications de gestion sur I.B.M. 370 sous DOS/VS et réalisation de logiciel, clé en main pour mini-ordinateur.

**ANALYSTES - PROGRAMMEURS**
1 à 2 ans d'expérience Cobol.
Postes à pourvoir quartier de la Défense (près gare de Courbevoie).

Envoyer C.V. et prétentions, 33, rue Adam-Ledoux, 92400 COURBEVOIE.

---

RECHERCHONS
**REPRÉSENTANTS**
pour la vente d'abonnements des informations industrielles de marketing.
Rémunération à la commission.
Si vous êtes un spécialiste expérimenté, veuillez adress. votre candidature à :
INFRAL MARKETING Service GMBH, Boite postale 1209
D2 142 GNARRENBURG

---

**GARAGE BLEU**
7, rue Bleue, 75009 PARIS
Agent FORD, LANCIA, AUTOBIANCHI
et réparations toutes marques
demande
**MÉCANICIENS P 2 - P 3**
place stable.

---

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
Etudes économiques, financières, Génie industriel, spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement.
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche
**INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE**
ayant sérieuse formation statistiques, pouvant envisager missions à l'étranger.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

---

STE D'ELECTRON. banl. Ouest
recherche
● **INGÉNIEURS ÉLECTRON.**
— DEBUTANTS
— CONFIRMES
● **INGÉNIEURS INFORMAT.**
— SOIT DEBUTANT
— SOIT EXPER. en temps réel
— SOIT EXPER. en temps réel et en banc de test électroniq.
● **SECRÉTAIRE Serv. Cccial**
Bonne connaiss. ANGL., ESPAG.

Env. C.V., photo et prétentions n° T 14.296 M REGIE-PRESSE, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

---

Import. Bureau d'études rech.
**3 INGÉNIEURS-MÉTALLURGISTES**
connaiss. assurances qualités structures Offshor.
**2 INGÉNIEURS**
en mécanique des sols
**3 INGÉNIEURS-CALCULATEURS**
structures métalliques.
**3 PROJETEURS**
tuyauterie Offshor.
**5 ACHETEURS**
de haut niveau, conn. équipement industriel pétrochimique.
Ecrire ou se présenter à notre Centre de Recrutement T.A.I., 94, r. St-Lazare-9e. T. 280-32-55 (intérim s'abstenir).

---

Société d'Informatique proche banlieue Sud recherche pour travaux de gestion sur matériel C.I.I.-H.B. 66/40
**ANALYSTE PROGRAMMEUR**
2 à 3 ans d'expérience
COBOL, FORTRAN.
Envoyer C.V., photo et prétent. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS, sous référence 01-ADM.

---

BUREAU ORDONNANCEM. et PILOTAGE
Réputation internationale
recherche
**INGÉNIEURS DIPLOMES**
E.T.P. - I.N.S.A.
ARTS ET METIERS
ayant 3 à 5 ans de références en PILOTAGE T.C.E.
et acceptant déplacements longue durée, si besoin en PROVINCE ou à l'ETRANGER

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo s/réf. 4.309 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02, qui transmettra - REPONSE et DISCRETION ASSUREES.

---

EDITEUR
OUVRAGES DE MEDECINE
recherche
pour préparation de manuscrits et suivi du travail de fabrication auprès des imprimeurs et façonniers :
**CADRE**
**SECRÉTAIRE D'ÉDITION**
ayant l'expérience de la fabrication du livre spécialisé.
- Une formation médicale ou scientifique initiale serait très appréciée.
- Poste à évolution rapide pour titulaire valable.

Adr. C.V. et photo ss/réf. 92, Lebeuf, 6, pl. de la Madeleine, 75008 PARIS, qui transmettra.

---

Banlieue Sud - Sté Import.
recherche
**TECHNICO-COMMERCIAL**
pour vente secteur industriel *matériel optique (Endoscopes souples et rigides).*
Ce poste conviendr. à candidat possédant formation technique et expérience de vente produits identiques ou assimilés.
Ecr. en adressant C.V. à SCOP 27-33, rue d'Antony (Silic L 165) 94533 RUNGIS CEDEX. 687-35-72.

---

Bureau d'Études Économiques
recherche urgent
**JEUNES ÉCONOMISTES**
DEBUTANTS
Connaissance HP 98/45 appréciée
**DESSINATEURS**
CARTOGRAPHES
ET COURBES STATISTIQUES
Vacances août assurées.
Envoyer C.V. et photo à :
HAVAS CONTACT,
156, bd Haussmann, 75008 Paris
Référ. 32601.

---

Agence Franco-Allemande à NEUILLY, recherche
**CHEF DE PUBLICITE**
CONFIRME
parfaitement bilingue français-allemand
Adr. C.V. manuscrit, à M. DORPMUND Intensiv
41, r. Ybry - 92522 NEUILLY

---

URGENT
pour expansion bureaux PARIS et PROVINCE
rech. **NEGOCIATEURS(TRICES)**
Très belle situation d'avenir
Voir de suite : MERLIN S.A., 31, rue de Rivoli, 75004 Paris

---

Association Loi 1901
recherche
● **DIRECTEUR**
● **DIRECTEUR ADJOINT**
de foyers de jeunes travailleurs, avec grande expérience.
Libres immédiatement.
Tél. pour R.V., au 574-99-42 (poste 21-34)

---

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche
**COLLABORATEURS**
**COLLABORATRICES**
Libres de suite
Dynamiques, ambitieux
Bonne élocution
et excellente présentation
Gains importants
Avantages sociaux
Formation assurée
Situation d'avenir
Tél. pour rendez-vous 538-72-04, de 9 h à 10 h, de 11 h à 13 h et de 15 h à 19 h.

---

**ANIMATEUR DE FORMATION**
bonne connaissance de la distribution (supermarchés), recherché par organisme de formation professionnelle de la distribution
De formation supérieure, le candidat devra participer au sein d'une équipe jeune, à la conception, la réalisation et l'animation de stages propres à la distribution.
Disponible pour déplacements en province. Voiture souhaitée.
Envoyer C.V. + lettre manuscrite, à FORDIS, 24, rue Auguste-Chabrières, Paris 15e

---

**BANQUE INTERNATIONALE**
PLACE DE PARIS
recherche
**EXPLOITANT DE HAUT NIVEAU**
Responsable au sein d'une équipe de direction de la gestion et du développement d'un portefeuille d'entreprises industrielles et commerciales.

Adr. lettre manusc., C.V., photo, n° T 14292 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Sté de Commerce International
recherche
**JEUNE CADRE EXPORT**
— Formation commerciale, type E.S.C. ou équivalent ;
— Environ 28 ans ;
— Préférence célibataire ;
— Voyages six mois par an : Amérique, Asie, Afrique ;
— Goût des contacts ;
— Anglais et espagnol couramment.
Ecr. av. C.V. détaillé, photo, à UNIMARKET INTERNATIONAL 48, r. Boulainvilliers, 75016 Paris

---

Entreprise Electronique proche banlieue Nord-Ouest
recherche
**INGÉNIEUR DIPLOMÉ**
Ayant quelques années d'expér. dans bureau d'études de travaux publics pour : conception, calcul et réalisation d'ouvrages
**DE GÉNIE CIVIL**
associés à des systèmes de TELECOMMUNICATIONS
— Déplacements de courte et moyenne durée en France et à l'étranger
— Connaissance de l'anglais

Adr. C.V., photo et prétent., à T.P. Impact, 41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transm.

---

ORGANISATION PROFESSIONNELLE
PARIS 17e
Mo WAGRAM-PEREIRE
recherche
**COMPTABLE**
**3e ÉCHELON**
50-55 ans
Adresser C.V., prétentions, à Publ. A. LITAS, s/réf. 8.561, 27, avenue de Tassigny 94220 CHARENTON

---

IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE
recherche
pour ses services techniques (Paris et Province)

**JEUNES INGÉNIEURS**

Formation grande école, ayant déjà une certaine pratique de l'utilisation des mini-calculateurs dans des applications industrielles.

Envoyer curriculum vitae complet avec photo et prétentions sous le n° 813.087 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

---

**EUROSOFT**
Société Leader
dans le domaine de l'informatique de gestion
recherche
pour la vente de ses produits grande diffusion

**INGÉNIEURS COMMERCIAUX**

Un diplôme de l'enseignement supérieur, une première expérience dans le domaine de l'informatique de gestion, des qualités de négociateur à haut niveau sont souhaitables.

Envoyer curric. vitae et photo à : M. ETINZON, 46, rue de la Tour. — 75016 PARIS.

---

BANQUE 8ème Arrondissement recherche
***cadre homme***
CLASSE 4 ou 5
● 30 ans minimum ● ayant expérience dans plusieurs services bancaires, notamment caisse, compensation, portefeuille, opérations étrangères et l'habitude des contacts avec la clientèle.
Env. C.V. et prét. sous réf. 7902/JT à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

---

**INGÉNIEUR PHYSICIEN**
pour développement de méthodes et moyens d'essais (environnement spatial)

Expérience en mécanique, thermodynamique, électronique, acquisition et traitement de mesures.
ANGLAIS INDISPENSABLE

Envoyer C.V., à n° 18.002, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

---

BUREAU VERITAS
recherche
*pour ses services maritimes*
**UN PROGRAMMEUR**
(niveau B.T.S. ou équivalent) pour une durée d'un an, pour maintenance et mise au point de programmes et de procédures d'exécution C.M.S. FORTRAN et PL 1
Notions d'anglais indispensables.
**UN TECHNICIEN**
BUREAU D'ETUDES
(niveau B.T.S. ou équivalent) ayant connaissances des navires. Ce poste implique des tâches techniques et administratives. Utilisation intensive de l'anglais écrit et parlé.

Adr. C.V. sous référence n° 17, BUREAU VERITAS
Direction du Personnel,
31, rue Rochefort,
75017 PARIS.

---

GESTION 2000
recherche
pour Engineering pétrolier Paris
**INGÉNIEUR**
— Instrumentation ;
— Régulation.
**INGÉNIEUR**
— *Mécan.* machine tournante;
— Pompe compresseur.
**INGÉNIEUR**
Thermicien pr four et échangeur.
Tél. : 246-42-81.

---

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche
(92) Saint-Cloud, recherche :
**MANIPULATEUR-RADIO**
Diplômé - Temporaire.
Pour RV : 602-70-50 (P. 315).

---

ECOLE PRIVEE
à MONTEREAU (77)
préparant C.A.P. commerciaux, recherche :
**DIRECTEUR (TRICE)**
Expér. pédagogique des adolescents et des adultes nécess., connaissance de l'Entreprise et aptitudes commerciales souhaitées pour promotion ultérieure.
Adress. lettre manuscr. + C.V., photo, s/réf. 3136, à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

Nous recherchons
**DES AMBITIONS**
surtout si celles-ci sont portées par des hommes
— jeunes (environ 30 ans)
— aimant les contacts
— sans formation ccïale
— désirant s'épanouir dans une fonction commerciale formatrice et exigeante.
Qui sont-ils ?
**des TECHNICIENS**
**des ÉTUDIANTS**
soucieux de s'intégrer dans une équipe où personnalité et rigueur déterminent leur niveau de rémunération.
Si vous disposez d'un téléphone, appelez M. BERTRAND les 2 et 3 juillet au 886-11-24.

---

**PROGRAMMEURS**
COBOL - ANS - PL 1 - GAP II
**BACA** 36, rue Henri-Chevreau, Paris-20e - Tél. 366-76-65.

---

**ÉTUDIANTS**
Vous avez 20 ans minimum et vous souhaitez consacrer en tout ou partie vos vacances à une activité
LUCRATIVE
et INTERESSANTE
Tél. pour rendez-vous au 538-11-56

---

Importante Sté Multinationale leader sur son marché, implantée dans 3 pays de la Communauté Européenne, rech. pour sa DIRECTION FINANCIERE EUROPEENNE
**CADRE**
débutant (e) ayant le goût des contacts internationaux, actif et entreprenant pour planification et contrôle de gestion.

Niveau Universitaire :
— Ecole Commerciale,
— Maîtrise de gestion.

Expérience préalable pas impérative. Très bon anglais nécessaire. — Voyages fréquents.

Env. C.V., prétentions s/n° 5079, Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris

---

**VALENTINE**
LES BELLES PEINTURES
recherche pour son service INFORMATIQUE
**ANALYSTES CONFIRMÉS COBOL**
Expérience temps réel (futurs chefs de projets)
Avantages sociaux
5e semaine - 13e mois.
Restaurant d'entreprise.
Ecrire : Cie des Vernis VALENTINE
185, rue des Grésillons
92231 GENNEVILLIERS

## représent. offre représent. offre

**FERRY-PETER**
IMPORTANTE IMPRIMERIE DE FORMULAIRES POUR L'INFORMATIQUE
recrute
pour faire face à son expansion des

**REPRÉSENTANTS**
(débutants ou confirmés)
sur Paris et Lyon

**Nous demandons :**
- *bonne culture de base,*
- *expérience ou aptitudes marquées pour la vente,*
- *connaissances pratiques de l'informatique et/ou de l'imprimerie en continu appréciées,*
- *qualités de prospection.*

**Nous offrons :**
- *une formation complémentaire,*
- *une rémunération qui sera fonction du candidat, mais pas inférieure à 60.000 F par an la première année et pouvant augmenter rapidement pour des candidats de valeur.*

Envoyer lettre manuscrite, photo et curr. vitae détaillé sous la référ. J.C.P. à l'adresse suivante :
FERRY-PETER, Direction Commerciale
31, rue Michelet - B.P. 93 - 93502 PANTIN cedex

## secrétaires secrétaires

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES - PARIS 11e**
recherche pour son P.D.G.

**SECRÉTAIRE expérimentée**
35 ans minimum
Bonne présentation - Sérieuses références,
**Connaissance comptabilité et droit des sociétés appréciées**

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à n° 17.828, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS cedex 01.

---

PETITE SOCIETE
*recherche*
**SECRÉTAIRE-COMPTABLE**
Détendue et efficace
Salaire : 4.000 F brut mens.
Envoyer C.V. et photo sous n° 8.664 à L.T.P.
*31, bd Bonne-Nouvelle*
75082 PARIS CEDEX 02

---

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE**
Très ordonnée - Très active et précise - Bonne présentation
28 ans minimum
Grande disponibilité en fonction du travail
Quartier Opéra - Concorde Madeleine
Situation intéressante
Adresser C.V. détaillé n° 18.342
CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

---

*LABORATOIRE*
PRODUITS DIETETIQUES
*recherche*
**SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO**
mi-temps (après-midi)
pour SECRETARIAT
COMITE D'ENTREPRISE
Travail intéressant et varié
LIBRE RAPIDEMENT
Expér. C.E. souhaitée
*Minimum 30 ans*
Avant. sociaux - 13e mois
5 semaines congés payés
Adr. C.V.+photo ss réf. 2.779 à PUBL. LAROCHE, 39, r. Périer, 92120 MONTROUGE.

---

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE** FRANÇAIS ANGLAIS
recherchée par
IMPTE SOCIETE
**Région COLOMBES**
à partir du 1er septembre
Adresser C.V., prétentions, photo et date de disponibilité n° 17.165 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

## demandes d'emploi demandes d'emploi

J.H., 29 ans, maîtrise gestion des entreprises + D.E.A. d'économie régionale, D.E.C.S. en cours, expér. stock marketing et transport, aménagement, enseig. Dispon., mobile. Etud. ttes prop n° T 014303 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Jeune femme, 26 ans, 4 ans expérience.
Bonnes connaissances anglais cherche pour 15 septembre poste secrétaire bilingue.
Ecrire 17, rue de la Roseraie 93600 Aulnay-sous-Bois
*Mme Françoise Estines*

---

J.F., 29 a., SECRETAIRE DE DIRECTION parf. bil. angl., ch. situat. stable Paris. T. 372-83-23

---

RESPONSABLE ATELIER MECANIQUE
Réparation V.L. - P.L.
cherche place stable pour S.A.V. Accepterait déplacement étranger. Ecrire HAVAS n° 160.463 34000 Montpellier

---

ING. I.E.G., exp. informatique, après études à l'IESTO, cherche STAGE ORGANISATEUR-INFORMATICIEN à Paris dans admin. ou entrep. Début : déc. 1979. Durée minim. : 15 sem. rémunérée par l'Etat. Ecrire M. BOBIN, 27, boulevard Sellier, 91230 Montgeron
Tél. 903-32-16

---

TRADUCTEUR DIPLOME ESIT arabe, français, anglais + carte de travail, ch. sit. stable. Ecr. M. Ben Henia Ali, 6, allée des Marguerites, 93120 La Courneuve

---

Chef administratif et comptable, célibataire, 43 ans, expérience 17 a. Afrique noire francophone, secteur T.P., excellentes références, rech. place étranger toutes branches, préf. Afrique noire francophone. Libre immédiatement.
Ecrire : HAVAS 20179 Ajaccio, référence n° 105.980

---

**GRAPHOLOGUE**
docteur en psychologie expérim. recherche études ou analyses. Ecr. n° T 14.276 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

B.T.S. secrétariat de direction J F libre suite ch place stable Téléphoner au 322-29-49 ou Ecr. n° 6.067 « le Monde » Publicité, 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.F. 19 a., cap., ch. pl. dact. empl. bur. Ecr. n° T 90136 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002.

---

Chef de Centre informatique expérimenté matériel C.I.I.H.B. (série 100, H 2000, 64). Télétrait. et base de données, applications comptables, gestion industrielle et commerciale, rédaction *de cahier des charges, concept.* de systèmes informatiques, cherch. pl. Paris ou Province. Ecr. n° T 014 322 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

J. Fme, 30 a., lic. maîtrise philo Doctorat 3e cycle Sc. Hum. cliniques. Expér. profes. diverse : travx de rech. enseign. classe terminale philo, classe préparatoire gdes écoles, ch. poste pour la rentrée. Ecrire n° T 014 320 M, Régie-Presse, 85, bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Dame 47 a., tr. bonne présentat. ayant dirigé pendant dix ans
**SOCIÉTÉ D'INTERIM**
rech. POSTE INTERESS. (très au courant des lois sociales). PEUT FOURNIR REFERENCES MORALES et RESULTATS PROFESSIONN. Ecr. n° 77.389 PUBLICITE ROGER BLEY 101, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

---

**GADRE HAUT NIVEAU, 44 ans**
D.E.S. Sciences Economiques
Expérience confirmée :
- Achats et vente.
- Gestion et contrôle de gestion.
- Marketing.
- Promotion et publicité.

Dans secteurs :
- Presse.
- Vente par correspondance.
- Marketing à succursales multiples.

Recherche
**Direction générale P.M.E.**
**ou Direction commerciale**

Ecrire sous le n° 1.099 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS CEDEX 09.

---

**ÉCONOMISTE PÉTROLIER**
Suisse, 40 ans, spécialiste du monde arabe, Ingénieur Grande Ecole + Docteur en Economie, nombreuses références
cherche interventions ponctuelles ou poste à temps partiel de conseiller économique

*Ecrire sous le n° 1.175 à : « le Monde » Publicité,* 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS CEDEX 09.

---

Jeune SPECIALISTE, relations internationales, direct groupes études, chef départem. ccial, anc. secrétaire gale sté internat. cherche poste
**CONSEILLER RISQUES SOCIO-POLITIQUE**
INTERNATIONAL
DS BANQUE, STE, ORGANIS. OU PUBLIQUE.
Ecr. n° T 14.219 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Homme, 34 ans, INGENIEUR INFORMATICIEN Format. Sup. *Comptable*, 11 a., d'expér. mini-système, responsable Recherche et Développement Produit Programme Gestion Secteur Public et privé depuis 1979, recherche empl. similaire. Ecrire n° T 014.306 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 72002 Paris.

---

J.H., 30 ans, licencié en droit, expérience JOURNALISME et RELATIONS PUBLIQUES immédiatement et entièrement disponible.
Ecr. n° T 14143 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

15 ans exp. promotion immobilière, recherches foncières et montages financiers, recherche poste
**DIRECTEUR des programmes**
Région parisienne.
Ecr. n° T 14.316 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

---

**GRAPHOLOGUE**
docteur en psychologie expérim. recherche études ou analyses. Ecr. n° T 14277 M, Régie-Presse, 85, bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

**RESPONSABLE COMMERCIAL**
INGENIEUR, 36 a., TRILINGUE allemand - italien, expérience internationale, bon gestionnaire, solide pratique des négociations. RECH. LARGES RESPONSABILITES DANS DIRECTION FILIALES OU FONCTIONS D'ETAT-MAJOR.
Ecr. n° 90.124 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Educatrice dipl., tril. et professeur yoga, ch. emploi hors enfce inadaptée. Tél. : 368-67-20 soir.

## formation profession.

**EMPLOIS A SAISIR EN INFORMATIQUE**
devenez
**PROGRAMMEUR ANALYSTE**
Stages de 14 semaines y compris pendant les vacances

**PRÊTS ÉTUDIANTS**
*remboursables en 24 mois*
PRATIQUE SUR
IBM 370 et CII/HB Syst. 6

Niveau minimum *requis* : BAC

**355-95-96**
**CEFIA** Formation privée 66, rue Amelot (11e)

## travail à domicile

Rech. pour travaux à domicile TRADUCTEURS TECHNIQUES pr néerlandais et langues scandinaves vers le français. Envoy. C.V. au C.N.R.S. Traductions, 26, rue Boyer, 75971 Paris Cedex 20

## cours et leçons

Elève ingénieur propose cours MATHS, PHYSIQUE, juill., août, Bac + concours - 522-11-80

# AUJOURD'HUI

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 425

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | ■ | | | |
| III | | | | | | | | ■ | |
| IV | | | | ■ | | | | | |
| V | | | ■ | ■ | | | | | |
| VI | | ■ | | | | | | | |
| VII | | | ■ | | | | | ■ | |
| VIII | | | | | | | | ■ | |
| IX | | | ■ | | | ■ | | | |
| X | | | | ■ | | | | | |
| XI | | | | | ■ | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Pas dit mais entendu. — II. On peut y mettre tout ce qui est simple ; Une réponse parfois décevante. — III. Ne doit pas être utilisée quand on veut faire le plein. — IV. Interjection ; Fruit qui a la même valeur que les prunes. — V. Pour faire l'appel ; Peut marquer un soulagement. — VI. Peuvent être faites pour le plaisir. — VII. Note ; L'ensemble des machines. — VIII. Expira brutalement. — IX. Comme parfois un propriétaire; Parfois entre deux propositions ; Circonstance. — X. Tient à l'œil ; Peut être assimilée à une sortie quand elle est de ménage. — XI. Dieu gaulois ; Très salés et très gras.

VERTICALEMENT

1. Caractère qu'on peut attribuer à tout ce qui est décousu. — 2. Indispensable pour tout ce qui est manqué ; Utilisés pour l'emballage des verres. — 3. Pas coupée ; Qui a peut-être été dévoré. — 4. Article ; Qui peut donc cuire. — 5. Qualifie des entretiens qu'on peut avoir en courant. — 6. Qui expose une jolie brioche ; Symbole pour un métal dur. — 7. Qui ne font donc pas bon effet. — 8. La moitié de tout ; Reste au fond de la pièce ; Ne sait rien. — 9. Cherchent toujours quelque chose à louer.

**Solution du problème n° 2 424**

*Horizontalement*

I. Compétent. — II. Ure ; Cap. — III. Impériale. — IV. Serrurier. — V. Io ; As. — VI. Nasses ; Pé. — VII. Ein ; Col. — VIII. Eh ; Otarie. — IX. Ruina ; Art. — X. EG ; Mine. — XI. Soupesées.

*Verticalement*

1. Cuisinières. — 2. Orme (cf. loupe; Hugo. — 3. Méprise. — 4. Erosion. — 5. Ecru ; Entamé. — 6. Tairas ; Is. — 7. Epais ; Crâne. — 8. Le ; Poirée. — 9. Tiercelet.

GUY BROUTY.



## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er juillet 1979 :
UN DÉCRET

● Créant un tribunal de commerce à Nanterre (Hauts-de-Seine).

DES ARRETES

● Autorisant l'émission d'un emprunt par la Caisse nationale des télécommunications ;

● Modifiant le champ d'application géographique des allègements fiscaux prévus en faveur du développement régional de l'amélioration des structures des entreprises.

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 3-7-79 DÉBUT DE MATINÉE

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 juillet à 0 heure et le mardi 3 juillet 1979 à 24 heures.**

La perturbation pluvio-orageuse, qui s'est développée en Méditerranée et sur les Alpes, s'étendra un peu vers le Jura, le Massif Central et les Pyrénées. Nos autres régions resteront protégées par la zone de hautes pressions qui prolonge l'anticyclone du proche Atlantique. De faibles rentrées d'air maritime auront lieu cependant de la Manche orientale aux Vosges en bordure des perturbations circulant à des latitudes plus élevées.

Mardi 3 juillet, de la Haute-Normandie à la Picardie et au Nord et de la Champagne à l'Alsace, le temps sera assez souvent nuageux, de faibles pluies ou bruines très espacées pourront se produire près des frontières le matin, des éclaircies se développeront l'après-midi, les vents seront faibles ou modérés.

La zone de temps très nuageux, avec pluies orageuses, qui affecte la Méditerranée et les Alpes, pourra s'étendre jusqu'au Jura, au Massif Central et aux Pyrénées. Les pluies seront parfois assez fortes en montagne, tandis que le littoral sera souvent dégagé par le mistral et la tramontane. De fortes rafales d'orage seront à craindre.

Sur le reste de la France, le temps sera brumeux en début de matinée (bancs de brouillard locaux), assez souvent ensoleillé ensuite.

Sur l'ensemble de la France, les températures seront stationnaires ou en légère hausse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 2 juillet, à 8 heures, de 1 023,6 millibars, soit 767,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er juillet ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 25 et 17 degrés ; Biarritz, 20 et 14 ; Bordeaux, 21 et 11 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 15 et 8 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 16 et 7 ; Dijon, 18 et 11 ; Grenoble, 21 et 10 ; Lille, 17 et 8 ; Lyon, 19 et 10 ; Marseille-Marignane, 25 et 17 ; Nancy, 17 et 11 ; Nantes, 19 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 17 et 7 ; Pau, 21 et 13 ; Perpignan, 25 et 18 ; Rennes, 18 et 7 ; Strasbourg, 18 et 11 ; Tours, 18 et 6 ; Toulouse, 23 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 21 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 30 et 21 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 17 et 7 ; Bruxelles, 16 et 11 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 16 et 8 ; Genève, 20 et 13 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 27 et 10 ; Moscou, 21 et 15 ; New-York, 26 et 17 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 28 et 20 ; Stockholm, 19 et 9.

## Circulation

### LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES VITESSES POUR LES POIDS LOURDS

Un arrêté de M. Joël Le Theule, ministre des transports, paru au *Journal officiel* du 30 juin, précise les vitesses maximales des véhicules automobiles dont le poids est supérieur à 10 tonnes :

— *Sur les autoroutes* : 90 kilomètres-heure si leur poids est inférieur ou égal à 19 tonnes, 80 kilomètres-heure si leur poids est supérieur à 19 tonnes ;

— *Sur les routes à grande circulation* : 80 kilomètres-heure ;

— *Sur les autres routes* : 80 kilomètres-heure si leur poids est inférieur ou égal à 19 tonnes, 60 kilomètres-heure si leur poids est supérieur à 19 tonnes ;

— *En agglomération* : 50 kilomètres-heure.

Les véhicules automobiles et ensembles de véhicules transportant des matières dangereuses, dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est supérieur à 10 tonnes, sont astreints à ne pas dépasser les vitesses suivantes : sur les autoroutes : 80 kilomètres-heure ; sur toutes les autres routes : 60 kilomètres-heure ; en agglomération : 50 kilomètres-heure.

Les véhicules affectés au transport en commun de personnes, et dont le poids total autorisé en charge excède 10 tonnes, sont astreints à ne pas dépasser les vitesses suivantes : hors agglomération : 90 kilomètres-heure ; en agglomération : 50 kilomètres-heure.

## Service national

### APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES JEUNES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 16 AVRIL ET LE 5 MAI 1960

*Le ministère de la défense communique :*

La fraction de contingent 1979/08 comprendra, s'ils ont été reconnus « aptes » au service :

— Les jeunes gens :

*a)* Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er août 1979 ;

*b)* Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er août 1979 ;

*c)* Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er août 1979 ;

— Volontaires pour être appelés le 1er août 1979 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er juin 1979, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

— Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole nés entre le 16 avril 1960 et le 5 mai 1960, ces dates incluses, recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1980.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 2 août 1979.

## Stages

● *Jeunes en nature* organise un stage d'animation-nature, du 16 au 22 juillet, dans le Loir-et-Cher. Ouvert à tous à partir de 18 ans (550 francs tout compris, sauf le voyage). Jeunes et nature, 129, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, tél. 326-19-26.

## Visites et conférences

MARDI 3 JUILLET

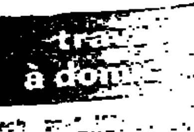
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 11, quai Conti : « Visite des ateliers de frappe de la Monnaie » (Arcus).

15 h., métro Solferino : « Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des Ventes » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., façade de Saint-Julien : « Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-Séverin et leur quartier » (Mme Hager).







# SPORTS

## TENNIS

# McEnroe a perdu Wimbledon

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Le tennis sur herbe est un jeu plein de traîtrise parce que les plus obscurs compétiteurs y ont leur chance, vu la vitesse vertigineuse à laquelle se retournent les scores. Au tournoi de Wimbledon, le grand problème pour les têtes de série consiste à survivre à la première semaine. Cette année, en matière de contre-performance, nous aurons été comblés. Gérulatis (par Dupré), Ashe (par Kachel), Vilas (par Wilkison), Pecci (par Drewett) : ce n'était déjà pas mal. Mais le bouquet nous est échu en fin de semaine avec l'élimination de John McEnroe (par Tim Gullikson).

Cette défaite à sensation du jeune champion américain a eu lieu samedi 30 juin sur le court n° 2 et sous un ciel gris dont la tristesse s'accordait au désenchantement du vaincu. Une autre difficulté des matches de la première semaine est éprouvée par les favoris habitués aux solennités des courts centraux, quand ils se voient contraints de descendre dans l'arène sur des terrains secondaires, où des adversaires non moins secondaires les attendent en aiguisant leurs raquettes. Là, mis à nu dans leurs tics et leurs manies, de plain-pied avec une foule versatile qui les porte aux nues ou les dédaigne, ils perdent beaucoup de leur « mystère » auquel les gazettes ont souvent consacré des pages entières.

Pour ce qui concerne McEnroe qui, à vingt ans, a une tête de gosse boudeur sous son bandeau rouge, on l'avait photographié dans le moindre de ses gestes, ronchonnant, secouant sa crinière frisée, interpellant les arbitres. En réalité, c'est un joueur de tempérament, à la manière de Nastase, mais négligeant le contact avec le public et beaucoup plus naturel, donc attachant. A part cela, un battant magnifique, d'une facilité prodigieuse et d'une correction sportive exemplaire.

Le premier malheur pour McEnroe samedi fut de manquer de « jus ». Il faisait des erreurs, comme privé de ressort, n'attaquait plus. Or, ses gestes d'humeur contre lui-même furent mal interprétés par les trois mille spectateurs, qui crurent bon de soutenir bruyamment le brave Tim Gullikson quand celui-ci, menant par 6-4 et 6-2, eut pris, en jouant d'ailleurs avec un admirable à-propos, la direction du match. McEnroe, au tour précédent, avait déjà éliminé, non sans quelques difficultés, Tom Gullikson, le frère jumeau, gaucher celui-là.

Tom-Tim, Tim-Tom, le même visage, trait pour trait, de l'autre côté du filet : McEnroe en avait « ras-le-bol » de la chanson Gullikson. Cependant, la punition continue : 3-0 puis 4-1. McEnroe réagit un peu : 4-3. Mais à 5-3, c'est la catastrophe. McEnroe sur son service hier encore imprenable est mené 30-40, balle de match. Cette fois, c'est Gullikson qui s'énerve : 5-4, puis 15-40 sur son service. McEnroe va-t-il égaliser à 5 partout ? Mais il n'y a pas à se tromper sur cette sensation inexorable, infaillible, poignante, des remontées sans espoir. Gullikson se fait passer à la deuxième balle de match qu'il a réussi à marquer, mais il ne rate pas la troisième : il a gagné ! Et la guerre des trois (Borg, McEnroe, Connors) n'aura pas lieu.

OLIVIER MERLIN.

## AUTOMOBILISME

### JEAN-PIERRE JABOUILLE VAINQUEUR DU GRAND PRIX DE FRANCE

# La première victoire de Renault et d'un moteur turbo-compressé de formule 1

De notre envoyé spécial

Dijon. — Deux ans après ses débuts officiels en formule 1, trois ans après avoir commencé à développer sur une voiture dite de laboratoire son programme de formule 1, la régie Renault a remporté sa première victoire en grand prix, dimanche 1er juillet. Jean-Pierre Jabouille, vainqueur du Grand Prix de France, à Dijon-Prenois, a précédé le Québécois Villeneuve, sur Ferrari, et René Arnoux, au volant de la deuxième Renault, trois voitures équipées de pneumatiques Michelin.

Le succès de Jabouille, tel qu'il a été obtenu, n'appelle aucune réserve. Auteur du meilleur temps des essais devant son coéquipier Arnoux, Jabouille avait fait la preuve, comme Arnoux, que les Renault étaient les plus rapides sur le circuit de Dijon-Prenois. Le tout était de savoir si, enfin, les voitures de la Régie allaient être capables de rouler pendant plus de 300 kilomètres, la distance du Grand Prix de France, sans connaître d'ennuis. Le « enfin », à cet égard, se justifie pleinement. Car, depuis deux ans, la Régie course après course, avait été pénalisée par tout un lot d'incidents techniques, au point que les plus sceptiques avaient fini par croire que les moteurs turbo-compressés équipant les Renault n'avaient guère d'avenir en formule 1.

Si Renault n'avait pas si courageusement exploré la suralimentation dans la plus difficile définition du sport automobile, la formule 1, et si son expérience n'avait pas été suivie avec autant de patience et d'intérêt technique, il est sûr que les piètres résultats enregistrés depuis deux ans auraient donné lieu aux plus vives critiques. Tout le mérite de Renault et de son associé dans la compétition, Elf, a été de ne pas se décourager, d'ignorer ironie et moqueries, et de croire qu'en fin de compte la suralimentation des moteurs pour la formule 1 pouvait être une solution efficace. Jabouille l'a, en tout cas, démontré le 1er juillet à Dijon-Prenois, et sa victoire, obtenue tout à fait à la régulière sur l'une des meilleures voitures de formule 1 du moment, la Ferrari de Gilles Villeneuve, est la plus probante qui soit.

### En attendant le 14 juillet

Il reste quand même que, jusqu'à la preuve du contraire, les moteurs turbo-compressés ont toujours, pour beaucoup, l'inconvénient d'être handicapés sur un certain type de circuit, lent ou très sinueux, et que la polyvalence de ces moteurs sur toute l'année, sur les seize grands prix du championnat du monde, est encore sujette à caution. Même si l'équipe de course de Renault a considérablement progressé dans ce domaine, les voitures de Jean-Pierre Jabouille et de René Arnoux, après leur succès, seront attendues avec encore plus de curiosité sur des circuits moins rapides ou dont le profil est moins favorable que celui de Dijon. Les prochaines courses du championnat du monde, le 14 juillet en Grande-Bretagne et le 29 juillet en République fédérale d'Allemagne, sont, en tout cas, très favorables à Renault, à cause du tracé des circuits de Silverstone et de Hockenheim.

La suralimentation, pour les moteurs de course, n'est pas une nouveauté, et on sait, par exemple, que cette technique est depuis longtemps exploitée dans les courses d'endurance. Depuis 1976, ce sont notamment des voitures équipées de moteurs turbo-compressés qui ont gagné les Vingt-Quatre Heures du Mans, mais Renault a été le premier constructeur à tenter l'aventure technique dans le championnat du monde de formule 1, avec une équivalence de cylindrée beaucoup moins avantageuse que dans les courses de longue haleine. Alors qu'en prototype l'équivalence autorise des moteurs légèrement supérieurs à 2 litres, elle limite, en formule 1, la cylindrée des moteurs à 1 litre et demi, soit la moitié de celle des moteurs atmosphériques conventionnels, tels les Cocworth, Ferrari, Alfa-Romeo, qui propulsent toutes les autres monoplaces de grand prix. Longtemps, beaucoup ont cru, en raison de cette faible cylindrée admise par la formule d'équivalence, que Renault avait fait le mauvais choix, et Porsche, dont la maîtrise des moteurs turbo-compressés est cependant reconnue, avait été le premier à affirmer qu'il n'était pas possible, de son point de vue, d'obtenir de bons résultats en formule 1 avec un 1 500 centimètres cubes. Pendant plus de deux ans, les déboires successifs de la régie Renault avaient donné raison à ceux qui doutaient, et il a fallu attendre la mise en service des nouvelles voitures à carrosseries déportantes (à effet de sol) et l'emploi d'un double turbo-compresseur pour que Renault touche au but.

### Réduire le temps de réponse des turbocompresseurs

L'une des principales difficultés à surmonter en formule 1 dans des courses en peloton, où chaque dixième de seconde compte, contrairement aux épreuves d'endurance, a été de réduire autant que faire se peut le temps de réponse du ou des turbo-compresseurs. Toute la puissance du moteur n'est, en effet, disponible qu'avec l'appoint de la suralimentation, qui ne s'enclenche qu'à l'accélération. C'est pour une bonne part sur la réduction de ce temps de réponse concernant l'arrivée de toute la puissance, devenue désormais presque instantanée, qu'a reposé la compétitivité des Renault. Longtemps, la complexité de la turbo-compression a aussi handicapé la Régie, qui avait à résoudre mille problèmes et qui a trouvé, semble-t-il — la course de Jabouille et d'Arnoux, à Dijon, tendrait à le démontrer, — une solution pour chacun d'entre eux.

La course automobile, et plus précisément la formule 1, est cependant ainsi faite que ce qui est vrai un jour ne l'est pas forcément un autre. Les hauts et les bas que connaissent la plupart des constructeurs, et notamment Ligier au Grand Prix de France, sont là pour rappeler opportunément la remise en question permanente du succès, quelquefois à quinze jours d'intervalle.

### Un complot

Si l'efficacité de Renault venait à se confirmer, il ne fait pas de doute que les autres constructeurs devraient envisager de choisir à leur tour la suralimentation ou de tout faire pour l'interdire. On sait que, pour ne pas être pris au dépourvu, cette solution a déjà retenu l'attention de quelques-uns d'entre eux et que Ferrari, par exemple, procède à des essais réguliers avec un moteur turbo-compressé. Dès que la preuve de la fiabilité sera définitivement apportée, et Renault a commencé à le faire dimanche à Dijon, les moteurs atmosphériques conventionnels auront un handicap de puissance à supporter, estimé, en général, à 10 % de la puissance totale, soit environ 50 ch. Ces chiffres donnent, au demeurant, matière à contestation, faute de connaître avec précision la puissance réelle des moteurs de la régie Renault.

La petite histoire des moteurs Renault, vainqueurs des Vingt-Quatre Heures du Mans en 1978 dans leur version 2 litres et du Grand Prix de France 1979 dans leur version 1,5 litre, vaut sans doute d'être contée. Il y a plusieurs années, la direction de la Régie n'avait nullement l'intention de se lancer dans une aventure aussi risquée que les Vingt-Quatre Heures du Mans ou la formule 1. Le moteur vainqueur au Mans et à Dijon a été commandé par deux hommes, deux complices, sans que Renault soit officiellement au courant de l'entreprise, presque du complot. C'est grâce à cette complicité de François Guiter, de la société Elf, et de Jean Terramorsi, alors responsable de la compétition chez Renault, aujourd'hui décédé, que les études du moteur ont pu être poussées et sa réalisation menée à bien. Un jour, la régie Renault a appris qu'elle disposait d'un moteur de course à haute performance. Tout son mérite a alors été de ne pas craindre de s'exposer à la critique et de lancer un défi technique qui, après celle du Mans, a trouvé une autre concrétisation le 1er juillet à Dijon.

FRANÇOIS JANIN.

### ARNOUX ET VILLENEUVE DEUX PILOTES DE « CHOC »

*Dans le dernier des quatre-vingts tours du Grand Prix de France, le Québécois Gilles Villeneuve (Ferrari) et le Français René Arnoux (Renault), en lutte pour la deuxième place, se sont livrés à un assaut assez insolite, même en formule 1, qui fut le haut moment de la course pour les spectateurs de Dijon et surtout pour les téléspectateurs, la Société française de production (S.F.P.) retransmettant l'épreuve à une dizaine de pays.*

*Arnoux et Villeneuve avaient de bonnes raisons d'en découdre ainsi. Arnoux voulait assurer le doublé de Renault et Villeneuve, en se classant deuxième, savait qu'il devenait aussi deuxième du classement du championnat du monde.*

*Cinq fois, en moins d'une minute, la Ferrari et la Renault se sont touchées, au freinage, dans les courbes, à l'accélération. Il serait plus juste de dire qu'elles se sont frôlées, tant les deux pilotes, hardis à l'extrême, mais adroits en diable, ont fait en sorte de ne pas aller au-delà du risque calculé.*

*René Arnoux, juste après la course, a vu l'enregistrement au magnétoscope de ce dernier tour de choc. Il en avait du rire plein les yeux et n'était pas trop déçu, en fin de compte, d'avoir été devancé, sur le fil, par Gilles Villeneuve de deux dixièmes de se- se sont touchées, au freinage, a eu un peu chaud. » — F. J.*

## ATHLÉTISME

# La France qualifiée pour la finale de la Coupe d'Europe

**Genève. — L'équipe de France d'athlétisme s'est qualifiée pour disputer à Turin les 4 et 5 août la finale de la Coupe d'Europe. Elle s'est classée deuxième, derrière la République démocratique allemande, lors des demi-finales qui ont eu lieu les 30 juin et 1er juillet, à Genève, entre huit nations. Cette qualification directe pour la phase finale — ce qui ne s'était pas produit depuis 1975 — traduit le renouveau de l'athlétisme national. Composée essentiellement de jeunes retenus sur la base des sélections de Saint-Ouen-l'Aumône, cette équipe a vu, d'une part, le Néo-Calédonien Benitio Lutui, vingt-huit ans, améliorer de 10 centimètres le plus vieux record de France, celui du javelot, établi en 1961 à 83,36 mètres par Michel Macquet et, d'autre part, le jeune Pascal Barré, du Neubourg, battre en 20 sec. 38 le record national du 200 mètres détenu depuis 1968 par Roger Bambuck.**

De notre envoyé spécial

Il faudrait s'émerveiller sur ces formidables athlètes de la R.D.A., qui ont gagné quinze des vingt épreuves disputées pour ces demi-finales de la Coupe d'Europe, et notamment sur Wolfang Schmidt, recordman du monde et champion d'Europe du disque. Il faudrait aussi dire quelques mots de ces courageux Irlandais battus, rossés, mais toujours acharnés à courir, sauter et lancer encore. Il faudrait souligner tout le charme de ce stade baptisé « du bout du monde » par les Suisses, qui l'ont douillettement niché dans une boucle verdoyante de l'Avre.

Il faudrait lancer un cocorico ! parce que les « petits Français », sur les chances desquels on nourrissait quelque inquiétude en raison de l'absence d'une vingtaine d'athlètes cloués à l'infirmerie, se sont sélectionnés sans coup férir pour la finale de la Coupe d'Europe et — ce qui ne leur était pas arrivé depuis 1975 — en laissant leurs rivaux les plus dangereux, les Finlandais, à treize points.

*Il faut dire que cette jeune* équipe s'est bien battue, remportant notamment trois premières places — Philippe Houvion à la perche, Pascal Barré sur 200 mètres et Francis Demarthon sur 400 mètres — et deux secondes places — relais quatre fois 100 mètres et Philippe Le Joncourt sur 100 mètres.

### Pugnacité

Témoin de cette pugnacité : le troisième essai à l'énergie de Philippe Houvion, le jeune recordman de France du saut à la perche, à 5,65 mètres qui risquait le zéro sur une méchante barre 55 centimètres en dessous de son record.

Cocorico encore parce que, moins d'un an après les championnats d'Europe de Prague, d'où l'athlétisme français sortait broyé, la voie du renouveau tracée par la nouvelle direction technique paraît résolument ouverte. On en veut pour preuve ces deux records de France vieux de plus d'une décennie qui ont été rayés des tablettes dimanche, non pas dans le confort d'une rencontre nationale, mais au plein vent d'une confrontation internationale. Et d'abord le plus ancien de tous, celui détenu pendant dix-huit ans par Michel Macquet avec un jet du javelot à 83,36 mètres. Depuis 1976, le record du monde de la spécialité affleure les 95 mètres, mais les Français semblaient avoir toutes les peines du monde à franchir 75 mètres. Benitio Lutui vient d'y mettre bon ordre avec 83,46 mètres à son premier essai. Voilà un nouveau record national qui ne paraît pas trop ridicule face aux 94,36 mètres du Finlandais Arto Harkonen ou même aux 89,92 mètres de l'Allemand de l'Est Wolfang Hanich.

Lutui est né à Wallis. Ses dons furent découverts par hasard par un de ses compatriotes venu prospecter les îles en vue des Jeux du Pacifique. Sans technique, sans élan, il lança l'engin à 74 mètres. D'abord à l'école interarmes des sports de Fontainebleau, puis à l'Union sportive de Melun sous la houlette de l'ancien lanceur de poids Pierre Colnard, Lutui a progressé de près de 10 mètres en quatre ans, et il a fait naître de nouveaux espoirs dans cette spécialité.

Le second record de France battu a été celui de Roger Bambuck, sur 200 mètres : ses 20 sec. 47 dataient de 1968. Pascal Barré — inscrit sur la distance en remplacement de Joseph Arame, blessé, — l'a abaissé de 9 centièmes. Et de quelle manière ! A la sortie du virage, il accusait 1 bon mètre de retard sur l'Allemand de l'Est Olaf Prenzler, qui avait pris la seconde place des championnats de Prague, tandis que le Suisse Muster restait dangereux. Il produisit alors une accélération d'une puissance saisissante : laissant sur place tous ses poursuivants, il rattrapait Prenzler à 15 mètres de la ligne.

Cocorico enfin pour la bonne performance du Bordelais Francis Demarthon, premier d'un 400 mètres réglé d'une foulée d'horloger. Mais il faut bien constater que les « nouvelles ambitions » des coureurs de demi-fond nationaux restent encore au-dessus de leurs moyens. Et c'était sans doute la plus grosse fausse note de l'orchestre tricolore ce week-end : couac sur 1 500 mètres, où Francis Gonzalez, « révélé » par un récent 5 000 mètres record à Stockholm, s'est laissé sottement enfermer dans un 1 500 mètres trop lent. Re-couac sur 10 000 mètres, où Radhouane Bouster, vainqueur de la Corrida de Sao-Paulo le 1er janvier, n'a jamais été dans la course, emmenée par l'Allemand de l'Est Jorg Peter et le Finlandais Martt Vaino, champion d'Europe, qui d'un coup de reins s'envola vers l'arrivée.

ALAIN GIRAUDO.



# LES RÉSULTATS

### Athlétisme

La R.D.A., la France, la R.F.A., la Pologne, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne se sont qualifiées pour la finale de la Coupe d'Europe masculine. En coupe d'Europe féminine, sont qualifiées pour la finale la R.D.A., la Bulgarie, la R.F.A., la Grande-Bretagne, l'U.R.S.S. et la Pologne.

### Automobilisme

FORMULE I :
CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS
GRAND PRIX DE FRANCE
A DIJON-PRENOIS

1. Jabouille (Renault) ; 2. Villeneuve (Ferrari) à 14 sec. 6 ; 3. Arnoux (Renault) à 14 sec. 8 ; 4. Jones (Williams) à 37 sec. ; 5. Jarier (Tyrrell) à 1 min. 4 sec. ; 6. Regazzoni (Williams) à 1 min. 5 sec. ; 7. Scheckter (Ferrari) à 1 tour ; 8. Laffite (Ligier) à 1 tour, etc.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE : 1. Scheckter, 30 points ; 2. Villeneuve, 26 pts ; 3. Laffite, 24 pts ; 4. Depailler et Reutemann, 20 pts ; 6. Andretti, 12 pts ; 7. Jabouille et Jarier, 9 pts, etc.

### Boxe

A Monte-Carlo, l'Américain d'origine italienne Vito Antuofermo est devenu champion du monde des poids moyens, samedi 30 juin, en battant aux points l'Argentin Hugo Coro, tenant du titre.

### Cyclisme

LE TOUR DE FRANCE

Classement de la quatrième étape : Captieux-Bordeaux, contre la montre par équipes. — 1. Raleigh, 7 h. 9 sec. (moyenne 48,252 km) ; 2. Ijsboerke, 7 h. 10 min. 28 sec. ; 3. Peugeot, 7 h. 13 min. 44 sec. ; 4. Mercier, 7 h. 16 min. 12 sec. ; 5. Renault, 7 h. 18 min. 58 sec.

Classement général. — 1. Hinault, 14 h. 40 min. 14 sec. ; 2. Zoetemelk à 12 sec. ; 3. Kuiper à 31 sec. ; 4. Agostinho à 1 min. 24 sec. ; 5. Ake Nilsson à 1 min. 34 sec. ; 6. Sutter à 2 min. 28 sec. ; 7. Jean-René Bernaudeau à 3 min. 17 sec.

### Tennis

TOURNOI DE WIMBLEDON

Simple messieurs (huitièmes de finale). — Borg (Suède) b. Teacher (E.-U.), 6-4, 5-7, 6-4, 7-5 ; Okker (Holl.) b. G. Mayer (E.-U.), 7-6, 5-7, 6-4, 6-4 ; Connors (E.-U.) b. Cox (G.-B.), 6-2, 6-1, 6-1 ; Scanlon (E.-U.) b. Drewett (Austr.), 6-4, 6-4, 6-7, 7-5 ; Panatta (It.) b. S. Mayer (E.-U.), 7-6, 6-3, 7-6 ; Dupré (E.-U.) b. Lutz (E.-U.) 3-6, 7-5, 4-6, 6-4, 8-6 ; Tanner (E.-U.) b. Clerc (Arg.), 6-7, 7-6, 6-4, 6-1 ; Tim Gullikson (E.-U.) b. McEnroe (E.-U.), 6-4, 6-2, 6-4.

Simple dames (huitièmes de finale. — Navratilova b. Stevens (Afr. du Sud), 7-6, 6-7, 6-3 ; Austin (E.-U.) b. Ruzici (Roum.), 6-2, 6-4 ; King (E.-U.) b. Mandlikova (Tch.), 6-4, 6-3 ; Evert-Lloyd (E.-U.) b. Dupont (E.-U.), 6-2, 6-1.

### Voile

Cinq bateaux sont arrivés à Lorient dans la course transatlantique en double. Il s'agit de *V.S.D.*, *Paul-Ricard*, *Télé-7 Jours*, *Kriter-V* et *Fernande*. *Pen Duick-III* et *Kriter-VI* étaient attendus en début d'après-midi lundi 2 juillet.

## LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

# Bernard Hinault use ses adversaires

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Le tracé imaginé par les organisateurs du Tour de France pour supprimer ou réduire les temps morts semble tenir ses promesses, si l'on en juge par la course nerveuse que nous suivons depuis Fleurance. Par le passé, il n'était pas rare que le classement général ne soit pas encore décanté à la fin de la première semaine. Cette fois, neuf coureurs seulement restent groupés en moins de cinq minutes, au terme de la quatrième étape, et Van Impe — un ancien vainqueur — accuse près d'une demi-heure de retard.

Nous avons échappé à la fastidieuse procession à travers les Landes qui appartenait naguère au folklore pour assister, dimanche 1er juillet, entre Captieux et Bordeaux, à une autre épreuve de vitesse : l'étape contre la montre par équipes, que le champion du monde Gerrie Knetemann et ses partenaires du groupe Raleigh ont remportée à plus de 48 kilomètres-heure de moyenne.

### Pour douze secondes

La course collective est un exercice dans lequel les routiers néerlandais sont passés maîtres. L'harmonie de leur style et la précision de leurs relais les rendent pratiquement invulnérables. Afin de les affronter dans les meilleures conditions, c'est-à-dire de leur concéder le minimum de temps, Bernard Hinault et les siens avaient décidé d'utiliser pour la circonstance les vélos spéciaux aérodynamiques étudiés en soufflerie par le bureau de recherches Renault-Gitane. Ils ont néanmoins perdu plus de deux minutes en l'espace de 86 kilomètres, après avoir subi, il est vrai, le handicap de trois incidents mécaniques.

Rien ne permet d'évaluer l'influence de ce matériel futuriste. Les coureurs de Cyrille Guimard ont-ils été avantagés par un meilleur coefficient de pénétration dans l'air ? Ont-ils, au contraire, été pénalisés par le manque d'adaptation à ces bicyclettes de conception nouvelle ? Maurice Le Guillou affirme qu'elles ont un rendement supérieur aux vélos de compétition classique et qu'elles favorisent l'emploi de très grands développements. D'autres tests seront probablement effectués.

Longtemps menacé par Zoetemelk, Hinault a terminé très fort et il a finalement sauvé son maillot jaune pour 12 secondes. C'est pour lui l'essentiel. Au demeurant, cette course contre la montre collective d'un haut niveau athlétique n'a constitué qu'une péripétie dans le contexte du Tour de France. En réalité, l'événement décisif s'était produit la veille au cours de l'étape pyrénéenne Luchon-Pau qui franchissait les trois cols de Peyresourde, d'Aspin et de Soulor.

S'efforçant de durcir la course et d'user progressivement ses adversaires qui, de toute évidence, ne possèdent pas ses facultés de récupération, Hinault a augmenté son avance sur Wellens, de Muynck, Lubberding et Thurau, éprouvant ses rivaux directs au moral comme au physique. Il a repris en quelque sorte la méthode expérimentée par Bobet et Merckx. Elle est apparue d'autant plus efficace que l'opposition s'est révélée très friable. Sauf imprévu, ont peut estimer que seuls Zoetemelk, Kuiper, Agostinho, Nilsson et l'étonnant Suisse Sutter restent en compétition pour le maillot jaune.

JACQUES AUGENDRE.

Urbanistes culottes courtes

une politique des energies nouvelles dans la region parisienne






هكذا من الأصل

Le Monde

# régions

## PRIX DE FRANCE

### …presssé de formule 1

…devenue désormais presque instantanée, qu'a reposé la compétitivité des Renault. Longtemps, la complexité de la turbo-compression a aussi handicapé la Régie, qui avait à résoudre mille problèmes et qui a trouvé, semble-t-il — la course de Jabouille et d'Arnoux, à Dijon, tendrait à le démontrer, — une solution pour chacun d'entre eux.

La course automobile, et plus précisément la formule 1, est cependant ainsi faite que ce qui est vrai un jour ne l'est pas forcément un autre. Les hauts et les bas que connaissent la plupart des constructeurs, et notamment Ligier au Grand Prix de France, sont là pour rappeler opportunément la remise en question permanente du succès, quelquefois à quinze jours d'intervalle.

#### Un complot

Si l'efficacité de Renault venait à se confirmer, il ne fait pas de doute que les autres constructeurs devraient envisager de choisir à leur tour la suralimentation ou de tout faire pour l'interdire. On sait que, pour ne pas être pris au dépourvu, cette solution a déjà retenu l'attention de quelques-uns d'entre eux et que Ferrari, par exemple, procède à des essais réguliers avec un moteur turbo-compressé. Dès que la preuve de la fiabilité sera définitivement apportée, et Renault a commencé à le faire dimanche à Dijon, les moteurs atmosphériques conventionnels auront un handicap de puissance à supporter, estimé, en général, à 10 % de la puissance totale, soit environ 50 ch. Ces chiffres donnent, au demeurant, matière à contestation, faute de connaître avec précision la puissance réelle des moteurs de la régie Renault.

La petite histoire des moteurs Renault, vainqueurs des Vingt-Quatre Heures du Mans en 1978 dans leur version 2 litres et du Grand Prix de France 1979 dans leur version 1,5 litre, vaut sans doute d'être contée. Il y a plusieurs années, la direction de la Régie n'avait nullement l'intention de se lancer dans une aventure aussi risquée que les Vingt-Quatre Heures du Mans ou la formule 1. Le moteur vainqueur au Mans et à Dijon a été commandé par deux hommes, des complices, sans que Renault ait officiellement au courant de l'entreprise, presque du complot. C'est grâce à cette complicité de François Guiter, de la société Elf, et de Jean Terramorsi, alors responsable de la compétition chez Renault, aujourd'hui décédé, que les études du moteur ont pu être poussées et sa réalisation menée à bien. Un jour, la régie Renault a appris qu'elle disposait d'un moteur de course à haute performance. Tout son mérite a alors été de ne pas craindre de s'exposer à la critique et de lancer un défi technique qui, après celui du Mans, a trouvé une autre concrétisation le [illegible] à Dijon.

FRANCOIS JANIN.

## …FRANCE CYCLISTE

### …use ses adversaires

…envoyé spécial

Rien ne permet [illegible] l'influence de [illegible] Les coureurs [illegible] ont-ils été [illegible] coefficient de [illegible] Ont-ils, au [illegible] par le manque [illegible] cyclettes de [illegible] Maurice Le G. [illegible] ont un rendement [illegible] vélos de [illegible] qu'elles favorisent [illegible] grands [illegible] tests seront [illegible]

Longtemps [illegible] Hinault a [illegible] finalement [illegible] pour 12 [illegible] l'essentiel [illegible] course [illegible] d'un haut [illegible] titué [illegible] contexte [illegible] lité. L'événement [illegible] la veille [illegible] sienne [illegible] les [illegible] d'Ass[illegible]

S'efforçant [illegible] d'user [illegible] en les [illegible] possédant [illegible] pération [illegible] avance [illegible] besoins [illegible] exactement [illegible] physique [illegible] la mer [illegible] et Merckx [illegible] plus [illegible] révélé [illegible] ont peut [illegible] Kuiper [illegible] nant S. [illegible] bien [illegible]

JACQUES AUGENDRE

## EN ILE-DE-FRANCE

### A PROPOS DE...

Expérience de concertation dans l'Essonne

## Urbanistes en culottes courtes

**Le conseil régional d'Ile-de-France, avec les « contrats régionaux » — par l'intermédiaire desquels il participe au financement de diverses opérations d'intérêt général, — a trouvé un moyen d'établir des rapports plus directement convaincants avec les collectivités communales et départementales.**

**Signe révélateur : vingt-huit nouveaux dossiers seront examinés début juillet, mais, depuis la mise en application de la formule en 1978, on dénombre déjà quarante et une candidatures agréées et vingt contrats effectivement conclus.**

*Parmi les tout premiers du genre, celui du district de Milly-la-Forêt dans l'Essonne qui concerne 6 200 habitants vivant dans six petites communes essentiellement rurales situées dans la zone naturelle d'équilibre des plateaux du sud, à une soixantaine de kilomètres de Paris. M. Michel Giraud, président du conseil régional, en a examiné les applications sur le terrain lors d'une visite récente.*

*En l'espèce, ce contrat régional représentera un montant de travaux de 7,7 millions de francs d'ici à 1981 avec une participation régionale de 32 %. Il prévoit aussi bien* « la mise en valeur du cadre de vie » *par la restauration de monuments, l'aménagement d'espaces publics, etc., que le renforcement des équipements collectifs et de l'animation locale et la* « création d'emplois » *avec l'installation à Milly-la-Forêt même d'un parc d'activité aux perspectives encore bien aléatoires il est vrai.*

*Selon Michel Giraud,* « les contrats régionaux doivent renforcer la volonté de coopération, de concertation et de coordination » *entre toutes les parties intéressées à la vie régionale, qu'elles soient élues ou administratives. Dans ce cas précis, il a aussi permis de mener une expérience plus délibérément originale à Oncy.*

« Là, ce sera le terrain de foot, puis la balançoire, la fontaine et un banc pour les vieux. » *L'index pointé droit devant lui, Pierre-Marie, dix ans et demi, présente sans timidité le travail qu'il a effectué avec ses camarades de l'école primaire, aux personnalités, président du conseil régional et préfet en tête. Martine, qui, elle, n'a que neuf ans et de longs cheveux bruns, intervient :* « L'herbe à cet endroit, il nous la faudra très haute pour se rouler dedans. »

*Cela fait plus d'un mois que les enfants d'Oncy travaillent sur la conception et la réalisation de cette maquette qui ressemble à un jardin chinois un peu maladroit. Tout a commencé lorsque les deux responsables de la commission d'architecture de l'Essonne sont intervenus à Oncy.* « Nous avons pour doctrine, comme conviction, *explique l'un d'eux, Laurent Bony,* que de telles animations scolaires ont beaucoup plus d'intérêt si elles s'accompagnent d'une prise de possession de l'espace concret ». *Or, dans la commune, deux terrains, l'un autour du lavoir, l'autre autour de l'école, devaient être aménagés dans le cadre du contrat régional. Les* « techniciens » *se sont donc retournés vers les principaux utilisateurs naturels, les enfants du village qui devenaient, en rentrant chez eux, par la même occasion, d'excellents propagandistes auprès de leurs parents.*

« Au début, ils voulaient tout faire en béton », *raconte Laurent Bony.* « Alors nous leur avons présenté en diapositives ce qui s'était fait ailleurs, en Angleterre notamment ». *Avec l'aide déterminante des enseignants, il a fallu aussi expliquer les contraintes financières, les exigences du maire, qui, par exemple, voulait absolument que l'on prévoie une aire de pétanque.*

*Aujourd'hui, les écoliers de Oncy sont assez fiers. Ils vont avoir à réaliser eux-mêmes une partie des aménagements imaginés. Mais pour le reste, ils ne se font aucune illusion sur la prise en compte effective de leurs propositions.* « Si ça se réalisait, ça serait très bien », *dit Pierre-Marie.* « Sinon qu'est-ce que vous voulez qu'on dise ? On sera simplement très déçus ».

STÉPHANE BUGAT.

## Pour une politique des énergies nouvelles dans la région parisienne

**M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur général du budget du conseil régional d'Ile-de-France, a demandé la saisie du conseil régional, afin d'étudier les solutions à envisager après les récentes augmentations de prix des produits pétroliers.**

Rappelant tout d'abord que la facture pétrolière s'élèvera à plus de 73 milliards en 1979, alors que la France devra réduire de 5 % sa consommation dès cette année, M. Griotteray a souligné que l'Ile-de-France devrait être une région pilote, puisqu'elle ne *« dispose pas de ressources classiques »*, mais qu'elle est en revanche *« riche de possibilités nouvelles »*. D'autre part, selon M. Griotteray, les investissements lourds se rentabilisent de plus en plus rapidement et sont créateurs d'emplois.

L'Ile-de-France présente en effet un bilan énergétique *« largement déficitaire »*. Elle produit 1,3 million de kWh hydrauliques et en consomme 25 milliards, elle produit 200 000 tonnes de pétrole pour une consommation de 12 millions de tonnes. Les habitations et les bureaux (51 % de la consommation), les transports (27 %), l'industrie (21 %) sont les trois plus importants consommateurs.

M. Griotteray s'est étonné que le déficit énergétique n'ait pas incité les pouvoirs publics à lancer une politique active de diversification des énergies.

Les ressources de la géothermie, par exemple, sont peu utilisées en Ile-de-France. Alors que quatre grandes nappes pourraient être exploitées, seule la maison de la Radio à Paris, quelques grands ensembles et une seule ville nouvelle, Cergy-Pontoise, bénéficient de cette ressource. *« C'est dans les villes nouvelles où l'Etat a la totalité des pouvoirs de décision qu'on aurait dû recourir à ce mode de chauffage,* a remarqué M. Griotteray, *or on a préféré le tout-électrique ».*

M. Griotteray a également rappelé l'abandon du projet de récupération de la chaleur d'une turbine à gaz à Gennevilliers, enfin il a souligné que l'énergie solaire est très peu utilisée en Ile-de-France, alors que l'ensoleillement de la région est suffisant.

Le rapporteur général du budget a demandé que l'Etat aide les collectivités locales de l'Ile-de-France à réaliser les équipements lourds que nécessitent les énergies nouvelles, que les contrats régionaux soient étendus aux investissements nécessaires à ces énergies et qu'une direction des énergies nouvelles soit créée au sein de la préfecture. — M.-C. R.





## Un chineur à Paris

## Montreuil : les puces de la vingt-cinquième heure

Samedi, dimanche, lundi, le rideau se lève sur les puces de Montreuil, pièce en trois actes et trente-six tableaux, spectacle permanent de l'aube à la nuit qui tient des *Mystères de Paris* et de *l'Opéra de quat' sous*. Plus de cent mille spectateurs par jour déambulent entre les étalages éparpillés sur l'immense terre-plein et participent à l'action où s'improvisent d'incroyables dialogues :

*« J'ai un œil-de-bœuf à 400... Je te le fais 300.*

*» Cinq francs mes poignées de porte... Elles font 40 au supermarché pour payer l'emballage. — Combien la montre-bracelet ? — 10 francs. — Mais elle est bloquée, ta tocante ! — A ce prix-là tu veux l'horloge parlante ?... J'en ai d'autres qui marchent si on les débloque... Allez 10 francs avec le bracelet, c'est même pas le prix du cuir... »*

La voix d'Albert Simon grésille au ras du trottoir... *« Beau temps sur la moitié nord de la France. » « 450 francs le transistor, il a encore des piles... 400 pour toi, parce qu'il fait beau... »*

*« Combien la glace Louis XVI ? — 100 francs, elle est à toi... »*

Montreuil ce sont les puces de la vingt-cinquième heure, où les objets que l'on croyait condamnés à mort retrouvent une dernière chance, les vraies puces où se négocient les ultimes épaves du décor quotidien et parfois de prometteurs vestiges pourvu qu'on les restaure. Une bonne part de la marchandise que l'on retrouve sur les marchés embourgeoisés de Saint-Ouen transite d'abord par Montreuil.

### Six cents emplacements

Le samedi c'est le jour des chineurs et des brocanteurs qui savent ce qu'ils veulent ; le dimanche celui des promeneurs qui viennent « pour voir » ; quant au lundi, c'est au petit bonheur la chance entre amateurs et professionnels, brocanteurs et curieux, oisifs et gagne-petit. Côté parterre on joue à guichet fermé quel que soit le jour, car, là non plus, il n'y a pas place pour tout le monde au soleil de Montreuil.

Pour 600 emplacements numérotés à la peinture sur le bitume, on compte 450 abonnés, qui versent une redevance régulière, et 900 « volants » qui espèrent se caser. Et n'est pas volant qui veut. La réorganisation du marché par la Ville de Paris a institué des « cartes vertes » accordées sous certaines conditions. Ceux qui ont obtenu ce passeport pour les puces se mettent dans le sillage de M. José qui, à partir de 8 heures, parcourt le marché en tous sens, avec sa sacoche en bandoulière pour distribuer les emplacements que les « abonnés » n'ont pas occupés ce jour-là. Ancien champion de judo, M. José est net, vif, précis, volontiers jovial, plutôt conciliant, mais d'une autorité indiscutable. Il se faufile entre les étalages suivi par une horde de chevelus et de barbus qui, l'œil hagard, attendent une place pour déballer.

*« Toi, tu ne peux te mettre là... Toi, attends un peu, je t'ai promis une place en angle... Non, pas là, j'ai mis Camille. Là, c'est Jimmy. Toi, tu n'as pas le droit d'être là... Allez ouste. Inutile de pleurnicher et puis il ne fallait pas m'insulter... Tu as dit que j'étais trimard... si, si, j'ai une mémoire d'éléphant. Je te placerai quand tu auras ta carte... extrait de casier, patente de broc, attestation de l'URSSAF, fiche d'état civil... Toi, tu peux rester ici... Toi, n'insiste pas, tu sais que j'ai viré un baron qui revendait des tableaux volés. Toi, sors de là, j'ai dit de remballer... »*

En bordure de la place de la Porte-de-Montreuil, il reste encore un trottoir « inorganisé » qui forme une demi-lune de 3 mètres de large. C'est là que se regroupe une faune incertaine, chassée trois ou quatre fois par jour par des agents de police sans illusion, et qui se reforme autour d'objets épars et de haillons. On les appelle les « pêcheurs de lune », sans doute parce qu'ils fouillent la nuit les poubelles d'où ils tirent les derniers sous-produits de la société de consommation. Dès qu'ils ont tiré quelques sous d'un fouineur impénitent ils s'en vont en traînant la savate acheter leur vin quotidien.

Même dans ces pouilleries, les curieux trouvent parfois leur bonheur. J'ai vu emporter pour 100 francs une monture de salière en argent plaqué style rocaille, un petit cadre doré, un autre en ébène, quatre tasses en porcelaine et un petit flacon. En discutant les prix objet par objet, on arrivait au total de 90 francs. Alors, en échange d'un billet de 100 francs, le vendeur qui prétendait n'avoir plus de monnaie (et qui sans doute n'avait pas un sou) a rendu un bouchon de carafe en cristal... *« Ça vaut plus de 10 francs, mais ça fera le compte... »*

Au-delà des barrières, sur la langue de terrain qui s'étire sur plus de 800 mètres le long du périphérique, il est aussi d'usage de marchander ferme. Devant l'amateur qui paye sans discuter, le brocanteur devient soudain méfiant et se demande, avec angoisse, s'il n'a pas laissé partir un meuble estampillé ou une toile de maître dont il n'a pas déchiffré la signature.

Il faut dire que les bons meubles sont rares à Montreuil, car ils n'échappent pas à l'œil des marchands, toujours sur place à l'heure du déballage. Et c'est la ruée des « requins » dès qu'un camion arrive. Les meilleures affaires se font vers 6 heures du matin aux premières lueurs de l'aube en été, à la lampe électrique en hiver.

Mais les abonnés de Montreuil sont si nombreux, auxquels s'ajoutent les volants, la marchandise est si abondante et si diverse que l'on peut chiner toute la matinée avec des chances de trouver l'introuvable, ou des meubles courants à bas prix : une chaîne en argent à 50 F, un tarabiscot à 200 F, un phono Pathé 1935 à 800 F, un lit de cuivre à 400 F, une table ronde en acajou à 1 000 F, un piano droit à 400 F, un bonheur-du-jour à 1 600 F, un commode anglaise à 900 F, une commode Louis-Philippe à 1 500 F, un bonheur du jour à 1 600 F, un drapeau tricolore à 40 F, ou un chien aux yeux bleus bien vivant à 200 F. Tout au bout du marché, si vous voulez reprendre des forces, vous aurez le choix entre le couscous à 20 R du « Bon Accueil » et le poulet-frites à 14 F de « La Croustillante », avec en prime les vocalises du chanteur Roger — un mélange d'Aznavour et de Jean Lumière, — que Paul accompagne à l'accordéon.

*« Ça ne vaut pas les guinguettes d'autrefois »*, soupire M. Jacques, le doyen du marché, qui vend des surplus américains. A quatre-vingt-onze ans, il est toujours là, droit comme un I, vivace et souriant. Quant à la doyenne, Mme Germaine, elle porte allègrement ses quatre-vingt-six ans, aidée de ses quatre fils, qu'elle a élevés dans la brocante. Elle évoque la belle époque où il fallait planter des piquets dans le sol dur et caillouteux de la zone pour défendre son emplacement. Paulo, son fils, raconte comment les meubles changent de mains en quelques heures : *« J'achète un fauteuil Louis XV à 1 200 F au déballage. Il me paraissait bon mais je n'étais pas sûr. Je le vends 200 F de mieux à un autre broc nommé Quintard, lequel le refile pour 1 600 F à celui qu'on appelait « l'Indien » parce qu'il avait le nez busqué. Et je retrouve mon fauteuil un peu plus loin. Alors j'ai senti qu'il était vraiment bon... Mais « l'Indien » ne voulait pas le lâcher et il m'a montré sous la ceinture un début d'estampille... Je n'ai pas résisté et je l'ai repris à 1 800 F. Pour finir, je l'ai revendu à un antiquaire de Saint-Ouen qui a sûrement fait la culbute... »*

En langage de brocanteur, « faire la culbute » signifie doubler sa mise... un exercice de plus en plus difficile.

En revanche, les vieux papiers prennent aujourd'hui des plus-values intéressantes. Les numéros de *Candide* datés de 1935 se négocient à 20 francs pièce (ils valaient alors 0,75 franc). Et les numéros du *Monde* de 1954 sont déjà à 3 francs... Ce qui tend à prouver que l'ancien finit pas valoir plus cher que le neuf !

Marchand lui-même, M. Charles Lapierre est président du syndicat de la porte de Montreuil. Il cherche à contenter tout le monde, et ce n'est pas facile. Mais il est têtu et sportif ; et puis il a une espèce de tendresse de père pour ces « puces » refoulées hors de Paris depuis plus de trois siècles et constamment menacées de disparition. Après la « ceinture verte », qui a laissé un square vite transformé en poubelle, le périphérique a failli engloutir tout le terrain. Au dernier moment, M. Lapierre a pu faire débloquer des crédits pour aménager et réorganiser le marché. L'année dernière, celui qu'on appelle gentiment « Charlot » a réussi à faire supprimer le « square aux rats », où les éboueurs n'osaient même plus s'aventurer — ce qui a permis de numéroter cinquante places de plus sur le bitume. Il envisage l'installation prochaine d'un autre marché de brocante à la porte des Lilas. Et, dans l'immédiat, il vise un nouvel emplacement pour éviter la pouillerie aux abords de la place de la Porte-de-Montreuil, tout en laissant les marginaux gagner leur pain... et leur vin. *« Je crois que j'ai trouvé une solution,* dit-il... *J'ai discuté avec eux et ils sont d'accord pour faire leur police eux-mêmes... Ils vont bientôt nommer des délégués ! »* Un syndicat des « pêcheurs de lune »... On croit rêver.

JEAN BEDEL.

★ Dans nos éditions datées 28 juin, Jean Bedel présentait le marché aux puces de la porte de Vanves.

Le Monde

# équipement

## ENVIRONNEMENT

### Le maire de Limoges dément que l'eau de la ville soit radioactive

De notre correspondant

Limoges. — Le conseil municipal de Limoges a entendu une communication du sénateur et maire socialiste, M. Longequeue, au sujet de la radioactivité de l'eau de la ville.

« *Depuis un certain temps,* déclare-t-il notamment, *des groupements mènent une campagne violente (1) relative à la qualité de l'eau potable à Limoges... L'eau de Limoges est cependant d'excellente qualité et ne présente en particulier pas de risque du point de vue radioactivité. Depuis plus de vingt ans elle est surveillée régulièrement par les services de protection contre les rayonnements ionisants (S.F.C.P.R.I.) au Vésinet, service relevant du ministère de la santé et de la famille, et de l'INSERM (...). Jusqu'à ce jour, les résultats des mesures relatives à la radioactivité de l'eau distribuée à Limoges ont toujours été très favorables et très inférieurs aux normes admises par le Conseil supérieur de l'hygiène.* »

« *La radioactivité de l'eau est insignifiante* », conclut M. Longequeue, qui signale toutefois avoir demandé au préfet de vouloir bien réglementer les rejets dans les étangs de Gouillet et de la Crouzille, qui alimentent la ville de Limoges. — M. S.

(1) Un « réseau uranium », groupement qui réunit des scientifiques proches du réseau des Amis de la terre et des associations de protection de la nature, a diffusé maints appels disant essentiellement : « *Limougeauds, vous n'allez pas avaler ça ; impunément, la COGEMA (Compagnie générale pour les matières nucléaires, filiale du Commissariat à l'énergie nucléaire) déverse ses effluents radioactifs dans les réservoirs d'eau potable de la ville de Limoges. Les nouvelles mines d'uranium sont de plus en plus proches de la ville. Elles vont contaminer d'autres réservoirs d'eau potable. La pollution de l'air et de l'eau va encore croître...* »

**Pour assurer une meilleure protection des côtes de la Manche**

### La marine nationale va louer à l'étranger deux remorqueurs de haute mer

De notre correspondant

Cherbourg. — Deux remorqueurs étrangers très puissants seront bientôt basés à Brest et à Cherbourg pour assurer une meilleure protection de l'environnement des côtes françaises et de la Manche, confirment les autorités maritimes françaises, qui arment déjà en permanence, à l'aide d'équipages civils, un remorqueur de 16 000 CV, loué à la Société de remorquage des Abeilles et mis à la disposition du préfet maritime de la deuxième région dans la zone d'Ouessant.

Ces deux nouveaux bateaux seront loués « coque nue » à des sociétés étrangères spécialisées, qui ont répondu à un appel d'offres de la marine nationale. Celle-ci dispose, en effet, au budget 1980, d'une affectation lui permettant de prolonger en Manche centrale et en Normandie l'action engagée depuis le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* au large de la Bretagne.

Les négociations, sur le point d'aboutir, permettront aux préfets maritimes de mettre en place, avant la mauvaise saison, ces remorqueurs de haute mer, dont la nécessité vient d'être encore soulignée par un important exercice franco-britannique, Manchex 79, qui a consisté à simuler une « catastrophe majeure » dans le pas de Calais (*le Monde* du 20 juin). Cet exercice a montré l'insuffisance, côté français, des moyens navals que le préfet maritime de Cherbourg peut mettre en œuvre en cas de sinistre dans la zone où, en vertu des accords passés avec les Britanniques, ils sont chargés d'intervenir.

## URBANISME

APRÈS LA PELOUSE, LE TOIT

### 7 200 000 francs pour réparer la couverture du Parc des Princes

Qui va payer la facture de 7 200 000 francs qui sera présentée après les travaux nécessaires pour renforcer la toiture du Parc des Princes, dont une partie s'était effondrée le 13 février dernier ?

Après cet éboulement, la Ville de Paris, propriétaire du stade, avait introduit un recours contre l'architecte et les constructeurs devant le tribunal administratif. Ce dernier désigna deux experts, M. Georges Filliat, professeur au conservatoires des Arts et Métiers, et M. Michel Verrier, ingénieur des travaux publics, pour « ausculter » le Parc des Princes. Les experts viennent de remettre leur rapport.

Selon eux, les travaux qui commenceront à la mi-juillet devront porter, en première urgence, sur les joints aux quatre angles de la couverture du stade qui, par suite des intempéries, se sont dilatés, ce qui a entraîné la chute des poutrelles. « *A court et moyen termes, ces dégradations ne mettent pas en péril la stabilité de l'ouvrage* », écrivent MM. Filliat et Verrier, qui ajoutent : « *Toutefois, les chutes de morceaux de béton qui en résultent peuvent être à l'origine d'accidents de personnes.* » Il faudra ensuite procéder à « *une reprise de la couverture aux quatre angles et en revoir l'étanchéité* ».

A la mairie de Paris, on fait remarquer que ces travaux n'empêcheront pas, « en principe », le déroulement des matches prévus dans le stade parisien pour la prochaine saison.

Le rapport n'établit pas, dans l'état actuel de la procédure, les responsabilités de la chute des poutrelles et autres dégradations du Parc. La décision dépend, en cette matière, du tribunal administratif.

Ce n'est pas la première fois que le Parc des Princes, œuvre de l'architecte Roger Taillibert, construit notamment par la société Francis Bouyghues et ouvert en 1972, donne des soucis à la Ville de Paris. Estimé, en 1971, à 78 millions de francs, ce stade suscita de nombreuses controverses sur son coût et sa capacité d'accueil. Récemment, c'était sa pelouse qu'il fallait « consolider » et pour laquelle la Ville de Paris a dû débourser, en 1975, près de 1 million de francs. Aujourd'hui, c'est la toiture qu'il faut réparer « d'urgence ».

## A Arles

### Une ville ligure dans le parking

De notre correspondant

**Marseille. — Inauguration à Arles de l'espace-parking-esplanade, boulevard des Lices, en présence du chef de service des fouilles au ministère de la culture et de la communication, et de celle du conservateur des musées de la ville. Pourquoi la présence de ces deux personnalités sur les lieux d'une réalisation, qui « à priori » ne les concernait guère ?**

En juillet 1975, le conseil municipal décidait la réalisation d'un parc souterrain de stationnement sur une partie du lieu-dit le Jardin d'hiver. Le creusement du futur parking mettait au jour un quartier de l'ancienne ville indigène ligure, datée du sixième siècle avant Jésus-Christ, avec ses maisons aux pièces carrées ou rectangulaires disposées autour d'une cour principale, bordant une rue orientée nord-sud. Un important matériel domestique était exhumé de ces maisons, habitées antérieurement à 550 avant Jésus-Christ et pendant un siècle au moins.

La partie sud du chantier livrait une grande villa romaine ainsi qu'une citerne de la fin du premier siècle, qui avait été ensuite remplacée par une nécropole. (*Le Monde* du 21 janvier 1976.)

Le conseil municipal décidait de conserver cette pièce maîtresse du patrimoine déjà riche et prenait la décision de réaliser le parc de stationnement sur un nouvel emplacement situé sur l'esplanade, à l'ouest de l'hôtel Jules-César, boulevard des Lices.

En mai 1976, les travaux de terrassement étaient engagés. Une nouvelle fois, le passé arlésien remonta à la surface avec la découverte de nouveaux vestiges et, notamment, une très belle mosaïque romaine. A l'été 1976, la ville d'Arles et le secrétariat à la culture se préoccupaient des mesures conservatoires à prendre, et l'Etat acceptait de subventionner un programme qui préserverait les deux sites et permettrait en même temps la réalisation du parking du Jardin d'hiver, tandis que l'esplanade ferait l'objet d'un aménagement (*le Monde* du 23 mars 1977). Cette ensemble de travaux vient d'être inauguré.

Sur l'esplanade du Jardin d'hiver, une dalle fermée protège les fouilles et permet, sous une hauteur minimale de 2,50 mètres, une exploitation archéologique qui durera de dix à vingt ans et sera ultérieurement ouverte au public.

JEAN CONTRUCCI.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Les champions des Parrains

De notre correspondant

*Limoges. — Les Parrains du Limousin ont, pour la première fois, distribué leur prix à la suite de leur assemblée générale, qui s'est tenue à Limoges (1). Cette association, née en 1977, a pour but de favoriser les créations d'entreprises nouvelles dans la région. Elle regroupe des personnalités toutes originaires du Limousin.*

*L'entreprise gagnante est la Société aixoise d'outils tranchants et mécaniques, dont M. Gabriel Ventejol, président du comité économique et social, entouré de MM. Robert Vergnaud, président d'Air Inter, et de Bernard Lathière, administrateur-gérant d'Airbus-Industrie, a retracé l'histoire, après avoir remis à ses dirigeants un chèque de 10 000 francs.*

*Cette société a été créée par trois ouvriers spécialisés privés d'emploi à la suite de la fermeture de l'usine dans laquelle ils travaillaient. Aujourd'hui ils sont en train de réussir, même si tout n'est pas joué. La société est formée, le Crédit agricole a consenti un prêt, les commandes arrivent.*

*Deux autres sociétés ont reçu des mentions spéciales. Il s'agit de l'entreprise Bois et Cuisine du Limousin, de Peyrelevade (Corrèze), et de l'entreprise Bardeau - Travaux publics limousins, installée à Blanzac, près de Bellac.* — M. S.

(1) Rappelons que *le Monde* a publié, chaque jour, durant la semaine du lundi 18 au samedi 23 juin, des suppléments sur le Limousin.

## Faits et projets

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Nouveaux responsables de la Défense.* — Un arrêté du ministère de l'environnement et du cadre de vie, publié au *Journal officiel* du 30 juin, met fin aux fonctions de directeur général de l'établissement public pour l'aménagement de la région de la Défense de M. Pierre Filippi et nomme M. Jean Lacaze, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de l'établissement public.

### ENVIRONNEMENT

● *Marche antinucléaire en Moselle.* — Cent cinquante manifestants allemands, luxembourgeois et français appartenant au Comité de coordination international antinucléaire ont franchi symboliquement les trois frontières française, luxembourgeoise et allemande, le 30 juin, dans l'après-midi, près d'Apach en Moselle, pour « *protester contre l'interdiction de passage prise le 4 juin à l'encontre des militants allemands, belges et luxembourgeois qui voulaient se rendre à la manifestation antinucléaire de Thionville* ».

● *Marée noire près de New-York.* — Près de 500 000 litres de gazole se sont répandus à Newark-Bay, près de New-York, après l'échouage, le 30 juin, d'un pétrolier libérien. — (*A.F.P.*)

● *Risque de marée noire en Italie.* — La collision le 26 juin de deux navires au large des côtes italiennes risque de provoquer une marée noire, indiquent les autorités maritimes italiennes. Le pétrolier italien *Vera-Berlingieri*, qui avait éventré le cargo français *Emmanuel-Delmas* (23 morts dont 22 Français), a coulé, et le gazole qu'il transportait est remonté à la surface de la mer. Le 29 juin, à la hauteur de Rome, deux nappes de pétrole se rapprochaient des côtes. — (*A.F.P.*)

### TRANSPORTS

● *Marseille en grève pour soixante-douze heures.* — L'activité portuaire de Marseille a été, une nouvelle fois, réduite au cours des journées du 30 juin, du 1er et du 2 juillet.

Conformément aux consignes données par la Fédération nationale des ports et docks C.G.T., les dockers du port de Marseille ont en effet cessé le travail pour une durée de soixante-douze heures. Les horaires des cargos rouliers à destination de l'Algérie et de la Tunisie ont de ce fait été perturbés.

● *Le Rhône au sud de Lyon.* — L'aménagement du Rhône, entre Lyon et la mer, touche à sa fin. M. Daniel Doustin, président de la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.), a précisé au cours de l'assemblée générale de cette compagnie que le dernier ouvrage, celui de Vaugris, au sud de Vienne, devrait être mis en eau au printemps de 1980. D'autre part, en amont de Lyon, la compagnie a entrepris des travaux à Chautagne et à Belley, les premiers des cinq aménagements qui doivent compléter l'équipement du fleuve.

● *Un aérotrain entre les capitales européennes ?* — Le comité international Europole, qui réunit les villes intéressées par cette future liaison ultra-rapide (400 km/h) sur coussin d'air entre les capitales européennes : Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg et Genève et les villes-arrêts intermédiaires : Liège, Nancy, Colmar, Bâle, etc., vient de se réunir à Mulhouse pour faire le point sur ce projet déjà ancien.

L'étude technique, entreprise sur l'initiative du comité — l'Aérotrain Bertin a été choisi — devrait être prochainement soumise pour décision et financement à la nouvelle Assemblée européenne.

● *DC-10 : autorisés au Canada, interdits aux Etats-Unis.* — Les DC-10 des compagnies aériennes étrangères (comme ceux des compagnies américaines) sont toujours interdits de vol sur le territoire des Etats-Unis, a déclaré le directeur de l'agence fédérale américaine de l'aviation (FAA).

En revanche, le Canada a levé l'interdiction de survol de son territoire pour les DC-10 des seize pays qui ont rendu leur certificat de navigabilité au triréacteur. — (*A.F.P.*)

## TRANSPORTS

### TRAINS A SUPPLÉMENTS : la S.N.C.F. rembourse si le retard excède une heure.

M. Michel Rocard, député P.S. des Yvelines, se plaignait dans une question écrite de la façon dont la S.N.C.F. informait, ou plutôt n'informait pas assez, ses usagers de leurs droits et de leurs obligations. M. Le Theule, ministre des transports, vient (*Journal officiel* du 20 juin) de lui adresser la réponse suivante :

« *Des extraits des conditions générales du contrat de transport conclu entre la S.N.C.F. et sa clientèle sont affichés visiblement dans toutes les gares. De plus, les voyageurs peuvent consulter intégralement le tarif général S.N.C.F. sur simple demande aux guichets.*

» *Des suppléments exigés pour l'emprunt de certains trains désignés ne sont pas justifiés uniquement par la rapidité de ces trains, mais essentiellement par la plage horaire dans laquelle ils circulent. En tout état de cause, et à titre exclusivement commercial, la S.N.C.F. rembourse le montant du supplément toutes les fois que le retard du train excède une heure. Les voyageurs sont avisés de cette mesure, en cours de voyage, par les agents d'accompagnement des trains, qui les invitent à demander le remboursement à la gare d'arrivée.*

» *C'est en raison de son caractère commercial, et non réglementaire, que cette faculté de remboursement n'apparait pas dans les conditions générales du contrat de transport.* »










هكذا من الأصل

Le Monde

# économie

## ÉNERGIE

### LA CRISE DU PÉTROLE

### LA RENCONTRE DE LA C.E.E. ET DE L'OPEP A LONDRES

## Un premier jalon

*Les pays arabes producteurs de pétrole sont prêts à participer financièrement à un projet de mise en valeur d'énergies nouvelles en Europe, a souligné M. Al Otaiba, ministre du pétrole des Emirats arabes unis, dans une interview accordée à l'hebdomadaire* An Nahar Arab Report and Memo. *De son côté, M. Brunner précise que* « ce serait une très bonne chose que l'OPEP participe aux investissements consacrés à la recherche sur les énergies nouvelles ». *Les relations C.E.E.-OPEP étaient aussi au centre de la rencontre, le 30 juin à Londres, du comité stratégique de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole avec la C.E.E.*

De notre correspondant

Londres. — « *Un échange de vues approfondi et sérieux mené dans un climat de stricte courtoisie* », telle est l'indication de source européenne donnée sur les entretiens tenus, samedi 30 juin à Londres, par des représentants de la Communauté européenne avec le « *comité stratégique* » de l'OPEP. Participaient à cette rencontre du côté des pays producteurs, Cheikh Yamani (Arabie Saoudite), M. Aït Laoussine (Algérie), ainsi que les représentants de l'Irak, de l'Iran et du Venezuela, tandis que du côté européen le ministre français de l'industrie, M. Giraud, était accompagné de M. Brunner, le commissaire européen chargé de l'énergie, et de M. O'Malley, le ministre irlandais qui prend le 1er juillet la présidence du conseil de l'énergie des Neuf.

Pour des raisons de sécurité, et pour éviter une trop grande publicité sur cette rencontre prévue depuis plusieurs mois, les participants avaient brusquement changé le lieu de leur réunion, présentée essentiellement comme un « *contact technique* » entre experts, centré sur une discussion des perspectives à long terme de l'offre et de la demande du pétrole. De part et d'autre, on semblait vouloir minimiser la portée de la discussion, tout en admettant que le sommet de Tokyo lui donnait un intérêt supplémentaire. Mais on prenait bien soin de souligner qu'il n'était pas question de négocier, mais seulement d'étudier, sur la base d'une comparaison des chiffres de production, comment avancer dans la recherche d'une certaine cohérence entre les positions maintenant claires et homogènes des pays producteurs et des pays consommateurs.

L'initiative « *courageuse* » prise par la Communauté et pratiquement entérinée par le sommet de Tokyo, dit-on de source européenne, démontre la volonté des pays consommateurs de faire un effort dans le sens revendiqué par Cheikh Yamani : même si la réduction des importations n'atteint pas l'ampleur que recommandait le ministre saoudien, les pays consommateurs peuvent maintenant espérer un effort des pays producteurs pour l'avenir, y compris un accroissement de leur production, ne serait-ce que pour désamorcer la spéculation sur le marché libre de Rotterdam. Dans les milieux spécialisés de Londres, on pense à cet égard que l'Arabie Saoudite pourrait, dans les prochaines semaines, augmenter sensiblement sa production. En attendant que les pays membres de la Communauté soient informés des détails de la discussion, les représentants de la Communauté économique européenne se sont montrés très discrets, indiquant seulement que les conversations représentent un jalon posé sur la voie d'un accord négocié entre les pays producteurs et les pays consommateurs, qui tiendrait compte de leurs intérêts respectifs, assurant notamment les premiers des prix en hausses régulières, et les seconds d'une stabilité des approvisionnements.

HENRI PIERRE.

## Les conséquences de la hausse des prix du « brut »

● AUX ETATS-UNIS. — « *Je crois que les décisions de l'OPEP rendent une récession plus probable que jamais* », a affirmé le 1er juillet, le président Carter, à son retour de Séoul. Le président américain a également indiqué que les hausses des prix du pétrole allaient coûter huit cent mille emplois aux Etats-Unis d'ici la fin de l'année prochaine et entraîner une augmentation de 2 à 2,5 % du taux d'inflation.

● AU JAPON. — La nouvelle augmentation du prix du « brut » aura comme conséquence une baisse du taux de croissance du Japon pour l'année fiscale 1979 de 1,2 % et une hausse des prix de gros qui porterait le taux d'inflation à un rythme de 10,4 % l'an, prévoit-on, à Tokyo, le 1er juillet. La croissance économique japonaise sera alors de 4,8 %, selon des prévisions de l'entreprise Daiwa Securities Co.

● EN BELGIQUE. — La facture pétrolière belge devrait s'accroître de 28 milliards de francs belges (3,5 milliards de francs français), estime-t-on au ministère des affaires économiques. « *Il est trop tôt,* ajoute-t-on, *pour évaluer les retombées exactes des mesures prises par les pays pétroliers.* »

● EN INDE. — Le ministre du pétrole, M. Hemvati Nandan Bahuguna, a averti que, à moins d'un développement massif des ressources énergétiques autres que le pétrole, l'Inde pourrait affronter une grave crise dans les années à venir. Ses importations sont, pour 1979, de 16,5 millions de tonnes de « brut » et 4,2 millions de tonnes de produits pétroliers.

La facture pétrolière indienne de 1978 s'est élevée à 16 milliards de roupies (2 milliards de dollars) pour 15 millions de tonnes de « brut » importés. Le coût supplémentaire pour 1979 devrait être d'environ 12 milliards de roupies (1,5 milliards de dollars).

● EN FRANCE. — M. Giscard d'Estaing s'est félicité à son retour de Tokyo que « *l'Europe ait eu un comportement européen* ». Envisageant l'avenir des relations entre pays industrialisés et pays producteurs de pétrole, le président de la République a déclaré : « *Nous allons, je l'espère, vers une situation d'équilibre.* »

### LE COLONEL KADHAFI ÉVOQUE A NOUVEAU L'ARRÊT DES EXPORTATIONS DE « BRUT »

Koweït (*A.P., Reuter*). — Le colonel Kadhafi a de nouveau défendu, le dimanche 1er juillet, sa thèse d'un blocage des exportations d'or noir (*le Monde* des 1er-2 juillet), déclarant qu'il s'agit de « *l'utilisation légitime de l'arme pétrolière* ». A l'issue d'une visite de deux jours au Koweït, le dirigeant libyen a souligné qu'il pensait « *sérieusement* » faire cesser les exportations de pétrole de son pays et invitait les autres pays arabes à adopter la même attitude.

Cependant, selon lui, cette mesure ne saurait être appliquée sans « *des études techniques plus approfondies* ». L'initiative devrait en être approuvée en premier lieu par le congrès général du peuple libyen. Pour le colonel Kadhafi, l'arrêt des exportations de « brut » doit être imposé à l'encontre de tout pays « *soutenant l'ennemi israélien...* »

### Au Club de la presse d'Europe 1

### « IL N'Y AURAIT PAS EU TOKYO S'IL N'Y AVAIT PAS EU STRASBOURG AVANT » déclare M. François-Poncet

Invité, le dimanche 1er juillet du « Club de la presse d'Europe 1 », M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a estimé que l'accord signé à Tokyo était « *un bon accord* » et que le sommet des Sept avait « *atteint ses objectifs* » dans la mesure où les décisions prises l'ont été « *dans des conditions concrètes et contraignantes qui permettent de penser qu'elles seront effectivement appliquées* ». Soulignant que les problèmes du pétrole ne pouvaient être résolus que par la concertation, et que ceux qui se trouvent posés au Proche-Orient, principale région productrice, « *ne peuvent recevoir qu'une solution politique* », le ministre a déclaré : « *Il ne s'agit sûrement pas d'envisager des opérations de type militaire telles qu'elles ont été évoquées à la légère par les uns ou les autres.* » En réponse à une question de Pierre Charpy (*la Lettre de la Nation*), M. François-Poncet a insisté sur l'importance du rôle joué à Tokyo par les pays européens : « *Il n'y aurait pas eu Tokyo s'il n'y avait pas eu Strasbourg avant* », a-t-il déclaré ajoutant : « *Avant Strasbourg, le problème était posé de savoir si l'Europe arriverait à définir une position commune. Et ce n'est un secret pour personne qu'il existait entre les Européens des positions différentes.*

» *(...) Nous avons défini une position commune avec beaucoup de netteté, de clarté et de courage, car cette position implique des efforts nationaux auxquels un pays comme la France s'est préparé mais auxquels d'autres pays ont accepté de se joindre. Cette position a pesé, je peux le dire, très lourd à Tokyo, et la voix de l'Europe, exprimée d'ailleurs très souvent par le président de la République française, qui est en même temps le président en exercice de la Communauté européenne, a été déterminante dans le déroulement de la conférence.*

» *(...) Il est juste de dire que cette position européenne qui a entraîné le résultat positif, j'hésite à dire le succès, parce que, dans une situation de crise comme celle-là, il est clair que nous n'atteindrons le succès que dans dix ou quinze ans.* »

● *Augmentation de la production d'électricité d'origine nucléaire dans les pays de l'O.C.D.E.* — La production d'électricité d'origine nucléaire a augmenté, en 1978, de 18 % par rapport à 1977 dans les pays de l'O.C.D.E. Le nucléaire a représenté 25 % de la production totale d'électricité en Belgique et en Suède, 18 % en Suisse et 13 % en France. « *L'année 1978 a connu la plus forte augmentation de puissance nucléaire installée en une seule année* », note le septième rapport d'activité de l'Agence de l'O.C.D.E. pour l'énergie nucléaire.

● *Le Conseil national du patronat français* après avoir été reçu par M. Barre le vendredi 29 juin a publié un communiqué exprimant les soucis que causent à l'organisation patronale l'aggravation de la situation internationale. « *La croissance peut et doit être soutenue notamment par le développement de la recherche et par une politique de l'habitat et de l'agro-industrie* », déclare le C.N.P.F., qui ajoute : « *La clé du succès réside dans la compétitivité des entreprises qui doivent être à même de lutter contre la concurrence sur le marché national comme à l'étranger. Cette compétitivité exige que soit stoppée la progression des charges fiscales et sociales qui pèsent sur les entreprises.* »

### CINQ CENT VINGT MILLE MILLIONNAIRES (en dollars) AUX ÉTATS-UNIS

New-York (A.F.P.). — Le « club » des millionnaires (en dollars) américains, s'est singulièrement élargi depuis l'an dernier, à la faveur de l'inflation. Selon une étude de la banque « U.S. Trust Corporation », 520 000 Américains entrent aujourd'hui dans cette catégorie, soit un Américain sur 400, et 15 % de plus qu'à la mi-1978. Il s'agit de tout individu dont les revenus nets atteignent ou excèdent 1 million de dollars, sans tenir compte des dettes. Les deux plus récentes études gouvernementales sur la richesse des Américains avaient recensé 121 000 millionnaires aux Etats-Unis en 1969 et 180 000 en 1972.

La répartition des millionnaires à travers le territoire est directement proportionnelle à la population des Etats. New-York vient en tête (51 931 millionnaires), suivi par la Californie (32 509) et l'Illinois (31 138). L'étude bancaire qui calcule également la « densité » de millionnaires par 1 000 habitants, révèle toutefois que les Etats les plus peuplés sont souvent les moins bien placés. Ainsi, l'Idaho arrive en tête de la liste (26,65 millionnaires pour mille habitants), précédant le Maine (7,72 pour 1 000). La densité des millionnaires de la ville de New-York, qui en compte 16 255, n'est que de 1,73 pour 1 000 habitants.

### Aux Pays-Bas

### LA BANQUE NATIONALE MET EN GARDE CONTRE LE DÉFICIT DES PAIEMENTS COURANTS

(*De notre correspondant.*)

Amsterdam. — Le président de la Banque nationale des Pays-Bas, M. Zigistra, a alerté le gouvernement néerlandais et les partis politiques au sujet de la gravité du déficit de la balance des paiements courants. Selon M. Zigistra, le déficit de 665 millions de florins constaté entre janvier et mars 1979 est un scandale pour un pays qui produit 75 millions de tonnes de gaz par an.

« *Un pays comme le nôtre ne devrait pas avoir de problème,* a-t-il déclaré. *Le fait qu'il n'en soit pas ainsi n'est pas dû à un complot sinistre des pays étrangers, mais à notre incapacité à bien gérer nos affaires.* »

Le programme économique de 1981 du gouvernement démocrate-social de M. Van Agt suscite beaucoup de réactions négatives aux Pays-Bas, notamment du côté des syndicats et du parti socialiste. — M. B.

### LE PRÉSIDENT DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT EST DÉMIS DE SES FONCTIONS

Abidjan (*A.F.P.*). — Le conseil d'administration de la Banque africaine de développement (institution financière regroupant tous les Etats africains à l'exception de l'Angola) a décidé de mettre fin au mandat du Dr Kwame D. Fordwor (Ghana), son président depuis septembre 1976.

Selon un communiqué publié à Abidjan par le conseil, cette mesure disciplinaire est destinée à souligner « *que la réussite de cette institution et les intérêts de tout le continent africain doivent passer avant les exigences et les ambitions personnelles du Dr Fordwor* ». Celui-ci a, ajoute le communiqué, été invité à répondre à un questionnaire « *sur plusieurs irrégularités constatées tant au niveau de son action que de son système d'administration* ».

Le conseil a décidé de nommer M. Sogunro (Niger), vice-président, à la présidence de la BAD jusqu'à la prochaine assemblée annuelle du conseil des gouverneurs, qui se tiendra en mai 1980.

POLOGNE

● *Le déficit de la balance agro-alimentaire polonaise* a été aggravé par l'achat à l'étranger de 8,3 millions de tonnes de céréales au cours des années 1977-1978, selon une déclaration de M. Maciej Wirowski, premier adjoint au président de la commission gouvernementale du plan, faite le 28 juin, devant la Diète, et reproduite par l'organe du parti, *Trybuna Ludu*. Ce déficit, qui s'élevait à 700 millions de dollars environ en 1977, a atteint quelque 800 millions en 1978. En outre, l'année dernière, les plans de production du lait n'ont pas été réalisés, et le pays s'est trouvé dans l'obligation d'importer un supplément de 9 000 tonnes de beurre. — (*A.F.P.*)

## CONJONCTURE

### SELON L'INSEE

## La concurrence étrangère est atténuée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur

La concurrence étrangère, tant en France que sur les marchés extérieurs, connaît actuellement « un retour à une situation plus normale », après avoir enregistré globalement, de 1975 à 1978, « des niveaux très élevés », indique l'I.N.S.E.E., dans sa dernière enquête semestrielle réalisée en mai.

Sur le marché français, cette concurrence « *est nettement atténuée au premier semestre 1979, après la stabilisation du second semestre 1978 : globalement, elle n'avait plus été jugée aussi faible depuis le premier semestre 1975* ». L'atténuation est principalement concentrée dans les industries de biens intermédiaires, alors que le mouvement est nettement plus modéré pour les biens d'équipement et de consommation, touchant surtout l'équipement général industriel, l'optique, l'automobile, le cuir-chaussures.

Sur les marchés extérieurs, la concurrence étrangère « *s'est réduite modérément avec le second semestre 1978* ». Toutefois, cette réduction ne vaut que pour les industries de biens intermédiaires. Par contre, la concurrence est restée stable dans les industries de biens de consommation, où elle avait fortement baissé au second semestre 1978, et de biens d'équipement, où elle continue de se maintenir à un niveau très élevé. Il faut noter une forte réduction pour le textile, mais une accélération pour l'habillement et l'agro-alimentaire.

Les commandes à l'exportation enregistrées cette année « *se sont nettement accrues* » pour les biens intermédiaires, l'agro-alimentaire et surtout l'automobile. En revanche, l'équipement ménager, le textile, l'habillement, le cuir-chaussures connaîtraient un développement prioritaire du marché intérieur.

Les prix des produits français sont toujours « *jugés supérieurs* » à ceux des biens étrangers sur les marchés intérieur et extérieur. « *L'écart des prix reste globalement plus élevé que la moyenne des années 1977 et 1978.* » Enfin, note l'INSEE, « *les marges apparaissent stables sur le marché intérieur, mais se détériorent modérément sur le marché extérieur, après l'amélioration enregistrée au cours de 1978.* »

## ÉTRANGER

## La normalisation des relations entre le Comecon et la C.E.E. ne progresse guère

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La normalisation des relations entre la Communauté et le Comecon ne progresse guère. Telle est l'impression qui ressort d'un message que l'organisation économique des pays de l'Est vient d'adresser à la Commission européenne : il apparaît, en effet, que les dirigeants du Comecon campent sur leurs positions, lesquelles sont très éloignées de celles de la C.E.E.

Depuis plusieurs années, les deux parties se querellent sur la nature de l'accord qui pourrait être conclu entre elles. Les Neuf, peu soucieux de contribuer à renforcer le pouvoir du Comecon, qu'ils considèrent comme étroitement contrôlé par Moscou, voudraient s'en tenir à un arrangement aussi anodin que possible, écartant, en tout cas, le plus important, à savoir les relations commerciales. En revanche, ils voudraient que la Communauté puisse conclure des accords commerciaux avec chacun des pays de l'Est pris séparément.

Les dirigeants de l'Est ont en tête, au contraire, la signature d'un accord ambitieux, incluant les dispositions commerciales. Selon leur schéma, les accords bilatéraux que la C.E.E. pourrait ensuite signer avec chacun des pays membres du Comecon n'auraient alors qu'une importance secondaire.

Jusqu'ici, en dépit de plusieurs rencontres, à vrai dire toujours très espacées, les efforts accomplis pour trouver un terrain d'entente se sont révélés vains. En novembre 1978, lors d'une réunion à Bruxelles avec le secrétaire général du Comecon, M. Sadaev, le vice-président de la Commission, M. Haferkamp, a présenté une de la commission, a présenté une proposition de compromis : l'importance du développement des relations commerciales serait soulignée par le préambule de l'accord C.E.E.-Comecon — donc au plan des principes, — étant entendu que le contenu pratique à donner à ces relations devrait être traité de façon bilatérale.

Les dirigeants du Comecon font savoir maintenant que cette formule ne leur convient pas. Réponse du berger à la bergère — car, à vrai dire, les concessions faites par la Commission demeurent passablement formelles, — ils soumettent à Bruxelles une nouvelle rédaction de leur propre projet d'accord (présenté à la Communauté en 1976), mais qui, sur le fond des choses, ne traduit, semble-t-il, aucune évolution. En outre, après avoir attendu huit mois avant de faire connaître leur réponse, ils proposent sur cette base une nouvelle rencontre à haut niveau pour mi-juillet...

PHILIPPE LEMAITRE.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + ou Dép. — | | DEUX MOIS Rep. + ou Dép. — | | SIX MOIS Rep. + ou Dép. — | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 4,2600 | 4,2650 | — 75 | — 25 | — 120 | — 100 | — 200 | — 150 |
| $ can. | 3,6478 | 3,6534 | — 72 | — 21 | — 132 | — 102 | — 239 | — 183 |
| Yen (100) | 1,9541 | 1,9582 | + 55 | + 92 | + 107 | + 130 | + 327 | + 366 |
| DM | 2,3184 | 2,3224 | + 57 | + 91 | + 109 | + 127 | + 341 | + 383 |
| Florin | 2,1047 | 2,1088 | + 7 | + 37 | + 25 | + 40 | + 45 | + 80 |
| F.B. (100) | 14,4358 | 14,4625 | — 351 | — 35 | — 504 | — 290 | — 823 | — 410 |
| F.S. | 2,5698 | 2,5744 | + 171 | + 210 | + 348 | + 370 | +1007 | +1058 |
| L. (1 000) | 5,1263 | 5,1385 | — 228 | — 138 | — 419 | — 351 | —1086 | — 940 |
| £ | 9,3017 | 9,3169 | — 478 | — 348 | — 822 | — 737 | —1729 | —1581 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 5 11/16 | 5 13/16 | 5 13/16 | 5 15/16 | 6 1/16 | 6 3/16 | 6 11/16 | 6 13/16 |
| $ E.-U. | 5 3/8 | 5 1/2 | 10 9/16 | 10 11/16 | 10 5/8 | 10 3/4 | 10 5/8 | 10 3/4 |
| Florin | | | 7 7/8 | 8 1/8 | 8 1/16 | 8 5/16 | 9 1/16 | 9 1/4 |
| F.B. (100) | 10 | 12 | 10 1/2 | 11 1/2 | 10 3/4 | 11 3/4 | 10 1/4 | 11 1/4 |
| F.S. | 5/16 | 7/16 | 7/8 | 1 1/8 | 7/8 | 1 1/8 | 1 7/8 | 2 |
| L. (1 000) | 28 | 30 | 14 | 16 | 14 | 16 | 14 1/2 | 16 1/2 |
| £ | 14 3/4 | 15 1/4 | 14 1/2 | 14 3/4 | 14 1/4 | 14 1/2 | 13 5/8 | 13 7/8 |
| Fr. franç. | 8 3/8 | 8 1/2 | 10 7/8 | 11 1/8 | 10 13/16 | 11 1/16 | 11 5/16 | 11 9/16 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# AGRICULTURE

## La sélection avicole française parmi les premières du monde

**Le poulet français se porte bien. M. Méhaignerie inaugurait récemment le nouveau centre de recherche de Châteaubourg (Ille-et-Vilaine). Avec cette immense ferme contenant plusieurs milliers de poulets et de coqs, et la dizaine de stations réparties sur l'axe Rennes-Saint-Brieuc, l'Institut de sélection animale, créé en 1976 à l'initiative de l'ancien ministre de l'agriculture, M. Bonnet, dispose des moyens nécessaires pour hisser la sélection avicole française au rang des dix ou douze grands groupes mondiaux, essentiellement américains et britanniques. Cette branche avicole, pour laquelle la France dispose du contrôle de son patrimoine génétique, n'est pas sans intérêt pour l'économie : son chiffre d'affaires atteint 12 milliards de francs, et celui de la sélection proprement dite, à peine 80 millions.**

### Cocorico !

Il y a quatre ans, il s'agissait de réunir les deux pôles importants, l'un public, l'autre privé, de la sélection avicole, alors dans une situation médiocre. La société Studler, créée en 1963, exploitait une souche de poules pondeuses, la Warren, d'origine américaine ; l'Institut national de la recherche agronomique lançait en 1968 sa poule « Vedette » pour la production de poulet de chair. L'objectif de la sélection étant d'obtenir des animaux de plus en plus productifs et de moins en moins consommateurs, les chercheurs de l'INRA ont trouvé *une astuce géniale : en introduisant un gène de nanisme, on créait une poule de petite taille, donc faible consommatrice, qui, croisée avec des coqs « normaux »,* produisait des poulets « normaux ». Découverte que l'INRA fit breveter et se chargea de commercialiser.

Peut-on être à la fois savant et marchand ? On estima que la « Vedette » INRA, dont l'exploitation commerciale piétinait, serait mieux valorisée par une société privée. Elle fut constituée sous le nom d'ISA (Institut de sélection animale) avec l'Institut Mérieux comme chef de file et l'Institut de développement industriel (IDI), la société Unigrains et une filiale du Crédit agricole, Union et Investissements, comme autres membres (1). Que les pouvoirs publics aient choisi Mérieux pour cette opération n'est pas un hasard. Spécialiste des vaccins, l'Institut Mérieux était à ce titre déjà concerné par l'industrie avicole. Mais cette société est aussi une filiale que contrôle à 51 % le groupe Rhône-Poulenc, et, partout dans le monde, les grands groupes chimiques et pharmaceutiques sont en train de prendre le contrôle de la génétique. Ils ont compris que le pouvoir alimentaire passera plus par les producteurs de géniteurs que par l'industrie agro-alimentaire proprement dite.

On mettra un coq T 44 sur une vedette JA 57. Et si vous le préférez blanc et prêt à consommer à trois mois, on vous fournira un coq T 66 ou T 22. Mais les sélectionneurs ne croient guère au fort développement de ces produits de luxe. En réalité, les firmes d'abattage et les éleveurs poussent la sélection vers une véritable course au poids : il faut abattre de plus en plus jeune. Tant pis pour le goût de la viande.

*Que devient la recherche agronomique dans cette aventure ? On aura compris qu'au regard des interrogations sur le futur statut de l'INRA, la constitution de l'ISA, à capitaux privés et publics, est une forme de réponse.* Les chercheurs poursuivent leurs travaux sur les pathologies aviaires. La station du Magneraud s'est partiellement reconvertie, et les relations entre les deux instituts sont inexistantes. Pourtant, l'ISA souhaiterait qu'elles soient rénovées car, dit M. Vallolon, son directeur général, « *nous souhaiterions collaborer à nouveau en matière de recherche fondamentale...* ».

Il reste qu'il faudrait songer à compenser les effets de la concentration. Pour atteindre la dimension internationale, les firmes limitent leur production à quelques géniteurs. A terme, le risque est grand de perdre par inexploitation le capital génétique de races locales, adaptées à un milieu, qui pourraient être utilisées un jour peut-être pour fabriquer un nouvel animal. Cet investissement, ce « stockage » de gènes, devant l'insuffisance des moyens mis en œuvre par les sociétés qui gèrent le présent, demande un effort accru des pouvoirs publics, gérants du futur.

JACQUES GRALL.

### Ici, on traque le microbe

L'ISA a racheté la société Studler et les brevets des souches INRA. La recherche agronomique devait toucher des royalties pendant dix ans et continuait à sélectionner « à façon » pour l'ISA jusqu'à la fin de 1978 dans sa station du Magneraud, en attendant que l'Institut de sélection animale ait les équipements nécessaires. Aujourd'hui, l'ISA détient 80 % du marché français des lignées ponte, et 40 % des lignées chair. Cette domination du marché rend l'exportation impérative, pour digérer les investissements. L'ISA a créé des filiales en Irlande, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et Italie. Il s'apprête à le faire aux Etats-Unis, dans l'Etat de Georgie, le fief de l'aviculture industrielle américaine. Le seul centre de Châteaubourg représentera un investissement de 25 millions de francs.

Dans ce centre on traque le microbe ou le parasite grave qui, s'il était transmis aux reproducteurs disséminés dans les élevages, provoqueraient des chutes de rendement et l'augmentation des coûts de revient. Les bâtiments, bleus et beiges, sont étanches, surmontés à l'extrémité d'un petit mirador-silo pour la distribution de l'aliment. L'air intérieur est surpressé, filtré. Les murs de béton ne comportent pas la moindre petite aspérité, pas de trou où se glisserait un rongeur. Le personnel (qui marque chaque animal, chaque œuf, pèse et inscrit) prend une douche et change de vêtements chaque matin et chaque début d'après-midi.

Le travail du sélectionneur consiste à élever des lignées sur lesquelles seront prélevées les 8 à 10 % des animaux les plus performants. Ils donneront naissance aux lignées grands-parentales, puis parentales, puis, enfin, au produit commercial, la poule de ponte ou la poule productrice de poulet de chair. Pour la première, la Studler, les sélectionneurs ont fait en sorte que l'on puisse reconnaître le sexe à la couleur du duvet : la poulette est rouge, le coquelet blanc. On évite ainsi de recourir à une main-d'œuvre spécialisée : les sexeurs de poussins. Essentiellement des Japonais, qui, paraît-il, sont les seuls au monde à avoir le doigté pour faire très vite ce travail. Ils sont formés au Japon par une société qui loue ses services aux accouveurs. Ils ont un droit d'erreur de 2 % ; ils se trompent rarement, au-delà de deux fois sur mille, nous a-t-on dit.

Les résultats du long travail de sélection (il faut sept à huit ans pour créer non pas une race, mais un « modèle » de poule) devraient rendre les produits français compétitifs sur les marchés étrangers, européens, américains, mais aussi des pays en voie de développement et en Extrême-Orient où se développent les élevages avicoles industriels. En 1963, le poids moyen vif d'un poulet de huit semaines était de 1 382 grammes. En 1977, il atteignait 2 214 grammes.

### T 44 + JA 57 = poulet fermier

Dans le même temps, l'indice de volume des aliments qu'il avait consommés était revenu de 2,3 à 2,03. Une poule Warren produisait deux cent vingt œufs par an en 1963, et deux cent soixante et onze en 1977, avec un indice de consommation ramené de 188 à 153 grammes par œuf. Et la santé ? Nous avons cherché à savoir si la consommation de produits pharmaceutiques s'était elle aussi réduite. Pas de chiffres. Mais, nous a-t-on dit, les précautions prises dans la construction des bâtiments, la chasse au microbe chez les reproducteurs améliorent sensiblement l'état sanitaire général du troupeau.

Sont-ils bons ces poulets ? C'est une affaire de goût. Mais, contrairement aux idées reçues, la saveur et la fermeté de la chair dépendent plus de l'âge d'abattage que du mode d'élevage. Le bon poulet de grand-mère est en réalité un poulet abattu à onze ou douze semaines, au lieu de huit. La sélection s'intéresse à cette part de marché, dite des poulets à label ou de marque. Il n'est plus question donc d'utiliser les souches à croissance rapide. On fait du « sur mesure ».

Vous voulez un poulet fermier de dix semaines roux à pattes jaunes ?

(1) Le capital actuel de l'ISA s'élève à 38,5 millions de francs. Il se répartit à raison de 34 % pour l'Institut Mérieux, 20 % à l'IDI, 20 % à Unigrains, 18 % pour Union et Investissements et 8 % pour les anciens actionnaires de Studler. Le chiffre d'affaires consolidé de l'ISA, avec ses filiales à l'étranger et les accouvoirs qu'il contrôle s'élève à 260 millions de francs, pour un effectif de huit cent cinquante personnes.

## 3 000 tonnes de pommes de terre dans les rues de Saint-Malo pour protester contre la chute des prix

De notre correspondant

Rennes. — Quelque 3 000 tonnes de pommes de terre ont été déversées par des primeuristes dans les rues de Saint-Malo, les vendredi 29 et samedi 30 juin, pour protester contre l'effondrement des cours (entre 20 et 24 centimes le kilo). D'autres manifestations semblables ont eu lieu, dans le Finistère, samedi. Le président de la F.D.S.E.A. des Côtes-du-Nord a adressé un télégramme au ministre de l'agriculture pour dénoncer « *la situation intolérable créée par le comportement scandaleux des principaux pays concernés par le marché des pommes de terre primeurs* ».

Ce lundi après-midi, les producteurs devaient être reçus au ministère de l'agriculture, tandis qu'un crédit de 5 millions de francs a été débloqué par le FORMA pour faire face à la crise. Pour les producteurs, celle-ci s'explique par la fermeture des frontières britanniques, la disparition du marché allemand (l'Allemagne était jusqu'alors un important client pour les primeuristes de l'Ouest, mais elle assure désormais ses besoins), la désorganisation du marché national avec le départ en vacances de 7 millions de Français, l'attitude de l'Italie et de la Grèce, qui subventionnent leurs exportations de pommes de terre vers la France, et les conditions climatiques, qui ont retardé l'ouverture de la campagne.

Le maire de Saint-Malo, M. Chopier (P.S.), a demandé à accompagner la délégation des primeuristes reçue ce lundi 2 juillet au ministère de l'agriculture. D'autre part, la ville de Saint-Malo a annoncé qu'elle refusait de participer aux frais de nettoyage des rues (environ 100 000 F) tant qu'elle n'aurait pas reçu l'assurance d'être remboursée par l'Etat.

CHRISTIAN TUAL.



# SOCIAL

## LE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS ÉTRANGERS EXPULSÉS DE GARGES-LÈS-GONESSE S'AMPLIFIE

Le soutien apporté par la population aux immigrés expulsés par la Sonacotra paraît s'amplifier. A l'appel de plusieurs organisations d'extrême gauche, un millier de personnes se sont rassemblées, dimanche après-midi 1er juillet, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), sur le terrain vague où campent, depuis le 22 juin, les résidents expulsés du foyer de la Sonacotra. Auparavant, des manifestants, partis de Saint-Denis, avaient défilé en cortège à travers la banlieue. Au cours d'un meeting, le comité de coordination des foyers en lutte a demandé aux organisations syndicales de soutenir l'action « *contre les expulsions, la loi Stoléru-Bonnet, et les lois frappant les travailleurs* ».

● *Fin du conflit sur les chantiers du R.E.R.* — La grève, qui durait depuis plus de trois mois sur les chantiers construisant le tronçon du R.E.R. parisien entre le Châtelet et la gare du Nord, à Paris, a pris fin, le 1er juillet, après l'accord conclu entre le personnel et le groupement d'entreprises, qui assure la construction de ligne de métro.

## DES INÉGALITÉS PERSISTANTES ENTRE LES SALAIRES MASCULINS ET FÉMININS DANS LA MÉTALLURGIE

« *A Moulinex (Alençon), le slogan officiel c'est : Moulinex libère la femme. Pourtant on assiste à des écarts de salaire entre hommes et femmes de 120 F.* » « *A Motorola (Toulouse), la différence de salaire pour les employés entre un homme et une femme est de 337 F.* » « *A Intertechnique (Plaisir), une déléguée a été mise à pied deux jours pour avoir répliqué à son chef de service qui lui avait fait une réflexion.* » Elles étaient une vingtaine environ, venues de diverses entreprises parler de leurs difficultés d'être à la fois femmes et ouvrières métallurgiste. La Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. leur avait demandé de participer à une conférence de presse, vendredi 29 juin, sur les problèmes des femmes salariées dans la métallurgie (cinq cent quatre-vingt mille femmes sont employées dans cette branche).

« *Les grands sujets d'intérêt qui agitent la métallurgie, comme la sidérurgie ou la construction navale, ne doivent pas nous faire oublier la spécificité des problèmes posés par le travail féminin* », a déclaré Mme Christiane Gilles, secrétaire confédérale de la C.G.T.

« *A travail égal, salaire égal.* » Le principe est posé par la loi du 22 décembre 1972, et pourtant, dans la métallurgie, l'écart moyen des salaires entre hommes et femmes est de 30 %. « *Nous ne pouvons tolérer*, a ajouté Mme Gilles, *que sous le prétexte de mettre fin soi-disant aux difficultés que rencontrent les femmes salariées à concilier leur vie de femmes et de travailleuses, le patronat de la métallurgie tente sur le fond de remettre en cause la participation des femmes à la vie économique du pays. L'exercice du droit au travail est un des éléments fondamentaux des progrès de la condition féminine.* »

## ACCORD CONCLU AUX N.M.P.P.

Le Syndicat de la presse parisienne et le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. ont conclu, vendredi 29 juin, un accord au sujet des revendications qui avaient entraîné des arrêts de travail et des perturbations dans les services de distribution des N.M.P.P. :

— Les salaires bénéficieront d'une augmentation de 3,67 % à partir du 1er juillet (rattachée à l'indice du mois de mai) ;

— La prime de transport, actuellement de 46 F, est portée à 80 F pour les personnels de jour, avec une bonification de 15 % (soit 92 F pour les personnels de nuit.

## LES « LIP » ONT CONSTITUÉ UNE SECONDE COOPÉRATIVE

*(De notre correspondant.)*

Besançon. — Une seconde coopérative ouvrière de production a été constituée par les anciens salariés de Lip. Cette coopérative, « *Les Commissions artisanales de Palente* », dotée d'un capital de 29 500 F, regroupe deux cent quatre-vingt-quinze personnes sur les quelque trois cent soixante-dix qui occupent encore l'usine de Palente. Elle entend développer des productions telles que la confection de jeux éducatifs, d'assiettes décorées, de minuteries de ménage, d'objets en bois et en tissu. Elle comporte également une imprimerie et un atelier de peinture sur soie.

La nouvelle coopérative, qui a tenu son assemblée constitutive le 26 juin à Besançon, devrait employer en qualité de salariés sept de ses membres dans le courant de juillet. Le principe d'un salaire égal pour tous, pour l'instant fixé au SMIC, a été adopté.

Une troisième coopérative, de consommation celle-là, pourrait être créée dans l'avenir pour donner une forme juridique au groupement d'achats, au restaurant, au salon de coiffure et au garage qui fonctionnent actuellement à Palente. Les membres des CAP (commissions artisanales de Palente) estiment qu'il leur serait possible d'obtenir les aides publiques prévues pour les créateurs d'emplois d'utilité collective.

C. F.

● *La grève dans les arsenaux.* — La Fédération de la défense C.F.D.T. indique dans un communiqué que, compte tenu du « *bilan négatif global* » des négociations avec M. Yvon Bourges et de ses autres éléments d'appréciation, elle proposera lundi 2 juillet aux autres fédérations de procéder à une « *consultation unitaire* ». Celle-ci porterait pour tous les personnels civils de la défense sur un texte leur demandant s'ils sont pour ou contre la continuation de l'action, sur la base d'une journée de grève par semaine.

De leur côté, les députés communistes ont exigé, vendredi 29 juin, que « *le gouvernement mette fin aux mesures de répression et d'intimidation contre les travailleurs des arsenaux et qu'il respecte les libertés ouvrières et syndicales* ». Ils demandent en conclusion la réunion d'urgence de la commission de la défense de l'Assemblée nationale.

# LOGEMENT

## DES INÉGALITÉS PERSISTANTES ENTRE LES SALAIRES MASCULINS ET FÉMININS DANS LA MÉTALLURGIE

*« A Moulinex (Alençon), le slogan officiel c'est : Moulinex libère la femme. Pourtant on assiste à des écarts de salaire entre hommes et femmes de 120 F. » « A Motorola (Toulouse), la différence de salaire pour les employés entre un homme et une femme est de 337 F. » « A Intertechnique (Plaisir), une déléguée a été mise à pied deux jours pour avoir répliqué à son chef de service qui lui avait fait une réflexion. »* Elles étaient une vingtaine environ, venues de diverses entreprises parler de leurs difficultés d'être à la fois femmes et ouvrières métallurgiste. La Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. leur avait demandé de participer à une conférence de presse, vendredi 29 juin, sur les problèmes des femmes salariées dans la métallurgie (cinq cent quatre-vingt mille femmes sont employées dans cette branche).

*« Les grands sujets d'intérêt qui agitent la métallurgie, comme la sidérurgie ou la construction navale, ne doivent pas nous faire oublier la spécificité des problèmes posés par le travail féminin »,* a déclaré Mme Christiane Gilles, secrétaire confédérale de la C.G.T.

*« A travail égal, salaire égal. »* Le principe est posé par la loi du 22 décembre 1972, et pourtant, dans la métallurgie, l'écart moyen des salaires entre hommes et femmes est de 30 %. *« Nous ne pouvons tolérer,* a ajouté Mme Gilles, *que sous le prétexte de mettre fin soi-disant aux difficultés que rencontrent les femmes salariées à concilier leur vie de femmes et de travailleuses, le patronat de la métallurgie tente sur le fond de remettre en cause la participation des femmes à la vie économique du pays. L'exercice du droit au travail est un des éléments fondamentaux du progrès de la condition féminine. »*

## ACCORD CONCLU AUX N.M.P.P.

Le Syndicat de la presse parisienne et le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. ont conclu, vendredi 29 juin, un accord au sujet des revendications qui avaient entraîné des arrêts de travail et des perturbations dans les services de distribution des N.M.P.P. :

— Les salaires bénéficieront d'une augmentation de [illegible] à partir du 1er juillet (rattachée à l'indice du mois de mai) ;

— La prime de transport actuellement de 46 F, est portée à [illegible]0 F pour les personnels de jour avec une bonification de [illegible] (soit 92 F pour les personnels de nuit.

## [L]ES « LIP » ONT CONSTITUÉ UNE SECONDE COOPÉRATIVE

(De notre correspondant.)

Besançon. — Une seconde coopérative ouvrière de production a été constituée par [illegible] anciens salariés de Lip. Cette coopérative, « Les Commissions artisanales de Palente » [illegible] un capital de 29 500 F [illegible] deux cent quatre-vingt-[illegible] personnes sur les quelque [illegible] soixante-dix qui occupent encore l'usine de Palente. [illegible] développer des productions telles que la confection de [illegible], d'assiettes de [illegible], de [illegible]teries de ménage, [illegible] et en tissu. Elle comporte également une imprimerie et un atelier de peinture sur [illegible].

La nouvelle coopérative a [illegible] son assemblée constitutive [le] 28 juin à Besançon. [illegible] employer en qualité [illegible] de ses membres dans le [courant] de juillet. Le [illegible] salaire égal pour tous, [illegible] fixé au SMIC. [illegible] Une troisième coopérative [illegible] consommation [illegible] être créée dans l'avenir [illegible] d'une forme juridique [illegible] d'achats, au restaurant, salon de coiffure et [illegible] fonctionnent [illegible]. Les membres [illegible] Commissions artisanales [illegible] estiment qu'il [illegible] possible d'obtenir les [illegible] prévues pour les [illegible] d'utilité [illegible].

[illegible] La grève dans les [illegible]. La Fédération de [illegible] indique dans un [illegible] que, compte tenu [illegible] global des [illegible] M. Yvon Bourges [illegible] éléments [illegible] proposera lundi [illegible] aux fédérations de [illegible] consultation [illegible]-ci porterait pour [illegible] civils de la [illegible] leur demande [illegible] pour ou contre [illegible] de l'action, sur [illegible] de grève par [illegible] leur côté, les [illegible] ont [illegible] juin, que [illegible] fin aux mesures [illegible] et d'intimidation [illegible] meilleurs des [illegible] les libertés [illegible] ». La demande [illegible] la réunion [illegible] commission de la défense [illegible] Assemblée nationale.

## Comment les locataires peuvent se prémunir contre les hausses abusives des loyers

Les locataires d'appartements dit « à loyer libre » dont le bail est arrivé à expiration le 1er juillet ont dû en rediscuter le montant avec leur propriétaire. Les représentants des propriétaires (Union nationale de la propriété immobilière, Fédération française des sociétés d'assurance, Groupement des sociétés immobilières d'investissement, Confédération nationale des administrateurs de biens et Fédération nationale des agents immobiliers) ont pris, à ce sujet, des *« engagements de modération de hausses »* des loyers. Par circulaire en date du 27 juin, MM. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et Cavaillé, secrétaire d'Etat au logement, ont demandé aux préfets de tenir des *« réunions régulières »* avec les représentants départementaux de ces associations *« afin d'examiner les cas où des locataires auraient fait part d'un différend avec leur propriétaire à l'occasion de la fixation du nouveau loyer ».*

Il est bien entendu que seuls les baux à renouveler sont visés par ces engagements de modération. Les loyers dont les baux sont en cours doivent obéir, sans rattrapage, au jeu de l'indice clairement indiqué dans le bail, tandis que le loyer des appartements vides (soit depuis plus d'un an, soit par le départ volontaire du locataire, soit par décision de justice) est, lui, totalement libre.

Quelle est donc la hausse *« modérée »* qu'un locataire peut se voir demander lors du renouvellement de son bail ? Tout d'abord celle qui naît du jeu de l'indice pris comme référence ; en général il s'agit de l'indice du coût de la construction, calculé trimestriellement par l'INSEE. Au quatrième trimestre 1978 (*le Monde* du 21 avril) cet indice a atteint la cote 499, contre 472 au quatrième trimestre 1977, soit une hausse de 11,14 %. Cependant, certains baux locatifs font encore référence à l'indice de l'académie d'architecture : au premier trimestre 1979, celui-ci s'établissait à 206,02 contre 181,14 un an plus tôt, soit une hausse de 13,73 %.

Une majoration supplémentaire (de 4 %) peut cependant intervenir dans deux cas : lorsque des travaux importants auront été entrepris (ou *« seront envisagés »*, dit l'Union nationale de la propriété immobilière...) dans l'immeuble ; lorsque le loyer en question sera inférieur de plus de 10 % à la moyenne des loyers comparables de l'ensemble immobilier où se trouve l'appartement.

Au total, la hausse proposée ne devrait pas excéder 15,14 % ou 17,73 %... Si c'était cependant le cas, il conviendrait de s'adresser à la préfecture (ci-dessous les adresses de ces services pour Paris de la « petite couronne », où le marché du logement est le plus « tendu »). Après étude lors d'une réunion de concertation tenue par le préfet avec les associations de propriétaires — mais sans représentants des associations de locataires, il convient de le noter, — les conclusions de cette réunion seront portées à la connaissance du propriétaire.

La circulaire ministérielle ne dit pas la suite qui sera donnée à l'affaire lorsque le propriétaire n'obtempérera pas, ou lorsque celui-ci... ne sera pas adhérent de l'une des organisations nationales signataires des engagements de modération...

**LES PREFECTURES DE PARIS ET DE LA « PETITE COURONNE »**

**PARIS** : 50, rue de Turbigo, 75003 Paris.

**HAUTS-DE-SEINE** : 167, avenue Joliot-Curie, 92013 Nanterre.

**SEINE-SAINT-DENIS** : 24, rue Carnot, 93007 Bobigny.

**VAL-DE-MARNE** : Avenue du Général-de-Gaulle, 94011 Créteil.

## LES CHARGES DEVRAIENT AUGMENTER DE 30 A 50 % L'HIVER PROCHAIN

La hausse des charges devrait atteindre 30 % à 50 % l'hiver prochain, selon M. Baratte, président de la Confédération nationale des administrateurs de biens (C.N.A.B.). En effet, le chauffage entre pour moitié dans le total de ces charges (60 % dans l'habitat locatif), le reste de celles-ci subissant une hausse d'environ 10 % en raison de la hausse du coût de la vie.

De plus, la C.N.A.B. juge insuffisantes et surtout impraticables les récentes mesures gouvernementales pour économiser l'énergie dans l'habitat : le contingentement à 10 % en dessous de la consommation de la campagne précédente va pénaliser les immeubles qui avaient déjà réalisé des économies d'énergie ; fixer la température à 19° maximum équivaudra à chauffer à 17° (et même moins) certains appartements, puisque dans de nombreux immeubles la température varie de plusieurs degrés d'un appartement à l'autre, suivant leur situation.

Les études touchant les techniques d'économies d'énergie réellement efficaces étant *« très insuffisantes »*, la C.N.A.B. propose la création d'un corps d'experts indépendants chargés d'établir un diagnostic immeuble par immeuble, chiffrant les travaux, les économies réalisables, les amortissements.



# AFFAIRES

### AU FESTIVAL DE BIARRITZ

## Succès croissant des films de formation

De notre envoyé spécial

Biarritz. — *« L'essor de nos exportations exige une meilleure image de l'entreprise française. Le Festival de Biarritz 1979 témoigne de ce souci à travers la qualité des films présentés »,* déclarait M. Yvon Chotard, vice-président du Conseil national du patronat français, dans son discours de clôture.

Organisé pour la vingt-deuxième fois (en ce qui concerne, du moins, le film d'entreprise) la manifestation groupait cette année cent trente films d'information, soixante diaporamas et soixante-dix programmes de formation. Cette dernière catégorie de documents visuels semble appelée à un large développement, compte tenu des recyclages et autres besoins de formation permanente qu'exige la situation économique actuelle. La formule des « ateliers de travail » avec débats sur des thèmes particuliers, inaugurée cette année, a obtenu un grand succès auprès des nombreux participants.

Si le niveau des productions présentées à Biarritz reste encore très variable, leur diversité même ne laisse aucun doute sur l'avenir de l'audiovisuel appliqué à toutes les activités industrielles, économiques et commerciales. La qualité de certains films figurant au palmarès — par exemple *Aventrs* (Rhône-Poulenc), *Magellan le défi* (travaux pétroliers maritimes) ou encore *Gros René* (S.N.C.F.) — fait d'autant plus regretter la programmation trop rare de bons documentaires à la télévision française. Pour nombre de jeunes réalisateurs talentueux — telle Ada Rémy, trois fois citée au palmarès (et qui va réaliser un document sur l'armée de l'air). — le film d'entreprise constitue en outre un champ d'activité providentiel. Ce qui n'est pas le moindre de ses mérites.

Pour l'anecdote, notons qu'en marge de cette manifestation organisée par le C.N.P.F. les participants ont chaudement applaudi le diaporama réalisé pour la promotion de « 36 Opéra populaire » et financé par Pathé-Marconi (coût : 2 millions de francs) : on y entend, sur photos d'époque de poings levés et d'occupation d'usines, Julien Clerc et les chœurs chanter l'épopée du Front populaire avec, en contrepoint, la guerre civile en Espagne.

CLAUDE DURIEUX.

**AU PALMARES**

Le grand prix du festival a été décerné au film « le Point et la Ligne », commandité par l'agence spatiale européenne (ESA). Réalisateurs : B. Berne et C. Levet.

Le prix de la ville de Biarritz a été attribuée à « Avenirs », film commandité par la société Rhône-Poulenc. Réalisateur : Ada Rémy.

Le prix « Image de l'entreprise » a été décerné aux films présentant les sociétés Rep et Thompson. Réalisateurs : B. Bublex et S. Bourguignon.

Le prix « Du jour du soleil », remis par l'association « Espaces pour demain » et « Antenne 2 » a été attribué au film présenté par l'E.D.F. « Des energies dites nouvelles ». Réalisateur : C. Copin.

Le grand prix de la catégorie « Diaporamas » a été décerné à « Un siècle et demi d'expérience », commandité par les L. Berthemet.



● *Les établissements Mavest, spécialisés dans la confection masculine* et, depuis deux ans, le prêt-à-porter féminin, ont déposé leur bilan *« à la suite du blocage des fonds par les banques »*, a déclaré le P.-D.G., M. Arnold. Le tribunal de commerce de Roanne sera saisi mercredi 4 juillet. Les établissements Mavest, dont le chiffre d'affaires approche les 80 millions de francs, dont une bonne part à l'exportation, emploient 900 personnes, dont 400 à Roanne, 400 à Ambazac, dans la Creuse, et une quarantaine à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), plus le siège parisien..

● *R.V.I. contre Brest : sursis rejeté.* — Le tribunal administratif de Rennes a rejeté la demande de sursis à exécution présentée par la société Renault Véhicules industriels, relative au marché passé entre la communauté urbaine de Brest et la société allemande Kassbohrer pour l'achat de vingt-cinq autobus urbains. Le tribunal a considéré que la société Renault Véhicules industriels ne justifiait pas d'un préjudice irréparable en cas d'annulation de la décision litigieuse. — *(Corr.)*

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## BIGNIER SCHMID LAURENT

**Exercice 1978 : net redressement des résultats et de l'activité**

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin sous la présidence de M. R. Vitry, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

**Les résultats.**

Les résultats qui étaient déficitaires de 12 350 000 F sont, avec une perte de 813 000 F, très proches de l'équilibre 1978.

Aucun dividende ne sera versé au titre de l'exercice 1978.

**L'activité industrielle et commerciale.**

B.S.L. a consolidé son orientation vers les secteurs offrant les meilleures possibilités de développement et de rentabilité :

— Dans le secteur nucléaire, les facturations ont représenté près du triple du montant de 1977.

— L'activité « conteneurs » a vu son chiffre d'affaires doubler en 1978.

— Dans le département « tubes et raccordeurs », les facturations ont progressé de 10 % environ.

— Les secteurs des « plateaux et citernes routières » sont restés au même niveau qu'en 1977 ; par contre, le secteur de la « chaudronnerie » a de nouveau régressé.

**Perspectives 1979**

Le carnet de commandes, s'élevant à plus de 500 millions de francs début 1979 contre 432 millions de francs à fin 1977, est orienté pour la plus grande part vers les marchés nucléaires, le secteur des conteneurs et celui des tubes et raccorderie.

Les programmes d'investissement, en très net accroissement, seront poursuivis vers des secteurs à gain de productivité permettant l'amélioration de la compétitivité internationale.

A l'issue de l'assemblée, M. R. Vitry, président, a déclaré :

« Les résultats 1979 sont encourageants mais ils ne sont pas suffisants en particulier au niveau de certaines filiales françaises et étrangères dont l'activité centrée principalement vers les fabrications de grosse chaudronnerie pour la chimie et la pétrochimie reste obérée par la crise persistante de ces secteurs.

» Nos efforts actuels sont donc dirigés vers l'intensification de notre activité commerciale vers la poursuite de l'assainissement entrepris et vers une certaine reconversion de nos unités de fabrication dans les limites permises par les équipements existants.

» Ils permettront, pour 1979, la consolidation du redressement de notre société. »

## P.S.A. PEUGEOT - CITROËN

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui s'est tenue le 28 juin 1979, a approuvé les comptes de l'exercice 1978 et décidé la distribution d'un dividende net unitaire de 13,50 F (auquel s'ajoute l'avoir fiscal de 6,75 F) qui sera mis en paiement le 5 juillet 1979. Elle a également renouvelé le mandat de membre du conseil de surveillance de M. François Ceyrac et nommé M. Louis B. Warren membre du conseil de surveillance.



## COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Le conseil d'administration de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, dans sa séance du 28 juin 1979, a décidé de procéder désormais à la distribution d'un acompte semestriel à valoir sur le dividende de l'exercice en cours. Il lui a paru souhaitable, en raison des avantages en trésorerie qu'il procure aux actionnaires, d'adopter ce mode de distribution, couramment pratiqué sur les places étrangères par les grandes sociétés internationales.

Le conseil a donc décidé la mise en distribution, à partir du lundi 12 novembre 1979, d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 1979 d'un montant net de 6 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3 F.



## SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT

A la suite des décisions prises par les assemblées générales de la Société Nationale d'Investissement et de la Société d'Epargne Mobilière, le vendredi 22 juin 1979, les conseils d'administration de ces deux sociétés se sont réunis lundi 25 juin.

Les parités de fusion entre la S.E.M. et la S.N.I. ont été arrêtées sous le contrôle des commissaires aux comptes.

**1 action S.E.M. sera ainsi échangée contre 0,38591 action S.N.I.**

En ce qui concerne les rompus, les actionnaires de la Société d'Epargne Mobilière qui n'auraient pas droit à un nombre entier d'actions Société Nationale d'Investissement pourront, conformément à l'article 18 de la loi, soit obtenir le remboursement du rompu, soit verser en espèces le complément nécessaire à l'attribution d'une action entière, étant précisé que ces remboursements ou versements ne seront ni diminués ni majorés, suivant le cas, de frais et commissions.

A l'issue de ces opérations, le nouveau conseil de la Société Nationale d'Investissement, transformée en SICAV et ayant absorbé la Société d'Epargne Mobilière, s'est réuni. Il a nommé :

MM. Dominique de Grieges et Michel Caplain, présidents d'honneur ;

M. Henri Parent, président-directeur général ;

Le Crédit Industriel et Commercial, représenté par son président-directeur général, M. Dominique Chatillon, vice-président ;

M. Henri-Didier Gelin, directeur général.

Le conseil de la Société Nationale d'Investissement se trouve donc ainsi constitué:

M. Dominique de Grieges, président d'honneur et administrateur ;

M. Michel Caplain, président d'honneur et administrateur ;

M. Henri Parent, président-directeur général ;

Le Crédit Industriel et Commercial, représenté par son président-directeur général, M. Dominique Chatillon, vice-président ;

MM. Philippe Aymard, Gilles Brac de La Perrière, Louis Décoster, Guillaume Guindey, Aimé Pierrey, Georges Plescoff, Jacques Toulot, administrateurs.

## CENTREST

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui se soldent par un bénéfice net de 4 708 842,12 francs, l'assemblée ordinaire réunie le 15 juin a décidé la distribution d'un dividende inchangé de 9,60 francs (+ 4,73 francs d'avoir fiscal) aux 350 000 actions anciennes, Le montant global, soit 14,33 francs, ramené au cours moyen de l'action, donne un revenu de près de 11 %. La mise en paiement de ce dividende interviendra à partir du 31 juillet prochain contre remise du coupon numéro 28.

A fin juin 1979, les accords donnés s'élèvent à 140 275 000 francs pour les prêts à long terme, à 25 228 350 francs pour ceux à moyen terme, et à 6 686 100 francs sous forme de prêts sur fonds propre souscription d'obligations convertibles ou prises de participation. Rappelons qu'en vue de développer cette dernière forme d'intervention Centrest a augmenté son capital de 10,5 millions de francs fin 1978.

De plus, une assemblée générale extraordinaire a donné au conseil d'administration des moyens nécessaires pour procéder à de nouvelles augmentations de capital.

Dans ce premier semestre, la société s'est vu réserver une quote-part de 61,8 millions de francs dans la première tranche du régime de financement des investissements créateurs d'emplois. Cette tranche a été entièrement utilisée. D'autre part, en juin, un emprunt de 24 millions d'unités de compte européennes a été émis sur le marché international par 13 S.D.R. Centrest y participe à hauteur de 35 millions de francs afin d'aider les entreprises de sa région à développer leurs capacités exportatrices ou leurs efforts d'économie d'énergie.

Enfin, sur un plan boursier, le titre se maintient aux environs de 140 francs. Le marché reste très étroit, faute de vendeurs en quantités suffisantes.

## PAPETERIES DE GASCOGNE

L'assemblée générale des actionnaires des Papeteries de Gascogne s'est tenue le 25 juin à Mimizan.

Le président a exposé les difficultés rencontrées au cours de l'exercice 1978 entièrement consacré à rendre une rentabilité normale aux secteurs les plus touchés.

Les principaux faits à souligner au cours de cette période sont :

— [illegible] papetier, par la mise en œuvre de mesures d'économie — l'amélioration de la productivité, le lancement de sortes techniques nouvelles à plus forte valeur ajoutée, et la liberté rendue aux prix de vente.

— La rentabilisation du secteur des papiers complexes ; les deux sociétés composant la holding Flexirop, Bopal à Dax et Polypapier [illegible] terminant l'exercice 78 avec un léger bénéfice net comptable.

— [illegible] des [illegible] dans la holding Société [illegible] et [illegible] « S.E.T. » dont les Papeteries de Gascogne ont une participation de 49 %.

L'exercice 1978 est clos avec un bénéfice net comptable de 1 467 004 F après 19 926 518 F d'amortissements et 720 600 F de provisions. La société distribuera à partir du 23 juillet 1979, contre remise du coupon n° 30, un dividende de 1 F par action.

Le président Ph. Blanc et MM. Crouau et Goalard ont été reconduits au conseil d'administration où a été élu M. Alexandre Mallat, président du directoire d'Ato-Chimie.

Parlant des perspectives 1979, le président a confirmé les bonnes tendances de l'année en cours. Les résultats des Papeteries de Gascogne sont en sensible amélioration et pourraient avoisiner pour le premier semestre le niveau de l'ensemble de l'année précédente. Il a, en outre, souligné que, pour la première fois depuis 1974, l'ensemble des filiales dégage sur le premier semestre, des résultats nettement bénéficiaires.

Le conseil qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée a reconduit le mandat de M. Ph. Blanc en tant que président-directeur général.

## SAINRAPT ET BRICE

**GROUPES D'ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS DE GÉNIE CIVIL ET DE BATIMENT A VOCATION INTERNATIONALE**

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin 1979 sous la présidence de M. Paul Naudo a approuvé toutes les résolutions proposées par le conseil.

Le bénéfice net consolidé de l'exercice 1978 s'établit à 34 585 000 F contre 30 635 000 F (+ 13 %).

Le bénéfice de la société mère s'élève à 21 821 174 F contre 19 179 581 F (+ 14 %).

L'assemblée a fixé le dividende net à 10 F auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 5 F contre, pour l'exercice précédent, 6 F et 3 F. Il sera mis en paiement à compter du 15 juillet 1979 contre remise du coupon n° 11. Compte tenu du nombre d'actions auquel correspondent ces dividendes, la distribution totale est en progression de 67 % par rapport à 1977 et de 182 % par rapport à 1976.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateurs du docteur Raoul Perrot et de M. Pierre Casadoumecq.

La conseil a notamment souligné dans son rapport que le niveau du carnet de commandes actuel et les perspectives raisonnablement évaluées de renouvellement à court ou moyen terme laissent prévoir, pour l'exercice en cours, un niveau d'activité comparable, en francs constants, à celui de l'exercice 1978.

Par contre, les résultats consolidés du groupe devraient connaître une croissance de 10 % à 15 % (sauf événement imprévisible).

Parmi les commandes récemment enregistrées à l'étranger par le groupe Sainrapt et Brice on peut citer : une clinique de deux cents lits à Riyad (Arabie Saoudite), la route Koussanar - Tambacounda (45 kilomètres) au Sénégal, la route Koutiala-Sikasso (128 kilomètres) au Mali, la nouvelle gare d'Abidjan, l'aérogare de Niantougou au Togo, les routes et ouvrages d'art de desserte de la nouvelle université de Sokoto au Nigéria, les travaux de drainage de la ville de Sokoto (siège social de Sainrapt et Brice Nigeria LTD), la surélévation du mât du stade olympique de Montréal. Enfin, pour le métro de Montréal, le groupe Sainrapt et Brice, qui a exécuté précédemment deux stations et s'apprête à en livrer une troisième, vient de traiter deux nouvelles stations et une ligne souterraine de 2 300 mètres.

Le carnet de commandes représente plus d'un an de chiffre d'affaires et l'activité du groupe s'exerce dans vingt-deux centres hors de France.

## UFIMEG

L'assemblée générale ordinaire d'Ufimeg s'est réunie le 28 juin 1979 sous la présidence de M. Maurice Grimaud. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978 qui font ressortir un résultat net, après provisions et amortissements de 24 087 807,23 F.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 7,50 F par action (coupon n° 10 A et B) dont 1,71 F non déclarable à l'impôt sur le revenu.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée a décidé de fixer au 20 juillet 1979 la date de détachement des coupons.

## NORTON S.A.

Le conseil d'administration de la Norton Company, Worcester, USA, annonce la nomination de trois Corporate vice-présidents responsables de ses opérations pour l'Europe.

— M. Emile François, vice-président abrasifs agglomérés et diamant ;

— M. Paul Gaillour, vice-président abrasifs appliqués et meules minces ;

— M. Vero Biondi, vice-président marketing.

M. Emile François conserve en outre la présidence de la Société Eurocéral.

MM. Emile François et Paul Gaillour ont leur bureau au siège social de Norton S.A., route de l'Ambassadeur, à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) et M. Vero Biondi au siège social de Norton Abrasives Limited Welwyn Garden City, U.K.

## elf aquitaine

L'assemblée générale des actionnaires de la société nationale Elf-Aquitaine, qui s'est tenue le 14 juin 1979, a approuvé les comptes de l'exercice 1978. Au titre de cet exercice, le dividende global par action de 50 F de nominal a été fixé à 27 F, dont 18 F au titre de dividende net et 9 F au titre d'avoir fiscal. Il sera mis en paiement en échange du coupon n° 24 à partir du 3 juillet 1979 aux guichets des établissements suivants (sièges, agences et succursales) :

1) EN FRANCE :

Banque de Paris et des Pays-Bas ;
Crédit du Nord ;
Crédit lyonnais ;
Banque nationale de Paris ;
Société générale ;
Société bordelaise de crédit industriel et commercial ;
Crédit commercial de France ;
Crédit industriel et commercial ;
Caisse centrale des banques populaires ;
Banque de l'Union européenne ;
Banque de l'Indochine et de Suez ;
Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ;
Banque Vernes et Commerciale de Paris.

2) EN BELGIQUE :

Banque de Paris et des Pays-Bas-Belgique ;
Société générale de banque - Bruxelles ;
Banque de Bruxelles.

3) AU LUXEMBOURG :

Banque de Paris et des Pays-Bas pour le Grand-Duché de Luxembourg.

4) EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE :

Deutsche Bank AG ;
Dresdner Bank AG ;
Bayerische Verlinsbank.

# FINANCES PUBLIQUES

# Le rapport de la Cour des comptes

## Société nationale des entreprises de presse : situation financière fragile

**Nous poursuivons aujourd'hui l'analyse du rapport 1979 de la Cour des comptes.**

La Société nationale des entreprises de presse (SNEP), créée à la libération pour *« gérer provisoirement, puis attribuer ou aliéner les biens de ces entreprises »*, a vu son statut plusieurs fois modifié depuis trente-quatre ans, mais sa situation financière *« demeure fragile »*.

Elle se présente actuellement comme un holding d'une vingtaine de sociétés, intervenant tant en France qu'à l'étranger. En France, la Société a concentré ses efforts sur deux imprimeries situées l'une à Clermont-Ferrand, l'autre à Clichy, les autres participations majoritaires concernant une entreprise d'édition d'annuaires, une société de financement pour les équipements des entreprises d'outre-mer et deux agences de presse. Outre-mer, la SNEP a maintenu ses participations dans douze entreprises à la création desquelles elle avait collaboré.

La situation financière de ce groupe n'a pas cessé d'être préoccupante. Les déficits cumulés de la société mère étaient proches de 22 millions à la fin de 1977, cette situation inquiétante résultant, pour l'essentiel, des pertes enregistrées par les deux plus importantes entreprises du groupe.

Considérant que les efforts financiers de l'État ont abouti à soutenir des activités dont la rentabilité prévue a constamment été démentie par les faits, la Cour des comptes estime que, si l'exploitation des deux principales imprimeries de la Société (Paul-Dupont, à Clichy, et Montlouis, à Clermont-Ferrand) devait demeurer déficitaire, *« le démantèlement de la SNEP se révélerait nécessaire »*. Si, en revanche, les efforts actuels de redressement portaient leurs fruits, il faudrait adapter ses structures et mieux définir ses rapports avec l'État.

Dans sa réponse, le ministre de la culture indique que *« les incertitudes de l'avenir ne justifient pas, sur le plan économique, l'arrêt d'exploitation ou la privatisation du secteur public »*.

Pour sa part, le ministre de la coopération souligne que *« si la SNEP devait un jour modifier ses objectifs et ses structures (...), il serait indispensable d'assurer la nécessaire continuité des sociétés africaines d'impression et d'édition de journaux de langue française »*.

## Agence pour les économies d'énergie : en dehors des règles communes

*« Une critique essentielle est à formuler à l'encontre de la création de l'Agence pour les économies d'énergie. Les conditions financières dans lesquelles elle s'est effectuée ont conduit à soustraire des dépenses de l'État aux autorisations, procédures et contrôles auxquels ces dépenses sont soumises.*

*» Les errements suivis sont d'autant plus surprenants que les structures juridiques et financières mises en place à l'époque auraient dû permettre d'éviter l'emploi de procédés aussi discutables : le décret du 29 novembre 1974 créant l'Agence en avait fait un établissement administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, sous la tutelle du ministre de l'industrie et de la recherche ; il prévoyait un comité de direction auquel devait siéger le contrôleur financier du ministère, l'intervention d'un agent comptable et la possiblité d'instituer des règles.*

*» Le recours éventuel à la procédure des fonds de concours ou mieux encore aux décrets d'avances prévus par l'article 11 de la loi organique relative aux lois de finances, dont habituellement l'administration hésite moins à faire usage, aurait sans doute permis d'éviter une violation aussi délibérée de certains des principes fondamentaux de la législation et de la réglementation budgétaire et comptable. »*

## Forêts : il ne suffit pas de planter

*« L'État a davantage aidé le développement de la forêt qu'il n'a favorisé son exploitation rationnelle. »* Pour la Cour des comptes, la politique de la forêt doit être placée dans une politique globale du bois. Avec 14 millions d'hectares, soit la moitié des forêts de la C.E.E., la filière bois de la France est déficitaire de 7 milliards de francs. Les crédits dont dispose le Fonds forestier national, pour les aides à la forêt proprement dite, ne représentent que 65 % des revenus de la taxe spéciale instituée en 1953 à cet effet, le reste étant consacré à des interventions dont les rapports avec la forêt ne sont pas toujours évidents. De même, estime la Cour des comptes, *« les ressources que l'Office national des forêts tire de la gestion des forêts domaniales sont imputées par des opérations qui n'ont pas toujours un lien étroit avec les missions que la loi lui assigne »*.

Le rapport indique encore que *« les objectifs de la politique de la sylviculture sont mal définis »*, *« les actions dispersées »* et que la *« la politique d'accroissement des surfaces boisées est sans rapport avec une politique du bois. Elle ne peut conduire à une quelconque rentabilité économique »*.

La Cour préconise une politique plus sélective dans l'octroi des aides en faveur des *« groupements de propriétaires »*, ainsi qu'une *« plus grande liberté dans les choix techniques et économiques de l'O.N.F. »*.

## Polynésie francaise : les pouvoirs publics sont négligents

La Cour a examiné les comptes du territoire de la Polynésie française, qui, depuis le nouveau statut de 1977, vit sous le régime de l'autonomie. Les ressources propres de la Polynésie représentent environ le tiers des fonds publics actuellement affectés au territoire. La différence provient des contributions, sous diverses formes, du budget de l'État.

La Cour conteste l'efficacité réelle des interventions en faveur de la production du coprah, axée sur le soutien systématique des prix pour améliorer à court terme le revenu des producteurs. Elle souligne la complexité du système de desserte maritime interinsulaire et dénonce la légèreté et les négligences des autorités dans la réalisation de certaines opérations immobilières et de travaux d'équipement, et l'absence de contrôle des pouvoirs publics dans la maîtrise des ressources énergétiques du territoire. A ce sujet, elle recommande aux autorités territoriales de se doter d'un plan qui soit techniquement et financièrement cohérent.

## Budget de l'État 1977 : sous-estimation manifeste des prévisions, mais louable effort de sincérité

Analysant les opérations du budget de l'État et du Trésor en 1977, la Cour écrit :

*« Pour les chapitres dotés de ressources évaluatives, le volume des dépassements a été ramené de 3,80 % en 1976 à 0,97 % du montant des crédits ouverts. Cette réduction a essentiellement intéressé les chapitres du titre I (dette publique) du budget des charges communes dont les dotations ont, pour la première fois depuis 1973, fait l'objet d'un ajustement important en hausse (5,3 milliards de francs) dans la première loi de finances rectificative. Ce louable effort de sincérité budgétaire devrait, à l'avenir, se manifester dès la présentation du budget initial et s'étendre à l'ensemble des crédits. En effet, les dépassements constatés sur d'autres chapitres, également dotés de crédits évaluatifs, proviennent, dans une large mesure, d'une sous-estimation manifeste des prévisions primitives : il en va ainsi, en particulier, des frais de justice et de réparations civiles.*

*» S'agissant enfin du respect du principe de la spécialité des crédits, l'effort de redressement, entrepris en 1976 pour mettre fin aux imputations irrégulières de certaines dépenses de personnel, notamment en ce qui concerne les agents non titulaires, s'est poursuivi. D'autres irrégularités, de portée et de nature variables, n'en ont pas moins été constatées à différents budgets ; elles consistent fréquemment à imputer des dépenses de fonctionnement à des chapitres d'investissement.*

*» Dans l'ensemble, la part des erreurs ou des inadaptations ainsi relevées reste faible par rapport à la masse des crédits budgétaires. Il importe toutefois de souligner le nombre des ajustements qui interviennent en fin d'année, voire après la fin de l'exercice auquel ils s'appliquent. Trop tardives pour être consommées en temps utile, les dotations supplémentaires ainsi ouvertes ne font qu'accroître les reports à l'exercice suivant, à moins qu'elles ne servent à régulariser a posteriori des opérations engagées par anticipation.*

*» Une limitation du nombre et de l'ampleur de ces modifications tardives contribuerait efficacement à l'effort qu'il serait indispensable de consentir pour accroître la sincérité et la clarté des documents budgétaires. »*

















omptes

s économies d'énergie :

es règles communes



INVESTISSEZ,

Z DE L'ARGENT.

563.11.40

PARTAGE

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## EURO-ÉMISSIONS

### Confusion

L'impact de la nouvelle hausse du prix du pétrole sur les politiques monétaires a été le principal sujet de réflexion des deux côtés de l'Atlantique au cours de la semaine dernière. Le moins que l'on puisse dire est que, dans ce domaine, les opinions sont loin de converger.

En premier lieu, les données économiques ne permettent pas d'affirmer que l'activité aux Etats-Unis soit définitivement sur la pente descendante. Si les dépenses de ocmpensation ont diminué, il n'en va pas de même dans l'industrie où la construction de logements neufs reste forte.

Pour sa part, le marché euro-obligataire a été fortement affecté par deux facteurs : le trop grand nombre d'émissions proposées au cours des dernières semaines et la faiblesse persistante du dollar. A cet égard, les spéculations sur les conséquences éventuelles de la hausse du prix brut n'ont fait qu'ajouter à la confusion. Le fait que, dans l'immédiat, l'augmentation de la facture pétrolière va entraîner une forte demande en dollars sur les marchés des changes, et donc une amélioration possible de la devise américaine, se heurte aux effets à plus long terme qui sont encore difficilement décelables.

Dans cette ambiance, les nouvelles émissions en eurodollars à taux fixe ont eu beaucoup de mal à se placer et, au lieu de trouver le chemin les menant vers les portefeuilles des investisseurs, sont en grande partie restées sur les bras des banques chefs de file.

Les liquidités internationales restent cependant extrêmement abondantes. On peut même supposer qu'elles sont appelées à s'accroître parce que les pays producteurs de pétrole n'auront, comme dans le passé, guère d'autre choix que l'euromarché pour déposer leurs excédents de paiement. La présence d'énormes disponibilités explique le lancement ininterrompu d'euro-emprunts nouveaux, malgré une conjoncture qui, apparemment, ne s'y prête pas. Ce mouvement est attisé par l'appétit des emprunteurs américains qui trouvent actuellement des conditions plus intéressantes sur le marché euro-obligataire qu'aux Etats-Unis.

## LONDRES

La Bourse est hésitante à la suite de la publication d'un sondage pessimiste auprès des chefs d'entreprise. Les pétroles sont irrégulières et les mines d'or en hausse sensible.

Or (ouverture) (dollars) 282 20 contre 277 50

| VALEURS | CLOTURE 28/6 | COURS 29/6 |
|---|---|---|
| Beecham | 543 | 543 |
| British Petroleum (1) | 12 45 | 12 33/64 |
| Courtaulds | 89 | 89 |
| De Beers | 365 | 363 |
| Imperial Chemical | 345 | 348 |
| Rio Tinto Zinc. Cor. | 275 | 276 |
| Shell | 382 | 388 |
| Vickers | 169 | 170 |
| War Loan 3 1/2 % | 31 5/8 | 31 3/4 |
| *West Driefontein | 43 3/8 | 44 3/8 |
| *Western Holdings | 32 5/8 | 32 3/4 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PONT-A-MOUSSON S.A. — Les comptes du premier semestre 1979 marquent un redressement, notamment pour la division canalisations qui a bénéficié d'importantes commandes à l'exportation, notamment d'Arabie Saoudite (203 km), de Syrie (177 km) et d'Egypte pour les égouts du Caire. Seule la division mécanique enregistre encore des pertes élevées.

SICOMUCIP. — Cette SICOMI, dont le patrimoine atteint 282,4 millions de francs va être très prochainement introduite au marché hors cote (compartiment spécial de la Bourse de Paris). Sa gestion, ainsi que celle d'UCIP-Bail, qui était exercée auparavant par la Banque de l'Union Immobilière-UCIP, mise en règlement judiciaire au début de mai 1979, est désormais assurée par le Crédit Commercial de France.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

| | 28 juin | 29 juin |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 109,1 | 108 |
| Valeurs étrangères | 124,6 | 125,2 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 95,7 | 94,8 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 29/6 | 2/7 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 216 95 | 218 .. |

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

| | 22 juin | 29 juin |
|---|---|---|
| Indice général | 118,8 | 118,5 |
| Assurances | 192,3 | 196,8 |
| Banq. et sociétés financ. | 97,2 | 97,4 |
| Sociétés foncières | 127 | 129,5 |
| Sociétés investiss. portef. | 128,1 | 129,5 |
| Agriculture | 127,7 | 127,1 |
| Aliment., brasseries, distill. | 111,7 | 111,1 |
| Autom., cycles et l. équip. | 104,2 | 98,8 |
| Bâtim., matér. constr., T.P. | 140,2 | 141,0 |
| Caoutchouc (ind. et comm.) | 68,7 | 68,1 |
| Carrières salines charbon. | 107,5 | 109,2 |
| Constr. mécan. et navales | 107,8 | 107,7 |
| Hôtels, casinos, thermal. | 145,3 | 145,5 |
| Imprimeries, pap., cartons | 74 | 75 |
| Magas., compt. d'exportat. | 98,8 | 98 |
| Matériel électrique | 137,5 | 134,8 |
| Métall., com. des pr. métal. | 43,4 | 44,3 |
| Mines métalliques | 114,8 | 112,5 |
| Pétroles et carburants | 138,9 | 134,2 |
| Prod. chimiq. et al.-endt. | 145,8 | 144,7 |
| Services publics et transp. | 102,3 | 101,8 |
| Textiles | 120,1 | 123,2 |
| Divers | 136,2 | 135,8 |
| Valeurs étrangères | 125,9 | 127 |
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 154,3 | 155,3 |
| Rentes perpétuelles | 48 | 48,3 |
| Rentes amort., fonds gar. | 272,3 | 276,8 |
| Sect. indust. publ. à r. fixe | 97,2 | 97,1 |
| Sect. ind. publ. à rev. ind. | 406,5 | 414,9 |
| Secteur libre | 108,8 | 108,2 |

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

| | | |
|---|---|---|
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 930,5 | 938,7 |
| Val. franç. à rev. variable. | 270,3 | 272,1 |
| Valeurs étrangères | 824 | 821,2 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 95,4 | 94,8 |
| Produits de base | 78,2 | 75 |
| Construction | 131,8 | 130,5 |
| Biens d'équipement | 96,8 | 99 |
| Biens de consom. durables | 102,1 | 98,4 |
| Biens de cons. non durabl. | 81,9 | 80,8 |
| Biens de consom. aliment. | 97,3 | 96,3 |
| Services | 144,3 | 142,6 |
| Sociétés financières | | |
| Sociétés de la zone franc | 104,1 | 104,5 |
| expl. principal. à l'étr. | 100,1 | 107,1 |
| Valeurs industrielles | 88,3 | 85,7 |

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1972

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 118,1 | 118,1 |

### Taux du marché monétaire

Effets privés ........ 8 1/2 %

## BOURSE DE PARIS - 29 JUIN - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

SICAV

| 29/6 | Emission frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

HORS COTE

* Cours précédent.

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 29/6 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 270 | 4 285 | 4 160 | 4 370 |
| Allemagne (100 DM) | 231 280 | 231 910 | 224 | 238 |
| Belgique (100 F) | 14 410 | 14 465 | 13 500 | 14 200 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 210 830 | 210 980 | 205 | 218 |
| Danemark (100 krd) | 80 490 | 80 640 | 78 | 83 |
| Norvège (100 k) | 83 590 | 83 950 | 82 500 | 87 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 266 | 9 283 | 9 ... | 9 580 |
| Italie (1 000 lires) | 5 132 | 5 145 | 5 | 5 400 |
| Suisse (100 fr.) | 257 280 | 257 750 | 250 | 263 |
| Suède (100 krs) | 100 050 | 100 160 | 97 | 102 500 |
| Autriche (100 sch.) | 31 500 | 31 515 | 30 750 | 32 250 |
| Espagne (100 pes.) | 6 484 | 6 490 | 6 350 | 6 750 |
| Portugal (100 esc.) | 8 725 | 8 750 | 8 500 | 10 |
| Canada ($ can. 1) | 3 662 | 3 672 | 3 550 | 3 780 |
| Japon (100 yens) | 1 970 | 1 970 | 1 890 | 1 850 |

Achat / Vente : COURS des BILLETS AUX GUICHETS

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 29/6 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 40500 | 40250 |
| Or fin (en lingot) | 40050 | 39800 |
| Pièce française (20 fr.) | 335 | 336 |
| Pièce française (10 fr.) | 227 | 229 50 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 316 60 | 317 |
| Union latine (20 fr.) | 285 | 284 |
| Souverain | 380 80 | 383 |
| Pièce de 20 dollars | 1700 | 1705 |
| Pièce de 10 dollars | 940 | 960 |
| Pièce de 5 dollars | 610 | ... |
| Pièce de 50 pesos | 1505 | 1580 |
| Pièce de 10 florins | 382 .. | 384 90 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



## Les élections en Nouvelle-Calédonie

# Les partis « nationaux » recueillent 58,06 % des suffrages exprimés et les indépendantistes 34,42 %

**Les élections qui ont eu lieu dimanche 1er juillet en Nouvelle-Calédonie pour le renouvellement de l'Assemblée territoriale avec l'application du nouveau mode de scrutin (« le Monde » daté 1er-2 juillet) ont confirmé l'influence majoritaire des partis nationaux dont les deux principales formations — le Rassemblement pour la Calédonie et la République (R.P.C.R.) et la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.) — ont recueilli 58,06 % des suffrages exprimés et disposeront ensemble de vingt-deux sièges au sein de la nouvelle instance législative locale, alors que le Front indépendantiste (FI), qui n'a obtenu que 34,42 %, en aura quatorze. Aucune des cinq autres listes en présence n'a franchi la « barre » des 7,5 % des inscrits requise, en vertu du nouveau mode de scrutin, pour être représentée à l'Assemblée territoriale.**

Les résultats du scrutin ont été les *suivants* :

Inscr., 68 289 ; vot., 50 521 ; suffr. expr., 50 084 ; abst., 26,01 %.

Rassemblement pour la Calédonie et la République (R.P.C.R.), 20 153 ; Front indépendantiste (F.I.), 17 243 ; Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.), 8 927 ; Parti travailliste calédonien (P.T.C.), 1 343 ; M. Nemia (dissident R.P.C.R.), 1 020 ; liste de Wallis-et-Futuna, 560 ; Rassemblement démocratique calédonien (R.D.C., autonomiste), 544 ; Mme Boula (îles Loyauté, app. U.D.F.), 294.

En application du nouveau mode de scrutin, la répartition des sièges est la suivante :

— Circonscription sud (17 sièges) ; R.P.C.R. : 10 ; F.N.S.C. : 5 ; F.I. : 2 ;

— Circonscription est (7 sièges) ; F.I. : 5 ; R.P.C.R. : 2 ;

— Circonscription ouest (7 sièges) ; F.I. : 3 ; R.P.C.R. : 2 ; F.N.S.C. : 2 ;

— Circonscription des îles Loyauté (5 sièges) ; F.I. : 4 ; R.P.C.R. : 1.

*Le R.P.C.R. recueille 40,23 % des suffrages exprimés et dispose de quinze sièges au sein de la nouvelle Assemblée ; le F.I. en obtient 34,42 % et aura quatorze représentants ; la F.N.S.C., avec 17,82 % des suffrages, en aura 7.*

∴

*Ce résultat est positif pour le gouvernement dans la mesure où, d'une part, le regroupement des partis nationaux derrière les deux listes du R.P.C.R. et de la F.N.S.C. se traduit par une nette majorité de sièges à la nouvelle Assemblée territoriale, et où, d'autre part, le Front indépendantiste, qui avait mené campagne pour l'indépendance, ne peut se prévaloir d'un grand succès. Toutefois, le R.P.C.R., dont la liste était conduite par M. Lafleur, député R.P.R., ne gagne qu'un siège (le siège supplémentaire créé par la nouvelle législation), alors qu'il avait été fortement soutenu par le secrétariat aux DOM-TOM. Le succès est plus réel, en revanche, pour la liste de la F.N.S.C., conduite par M. Lionel Cherrier, sénateur (R.I.), qui avait regroupé les partisans du dialogue entre les différentes communautés néo-calédoniennes et s'était opposé vivement à la dissolution de l'Assemblée territoriale, en mai dernier. M. Cherrier se trouve ainsi en position d'arbitre. Le résultat du scrutin confirme également que les indépendantistes, désormais regroupés, constituent une minorité forte.*

## EN ITALIE

# M. Andreotti est chargé de former le gouvernement

De notre correspondant

Rome. — Le chef de l'Etat italien, M. Sandro Pertini, a chargé, ce lundi 2 juillet, M. Giulió Andreotti de former un nouveau gouvernement. Selon l'usage, le président du conseil désigné « *s'est réservé* » d'accepter définitivement ce mandat, désirant s'assurer au préalable de l'appui des principaux partis politiques.

La décision du chef de l'Etat était attendue. La coutume veut que l'on donne sa chance au président du conseil sortant, quitte à le remplacer par un autre candidat après un tour de piste infructueux. Si M. Andreotti échouait, le *flambeau* reviendrait probablement à un « laïc », puis en cas de nouvel échec, à un autre démocrate-chrétien.

Le président du conseil sortant a deux atouts : ses qualités personnelles d'homme d'Etat, et la confiance qu'il inspire aux communistes. Malgré leur défaite électorale et leur retour à l'opposition, ces dernier continuent d'exercer une influence déterminante dans la vie politique italienne.

Mais M. Andreotti a aussi deux handicaps sérieux : l'inimitié des socialistes, sans lesquels aucune majorité de centre gauche n'est possible, et l'hostilité de la droite de la démocratie chrétienne. Celle-ci vient de montrer sa farce en arrachant la présidence du groupe parlementaire à la Chambre des députés. C'est un inconnu, M. Gerardo Bianco, qui a ravi ce poste convoitée à l'un des principaux dirigeants du parti gouvernemental, M. Giovanni Galloni. Ce dernier explique sa défaite de la manière suivante : le retour du P.C.I. à l'opposition aurait « *déplacé à droite l'axe politique du pays* », et cela se serait immédiatement « *répercuté sur le groupe parlementaire* ». Si une telle tendance devait se vérifier au prochain congrès de la démocratie chrétienne, en automne, ce parti perdrait sa « *dimension populaire* », affirme M. Galloni, et le P.C.I. se trouverait définitivement rejeté dans l'opposition.

Sur sa lancée, la droite de la D.C. envisage de refuser au P.C.I. des présidences de commissions parlementaires. Mais ira-t-elle jusqu'à monter à l'assaut du gouvernement ? Pour le moment, ses efforts semblent être plutôt dirigés vers l'état-major du parti, en prévision du congrès. Les concurrents de M. Andreotti ne manquent pourtant pas, y compris parmi les hommes qui symbolisent avec lui la politique de la main tendue aux communistes : c'est le cas de M. Flaminio Piccoli, successeur d'Aldo Moro à la présidence de la D.C., et qui changerait volontiers de fonction à la première occasion.

Pour ce qui est des socialistes, M. Andreotti a encore une petite marge de manœuvre. Le P.S.I. ne veut pas prendre le risque de se faire attaquer à boulets rouges par l'opposition s'il soutenait, d'une manière ou d'une autre, le futur cabinet. Or le seul moyen pour lui d'éviter une situation aussi inconfortable et de s'entendre avec les communistes, lesquels ont toujours ménagé M. Andreotti. Le président du conseil désigné fera valoir, en tout cas, qu'il est le seul à pouvoir affronter la crise énergétique qui s'annonce et une situation sociale de plus en plus tendue.

Ce lundi également le parti communiste réunit à Rome un comité central d'une importance exceptionnelle. On le considère comme la répétition du quinzième congrès, qui, en mars, n'avait presque rien pu faire à cause de la proximité des élections. Au programme de ce comité central figurent un discours de M. Berlinguer et la créatio nd'une commission qui doit proposer une nouvelle composition des organes dirigeants du parti.

ROBERT SOLÉ.

## Au Venezuela

# LIBÉRATION D'UN INDUSTRIEL AMÉRICAIN SÉQUESTRÉ DEPUIS FÉVRIER 1976 PAR DES GUÉRILLEROS

Caracas (A.F.P., Reuter). — M. William Niehous, un industriel américain séquestré par des guérilleros depuis février 1976, a été libéré samedi 30 juin par les forces de police qui ont donné l'assaut à une ferme où il était gardé prisonnier, dans la province de Bolivar, à huit cents kilomètres au sud-est de Caracas. Deux guérilleros ont été tués par la police.

M. Niehous, vice-président d'une compagnie de verrerie, Owens-Illinois, a rejoint dimanche sa famille dans l'Ohio. Il a indiqué, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'avait pas été torturé et que ses ravisseurs étaient des militants politiques d'extrême gauche. M. Niehous avait été enlevé le 27 février 1976 à son domicile à Caracas.

Sa libération va sans doute avoir des conséquences politiques au Venezuela. Elle constitue un succès pour le nouveau président, M. Luis Herrera Campins, qui a commencé à appliquer sa politique de pacification en amnistiant plusieurs dizaines d'ex-guérilleros. Le gouvernement du président Carlos Andres Perez, au pouvoir jusqu'au 12 mars dernier, avait rompu en 1976 les négociations avec les ravisseurs, après que ceux-ci eurent obtenu de la firme Owens-Illinois la publication d'un manifeste dans le « New York Times », le « Times » de Londres et « le Monde », jugé offensant par les autorités vénézuéliennes (« le Monde » du 7 avril 1976).

L'ancien président Carlos Andres Perez risque lui-même d'être mis en cause. Deux députés, à présent libérés, avaient été emprisonnés au cours de l'enquête sur l'enlèvement, et un suspect était mort sous la torture.

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 juillet 1979 a été tiré à 535 244 exemplaires.

## Ancien dirigeant du P.C. autrichien

# Franz Marek est mort

**Franz Marek, essayiste et théoricien marxiste, est mort à Neukirchen, en Haute-Autriche, vient-on d'apprendre à Vienne. Ancien dirigeant du parti communiste autrichien, il dirigeait depuis dix ans la revue marxiste indépendante « Wiener Tagebuch ».**

*Né le 18 avril 1913 à Przemysl, aujourd'hui sur le territoire de la Pologne, Franz Marek (de son vrai nom Ephraim Feuerlicht), après des études d'histoire et de philosophie à l'université de Vienne, avait adhéré en 1934 au parti communiste autrichien interdit. En 1938, il fuit les troupes hitlériennes qui occupent son pays et se réfugie en France, où il édite bientôt la revue bilingue* Nouvelles d'Autriche.

*Responsable, dans Paris occupé, de la propagande antinazie dans l'armée allemande, il publie le journal clandestin* Soldat im Westen *(Soldat à l'Ouest). En août 1944 il est arrêté par la Gestapo. Condamné à mort, il échappe à l'exécution grâce à l'insurrection de la capitale.*

*Après la guerre, Frank Marek devien l'un des principaux dirigeants du P.C. autrichien, dont il anime le s ecteur idéologique. Mais les crises du mouvement communiste ne le laissent pas insensible. Ami d'Ernst Fischer, il contribue avec ce dernier à engager son parti, dans les années 60, dans une voie qui préfigure l'eurocommunisme. L'intervention en Tchécoslovaquie, en août 1968, met brutalement fin à l'expérience. Profondément heurté dans ses convictions les plus intimes, il juge indispensable l'alliance du socialisme et de la démocratie ; il proteste. En vain. En mai 1970, à la suite d'Ernst Fischer, il est exclu du comité central.*

*Son départ met fin à une activité militante de plus de trente-cinq ans, mais ne remet pas en cause son adhésion à la philosophie marxiste qu'il contribue à enrichir par ses écrits et sa pensée dépourvue de tout dogmatisme. Il avait récemment exprimé dans ces colonnes (le* Monde *des 20-21 mai) son espoir dans l'eurocommunisme.*

*Amoureux de notre pays et de ses traditions démocratiques, Franz Marek avait été ensuite très attiré par l'Italie où la vie intellectuelle lui paraissait plus stimulante. Maîtrisant aussi bien l'italien que le français (e le russe), il avait beaucoup contribué à faire connaître l'œuvre de Gramsci dans les pays de langue allemande. D'une grande simplicité, il savait s'attirer des amis, au-delà de son érudition étonnante, par sa modestie, son attention chaleureuse et un optimisme qui avait survécu à tous les déchirements.*

MANUEL LUCBERT.

# DES PERSONNALITÉS FRANÇAISES APPUIENT LA CANDIDATURE DE M. HAYA DE LA TORRE AU PRIX NOBEL DE LA PAIX

Des personnalités françaises publient, ce lundi 2 juillet, un texte par lequel elles manifestent leur solidarité avec l'action entreprise en divers pays d'Amérique latine par des hommes politiques de toutes tendances et par les représentants d'activités culturelles en faveur de l'attribution du prix Nobel de la paix à l'homme politique péruvien Victor Raul Haya de La Torre. On sait que le fondateur du mouvement « apriste », après une longue carrière vouée à la démocratie et marquée par de longues années d'exil, préside aujourd'hui l'Assemblée constituante de son pays.

Les personnalités en question expriment à cette occasion leur conviction que les pays d'Amérique latine doivent « *jouer un rôle essentiel dans l'organisation pacifique du monde moderne* » et leur préoccupation devant « *les pressions extérieures et les agitations internes* » qui menacent « *l'unité politique de l'Amérique latine, l'indépendance économique de ses états et la justice sociale due à ses peuples* ».

Au nombre des signataires figurent Mmes N. de Hauteclocque, E. de La Rochefoucauld, J. Thome-Patenôtre, M. Couve de Murville, M. Maurice Schumann, de l'Académie française, MM. Ansquer, Baumel, Bordeneuve, Fanton, Marc Jacquet, Marette, Perronnet, Soustelle, Tinaud, Triboulet, R.-A. Vivien, anciens ministres, M. Bertrand Flornoy, président honoraire des groupes France-Amérique latine au Conseil de l'Europe, MM. Brasseur et Chambon, anciens ambassadeurs au Pérou, et de nombreux parlementaires et universitaires.

# LA BAISSE DU DOLLAR ARRÊTÉE
## Remontée de l'or

La baisse du dollar sur les marchés internationaux qui s'était amorcée la semaine dernière a été arrêtée lundi 2 juillet, du moins pour l'instant. A Francfort, le cours de la monnaie américaine s'est stabilisé à 1,84 DM, et à Tokyo, il est passé de 217 yens à 218 yens. A Paris, néanmoins, il a baissé, en raison d'un raffermissement du franc qui a ramené le cours du DM en dessous de 2,32 F.

Le cours de l'once d'or a très vivement remonté sur les marchés internationaux, s'établissant à 282,20 dollars contre 277,50 dollars vendredi après-midi.

## Au Mexique

# VICTOIRE DU PARTI GOUVERNEMENTAL AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Mexico (*A.F.P.*). — Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis un demi-siècle, a obtenu la majorité aux élections législatives qui ont eu lieu dimanche 1er juillet au Mexique, selon des premiers résultats officieux.

Il a également remporté les sept sièges de gouverneurs qui étaient en jeu.

Pour la première fois, une femme, Mme Griselda Alvarez, membre du PRI, sera gouverneur d'un Etat.